MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 19 (1922), p. 1-271

Gustave Jéquier

Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

MATÉRIAUX

POUR SERVIR À L'ÉTABLISSEMENT

D'UN

DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Les circonstances m'ont obligé à renoncer à mon projet de publier un jour un dictionnaire des antiquités égyptiennes. De nombreux documents avaient été réunis à cet effet et même, pour une bonne partie des sujets qui devaient figurer sous la lettre A, la rédaction des notices était déjà terminée, ou tout au moins très avancée.

Pour utiliser ces matériaux, j'en réunis ici une série, en suivant l'ordre alphabétique français, après avoir supprimé d'une part tout ce qui a pu servir à d'autres travaux spéciaux, ainsi que les articles n'apportant ni documents nouveaux ni appréciations originales, et d'autre part les grandes notices d'ordre général. De même l'illustration, qui devait être très abondante, a été réduite aux seules vignettes indispensables à la compréhension du texte et à quelques reproductions de documents inédits.

A.

. Le « bras » du char égyptien, donc très probablement le timon, suivant l'interprétation de Chabas[1], plus plausible que celle de Brugsch[2] qui, s'appuyant sur l'hébreu יְרֹךְ[3], veut y voir les essieux. Ce mot hébreu, qui signifie

[1] Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 271-273; Gardiner, *Egyptian hieratic Texts*, 1, p. 28, note 6.

[2] *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 225.

[3] I *Rois*, VII, 32.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

proprement les *mains* (et non les *bras*), semble plutôt devoir se rapprocher de deux noms égyptiens qui désignent également des parties du char non encore identifiées avec certitude, *dit* l'extrémité antérieure du timon, l'attache du joug ou le joug lui-même, et *dit ḥaou*, l'arrière-main, sans doute la partie du timon qui touche à l'essieu : ces deux « mains » auraient ainsi leur place toute naturelle aux deux extrémités du « bras » ou timon.

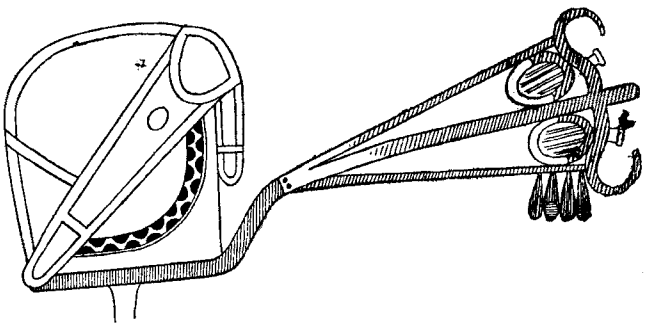


Fig. 1. — Caisse de char (croquis de l'auteur d'après le tombeau de Hepou, à Cheikh Abd el-Gournah, n° 66).

Les ouvriers syriens chargés de la réparation du char d'un officier égyptien commencent par remettre en état l'*â*[1], pièce essentielle et délicate qui avait dû être la première brisée lorsque les chevaux avaient cassé le joug (*dit*) pour se débarrasser de leur harnachement[2]. Dans un autre texte[3], le « bras » est cité après les pièces de la caisse, avant les roues et leurs accessoires, à côté d'autres parties nommées *mdaout* (essieux?); il était fait en bois provenant du pays d'Aoupa, qu'il faut probablement situer dans le Liban[4], ou en bois *zágd*[5]. Dans la nomenclature fournie par l'Hymne au char du roi[6], l'*â* ne paraît pas, et il semble que ce soit le mot *ḏounit* (voir ce mot) « la grande canne » qui le remplace pour désigner le timon.

Le timon est une pièce de bois d'une forme particulière[7] : solidement fixé au milieu de l'essieu, il se dirige d'abord horizontalement sous la caisse dont il forme ainsi le support, puis remonte obliquement après un coude brusque et une courbe plus ou moins accentuée[8]. Cette dernière partie, soigneusement

(1) Pap. Anastasi I, pl. XXVI, l. 6.

(2) *Ibid.*, pl. XXIV, l. 5-7; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 240-242.

(3) Pap. Anastasi IV, pl. XVI, l. 11.

(4) Chabas, *op. cit.*, p. 97.

(5) Pap. Koller, pl. II, l. 1 (Gardiner, *Egyptian hieratic Texts*, I, p. 84).

(6) Erman, *Congrès prov. des Oriental. à Saint-Étienne*, II, p. 432.

(7) Textor de Ravisi, *Congrès prov. des Oriental. à Saint-Étienne*, II, p. 451; Wilkinson, *Manners and Customs*, I, p. 344 (édition de 1847).

(8) Le timon est visible avec tous ses détails dans les scènes de charronnage des tombeaux

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

polie et souvent dorée et recouverte de cuir sur une partie de sa longueur, constitue la flèche et parfois se divise à son extrémité antérieure de manière à former le joug, mais celui-ci est le plus souvent indépendant et se fixe au bout du timon au moyen de chevilles et de courroies. Pour fabriquer le timon, on devait employer des branches ayant naturellement cette forme à double courbure[1], ou faire un assemblage de deux pièces, l'une droite et l'autre courbe.

Â (?).

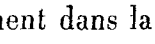
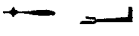
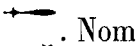
. Ce nom, qui désigne sans doute un objet, ne paraît qu'aux textes des Pyramides et seulement dans la locution  « le grand du..... »[2], qui paraît être une épithète divine. Cet objet est un meuble plus long que haut, avec deux petits pieds, et surmonté à une de ses extrémités d'une pièce en saillie, plus ou moins arrondie; parfois une autre pièce, posée verticalement, le termine à l'autre bout. L'*â* (?) pourrait donc être un lit ou plutôt, puisqu'il paraît muni de longues tiges fixées à sa partie inférieure et dépassant de chaque côté, une sorte de chaise à porteurs d'un modèle un peu différent de celui qui est généralement en usage; ce serait alors un lit portatif, peut-être analogue aux *cafas* modernes.



Fig. 2. — Variantes du signe *Á* (?) dans les textes des Pyramides.

La lecture de ce nom est incertaine, le  pouvant être la première lettre du mot aussi bien que le mot tout entier.

ÂÁ.

, , , *âât* . Nom donné à une des catégories d'étoffes faisant partie du mobilier funéraire le plus ancien, à côté des *adma* , des

thébains, entre autres ceux de Menkheperrasenb, n° 86 (Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, I, pl. XVII, LXIX), et de Hepou, n° 66, dont nous donnons un croquis. Cf. Champollion, *Monuments*, pl. CCCCXXXVIII (chars du Musée de Florence et du tombeau de Rekhmara).

[1] Nuoffer, *Der Rennwagen im Altertum*, p. 23.

[2] *Pyr. Ounas*, l. 68; *Pépi I^er*, l. 86, 164; *Pépi II*, l. 44, 328, 861; cf. édit. Sethe, 56^c, 811^a, 892^c. — Maspero (*Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 160, 362, 406) traduit, dubitativement du reste, par « le grand de la porte » ou « le grand chef du tombeau ».

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

shesrou  et d'autres. La nature exacte de ce genre de tissu n'est pas connue[1], mais il est à présumer que c'était de la toile de lin; on en faisait, comme du reste aussi pour les autres étoffes, de plusieurs espèces; sur une représentation figurée, les *âá* sont de couleur brune[2]. Le sens ordinaire du mot  étant « grand », il est possible qu'il faille voir dans les étoffes qui portent le même nom des pièces de toile de grandes dimensions, draps, couvertures, linceuls[3].

La série des étoffes *âá* paraît à la IV^e^ dynastie dans les tableaux donnant la liste du mobilier funéraire, qui remplissent le centre de la stèle fausse-porte ou le bas-relief qui la surmonte[4]; on y remarque toujours cinq ou six variétés, qui doivent se distinguer non pas d'après la force du fil employé pour le tissage, comme on l'admet généralement[5], mais d'après leur largeur, indiquée par un nombre plus ou moins grand de groupes de franges[6]. Ce genre de représentation disparaît dans les tableaux d'offrandes des tombeaux de la dynastie suivante, où il n'est plus fait mention des ; ceux-ci, par contre, se retrouvent dans les petites chambres funéraires de la VI^e^ dynastie, à côté d'autres tissus; ici les figurations qui accompagnent les noms montrent des pièces d'étoffes pliées, empilées les unes sur les autres, généralement au nombre de cinq, ou réunies en ballots de couleur jaune[7].

(1) L'identification de l'*âá* avec l'*adma*, qui repose sur une variante d'un texte d'Abydos cité plus bas (Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 173, 178), est inacceptable tout au moins pour les époques les plus anciennes, où ces deux étoffes apparaissent toujours l'une à côté de l'autre. M. Dévaud (*Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIX, p. 113) rapproche ce mot du copte ϵιλλϒ, *linum*.

(2) Stèle de *Ra-Hotep* à Meidoum (Mariette, *Monuments divers*, p. 5).

(3) Au temple de Séti I^er^ à Abydos, le bas-relief représentant l'offrande de l'étoffe *âá* montre le roi enveloppant la statue du dieu d'une sorte de grand manteau droit, pourvu de cordons (Mariette, *Abydos*, I, pl. XLIV), mais cet exemple isolé de la XIX^e^ dynastie n'est pas concluant par rapport à l'Ancien Empire (voir le mot suivant).

(4) Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I, II (cf. Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 78); Petrie, *Medum*, pl. XIII (cf. Mariette, *Monuments divers*, pl. XVIII); Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III, XIX, XXVIII; Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1118 (relief Louvre, B. 49); von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. XIV; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 250 (stèle de Liverpool); collection Barracco, pl. I.

(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 922, 1118.

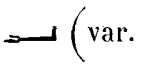
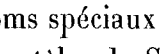
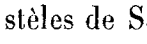
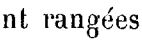
(6) Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 38 (*Mémoires publiés par les membres de l'Inst. franç. du Caire*, XLVII).

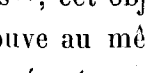
(7) Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), p. 200, 201 et pl. III; Petrie, *Dendereh*, pl. III.

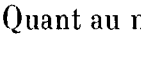
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au Moyen Empire on ne voit plus les *âá*, même dans les listes d'étoffes, dans les frises d'objets à l'intérieur des sarcophages. Elles reparaissent à une ou deux reprises, au Nouvel Empire[1] et à l'époque ptolémaïque[2], toujours comme des étoffes réservées aux usages cultuels; il semble du reste, vu la rareté de ce mot, qu'il n'était plus le nom réel de certaines étoffes, mais une dénomination peu précise, employée par recherche d'archaïsme.

AÂÁ.

, *aáâ*  (var. *áâ* (?)). Mot en usage aux anciennes époques seulement, pour désigner certains vêtements qui portent en outre les noms spéciaux *ba-(qema)* , *ḫhesdez* , *masit* , *touz* ; sur les stèles de Sokar-ḫha-baou et de sa femme[3], c'est sous ce nom général que sont rangées quatre sortes de pagnes différents, accompagnées chacune du signe [4].

Au tombeau d'Amten[5], dans une théorie de serviteurs portant divers objets qui peuvent être utiles à leur maître s'il veut, en voyage, se reposer ou faire sa toilette, un châlit, un chevet, une aiguière, des parfums, à côté d'un bâton et d'une paire de sandales, un personnage tient à la main une sorte de long manteau à cordons d'attache, nommé *aáâ*, et qui rappelle par sa forme le vêtement *âá* dont Séti Ier enveloppe la statue du dieu dans une scène d'Abydos[6]; cet objet ne doit pas être confondu avec un autre *aáâ* , qui se trouve au même tombeau d'Amten, sur l'épaule d'un autre porteur, et qui représente un étui d'armes.

Quant au mot *ââá* , qui dans un sarcophage du Moyen Empire semble

[1] Mariette, *Abydos*, I, pl. XLIV, où l'*âa* remplace l'*adma*, mentionné aux autres variantes du même texte du rituel (cf. Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 179); Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 19, 34; Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. V (peut-être ici seulement adjectif).

[2] Mariette, *Dendérah*, IV, pl. XXXVI et XXXVII (col. 50 et 64); Loret, *Rec. de trav.*, IV, p. 22 et 25.

[3] Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II.

[4] Ce signe a été en général pris pour un vase (Murray, *op. cit.*, p. 34-35), mais il représente incontestablement un pagne avec sa ceinture et la queue pendante; le mot *ḫhesdez* ne laisse aucun doute à cet égard (cf. *Pyr. Téti*, l. 144) : Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXVII, p. 114.

[5] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV.

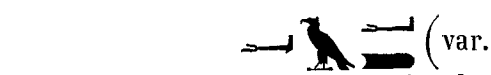
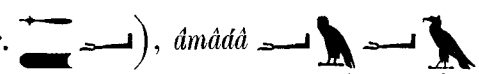
[6] Voir p. 4, note 3. Cf. Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 25.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

s'appliquer à un pagne, sa lecture est très douteuse[1], et il ne pourrait être identifié à l'*aâá* que sous toutes réserves.

Il y a donc lieu de croire que le mot *aâá* est, à l'origine tout au moins, un terme général désignant tout vêtement porté par les grands seigneurs égyptiens.

ÂÁÂ.

, *âmâáâ* . Nom donné à certains réservoirs, bassins, puits ou citernes qui pouvaient être remplis d'eau comme ceux des champs d'Hotep, où le mort allait s'abreuver[2]. D'autres de ces *âáâ*, mis en rapport avec un liquide coulant de la bouche du dieu Set, étaient un obstacle et une menace pour le défunt[3]; nous devons sans doute y reconnaître les bassins de feu attisés par la salive enflammée du serpent Set et où se consument les réprouvés, dans la XI^{e} heure de l'Am-Douat[4]. Les textes des Pyramides en parlent encore ailleurs, mais de façon moins claire[5].

AÁÁÏT.

, *aáá* , *aá* . Nom d'une plante dans laquelle on voulait autrefois reconnaître le lin (copte ⲓⲁⲩ, ⲉⲓⲁⲁⲩ)[6]. D'après les recherches de M. Loret[7], il semble que ce nom, qui a donné naissance à celui d'un canton de la Syrie méridionale, [8], désigne plutôt l'*Arundo isiaca* Del., plante ligneuse atteignant 4 mètres de hauteur, et qu'il soit un synonyme du mot *nebaït* . Il dériverait alors du mot *a* , appliqué plus spécialement au panicule de roseau qui a servi de modèle au signe hiéroglyphique [9], et désignant, par extension, non seulement le roseau, mais toute tige

[1] Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXVIII; cf. Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 27.

[2] *Pyr. Pépi I^{er}*, l. 411 (= *Merenra*, l. 588; *Noferkara*, l. 1194; édit. Sethe, 1200^{b}).

[3] *Pyr. Merenra*, l. 136 (= *Noferkara*, l. 647; édit. Sethe, 1628^{c}).

[4] Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 127; Lefébure, *Le Tombeau de Séti I^{er}*, 2^{e} partie, pl. XXIII; Lanzone, *Le Domicile des Esprits*, pl. III, etc.

[5] *Pyr. Noferkara*, l. 185 (édit. Sethe, 1788^{a}).

[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 29.

[7] Loret, *Revue égyptol.*, XI, p. 74; *Sphinx*, VIII, p. 158.

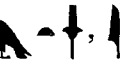
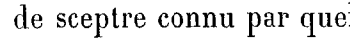
[8] Maspero, *Les Mémoires de Sinouhît*, p. 9 l. 11 et p. 45.

[9] Loret, *Rec. de trav.*, I, p. 195.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

végétale longue, droite et mince, dont on pouvait faire des bâtons tels que le support d'enseigne  (*aáäït* ), ou des verges pour donner la bastonnade[1]. Le nom de la même plante se retrouve avec l'orthographe  dans une recette médicale, pour un remède diurétique[2], puis, écrit sous sa forme pleine, au *Livre des Morts*[3], dans des textes du Nouvel Empire[4] et dans des comptes[5].

AÁÄÏT.

[6], *aátá* , *aá* . Sorte de sceptre connu par quelques textes religieux et en particulier par ceux des Pyramides, qui le mettent toujours en corrélation avec le sceptre *âbá* :  « il frappe avec l'*âbá*, il assomme (?) avec l'*aáäït* »[7]. Dans les litanies du Soleil, il se retrouve comme une arme que le dieu tient dans son poing et avec laquelle il détruit ses ennemis, mais toujours en rapport avec l'*âbá*[8].

L'*âbá* était primitivement un casse-tête en bois; le fait que l'*aáäït* n'est jamais cité seul, mais toujours à côté de l'*âbá*, semble bien indiquer qu'il s'agit d'un sceptre de la même nature, ce que confirme du reste la forme du déterminatif; peut-être même n'y a-t-il ici qu'un autre nom pour le sceptre *âbá*, comme c'est le cas pour le *ḥou* et le *ḫherp* qui représentent aussi le même objet.

Pour l'Ancien Empire, aucune représentation du sceptre *aáäït* ne nous est parvenue, et nous devons nous en tenir aux déterminatifs des textes des Pyramides, qui montrent tous un sceptre , dont la tête est plus ou moins forte, parfois même arrondie ou pointue[9]. Dès le Moyen Empire, il est accompagné du déterminatif  ou même , ce qui pourrait faire croire qu'on avait perdu

(1) Vogelsang-Gardiner, *Die Klagen des Bauern*, pl. II, l. 72; pl. V, l. 22.

(2) Pap. Ebers, pl. XLIX, l. 2.

(3) Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, chap. xxxiv, l. 1 (pl. XVII), et xcviii, l. 6 (pl. XXXV).

(4) Pleyte, *Études égyptol.*, p. 114, 122.

(5) Griffith, *The Petrie Papyri*, pl. XIX, l. 59, p. 50.

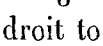
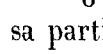
(6) Une fois même le bois est remplacé par la plante (Lacau, *Rec. de trav.*, XXX, p. 191).

(7) *Pyr. Pépi I^er*, l. 364; cf. l. 146, 415 (édit. Sethe, 866^b, 1159^c, 1204^a); Lacau, *Textes religieux*, § XXXIX, l. 5 (*Rec. de trav.*, XXX, p. 191); Mariette, *Abydos*, I, p. 37.

(8) Naville, *Litanie du Soleil*, p. 91, note 30; pl. XIII, l. 23; pl. XIX, l. 26; pl. XXXI, l. 21, 22.

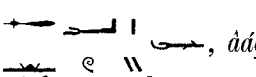
(9) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, I, 866^b.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le souvenir de sa forme originale; en effet, dans le livre de l'Am-Douat, nous voyons un personnage nommé le « seigneur de l'*aáäït* » , qui porte un bâton droit tordu dans sa partie supérieure[1], mais cette représentation ne donne aucune indication sérieuse sur la forme de l'objet puisque, immédiatement à côté, d'autres génies portant les mêmes sceptres sont qualifiés l'un de *zâmouti* , l'autre de *ḥiq-neterou-f* , deux allusions évidentes à des sceptres bien connus. Ce n'est qu'à la période ptolémaïque que nous trouvons l'image de l'objet lui-même accompagné de son nom, orthographié *aá* [2] : il a la forme que lui donnent les textes des Pyramides et est employé par le roi pour la consécration du mât érigé aux fêtes de Min, et son emploi l'assimile donc aux sceptres de même forme.

M. Pierret[3] signale, dans une stèle du Louvre, l'existence d'un mot *atá* , qui est évidemment une forme fautive de *aäït* . En ce qui concerne les mots *daou* , *aáäït* , ils n'ont aucun rapport avec le sceptre *aáäït*. Par contre, le mot *aáäït* peut être employé dans un sens plus large que celui de sceptre et s'appliquer à un simple bâton, une baguette que l'on cueille à un arbre pour frapper quelqu'un[4].

ÂÁÂOUÏ.

, *âáouit* [5]. Colonnette; mot désignant plus spécialement les quatre colonnettes qui supportent le baldaquin abritant la châsse divine, au milieu de la barque sacrée[6]. Placées exactement aux quatre angles du naos et fixées dans le bordage de la *bari* ou dans le traîneau qui la supporte, ces colonnettes, très minces par rapport à leur hauteur, vu le poids très minime qu'elles ont à supporter, ont surtout un caractère décoratif; elles sont en bois, souvent incrustées de métaux précieux. Le plus souvent elles n'ont comme chapiteau que le renflement en forme de cloche par lequel se

(1) Lefébure, *Le Tombeau de Séti I^er^*, 2^e^ partie, pl. XVII, reg. inf.

(2) Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. XLII^b^.

(3) *Recueil d'inscr. inéd. du Musée du Louvre*, I, p. 4; Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 13.

(4) Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 53.

(5) Nouvel Empire. Pour l'orthographe du mot à l'époque ptolémaïque, voir plus bas.

(6) Cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 179.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

terminent ordinairement les colonnes de bois, mais sur certaines barques elles prennent le symbole même du dieu comme motif de couronnement : ainsi celles que fit faire Ramsès III pour la barque sacrée du grand temple de Memphis[1] étaient surmontées du *dad* et de la *menat*, deux emblèmes de Ptah[2]; de même dans des représentations, où du reste le nom d'*ââ̈ouï* ne paraît pas, on voit les colonnettes de la barque d'Osiris à Abydos se terminer par des *dad*[3], et celles des *baris* de Mout, d'Hathor et de Mehit, par le sistre hathorien[4].

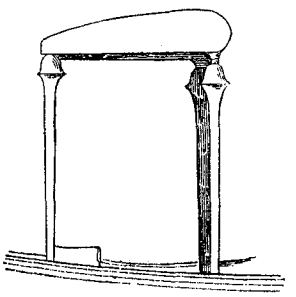
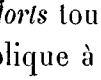


Fig. 3. — Dais de barque (d'après Reisner, *Models of Ships and Boats*, pl. XIII, n° 4881).

A l'époque ptolémaïque, les grands naos portatifs d'Hathor et d'Horus sont aussi flanqués aux quatre angles de colonnettes terminées par le chapiteau hathorien ou par celui du type ordinaire, qui supportent, comme dans les barques, un léger baldaquin[5]. Le nom en est le même, avec de petites différences orthographiques : *ââ̈ouï* , *ââou* .

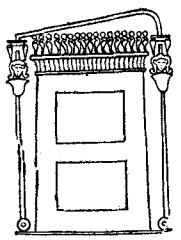


Fig. 4. — Naos portatif d'Hathor (d'après Mariette, *Dendérah*, IV, pl. IX).

Nous ne savons si dans le langage courant ce mot pouvait s'appliquer à toutes les colonnettes, quelle que fût leur destination, par exemple à celles qui supportaient le dais royal dans les grandes cérémonies. Au *Livre des Morts* tout au moins, son sens est plus généralisé : ainsi il s'applique à une amulette, la petite colonnette  en spath vert, sous la forme [6],

[1] Pap. Harris n° I, pl. XLVI, l. 8-9.

[2] Le *dad* est non seulement une des parties principales du sceptre de Ptah, mais il lui sert encore de support, dans plusieurs de ses représentations. De même, sur les statuettes, la *menat* est souvent figurée comme contrepoids de son collier, ce qui est très rare pour les autres dieux (cf. Daressy, *Statues de divinités*, I, p. 116-128). Il est difficile de se rendre compte comment se combinaient ces deux emblèmes pour former un chapiteau : ils étaient sans doute simplement posés l'un sur l'autre.

[3] Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. III.

[4] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCXLV; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. XIV, XXX^e, XL^g.

[5] Mariette, *Dendérah*, IV, pl. IX (cf. pl. XVIII); de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 554. Ces textes, ainsi que les représentations qu'ils accompagnent, ne laissent aucun doute sur la position de ces colonnettes aux quatre angles du naos.

[6] Chap. clix (Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXXVI, l. 2).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et aux mâtereaux qui servent de supports aux gouvernails des bateaux [1].

L'identification proposée par Brugsch [2] d'*ȧȧȧouï* avec *ȧou*  n'est pas démontrée de façon suffisante. Ce dernier mot paraît plutôt désigner un arbre; en effet, la lecture de ce groupe semble être *ȧsh* et non *ȧou* [3].

AÁB.

. Nom d'un sceptre ou d'un insigne de dignité, d'origine très ancienne, qui ne se trouve jamais à côté des objets analogues dans les représentations, et n'était donc sans doute plus en usage sous l'Ancien Empire. Le souvenir s'en est néanmoins conservé dans certains textes religieux, un entre autres où il est mis en parallèle avec le sceptre *zâm* [4]. Cet objet, composé d'une hampe surmontée d'un bouton hémisphérique, d'une tablette et d'une sorte de longue olive, a servi de prototype au signe *ab*  « l'Orient, la gauche », dont l'orthographe pleine était également *aȧb* [5]; il est donc à présumer que le sceptre *aȧb* devait se porter dans la main gauche. Sur la plaque de schiste du Louvre, qui est d'époque thinite, un des chasseurs tient de la main gauche un bâton ou une arme qui ressemble beaucoup à l'*aȧb* [6], mais dont nous ne pouvons apprécier exactement l'usage.

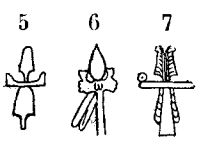
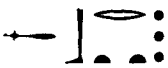
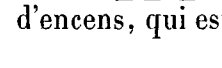


Fig. 5 à 7.
LE SCEPTRE *AÁB*.
5. Déterminatif des textes des Pyramides.
6. Enseigne thinite.
7. Hiérogl. du Moyen Empire.

A partir du Moyen Empire, les variantes très nombreuses du signe montrent que la notion du sceptre primitif *aȧb* s'était complètement perdue [7].

ÂÁBERTIT.

. Nom, ou plutôt dénomination spéciale d'une sorte d'*ȧnti* ou d'encens, qui est plus fréquemment appelée *shemerkhet* ; cette variété

[1] Chap. XC : NAVILLE, *Das ägypt. Todtenbuch*, II, p. 222 (nombreuses variantes graphiques); JÉQUIER, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 69.

[2] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl.*, p. 164.

[3] LEPSIUS, *Denkmäler*, IV, pl. LXIX; DÜMICHEN, *Altägyptische Tempelinschriften*, II, pl. LXXXVII, l. 1.

[4] *Pyr. Noferkara*, l. 944; un autre passage (*ibid.*, l. 190) ne donne pas un sens aussi précis (édit. Sethe, 1000^{c}, 1790^{b}).

[5] *Pyr. Téti*, l. 199, 385; *Pépi I^{er}*, l. 359 (édit. Sethe, 601^{f}, 743^{b}, 1156^{d}).

[6] LEGGE, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXII, pl. II et IX.

[7] Par exemple GRIFFITH, *Beni Hasan*, III, pl. III.

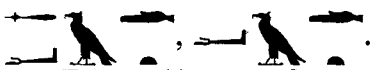
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rentre dans la série de celles qui sont employées pour les besoins du culte et occupe le 5e rang dans une liste d'époque ptolémaïque [1]. L'*âdberit* se présentait sous la forme de bulbes (? ) et avait une couleur jaunâtre [2]; délayée dans l'eau, elle avait l'aspect « du soleil en hiver ». Cette espèce d'encens provenait du pays de Khet  et, au point de vue mythologique, on disait qu'elle sortait de l'œil de Toum. En suite de la ressemblance de ce mot avec le terme hébreu מר עבר « *Myrrha lacrimans* » on a voulu y reconnaître une sorte de myrrhe [3], et la chose est fort possible, le mot *ânti*, dans cette liste du moins, désignant non seulement l'encens, mais aussi des substances analogues, de même origine.

ÂÁDINÁ.

. Nom d'une sorte de graine qui pouvait se conserver et qu'on serrait dans des greniers, avec le blé, la farine, les fèves, les lentilles et une quantité d'autres végétaux, cités dans le même texte [4]. On a rapproché ce mot très rare de l'hébreu עֶדֶן « délices » [5], mais il semble que le sens primitif de la même racine עדן « être flexible, mou » [6] serait plus approprié à un nom de plante. Cette graine ne paraît jamais dans les recettes médicales.

ÂÁDIT.

. Sorte de pain mentionné dans des comptes du Moyen Empire [7]; on ne le trouve pas dans la grande liste des offrandes funéraires; sa forme et la manière de le préparer sont inconnues. Il diffère certainement de l'*adit* (, voir ce mot), qui paraît un peu plus loin, ou immédiatement à côté, dans les mêmes textes.

[1] Laboratoire du temple d'Edfou, Dümichen, *Recueil de Monum. égypt.*, IV, pl. LXXXVI, l. 4. — L'arbre produisant le *shemerkhet* était représenté dans le temple d'Athribis (Petrie, *Athribis*, pl. XVIII, XIX).

[2] Dümichen, *Geogr. Inschr. altäg. Denkm.*, Text, p. 69.

[3] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 251.

[4] Pap. Anastasi IV, pl. VIII, l. 11.

[5] Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 13, note 5.

[6] Gesenius, *Hebr. und aram. Handwörterbuch* (10e édit.), p. 602.

[7] Griffith, *The Petrie Papyri*, pl. XIX, l. 11; pl. XX, l. 13.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÂÁGÁSOU.

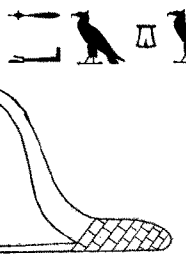
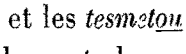


Fig. 8. — Ligature d'herminette (d'après le tombeau de Horemheb [croquis de l'auteur]).

, (1) (var. *âgáou* (2)). Courroie, lien au moyen duquel on assujettissait ensemble les différentes pièces d'un instrument, ou bien la lame d'un outil à son manche (3).

ÂÁÏRTA.

, *âátirta* (4). Mot d'origine sémitique (de la racine עלה « monter ») désignant des parties spéciales d'un mur d'enceinte, aussi bien dans un mur de pierre, comme celui qui existe encore à Médinet-Habou (5), que dans les fortes murailles de briques que Ramsès III fit construire autour des temples de Thinis, d'Hermopolis, d'Abydos et d'Assiout (6); dans les mêmes textes sont mentionnées d'autres portions des murs d'enceinte, les *zákáïrou*  et les *tesmetou* , ces derniers désignant probablement les parapets. La signification exacte du mot *âáïrta* n'a pas encore été déterminée, mais on le traduit en général par « escalier » (7), en se basant sur le sens qu'a parfois le mot hébreu correspondant עֲלִיָּה (8); toutefois, comme ce mot désigne le plus souvent une chambre haute, une chambre bâtie sur une terrasse (9), on pourrait aussi, et avec plus de raison, voir dans les *âáïrta* des constructions édifiées sur le

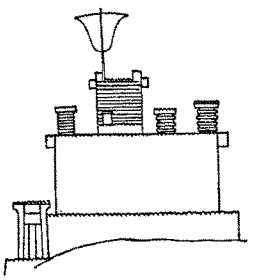


Fig. 9. — Superstructures de la forteresse de Dapour (d'après une photographie).

(1) Pap. Sallier I, pl. VI, l. 4-5; pap. Sallier II, pl. V, l. 8; pl. VI, l. 2.

(2) Pap. Anastasi V, pl. XVI, l. 4; cette variante est probablement fautive, pour l'orthographe comme pour le déterminatif.

(3) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 226; cf. Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 39, 53.

(4) Ce mot est toujours employé au pluriel.

(5) Pap. Harris n° I, pl. IV, l. 2.

(6) Pap. Harris n° I, pl. LVII, l. 13; pl. LVIII, l. 5, 10; pl. LIX, l. 2.

(7) Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 272; Breasted, *Ancient Records*, IV, p. 114, note 1; Birch (*Fac-simile of an Egypt. hierat. Pap.*, p. 6) traduit « entrances ».

(8) II *Chroniques*, IX, 4.

(9) *Juges*, III, 23, 25; I *Rois*, XVII, 19, 23; II *Rois*, IV, 10.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

haut des murs, sortes de tours de garde ou de défense, dont du reste aucun exemple ne nous est parvenu, ces murailles étant aujourd'hui trop en ruines, mais qui correspondraient assez bien aux superstructures des forteresses syriennes qu'on voit représentées dans les tableaux égyptiens[1].

ÁÁÏT.

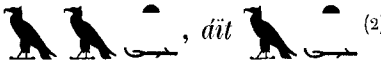
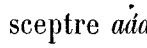
, *áït* [2]. Bâton porté par le roi, à l'époque ptolémaïque, dans certaines cérémonies d'offrandes, et semblable en tout point à l'*ames*, pour la forme comme pour l'emploi[3] : une tige droite interrompue vers le milieu par une pièce faisant saillie, en forme de fleur de lotus ou de cône tronqué; le haut de cette canne est parfois légèrement renflé, le bas strié transversalement, pour imiter l'enroulement d'une cordelette. C'est, à la différence près qu'il n'y a pas dans le bas la petite cheville traversant le bâton, l'ancien modèle du *makes*[4].



Fig. 10. — Le sceptre *ÁÁÏT* (d'après Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, II, pl. XL[h]).

Le mot *áäït* est très probablement dérivé de l'ancien nom du sceptre *aäät*  (voir ce mot), dont le sens primitif paraît s'être perdu déjà très anciennement. On retrouve donc ici le même phénomène que pour l'*ames*, l'application de vieux mots, dont la signification précise n'était plus connue que vaguement, pour désigner un ustensile du culte dont on avait oublié le vrai nom.

Dans la plupart des cas où ce bâton paraît entre les mains du roi dans les scènes d'offrandes, les légendes ne le nomment pas; on peut lui donner indifféremment le nom d'*áäït* qui ne se trouve que dans les deux exemples cités plus haut, ou celui d'*ames*, qui est un peu plus fréquent, ces deux mots semblant être absolument synonymes.

[1] Hölscher, *Das Hohe Tor von Medinet Habu*, p. 61-62.

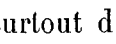
[2] Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, II, p. 21 et 62 (pl. XL[c] et XL[h]).

[3] Voir la planche XL[h] du *Temple d'Edfou*, où dans deux tableaux exactement semblables et se faisant pendant, le bâton est nommé une fois *ames*, l'autre fois *áäït*.

[4] Pour le *makes* et l'*ames*, voir la partie concernant les bâtons et les sceptres dans Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÂÁÏT.

. Nom d'une substance qui était employée pour les besoins du culte, à l'époque ptolémaïque[1]; on la conservait dans des vases à parfums du modèle ordinaire , et il est à présumer que c'était une sorte d'onguent. Une recette du laboratoire d'Edfou[2] donne avec détails le procédé de fabrication de l'*âáït*, dans la composition de laquelle entraient divers ingrédients végétaux et minéraux[3], mais surtout du cinnamome () et de la manne () qu'il fallait broyer, passer au tamis, puis cuire à plusieurs reprises à quelques jours de distance.

Le mot *âáït* est toujours accompagné de l'épithète  ou  «divin». On trouve dans certains textes du *Livre des Morts*, d'époque thébaine, un mot semblable [4], mais son sens n'est pas absolument certain et l'on ne peut que sous toutes réserves l'identifier à l'onguent *âáït*.

AÁM.

, *aámit* , *amám* , *amámit* [5], *amá* , *am* . Mot désignant un arbre qui croissait en Égypte déjà sous l'Ancien Empire et qui faisait certainement partie de la flore primitive du pays; on a voulu y voir un nom s'appliquant au dattier ou une sorte de palmier nain[6], mais ces opinions ont été reconnues inexactes[7]. Le déterminatif de ce mot [8] représente un arbre au tronc d'un brun rougeâtre, gros et court, supportant une branche maîtresse verticale

(1) Mariette, *Dendérah*, IV, pl. XXXVI, l. 43. Cf. Loret, *Rec. de trav.*, III, p. 56, qui donne la traduction «couvercle», sans du reste la justifier.

(2) Dümichen, *Recueil de Monum. égypt.*, IV, pl. XCVI et XCVII. — On retrouve ce mot dans le même ouvrage, pl. LXXX, l. 6.

(3) *Ibid.*, texte, p. 73-74.

(4) Pap. de Nou, chap. CXXXVI[a], l. 16; chap. CXLIV, l. 14; Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 299, 331.

(5) Ces premières formes représentent l'orthographe de l'Ancien Empire, les autres sont postérieures.

(6) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 66; *Suppl.*, p. 66; Wœnig, *Die Pflanzen im alten Äg.*, p. 305.

(7) Moldenke, *Ueber die in altägypt. Texten erwähnten Bäume*, p. 60-65.

(8) Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XX, XXV-XXVII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'où partent d'autres branches obliques, ramifiées à leur tour et couvertes d'une épaisse frondaison de petites feuilles vertes. Comme le nom même de l'arbre *aám* (ou *am*) a pu être pris, à une époque indéterminée, dans le sens général d'*arbre*[1], de même son déterminatif est aussi appliqué à d'autres végétaux de même nature, mais il appartient primitivement bien à l'*aám* puisque, dès l'origine, le même signe est employé phonétiquement pour désigner la syllabe *âm*[2]. Les documents ne sont pas suffisants pour permettre de déterminer l'espèce exacte de l'*aám*, mais nous pouvons nous rendre compte qu'il s'agissait d'un arbre ressemblant comme forme et comme aspect général au sycomore et au napéca et appartenant sans doute à la même famille; dans les textes des Pyramides[3], il est du reste cité généralement en parallèle avec ces deux arbres, le *nehat* et le *nebes*; il devait cependant être moins abondant que ces deux autres essences, puisque dans le jardin d'Anna[4] on n'en voit paraître que trois exemplaires, à côté de 90 sycomores. Enfin l'*aám* était considéré comme arbre sacré dans les nomes de Coptos et d'Aphroditopolis[5] et était donc sans doute un arbre originaire de la Haute-Égypte; d'après certains textes religieux, il aurait été voué à Hathor[6]; à l'époque ptolémaïque, il est considéré comme un arbre divin au même titre que l'*ashed* et le *sont*[7] et il se trouve parfois en rapport avec le culte funéraire d'Osiris[8].



Fig. 11. — L'*aám* (hiéroglyphe du sarcophage d'Amamou).

Les textes ne parlent pas de l'emploi du bois d'*aám* pour les constructions; en menuiserie, on l'utilisait très rarement, entre autres pour la fabrication

(1) Par exemple au papyrus Harris n° I, pl. VIII, l. 4; pl. XXVII, l. 8.

(2) Erman, *Aegyptische Grammatik* (4e édit.), p. 300.

(3) *Pyr. Téti*, l. 90, 334; *Pépi Ier*, l. 67, 84; *Merenra*, l. 720 (cf. édit. Sethe, 562b, 699c, 791a, 808a, 1723c).

(4) Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 73. — Les napécas (*nebes*) sont ici aussi en petit nombre (5).

(5) Liste géogr. d'Edfou : Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1362. — Peut-être le nom de l'arbre sacré du XIVe nome de la Haute-Égypte doit-il également se lire *aám* (Moldenke, *Ueber die in altägypt. Texten erwähnten Bäume*, p. 14).

(6) *Livre des Morts*, chap. LXVIII, l. 10 (pap. de Nou, édit. Budge, pl. XII, *The Book of the Dead*, Text, p. 151); chap. LXXXII, l. 6 (*ibid.*, p. 180).

(7) De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 290, 297 (pl. XXIXb).

(8) Mariette, *Dendérah*, IV, pl. LXXI, où trois *am* sont plantés sous le lit funèbre d'Osiris.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'un joug[1], d'une statuette[2]. Par contre, certaines de ses parties, telles que les feuilles ( et) et les graines ou fruits (, , , ou), sont souvent employées en médecine, généralement en même temps que les parties correspondantes du sycomore et du napéca; elles entrent dans la composition de divers emplâtres ou onguents pour les blessures[3], les brûlures[4], les fractures[5], les ulcères[6], les maux de tête[7] ou d'oreilles[8], la chute des cheveux[9], les rhumatismes(?)[10], et aussi pour assouplir, fortifier ou rafraîchir les membres[11].

ÂÁMÂDII.

. Partie du char égyptien; dans ce mot qui a une apparence sémitique, Brugsch veut retrouver la racine עמד, d'où viennent des mots comme עַמּוּד, עַמּוֹד « colonne, support »[12]. Ce seraient alors les montants verticaux de la caisse du char, mortaisés dans la pièce d'avant du châssis et supportant la bordure supérieure ou main courante. Ces montants ne paraissent en général pas dans les peintures ou bas-reliefs représentant des chars, mais on les retrouve, par contre, au nombre de dix, dans le char funéraire de Iouaa[13] : étant recouverts extérieurement d'une garniture de bois et de cuir, ils n'étaient visibles que dans l'intérieur du char; une couche de peinture jaune, destinée à imiter l'or, les recouvrait. Dans le char de Florence[14] il n'y a qu'un seul montant vertical, au milieu de la face antérieure de la caisse[15];

[1] Loret, *Rec. de trav.*, IV, p. 24 (l. 60); V, p. 97. M. Loret remarque à ce propos que le joug du char de Florence est en bois de charme oriental (*Carpinus orientalis* Lamk).

[2] *Livre des Morts*, chap. cxxxvii[a] (*ibid.*, p. 312). — Naville, *Les 4 stèles orientées de Marseille*, p. 8, pl. I (XII).

[3] Pap. Ebers, pl. LXXI, l. 10, 16.

[4] *Ibid.*, pl. LXVII, l. 21.

[5] Pap. Hearst, pl. I, l. 14; pl. XIV, l. 17.

[6] Pap. Ebers, pl. LXXXVI, l. 12.

[7] *Ibid.*, pl. XLVII, l. 11.

[8] *Ibid.*, pl. XCI, l. 2.

[9] *Ibid.*, pl. LXVII, l. 1; pap. Hearst, pl. X, l. 8.

[10] Pap. Ebers, pl. LXXX, l. 18; pap. Hearst, pl. VI, l. 3; pl. VIII, l. 4.

[11] Pap. Ebers, pl. LXXXIII, l. 3, 4; pap. Hearst, pl. XVI, l. 3.

[12] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 224.

[13] Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu* (*Catal. gén. du Musée du Caire*, n° 51188), p. 66, pl. LI-LIII.

[14] Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCCXXXVIII.

[15] Voir la scène de charronnerie du tombeau d'Aba : Scheil, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 636, pl. IV.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

c'était sans doute le modèle ordinaire, celui des chars dont le manteau descend de chaque côté en une courbe régulière, et qui sont de beaucoup les plus nombreux.

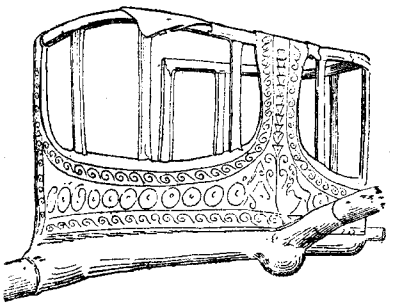


Fig. 12. — Caisse du char de Iouaa.

Le seul texte[1] où ces objets soient nommés « ses *âámádii* dorés » les place en tête d'une liste des parties du char, qui commence en effet par énumérer les divers éléments de la caisse, ainsi le *khet-ir-khet*, bandage en bois, les *takhir*, panneaux de cuir incrusté, la *pekhaït*, bordure en bois courbé[2], etc.

ÂÂMOU.

ââámou, *âàmi*.

Plante médicinale non encore identifiée; le déterminatif du mot, qui est alternativement et indifféremment ● et ⁂, montre que c'étaient les graines de cette plante qui étaient utilisées en pharmacie. Leur effet paraît avoir été surtout laxatif : elles entraient, en proportion plus ou moins forte, dans la composition de divers purgatifs[3] et même de suppositoires[4]. C'est sans doute au même titre qu'on employait ces graines d'*àámou*, toujours à côté de beaucoup d'autres ingrédients, dans des médicaments pour les maladies affectant les voies digestives[5]. On les retrouve dans des fumigations contre les nausées[6], dans des pâtes qu'on devait mâcher pour guérir certains maux de la bouche[7], ou dans des gargarismes pour affections de la langue (aphtes?)[8],

[1] Pap. Anastasi IV, pl. XVI, l. 8. Litt. : « ses *âámâdii* (sont en) travail d'or ».

[2] Le sens exact de ces mots n'est pas encore d'une certitude absolue.

[3] Pap. Ebers, pl. III, l. 4; pl. VII, l. 14; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. I, l. 2; pl. XII, l. 7 (Wreszinski, *Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums*); pap. Hearst (édit. Reisner), pl. I, l. 7 (?).

[4] Pap. Ebers, pl. IX, l. 5.

[5] *Ibid.*, pl. XXIV, l. 11; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XI, l. 8; pl. XII, l. 5, 9; pl. XIII, l. 9; pl. XIV, l. 4; pap. Hearst, pl. II, l. 11, 15.

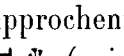
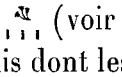
[6] Pap. Ebers, pl. LIV, l. 19.

[7] *Ibid.*, pl. XXVII, l. 8; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. III, l. 9.

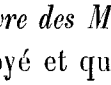
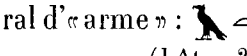
[8] Pap. Ebers, pl. LXXXV, l. 17.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

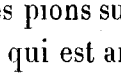
pour des emplâtres contre des maux de tête[1] ou même pour des pansements à appliquer sur des membres cassés[2].

Ce mot ne doit pas être confondu avec d'autres noms de plantes qui s'en rapprochent beaucoup pour la forme, *âmámou*  et *âmâdou*  (voir ces mots), plantes qui sont également employées en pharmacie, mais dont les propriétés médicinales paraissent très différentes.

ÁAOU.

. Sorte d'arme, probablement une lance ou un bâton; ce mot n'a été signalé que dans un exemplaire de basse époque du chapitre CXLV du *Livre des Morts*[3], comme variante de *ḥeti* [4], mot plus fréquemment employé et qui signifie d'ordinaire «lance» mais peut aussi avoir le sens plus général d'«arme»:  (lire ) «j'ai un bâton *ámes* comme arme (bâton?)». Dans ce chapitre, il est dit, en effet, que ce sceptre tient lieu au mort de plusieurs sortes d'armes aux noms peu fréquents, qui ne peuvent être considérés comme des noms de bois rares, ainsi que les ont interprétés plusieurs traducteurs[5], car une des formules parallèles[6] dit clairement «j'ai un *ames* pour frapper les ennemis».

ÁSEB.

, *aseb* . Jeu de combinaisons qui consiste à faire manœuvrer des pions sur une tablette divisée à cet effet en un certain nombre de cases[7], et qui est analogue au jeu de *senaït* ; comme pour ce dernier jeu, les pions sont de deux espèces, les uns blancs, coniques ou arrondis du haut, les autres verts, plus grands et munis d'une petite saillie à leur partie supérieure, mais ils se placent sur le damier d'une façon différente, en deux groupes de cinq

[1] Pap. Hearst, pl. V, l. 16.

[2] *Ibid.*, pl. XIV, l. 15.

[3] Pap. Kœnig; cf. BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1.

[4] LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXI, l. 4.

[5] PIERRET, *Livre des Morts*, p. 464 et suiv.; BUDGE, *The Book of the Dead*, Transl., p. 244 et suiv.

[6] LEPSIUS, *op. cit.*, pl. LXII, l. 20.

[7] WIEDEMANN, dans *X^e Congrès des Oriental. à Genève*, IV, p. 47.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pions chacun, séparés par un espace libre. Les deux joueurs sont assis par terre l'un en face de l'autre, aux deux extrémités d'une petite table basse, chacun ayant devant lui ses pions qu'il déplace en les prenant entre le pouce et l'index [1]. Nous ne connaissons ni les règles du jeu, ni même le genre de damier employé, mais il est à présumer que, puisque l'*aâseb* est toujours mis en parallèle avec le *senaït*, le jeu à trois rangées de dix cases, il devait représenter celui dont le plan est tracé sur l'autre face de la boîte à jeu ordinaire, avec un carré de douze cases au bout d'une rangée de huit cases, et qu'on a coutume d'appeler le jeu de la voie sacrée [2]. D'après la disposition même du damier, il n'est guère possible d'installer les pions autrement qu'en deux camps [3] l'un en face de l'autre, sur le carré de douze cases, et comme le damier se plaçait entre les joueurs de manière que chacun ait devant lui un des côtés longs [4], la disposition correspond à celle qui est donnée dans les représentations figurées, sauf en un seul point : il n'y a, en effet, place de chaque côté que pour quatre pions, et non pour cinq, ce qui ne permet pas de donner cette explication pour absolument certaine.

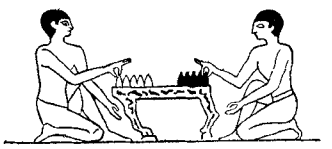
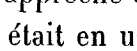


Fig. 13. — L'*aâseb* (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXIX).

Ce jeu, dont le nom a été rapproché du mot *aâseb*  « poutre » ou plutôt « trône » (voir *asbit*) [5], était en usage au Moyen Empire, mais il n'est nommé que très rarement; il est possible qu'il faille le reconnaître dans des représentations d'une époque plus récente, où la disposition des pions en deux groupes est exactement la même [6].

A B.

. Nom du reliquaire d'Osiris dans le sanctuaire d'Abydos, châsse de forme spéciale dans laquelle était conservée la tête du dieu. D'excellentes

[1] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. VII, XIII; cf. Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXIX.

[2] Falkener, *Games ancient and oriental*, p. 91.

[3] Dans le jeu de *senaït* les pions devaient, au départ, être alternés sur une seule ligne.

[4] Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 151, fig. 149.

[5] Wiedemann, dans *X^e Congrès des Oriental. à Genève*, IV, p. 47; ce mot désignerait alors le bloc de bois dans lequel était taillé le damier primitif, avant l'adoption du modèle classique, la boîte à jeu à deux faces.

[6] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCVI (Ramsès III et ses femmes), et surtout Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. XXIII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

représentations sculptées sur les parois du temple de Séti Ier, à Abydos, nous font connaître exactement l'aspect de cet objet, sorte de caisse plus haute que large, arrondie dans sa partie supérieure [1]; le bas de cette châsse est décoré très simplement de quatre zones de petits carrés en échiquier, séparées par des bandes unies; devant le couvercle en forme de dôme se dresse un double uræus dont la queue retombe de l'autre côté du reliquaire, très bas. Le tout est surmonté de deux hautes plumes droites, et fixé sur une longue et forte hampe qui vient à son tour se planter dans un meuble spécial en forme de table que des tringles fixées des deux côtés permettent de transporter dans les processions; sur le plateau de la table sont deux uræus, deux chacals et des figurines de rois faisant des offrandes ou soutenant la hampe, et au bas de celle-ci sont accolées deux ou trois statuettes léontocéphales mummiformes, protégées par des vautours déployant leurs ailes [2]. Des enseignes diverses se dressent à côté de la châsse, et parmi celles-ci les plus importantes sont celles des deux béliers qui semblent en être les gardiens. Sur un autre bas-relief du même temple [3] on voit sortir d'un des côtés de la châsse la tête même du dieu, coiffée du grand serre-tête d'étoffe, barbue et l'uræus double au front. Enfin dans la barque sacrée d'Osiris [4], au-dessus du tabernacle, se dressait le même emblème, mais terminé dans le haut par la tête du dieu, surmontée comme d'ordinaire des deux plumes; c'était ici soit une reproduction de la châsse sainte, soit la châsse elle-même qu'on pouvait hisser sur la *bari* en certaines occasions.

En tant que châsse d'Osiris, cet objet paraît encore dans d'autres représentations, entre autres sur des stèles [5] et sur des sarcophages [6] du Nouvel

[1] Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. II. M. Petrie (*ibid.*, p. 15) voit dans cet objet la figuration d'une grande perruque. Il n'est pas possible de voir d'après les bas-reliefs si la base de la caisse est carrée ou ronde.

[2] Au temple de Ramsès II à Abydos, seule cette base est encore visible sur un bas-relief représentant le même reliquaire (Murray, *Ancient Egypt*, III, p. 125).

[3] Caulfeild, *op. cit.*, pl. XII. — Le même emblème se retrouve au temple de Philæ, à l'époque romaine : Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. LXXXVI; Bénédite, *Le Temple de Philæ*, pl. XL.

[4] Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. III.

[5] Stèle n° 1915 de Bologne (phot. Petrie, n° 287). Mariette, *Abydos*, II, pl. XLI. — Ces deux stèles datent du règne de Ramsès II, et sont donc presque contemporaines des reliefs du temple d'Abydos. — Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, IV, pl. XXXIV (porte d'un tombeau).

[6] Caisse de momie de Bologne, n° 1972

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Empire, ainsi que dans une vignette du *Livre des Morts*[1]. Il sert toujours d'insigne au nome d'Abydos et se trouve, à ce titre, dans les listes géographiques de toutes les époques; il est même employé parfois pour écrire le nom de la ville même d'Abydos[2]; dans ces cas, il est en général représenté sommairement, traversé de part en part par le serpent qui dans certains textes est figuré à côté de l'objet, comme s'il s'agissait d'un signe phonétique : [3]; dans ce cas, il faudrait lire le nom de ce reliquaire *abez*[4] et non *ab*, et voir en lui non seulement la châsse d'Osiris, mais le symbole éponyme de la ville d'Abydos, *Abdou*. D'autre part, il est possible, et même probable, que ce serpent ne soit autre chose que l'uræus fixé au haut de la châsse comme au front même d'Osiris, et ne doive pas être considéré comme un signe phonétique.

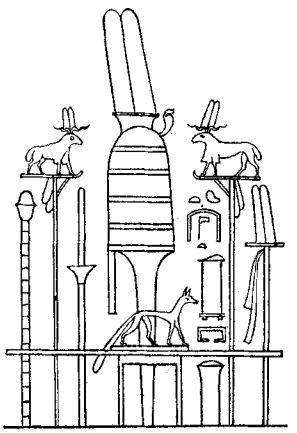


Fig. 15. — La chasse d Osiris (sarcophage n° 1972 de Bologne [croquis de l'auteur]).

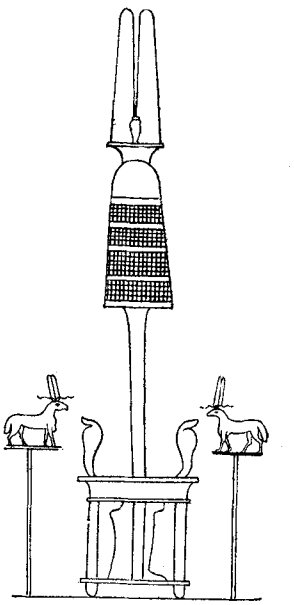


Fig. 14. — La châsse d'Osiris (stèle n° 1915 de Bologne [croquis de l'auteur]).

Le signe ne peut avoir aucun rapport d'origine avec son homophone *ab*, l'Orient (voir *ÂÂB*).

ÂBÂB.

δ. Mot d'origine inconnue, qui ne se trouve que sur un monument (phot. Petrie, n° 330), où l'*ab* est accompagné des mêmes emblèmes que dans le temple de Séti; sarcophage n° 1964 de Bologne; British Museum, n° 22939 (*Guide to the 1st and 2nd egypt. Rooms*, pl. VII); Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, p. 3, 28; Petrie, *Ramesseum*, pl. XVI, XXIV; Lanzone, *Dizion. di Mitol. egizia*, p. 812; etc.

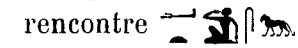
[1] Chap. cxxxviii : Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CLII. Dans les manuscrits de basse époque, l'objet est représenté de façon plus sommaire.

[2] Par exemple Dümichen, *Recueil de Monum. égypt.*, III, pl. XCIII, l. 6, etc.

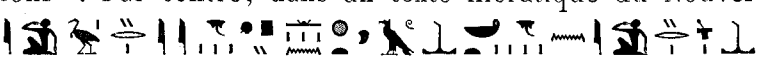
[3] Wiedemann, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XVI, p. 99; cf. von Bergmann, *Das Buch vom Durchwandeln der Ewigkeit*, p. 17.

[4] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1164; Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 45.

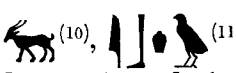
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

éthiopien [1] et dont le sens n'a pas encore été déterminé. La phrase où il se rencontre  doit se traduire : « j'y couchai, car il est mon » [2]. Comme sens, on n'a proposé jusqu'ici que des hypothèses, comme « manteau royal » ou « bandeau royal » [3]; le déterminatif indique en effet une étoffe, mais vu le contexte, il s'agit probablement d'une pièce de literie, une couverture ou quelque chose de semblable.

ABÁÏRI.

 [4], *abár*  [5]. Mot dérivé d'une racine sémitique et pouvant s'appliquer, comme son correspondant hébreu אַבִּיר [6] (litt. : « être fort »), soit à l'étalon, soit au taureau. Dans la liste du butin fait par Thoutmès III après la bataille de Mageddo, bien que le déterminatif  ne soit pas absolument certain, il s'agit sans aucun doute de chevaux, donc d'étalons [7]. Par contre, dans un texte hiératique du Nouvel Empire, la phrase  « *abáïri* de premier ordre du pays de Kheta, *katou* d'Aïrsa » [8], pourrait désigner des taureaux et des vaches [9] aussi bien que des étalons et des juments, mais cette seconde alternative est plus probable, vu que la Syrie était surtout un pays producteur de chevaux.

ABÁOU.

,  [10],  [11]. Mot signifiant « le sauteur » (de la racine *ab*  « sauter, danser ») et désignant un quadrupède vivant sur les confins de la vallée du Nil dès la plus haute antiquité et s'y trouvant

[1] Stèle de Nastosenen : Lepsius, *Denkmäler*, V, pl. XVI, l. 7.

[2] Schäfer, *Die äthiop. Königsinschr. des Berl. Mus.*, p. 99.

[3] Maspero, *Mélanges d'archéol. égypt. et assyr.*, I, p. 295, note 3.

[4] Pap. Anastasi IV, pl. XVII, l. 9.

[5] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 663.

[6] Gesenius, *Hebr. und aram. Handwörterbuch* (10e édit.), p. 6; Chabas, *Etudes sur l'antiq. histor.* (2e édit.), p. 442; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 87.

[7] Sethe, *loc. cit.* Il n'y a que 6 *abár* contre 2041 juments et 191 poulains.

[8] Pap. Anastasi IV, pl. XVII, l. 9; cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 36.

[9] Le mot *kat* désigne tout animal femelle Erman, *Aegyptisches Glossar*, p. 136.

[10] Lacau, *Rec. de trav.*, XXIX, p. 149.

[11] Figurations de Béni Hassan.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

encore au Nouvel Empire [1]. Cet animal aux jambes fines, à la robe brune, aux cornes très recourbées et dirigées en dehors, jaunes ainsi que les sabots, a été identifié avec le mouflon, soit le mouflon à manchettes (*Ammotragus tragelaphus*) [2], soit le mouflon égyptien (*Ammotragus lerwia*) [3]. Les représentations ne sont pas assez caractéristiques pour qu'on puisse le déterminer avec certitude : ainsi il n'y a aucune indication de crinière ou de manchettes [4] sur les figurations les plus détaillées dans les mastabas de l'Ancien Empire [5] et à Béni Hassan [6].

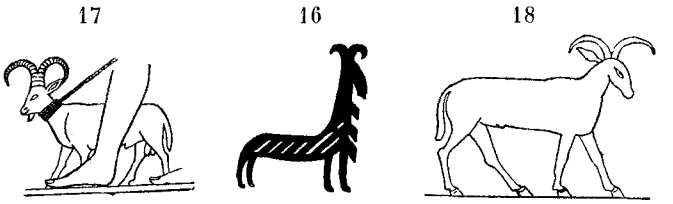
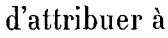


Fig. 16 à 18. — Le mouflon.

16. D'après Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. LIX.
17. — von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXV.
18. — Champollion, *Monuments*, pl. CCCCXXVIII[4].

ABÁSHTOU.

. Dans une liste de pains, datant du Nouvel Empire [7], ce mot se trouve placé le second de la série, avec l'épithète  « pains bons » [8]. Dans une autre liste analogue [9], il est orthographié *abashaï*  et qualifié de *pas* , c'est-à-dire qu'il s'agit d'une sorte de pain cuit au four. Plutôt que d'attribuer à ce mot une origine sémitique [10], je

[1] Au Ramesseum (d'après Hartmann).

[2] Hartmann, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, II, p. 23.

[3] Matschie (von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, p. 35); cf. Marshall, *Die Tiere der Erde*, II, p. 66; Gaillard-Daressy, *La Faune momifiée de l'antique Égypte* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. 24-26.

[4] On ne retrouve ces détails que sur une représentation d'époque archaïque : Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. LIX, fig. 6. D'autres figurations de cette période ne les ont pas : Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XII, XIV.

[5] Von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXV, n° 4; Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 288.

[6] Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXIV et CCCCXXVIII *quater*; Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. IV et XIII.

[7] Pap. Anastasi IV, pl. XIV, l. 1.

[8] Il y a 10.000 de ces *abáshtou*, tandis que les autres pains nommés dans cette liste sont en général au nombre de 1000 ou 2000.

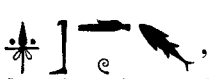
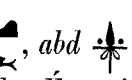
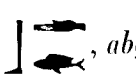
[9] Glossaire Golénischeff, VI, 11 (transcription de M. Gardiner pour le dictionnaire de Berlin).

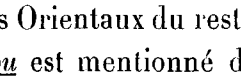
[10] Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte*, II, p. 2, n° 30.

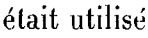
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

serais tenté de le rapprocher du mot *besh* , *beshá* , sorte de grain qu'on réduisait en farine et dont on faisait des pains[1], plus spécialement destinés à la fabrication de la bière; l'*abáshtou* serait alors un pain tirant son nom de la matière même avec laquelle il était fait, peut-être du dourah (?).

ABDOU.

, , *abd* , *about* . Nom d'un animal qui était considéré par les Égyptiens comme un poisson; on a émis l'opinion[2] que ce mot correspond au copte ϭφωτ, الترسة et s'applique à la tortue du Nil, *Testudo triunguis* Forsk.[3], et non au *polyptère bichir*, comme d'autres l'ont cru[4]; les Orientaux du reste considèrent souvent la tortue comme un poisson[5].

L'*abdou* est mentionné dans quelques textes médicaux : on en employait le fiel (*? benef* ) dans la fabrication d'un collyre pour les maux d'yeux[6] et dans un emplâtre contre les maux de tête[7]. Une autre partie de son corps (le *sedbou* ) était utilisée pour un remède contre une certaine maladie d'enfants[8]. Un remède magique renfermait également un liquide tiré du même animal[9].

L'*abdou* paraît surtout dans les textes mythologiques et magiques, mais toujours comme un poisson; c'était un dieu, frère d'Horus[10], un poisson d'or qui nageait dans l'étang sacré de Ra et qui avait une fois été mangé par Horus[11]; tandis que le poisson *anit*  suit la barque du soleil, il l'accompagne en la précédant[12], lui montre le chemin et en même temps la

[1] Par exemple Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. LXXXV.

[2] Loret, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXX, p. 25; Wiedemann, *Sphinx*, XIV, p. 242.

[3] Peyron, *Lex. ling. copt.*, p. 45; Loret, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 53, n° 149. Geoffroy Saint-Hilaire (*Descr. de l'Égypte*, XXIV, p. 1-13) donne à cette tortue le nom de *Trionyx ægyptiacus*.

[4] Ebers, *Papyrus Ebers. Die Maasse und das Kapitel über die Augenkrankheiten*, p. 286.

[5] S. de Sacy, *Relat. de l'Égypte par Abd-Allatif*, p. 147.

[6] Pap. Ebers, pl. LXII, l. 6. — Un remède arabe pour les yeux, donné par Ibn al-Baïtâr, contient également du fiel de tortue (Loret, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXX, p. 25).

[7] Pap. Ebers, pl. LXV, l. 6.

[8] Erman, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, p. 12.

[9] Pleyte, *Études égyptol.*, I, p. 93.

[10] Golénischeff, *Metternichstele*, pl. IV, l. 78 et p. 11.

[11] Pleyte, *op. cit.*, I, p. 138.

[12] Pleyte-Rossi, *Papyrus de Turin*, pl. CXXIV, l. 14 et p. 160.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

défend contre certains monstres [1]. C'est aussi en vertu de ces rapports intimes avec la barque solaire qu'il est mentionné dans deux chapitres du *Livre des Morts* [2]. Nous voyons en effet, sur des stèles et des papyrus du Nouvel Empire, deux poissons, sans doute l'*abdou* et l'*anit*, accompagner la barque de Ra [3].

ABER.

, *abra* , *abri* , *aba* . Substance rentrant dans la catégorie des huiles et onguents, employée en médecine aussi bien qu'en parfumerie, mais dont nous ne connaissons pas la composition.

L'*aber* paraît dès le Moyen Empire à la suite de la liste des huiles canoniques, en plus des sept essences réglementaires, renfermé dans des vases ayant la même forme que ceux qui contiennent ces substances, ou [4]; on l'offre aux dieux ou aux morts en récitant en même temps, comme pour toute offrande, une formule magique qui repose sur un jeu de mots [5]. Dans les cérémonies du culte, tout au moins du culte funéraire, le prêtre s'en oignait avant de commencer l'office [6]. A partir du Nouvel Empire et à l'époque ptolémaïque, l'*aber* est la pommade dont on se sert couramment pour s'oindre les cheveux [7]; on l'apporte aux dieux dans des vases fermés, en même temps que d'autres parfums [8]; elle est souvent assimilée à l'onguent *maz* [9].

[1] Chabas, *Papyrus mag. Harris*, pl. V, l. 7. M. Golénischeff (*Metternichstele*, p. 11) a rectifié la traduction de ce passage.

[2] Chap. xv : Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. XIV, l. 13; Budge, *Papyrus of Ani*, pl. I, l. 15; — chap. c : Naville, *op. cit.*, pl. CXIII, l. 7. Cf. Wiedemann, *Sphinx*, XIV, p. 240, 243.

[3] Mariette, *Monuments divers*, pl. LXI. — Stèle de Turin : Maspero, *Rec. de trav.*, IV, p. 138; Lanzone, *Dizionario di Mitologia egizia*, pl. CCLV.

[4] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXV; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. I, p. 10.

[5] Ces textes ne sont pas antérieurs au Nouvel Empire : Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 51, 84.

[6] Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, chap. cxlv, pl. LXII, l. 19. C'est le mort qui parle, mais en s'assimilant à Horus célébrant l'office funéraire d'Osiris.

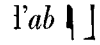
[7] *Hierat. Pap. aus den königl. Mus. zu Berlin*, II, pl. V, l. 1 (pap. 3050, cf. Lepsius, *Denkmäler*, VI, pl. CXVI); Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 41-42; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 130, 133, etc.

[8] Mariette, *Dendérah*, I, pl. LI, LXXIX, l. 8.

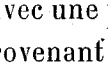
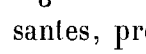
[9] De Rochemonteix-Chassinat, *op. cit.*, I, p. 45, 133; II, p. 43, etc.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En pharmacie, l'*aber* entre dans la composition de divers remèdes, rarement pour des médicaments internes[1], mais très souvent pour des onguents ou des emplâtres, contre les maux de tête, d'yeux ou d'oreilles[2], les brûlures, l'eczéma et certaines tumeurs[3], contre la chute des cheveux[4], pour l'assouplissement des muscles (?)[5], comme aussi pour soustraire à l'influence des revenants les personnes qui en étaient tourmentées[6]. Dans tous ces cas, le mot *aber* désigne une substance bien déterminée, et non un terme général comme onguent ou pommade.

Il y a tout lieu de croire que l'*aber* est exactement la même pommade que l'*ab*  mentionné dans les listes d'offrandes de la IIIe dynastie (voir ABOU).

ABHETI.

. Nom d'une pierre qui se trouve mentionnée parmi les produits syriens rapportés par Thoutmès III[7] et qui était sans doute considérée comme rare ou précieuse[8]. Il est possible, mais non certain, qu'il faille l'assimiler[9] avec une pierre nommée *behit*  dans les inscriptions ptolémaïques, pierre provenant, non pas de Syrie, mais du pays de Koush[10] ou d'une montagne située à l'ouest de l'Égypte[11]. On a également, mais sans raisons suffisantes, proposé l'assimilation de ce mot avec l'hébreu בהט, qui désigne une sorte de marbre ou, suivant la version des Septante, la fausse émeraude (σμαραγδίτης)[12]. Enfin on a voulu y voir un mot dérivé du nom de la localité *abhâït* [13], située près d'Assouan, et où se trouvaient des carrières de granit[14]. Cette hypothèse n'est guère plus concluante que les autres.

[1] Pap. Ebers, pl. XXVII, l. 6.

[2] *Ibid.*, pl. XLVII, l. 12; pl. XLVIII, l. 6; pl. LII, l. 11, 14; pl. LVII, l. 10; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XXIII, l. 10.

[3] Pap. Ebers, pl. LXVIII, l. 9; pl. LXXXVI, l. 20.

[4] *Ibid.*, pl. LXV, l. 12, 15, 16; pl. LXVI, l. 15.

[5] *Ibid.*, pl. LXXXI, l. 1, 21; pl. LXXXII, l. 2.

[6] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. VIII, l. 3, 4; pl. IX, l. 2.

[7] SETHE, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 715.

[8] ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, p. 45 (*verso*, pl. IV, l. 7).

[9] BRUGSCH, *Dict. hiérogl., Suppl.*, p. 37, 438.

[10] DÜMICHEN, *Recueil de Monum. égypt.*, VI, pl. CLXXVI.

[11] *Ibid.*, IV, pl. LXVII, l. 9.

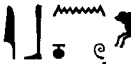
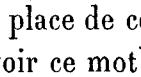
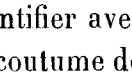
[12] *Esther*, I, 6; cf. GESENIUS, *Hebr. und aram. Handwörterbuch* (10e édit.), p. 96; LEVI, *Vocab. gerogl.*, II, p. 160.

[13] DÉVAUD, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 24 : inscription d'Ouna, l. 38 et 41.

[14] BREASTED, *Ancient Records*, I, p. 148, note 1.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ABNOUSÁ.

. Plante mentionnée dans la recette d'un médicament pour certaine maladie de cœur [1]. Un double de cette ordonnance [2] indique, à la place de cette plante, celle, plus connue, qui porte le nom d'*abou*  (voir ce mot). Il faut donc voir dans l'*abnousá* une plante particulière, ou l'identifier avec l'*abou*, plutôt qu'avec l'*absá*  (voir ce mot), comme on a coutume de le faire [3]; le mot copte ⲁⲃⲥⲱⲛ, ⲁϫⲱⲛ, qui désigne une espèce de menthe نعناع الجبلى (la menthe de montagne?) [4] et qui correspond assez exactement à l'égyptien *abnousá*, semble bien indiquer que ce nom doit s'appliquer à une plante spéciale, sorte de menthe sauvage.

ABOU.

. Plante employée dans diverses préparations pharmaceutiques, surtout des emplâtres et des onguents pour assouplir et fortifier les muscles et les membres [5], pour les maux de tête [6], les hépatites [7], les brûlures [8], les enflures [9], comme aussi pour certaines maladies de l'épine dorsale [10] ou d'ailleurs [11], et même contre les mauvaises odeurs produites par la sueur [12]; des suppositoires pour arrêter les gaz contenaient aussi de l'*abou* [13]. Il est plus rare dans les médicaments internes, mais on le retrouve cependant dans des potions destinées à combattre la chlorose [14] et dans un diurétique [15].

[1] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. IX, l. 11 (édit. Wreszinski, p. 22 et 75).

[2] Pap. Ebers, pl. XLVI, l. 4-5.

[3] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 40.

[4] Peyron, *Lex. ling. copt.*, p. 2; Loret, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 62, n° 377.

[5] Pap. Ebers, pl. LXXXI, l. 11; pl. LXXXIII, l. 6; pl. LXXXIV, l. 6; pap. Hearst (édit. Reisner), pl. VIII, l. 4.

[6] Pap. Ebers, pl. XLVIII, l. 6.

[7] *Ibid.*, pl. XC, l. 7.

[8] *Ibid.*, pl. LXVIII, l. 19.

[9] Pap. Hearst, pl. IX, l. 14.

[10] Pap. Ebers, pl. LXXVIII, l. 11; pap. Hearst, pl. XII, l. 7, 16.

[11] Pap. Ebers, pl. XXVI, l. 5, 8.

[12] *Ibid.*, pl. LXXXVI, l. 9; pap. Hearst, pl. X, l. 11.

[13] Pap. Ebers, pl. XXXI, l. 10.

[14] *Ibid.*, pl. XXXIV, l. 12, 16; pl. XXXV, l. 2; pl. XLV, l. 5, 9, 23; pl. XLVI, l. 1, 2. Cf. Joachim, *Papyros Ebers*, p. XIV.

[15] Pap. Ebers, pl. L, l. 14, 15; pap. Hearst, pl. V, l. 2, 3.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les stèles funéraires de la IIIe dynastie[1] nomment parfois une essence d'*ab*  qui est très probablement extraite de la plante *abou;* dans l'un de ces textes[2] on trouve à côté de l'essence d'*ab* l'essence d'*absá* qu'on tirait d'une plante nommée également dans les papyrus médicaux (voir ABSÁ) et appartenant sans doute à la même famille. Cette essence d'*ab* paraît être identique à l'onguent *aber* (voir ce mot), en usage dès le Moyen Empire en parfumerie.

Il y avait deux espèces d'*abou*, celui du Nord et celui du Midi[3]; en général on ne dit pas quelle était la partie de la plante qui était employée, mais c'était sans doute la tige, les feuilles ou les fleurs, puisque le déterminatif est toujours 𓇋, jamais la graine ●; les textes parlent cependant quelquefois des baies ()[4] d'*abou*. Ils disent en outre qu'on pouvait réduire l'*abou* en poudre ()[5] et en tirer une graisse ()[6]. Dans un remède pour les seins, on trouve un mot semblable, mais du genre féminin, *abit* [7]; sous une orthographe un peu différente , ce mot désigne une graine qui entre dans la composition d'une pommade contre les maux de tête[8].

On a voulu rapprocher le mot *abou* du copte ⲓⲱⲃ, ⲱⲃ, ⲟⲩϥ (لحس, *Lactuca sativa*)[9], mais sans preuves suffisantes; ce sens de laitue paraît en effet mieux convenir à l'*âfá*  (voir ce mot), qui est une plante comestible aussi bien que médicinale. Dans une des recettes médicales, une variante[10] donne au lieu du mot *abou*, celui d'*abnousá*  (voir ce mot); il est donc possible que les deux mots désignent la même plante.

ÂBOU.

, *âb* , [11]. Bouquet que dans certaines cérémonies le roi présente au dieu Min; quand il s'agit, comme dans une scène du

[1] MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I, II; LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. III; MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 250.

[2] PETRIE, *Medum*, pl. XIII (cf. MARIETTE, *Monuments divers*, pl. XIX).

[3] Pap. Ebers, pl. L, l. 14, 15.

[4] *Ibid.*, pl. XXVI, l. 5, 8; pl. LXXXI, l. 11.

[5] *Ibid.*, pl. XLVI, l. 2.

[6] Ou un suc? Pap. Ebers, pl. XLVIII, l. 6.

[7] Pap. Ebers, pl. XCV, l. 10, 13.

[8] *Ibid.*, pl. LXIV, l. 21.

[9] PEYRON, *Lex. ling. copt.*, p. 58, 159, 273; LORET, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 69.

[10] Pap. Ebers, pl. XLVI, l. 4 = pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. IX, l. 11.

[11] La forme plurielle est employée dans les textes ptolémaïques.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

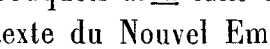
Nouvel Empire, d'un bouquet monté du type ordinaire, gros et court, l'offrant le prend à deux mains pour l'élever vers la figure du dieu [1]. Dans les présents que fait Ramsès III aux temples d'Amon se trouve une série de 19150 grands bouquets *âbou* faits en fleurs  [2]. Un autre texte du Nouvel Empire les nomme, mais sans parler de leur qualité de bouquets consacrés à une divinité particulière [3].



Fig. 19. — D'après Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXLI.

A l'époque ptolémaïque, l'*âb* paraît de nouveau, mais sous une forme un peu différente, plus petit, puisque le roi en tient un dans chaque main; il est régulier, amygdaloïde, pointu du haut et rond du bas, avec une courte tige [4] et rappelle, par son profil, les grandes plantes qu'on voit souvent dressées derrière le dieu Min sur un édicule ou dans un carré de jardin.

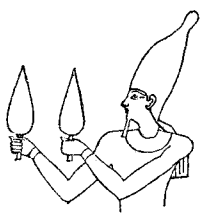
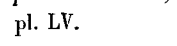


Fig. 20. — D'après Gauthier, *Le Temple de Kalabchah*, I, pl. LV.

Le même objet, où M. Loret croit pouvoir retrouver, sans doute à cause de sa forme , le cône de pin [5], se présente avec l'orthographe pleine *âbou*  [6]; il a ici la forme du déterminatif, qui est celle d'une feuille [7], et peut donc être considéré comme la réduction d'un bouquet; c'est à Amon que le roi le présente.

ABOUÏ.

. Nom d'un arbre consacré à Horus, sans doute dans son temple d'Edfou. Ce mot, qui est très rare et ne se rencontre que dans les

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXLI; Roeder, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLVIII, p. 117, 118.

[2] Pap. Harris n° I, pl. XXI^b, l. 1. Amon ithyphallique est une forme de Min; les *âbou* ne se retrouvent pas dans les dons faits aux autres temples.

[3] Pap. Anastasi III, pl. II, l. 5. Cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 209.

[4] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 396 (pl. XXXII^a); II, p. 44 (pl. XL^b); J. de Morgan, *Kom Ombos*, II, n° 546; Gauthier, *Le Temple de Kalabchah*, I, p. 162, pl. LV; Bénédite, *Le Temple de Philæ*, p. 30, pl. XI.

[5] Loret, *La Flore pharaonique* (2^e édit.), p. 42.

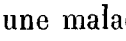
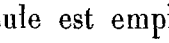
[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 177 (scène de Karnak).

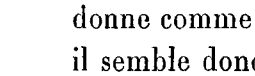
[7] Cf. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XVII^b, où la feuille est très bien dessinée, mais pas nommée.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

textes ptolémaïques[1], ne doit pas être confondu avec celui de la plante *abou* (voir ce mot), mais par contre on pourrait le rapprocher d'un autre nom d'arbre, *ab* , qui paraît dans les textes des Pyramides; avec les feuilles (ou les fleurs?) de ce dernier arbre, on faisait des guirlandes qui se mettaient autour du cou[2].

ABSÁ.

. Plante médicinale qui entre dans la composition de diverses recettes, rarement pour des remèdes internes[3], plus souvent pour des pommades ou onguents destinés soit à combattre les maux de tête[4] ou une maladie nommée *ouḥá* [5], soit pour oindre les membres et assouplir ou fortifier les muscles[6]. Enfin on la trouve une fois dans un médicament destiné à guérir des morsures de porc[7]. Les parties de la plante employées en pharmacie étaient la tige, les feuilles ou les fleurs, puisque le déterminatif est toujours , jamais •, comme pour les plantes dont la graine seule est employée; on pouvait réduire en poudre () cette substance médicinale[8].

On a coutume[9] d'assimiler cette plante à celle qui est nommée *abnousá*  (voir ce mot) et qui paraît dans une recette[10] dont un duplicata[11] donne comme variante, non pas le mot *absá*, mais *abou*  (voir ce mot); il semble donc qu'il ne faille pas maintenir cette identification. Il en est de même pour celle du mot *absá* avec le copte ⲁⲃⲥⲱⲛ, ⲁⲩⲥⲟⲛ, qui désigne une espèce de menthe (نعناع الجبلى, la menthe de montagne)[12], l'adjonction de la

[1] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 522; Dümichen, *Altägyptische Tempelinschriften*, I, pl. XCVIII, l. 8.

[2] *Pyr. Pépi Ier*, l. 427 (=*Merenra*, l. 611; *Pépi II*, l. 1215); cf. édit. Sethe, 1213e.

[3] Pap. Ebers, pl. XC, l. 2.

[4] *Ibid.*, pl. XLVIII, l. 9; pl. LXV, l. 3, 5.

[5] *Ibid.*, pl. XXVI, l. 2.

[6] *Ibid.*, pl. LXXXIV, l. 3, 7; pl. LXXXV, l. 13; pap. Hearst (édit. Reisner), pl. VIII, l. 8, 11; pl. X, l. 2; pl. XV, l. 9, 11.

[7] Pap. Hearst, pl. XVI, l. 6.

[8] Pap. Ebers, pl. LXV, l. 3.

[9] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 40. On la trouve citée encore dans une liste de plantes, dans l'histoire du paysan : Vogelsang-Gardiner, *Die Klagen des Bauern*, pl. I, l. 25.

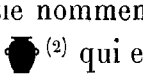
[10] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. IX, l. 11; dans ce papyrus (voir l'édition Wreszinski) la plante *absá* ne paraît pas.

[11] Pap. Ebers, pl. XLVI, l. 4-5.

[12] Peyron, *Lex. ling. copt.*, p. 2; Loret, *Annales du Service des Antiquités*, 1, p. 62, n° 377.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

lettre *n* paraissant chose peu admissible; de plus, la menthe a des propriétés toniques qui ne seraient que de peu d'utilité dans les remèdes où entre l'*absá*.

Quelques plaquettes d'époque thinite [1] et des stèles funéraires de la IIIe dynastie nomment parfois à côté de l'essence d'*ab* une essence d'*absá*  [2] qui est certainement semblable à la pommade employée en pharmacie. Il est probable, d'après cela, que les plantes *abou* et *absá* appartenaient à la même famille.

ACACIA.

Genre d'arbres de la famille des légumineuses, habitant surtout les pays chauds; plusieurs espèces deviennent très grandes, tandis que d'autres restent plutôt à l'état d'arbrisseaux ou même de buissons. Le bois, plus ou moins teinté, en est dur et lourd, mais fournit rarement des pièces d'une certaine longueur, le tronc étant le plus souvent très irrégulier; il est armé d'épines très acérées, en général droites; ses feuilles sont composées d'un grand nombre de petites folioles ovales, disposées par paires, et ses fleurs, toujours blanches ou jaunes, sont aussi composées, et ont la forme de petites boules ou d'épis; les graines sont renfermées dans de longues gousses plates. La plupart des acacias sécrètent naturellement de la gomme.

On a relevé dans tout le bassin du Nil vingt-quatre espèces d'acacias [3], tant arbres qu'arbrisseaux, dont du reste la plus grande partie habitent les régions tropicales, le Soudan et l'Abyssinie; les conditions climatériques de l'Égypte s'étant plus ou moins modifiées depuis quelques milliers d'années, il est possible qu'autrefois certaines de ces espèces aient habité jusque dans le Delta, mais actuellement on ne retrouve plus, dans l'Égypte même, tant dans la plaine cultivée que dans le désert qui la borde, que sept espèces différentes d'acacias [4].

[1] Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. VIII, n° 4, et I, pl. XII, n° 2 (?); Newberry, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXXIV, p. 285.

[2] Petrie, *Medum*, pl. XIII (cf. Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX).

[3] Schweinfurth, *Aufzählung und Beschreibung der Acacien-Arten des Nilgebiets*, dans *Linnæa*, XXXV, p. 309-376, pl. IV-XXII.

[4] On ne peut citer dans le nombre, bien qu'il se retrouve de nos jours en Égypte, l'*Acacia farnesiana* Willd., qui est originaire d'Amérique et n'a été introduit dans l'ancien monde qu'au XVIIe siècle (Loret, *La Flore pharaonique*, 2e édit., p. 85).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1. *Acacia nilotica* Del.[1] (arabe : *sonṭ* سنط) : un des arbres les plus répandus dans toute l'Égypte, où du reste il ne croît plus spontanément; il borde les routes, forme des bosquets près des villages, et, par les emplois multiples de son bois, de ses fleurs, de ses graines et même de son écorce, est un des arbres les plus utiles du pays. L'écorce est foncée, brun-noir au tronc, brun-rouge aux branches, et contient beaucoup de tanin; le bois est dur, lourd, brun-rouge, les épines droites et longues (6-10 centimètres). Les feuilles ont 4 à 8 nervures, portant chacune 15 à 27 folioles; les fleurs forment de petites boules jaune-clair, et les semences, elliptiques, sont renfermées au nombre de 7 à 10 dans des gousses qui ont jusqu'à 20 centimètres de long.

2. *Acacia seyâl* Del.[2] (arabe : *seyâl* سيال, *ṭalḥ* طَلْح) : habite la vallée du Nil, de la Haute-Égypte jusqu'au Soudan; c'est un petit arbre de 4 à 10 mètres de haut, au tronc droit, mince, avec des branches horizontales allant dans tous les sens, ou parfois un simple buisson. L'écorce est rougeâtre et lisse, les épines blanches et fines, longues de 5 à 7 centimètres. Les feuilles ont généralement de 3 à 5 nervures portant chacune 8 à 10 paires de folioles; les fleurs, réunies sur un axe par groupes de 40 ou 50, forment de petites boules jaunes de 10 à 13 millimètres de diamètre; les gousses sont longues parfois de 15 centimètres et contiennent de 6 à 8 graines ovales.

3. *Acacia Ehrenbergiana* Hayne[3] (arabe : *selem* سلم). Arbrisseau à branches longues, droites et minces, qui pousse dans les déserts de la Haute-Égypte aussi bien qu'au bord de la mer Rouge et en Nubie; il devient rarement un arbre. L'écorce est brune et s'écaille facilement; le bois est clair, lourd et dur; les épines sont très aiguës, blanches ou grises, plus longues que les feuilles, qui ont une ou deux nervures avec 8 à 10 folioles. Les inflorescences sont de petites boules jaunes de près de 1 centimètre de diamètre, au bout d'un pédoncule, composées de 50 à 60 fleurs. Les gousses, longues et minces, rouge pourpre, recourbées en croissant, contiennent 8 graines noires et sont le plus souvent réunies en grappes.

[1] Schweinfurth, *Aufzählung und Beschreibung der Acacien-Arten des Nilgebiets*, dans *Linnæa*, XXXV, p. 333-334; Boissier, *Flora orientalis*, II, p. 635.

[2] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 348-352; Boissier, *Flora orientalis*, II, p. 636.

[3] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 352-355, pl. XV, XVI; Boissier, *loc. cit.*, II, p. 636.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

4. *Acacia spirocarpa* Hochst.[1] (arabe : *sammôr* سمور); dans le désert égyptien, c'est un arbuste qui ne dépasse pas 6 mètres de hauteur, tandis qu'en Abyssinie il acquiert une taille beaucoup plus élevée; le tronc se divise dès sa naissance puis se ramifie de manière à former une sorte d'écran parfaitement horizontal, qui, par suite de la sécheresse du sol, est dépourvu de feuilles pendant la plus grande partie de l'année. Le bois est blanc, l'écorce claire dans le bas, plus foncée aux branches, les épines longues, droites, blanches, alternant avec d'autres très petites, recourbées en hameçon. Les feuilles ont de 5 à 10 nervures, avec 10 à 15 paires de folioles sur chacune; les fleurs sont réunies par groupes de 25 pour former de petites boules blanches; les gousses se recourbent sur elles-mêmes et contiennent 4 graines vert olive foncé.

5. *Acacia tortilis* Hayne[2] (arabe : *seyâl* سيال); arbre croissant dans les déserts de la Haute-Égypte, et qui atteint 10 à 12 mètres de haut, avec un tronc plus ou moins droit, souvent assez épais (plus de 50 centimètres), à écorce rouge ou brune, avec des épines semblables à celles de l'espèce précédente. Les feuilles ont 2 ou 3 nervures, chacune avec 5 à 12 paires de folioles; les fleurs forment de petites boules blanches; les gousses, plus ou moins contournées, renferment 10 à 12 graines ovales, gris olive.

6. *Acacia læta* B. Br., Benth[3]; ne se trouve en Égypte que près d'Assouan; c'est un arbre élancé de 3 à 5 mètres de haut, au bois ressemblant à l'ébène, à l'écorce foncée et très rugueuse, habitant surtout les régions plus méridionales. Les épines sont noires, recourbées; les feuilles, gris-vert, de forme variable, à 2 ou 3 nervures doubles ayant chacune 3 à 5 paires de folioles; les fleurs forment des épis blanchâtres, peu fournis; les gousses, vert olive, contiennent 2 à 5 graines arrondies, de même couleur.

[1] Schweinfurth, *Aufzählung und Beschreibung der Acacien-Arten des Nilgebiets*, dans *Linnæa*, XXXV, p. 322-326, pl. IV-VI. Cette espèce correspond à l'*A. gummifera* Del.; Boissier, *Flora orientalis*, II, p. 635.

[2] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 327-328. Cette espèce paraît être identique à celles qui portent les noms suivants : *A. fasciculata* G. P. B., *A. raddiana* Savi, *Mimosa tortilis* Forskål. — Boissier, *Flora orientalis*, II, p. 636.

[3] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 367-371, pl. XIX-XXI; Boissier, *loc. cit.*, II, p. 638.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

7. *Acacia albida* Del.[1] (arabe : *harrâs* هراس); cet arbre, qui ne quitte pas les terrains arrosés, devient très grand au Soudan, mais ne se rencontre en Égypte que sous la forme d'un petit arbuste à écorce lisse et blanche, à épines droites, jaunâtres. Les feuilles ont 4 à 6 nervures doubles portant 8 à 15 paires de folioles; les fleurs sont disposées en épis blancs, grêles, longs de 10 centimètres; les gousses, contournées, renferment 8 graines.

NOMS ANCIENS DE L'ACACIA.

Pour chacune, ou à peu près, des espèces énumérées ci-dessus, les Arabes emploient des mots spéciaux, qui sont du reste loin d'avoir la précision de nos noms scientifiques : ainsi le même mot *seyâl* سيال est employé pour deux espèces très différentes[2]. Les anciens paraissent avoir déterminé les espèces d'une manière plus sommaire encore : ainsi les Grecs et les Romains[3], qui connaissaient l'acacia d'Égypte, l'employaient souvent et lui donnaient les noms généraux d'*ἀκακία*, *ἄκανθα*, *Spina ægyptia*, ou même *Spina* tout court[4], mais n'en distinguaient que trois sortes, l'acacia noir (*ἄκανθα ἡ μέλαινα*), l'acacia blanc (*ἄκανθα ἡ λευκή*)[5] et l'acacia altéré (*ἄκανθα ἡ διψάς*, *Spina sitiens*)[6]. La première espèce, qui correspond sans aucun doute à l'*Acacia nilotica*, donne un excellent bois, très supérieur à celui de la seconde, qui se pourrit facilement[7]; la troisième sorte est certainement un arbre du désert, et peut aussi bien être l'*A. spirocarpa* que l'*A. seyâl* avec lequel elle a été identifiée[8].

Des mots employés par les Égyptiens eux-mêmes pour désigner cet arbre, il n'y en a qu'un seul dont le sens soit absolument certain, celui de l'*A. nilotica*, *shenz* , *shendet* ; les autres, *nâr* , *per-shen* , *mer*

[1] Raffeneau-Delile, *Descr. de l'Égypte*, XIX, p. 385; Schweinfurth, *Aufzählung... der Acacien-Arten*, p. 358-359; Boissier, *Flora orientalis*, II, p. 637.

[2] Voir plus haut, nos 2 et 5.

[3] Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1159 à 1162; Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 384.

[4] Pline, *Hist. nat.*, XIII, 63, 66; Athénée, XV, 679, 680 (citations d'Hellanicus et de Démétrius).

[5] Théophraste, *Hist. plant.*, IV, 2, 8.

[6] Théophraste, *op. cit.*, IV, 7, 1.

[7] On a identifié cette espèce avec l'*A. farnesiana*, qui n'a été introduit que récemment en Égypte. Il faut donc y reconnaître plutôt l'*A. albida* ou l'*A. tortilis*.

[8] Loret, *Rec. de trav.*, II, p. 61, note 9.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

 et *máfet* , désignent probablement certaines variétés de ce genre d'arbres, mais leur identification est douteuse; le mot *âsh* , souvent traduit par «acacia», désigne sans aucun doute un conifère syrien[1]. Quant au copte ταρινον, qui dans les *scalæ*[2] correspond à l'arabe سلم et désigne donc l'*Acacia seyâl*, on ne l'a pas encore retrouvé en égyptien ancien.

EMPLOIS DE L'ACACIA.

Bois. — On ne s'est guère occupé jusqu'ici à déterminer les bois dont sont faits les objets anciens qui nous sont parvenus, aussi ne pouvons-nous savoir exactement quels sont ceux pour lesquels on avait coutume d'employer l'acacia, d'autant moins encore que les noms de cet arbre ne sont pas identifiés avec certitude. Suivant les espèces, la qualité des bois d'acacia, au point de vue charpente et menuiserie, présente de grandes différences : le meilleur était le *sonṭ* (*A. nilotica*) dont le bois noir, dur, imputrescible, convenait particulièrement à la construction des bateaux; les classiques, qui le connaissaient sous le nom d'«acacia noir», nous ont laissé, de la manière dont procédaient les charpentiers pour faire une barque, une description[3] qui correspond en tout point avec une scène figurée à Béni Hassan : ici, à côté d'ouvriers abattant des *sonṭ* à la hache, d'autres sont occupés à la charpente[4], assemblant au moyen de chevilles des pièces de bois longues d'un mètre à peine et disposées les unes à côté des autres comme les briques d'un mur; la membrure n'était pas nécessaire, paraît-il, pour ce genre de bateaux, mais l'on employait le même bois pour d'autres pièces, le pont, la quille, et même le mât[5]. De nombreux textes parlent de ces bateaux en *shent*, ainsi que de ceux en *âsh*, en *mer* ou en *nâr;* un modèle de lettre du Nouvel Empire donne même des détails précis sur les réparations à faire à une vieille barque sacrée[6].

(1) Loret, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 33-51.

(2) Loret, *loc. cit.*, I, p. 55, n° 24.

(3) Hérodote, II, 96 (Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 384); cf. Théophraste, *Hist. plant.*, IV, 2, 8; Pline, *Hist. nat.*, XIII, 63; Woenig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 299.

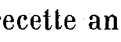
(4) Champollion, *Monuments*, pl. CCCLV-CCCLVI; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXIX. — Même scène, avec moins de détails : Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXI et CVIII; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXIX.

(5) Théophraste (*Hist. plant.*, IV, 2, 8) dit qu'on pouvait tirer de l'acacia des pièces de douze coudées de long.

(6) Pap. Anastasi IV, pl. VII, l. 9, à pl. VIII, l. 2. Maspero, *Du genre épistolaire chez les égyptiens*, p. 15-16.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pour faire des manches de miroirs, des poignées d'armes [1], on employait volontiers le bois d'acacia, sans doute l'*Acacia læta* qui sert encore aujourd'hui à ces usages [2]. Les branches droites de l'*Acacia Ehrenbergiana* sont très recherchées pour faire des bâtons, des cannes [3], et il en était probablement de même autrefois.

Écorce. — On emploie aujourd'hui pour fabriquer des cordes l'écorce de l'*Acacia spirocarpa*, qui est fibreuse et très résistante [4]. Celle de l'*Acacia nilotica* est très riche en tanin; elle sert à la préparation des cuirs [5] et entre dans la composition d'un remède contre la fièvre [6]; elle se retrouve dans une recette ancienne () [7].

Épines. — Il en a été retrouvé dans des tombeaux, avec des objets de toilette; elles ont pu servir d'aiguilles ou de poinçons [8].

Gomme. — Celle que sécrètent les acacias, soit naturellement, soit quand on les traite d'une certaine manière, était très appréciée des anciens [9], mais est loin d'avoir la même valeur, pour les diverses espèces : ainsi celle du *seyâl* (*ṭalḥ*) est la meilleure [10], et celle du *sonṭ* ne vaut pas grand'chose [11]. La gomme d'acacia est employée dans la fabrication des couleurs, et surtout en pharmacie.

Fleurs. — On tressait des guirlandes et des couronnes avec les fleurs odorantes de l'acacia, et on en jonchait le sol des maisons pour les parfumer, les jours de fête [12]. Elles entraient aussi dans la composition du *kyphi* et de l'onguent appelé *αἰγύπτιον μύρον* [13], comme dans celle de divers remèdes.

[1] Wilkinson, *Manners and Customs* (2e édit.), III, p. 168; Bénédite, *Miroirs* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. xxv.

[2] Schweinfurth, *Aufzählung und Beschreibung der Acacien-Arten des Nilgebiets*, dans *Linnæa*, XXXV, p. 370.

[3] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 354.

[4] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 326.

[5] Wilkinson, *op. cit.*, III, p. 162.

[6] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 334.

[7] Pap. Ebers, pl. XXIV, l. 15.

[8] Musée de Florence, n° 3630 (Loret, *La Flore pharaonique*, p. 84).

[9] Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1160.

[10] Wilkinson, *Manners and Customs*, III, p. 168.

[11] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 334.

[12] Théophraste, *Hist. plant.*, IV, 2, 8; Pline, *Hist. nat.*, XIII, 63; Athénée, XV, 25; Woenig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 302.

[13] Pauly-Wissowa, *op. cit.*, I, p. 1161.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Graines. — Le jus qu'on obtenait en pressant les graines, vertes ou mûres, était fréquemment employé en médecine, comme astringent et rafraîchissant, contre les maladies de peau, les inflammations, ainsi que pour régler la menstruation et assouplir les membres, au dire des auteurs classiques [1]. La substance tirée de certains acacias et nommée *zerz* 𓏏 par les papyrus médicaux est employée dans les mêmes cas et représente sans doute ce jus de graines d'acacia [2].

Pour la préparation des cuirs, on emploie fréquemment les graines d'acacia, qui contiennent beaucoup de tanin [3]. On s'en servait aussi probablement pour nettoyer les vêtements [4]. Le suc était employé pour teindre les cheveux en noir [5].

Les tableaux où est figuré un acacia sont des plus rares [6], et cela tient sans doute au fait que les Égyptiens dessinaient presque toujours leurs arbres d'une façon toute schématique, où il est impossible de reconnaître les genres et même les familles.

Il devait y avoir autrefois en Égypte de vraies forêts d'acacias (sans doute de *sont*), entretenues et exploitées comme bois de construction. Les auteurs classiques en mentionnent dans les environs d'Abydos et de Memphis [7]; une bourgade en tirait même son nom d'Akanthos [8].

ACCOUCHEMENT.

Dans l'Égypte moderne, les femmes s'installent, pour mettre au monde leurs enfants, sur une sorte de fauteuil où elles se tiennent assises, à peu

[1] Pline, *Hist. nat.*, XX, 48, 230; XXIV, 110; XXX, 56; Hippocrate, II, 689; Galien, X, 298, 329; Dioscoride, I, 133. Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1160-1161.

[2] Pap. Ebers, *passim* (voir *Glossaire*, p. 46). M. Loret voit dans ce mot la gousse de l'acacia (*Rec. de trav.*, XV, p. 121).

[3] Théophraste, IV, 2, 8; Pline, XIII, 63; XXIV, 109; Woenig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 302.

[4] Pline, XXIII, 65.

[5] Dioscoride, I, 133; Pline, XXIV, 110; Pétrone, 23.

[6] En plus de la figure ci-dessus : Rosellini, *Monumenti civ.*, II, 8 (cf. Woenig, *loc. cit.*, p. 303). Ces deux arbustes au tronc gros et court sont dans une scène de chasse aux oiseaux, à Béni Hassan (cf. Newberry, *Beni Hasan*, IV, pl. I, VI, VII) et représentent probablement l'*A. seyâl*.

[7] Strabon, XVII, 35; Diodore, I, 97.

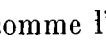
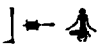
[8] Ptolémée, *Géographie*, IV, 5, 55; Amélineau, *Géogr. de l'Ég. à l'époque copte*, p. 17.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

près droites, pendant toute la durée de l'opération [1]. Cette manière de procéder, qui ne peut que retarder et même contrarier l'accouchement, est extrêmement ancienne, et nous la retrouvons exactement semblable dès la XVIII[e] dynastie tout au moins; elle est répandue, maintenant encore, dans beaucoup de peuples peu civilisés, africains ou autres.

Les monuments égyptiens ne parlent guère des accouchements ordinaires, mais quelques-uns relatent avec détails certaines naissances miraculeuses : c'est d'abord le conte renfermé dans le papyrus Westcar, avec le récit de la venue au monde des trois premiers rois de la V[e] dynastie [2], puis les séries de tableaux des temples de Deir el-Bahari [3] et de Louxor [4], avec la figuration des naissances de Hatshopsitou et d'Amenophis III, tous deux procréés par Amon lui-même. Enfin un certain nombre de tableaux mythologiques de basse époque sont relatifs à la naissance du soleil ou d'autres dieux. De ces divers documents, on peut tirer certaines données assez précises sur les procédés ordinaires d'accouchement, en les complétant au moyen des renseignements fournis par les papyrus médicaux [5] et magiques [6].

Les médecins avaient divers moyens pour reconnaître d'avance si une femme serait stérile, ainsi que pour déterminer le sexe de l'enfant à venir; leurs procédés les plus simples consistaient à juger d'après la couleur des yeux de la femme ou d'après le degré de limpidité de ses urines [7].

Pour accoucher, on n'employait pas le siège aux époques les plus anciennes; comme l'indique le déterminatif des mots  *mes*,  *pâpâ* et  [8] *bekhâ*, qui ont tous les trois ce sens, la femme enceinte s'accroupissait

[1] Larrey, dans la *Descr. de l'Égypte*, XIII, p. 213.

[2] Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. X, l. 7; pl. XI, l. 3, p. 62-65; Maspero, *Contes populaires* (4[e] édit.), p. 38.

[3] Naville, *Deir el Bahari*, pl. XLVI-LV.

[4] Gayet, *Le Temple de Louxor*, pl. LXVI-LXVII; Champollion, *Monuments*, pl. CCCXL-CCCXLI; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXXIV-LXXV.

[5] Pap. méd. de Kahoun : Griffith, *The Petrie Papyri*, pl. V, VI, p. 7-11; pap. Ebers, pl. XCIII, XCIV (cf. la traduction dans Joachim, *Papyros Ebers*, p. 169-173). Pap. méd. n° 3038 de Berlin : Brugsch, *Recueil de Monum. égypt.*, II, pl. CVI, CVII; Wreszinski, *Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums*, p. 45-47.

[6] Erman, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, p. 24-28.

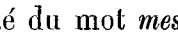
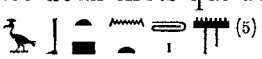
[7] Brugsch, *Recueil de Monum. égypt.*, II, pl. CVI, CVII, p. 117; Griffith, *The Petrie Papyri*, pl. VI, p. 10-11.

[8] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 412, 463, 696.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

par terre, le buste droit; deux ou trois matrones se tenaient debout à côté d'elle pour la soutenir, tandis que celle qui devait faire l'office d'accoucheuse s'agenouillait devant la patiente. Tout se faisait entre femmes, le médecin ne paraissait pas.

Le système du fauteuil, d'un usage courant sous le Nouvel Empire, est d'origine beaucoup plus ancienne, et son développement dut avoir lieu de la manière suivante[1] : pour faciliter l'opération et peut-être aussi pour rendre moins inconfortable la position de la femme en couches, on commença par mettre sous elle deux briques, une de chaque côté, et elle s'y installait accroupie, comme le montre un hiéroglyphe de basse époque, très caractéristique [2]; le verbe *ḥems* , employé comme synonyme de *pâpâ* dans le sens d'*accoucher,* indique clairement la position que devait prendre la femme, assise et non couchée[3]. Déjà très anciennement on apporta à cette coutume des perfectionnements importants, et certains déterminatifs des textes des pyramides  et montrent, au lieu des deux briques primitives, une vraie construction vide au centre et ouverte sur le devant, qui porte le nom de  *meskẖenit*[4]. On y ajoutait aussi une étoffe, tapis ou coussin, pour rendre le siège moins dur, et sous la XVIII^{e} dynastie, le tabouret d'accouchement était devenu semblable, comme forme extérieure, au trône cubique des dieux.

A côté du mot *meskẖenit* , qui est le plus usité, le siège en question en porte un autre, composé des deux mots qui désignent ses parties constitutives, la brique et l'étoffe : [5] ou [6]. D'après le mot copte ⲧⲥⲉⲙⲓⲥⲓ, on pourrait conjecturer l'existence d'un troi-

[1] Spiegelberg, *Zeitschr. für Assyriologie,* XIV, 269; cet article a été republié dans : *Ägyptologische Randglossen zum Alten Testament,* p. 19-25.

[2] Stèle Harris : Spiegelberg, *Rec. de trav.,* XXVI, p. 47.

[3] Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou,* p. 93; Chassinat, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire,* X, p. 190.

[4] *Pyr. Pépi I^{er},* l. 393; *Merenra,* l. 560 (édit. Sethe, 1180^{a}). Le signe en question représente le plan de l'objet et non l'élévation. Spiegelberg, *Ägyptologische Randglossen zum Alten Testament,* p. 22.

[5] Pap. Ebers, pl. XCIII, l. 19; Erman, *Zaubersprüche für Mutter und Kind,* p. 25.

[6] Pap. Westcar, pl. X, l. 12, 20; pl. XI, l. 3. Comme c'est là qu'on dépose les enfants nouveau-nés, il faut voir sans doute, dans ce cas particulier, un de ces immenses lits où se pratiquaient les accouchements royaux (voir ci-dessous).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sième nom , qui ne se retrouve pas dans les textes[1]. Enfin, dans un passage de l'*Exode* relatif à la persécution des Israélites et aux ordres donnés aux sages-femmes pour faire périr les enfants mâles, se trouve le mot hébreu désignant les tabourets d'accouchement, אָבְנַיִם (sing. אָבֶן)[2].

Les bas-reliefs de Deir el-Bahari et de Louxor[3], qui représentent la naissance d'enfants royaux, avec le cérémonial le plus compliqué, mettent sur la scène un mobilier beaucoup plus riche, un immense lit à deux étages sur

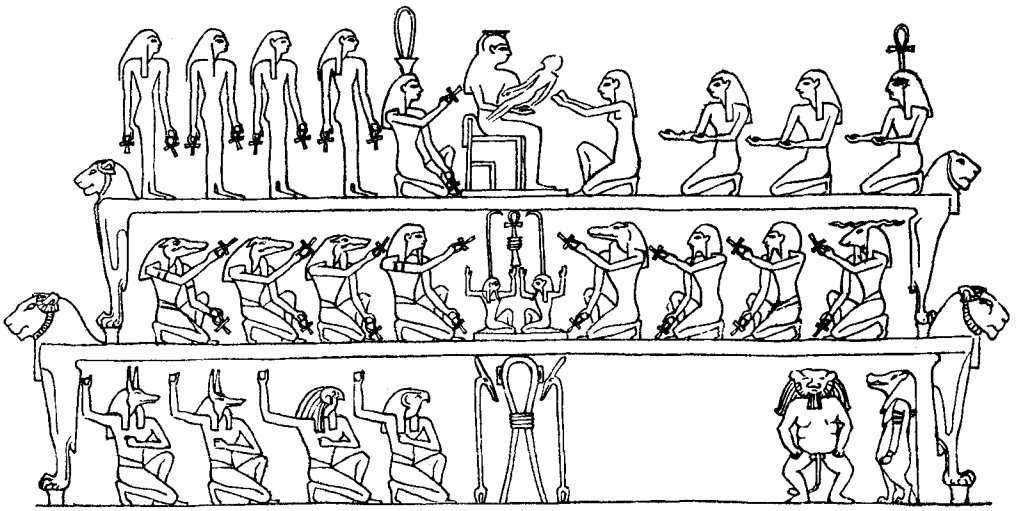


Fig. 21. — Naissance de Hatshopsitou (d'après Naville, *Deir el Bahari*, pl. LI).

lequel prennent place non seulement l'accouchée assise sur le siège traditionnel, mais encore toutes ses assistantes et un certain nombre de divinités. Étant donné les lois de la perspective égyptienne, il est possible que nous devions voir dans cet échafaudage deux lits semblables placés l'un à côté de l'autre, avec un intervalle entre eux et le tabouret d'accouchement reposant sur les rebords des deux lits, comme autrefois la femme elle-même sur les deux briques primitives[4].

[1] Spiegelberg, *Ägyptologische Randglossen zum Alten Testament*, p. 20.

[2] *Exode*, I, 16. Le sens ordinaire de ce mot est «tour de potier»; on pourrait aussi le rapprocher du mot אֶבֶן «pierre» (cf. Gesenius, *Hebr. und aram. Handwörterbuch*, p. 8).

[3] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LI; Champollion, *Monuments*, pl. CCCXL; cf. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 54.

[4] Sur certains tableaux de basse époque (Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. LXXXII) l'accouchée

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pour hâter ou faciliter l'accouchement, on pouvait recourir à des médicaments soit externes, sous forme d'applications sur le bas-ventre, soit internes, injections ou boulettes introduites dans les organes de la femme; les matières les plus diverses entraient dans la composition de ces remèdes : sel, miel, oignon, huile, encens, menthe, vin, même des morceaux de tortue et de scarabée[1]. Pour faire sortir le placenta, on introduisait dans la matrice de l'huile chaude additionnée de diverses substances[2]; pour que la matrice se remette, on employait aussi des médicaments internes solides, mais de préférence des fumigations sur les parties inférieures[3]. Certains désordres dans ces organes étaient soignés au moyen d'injections[4]. Il entre dans tous ces remèdes les substances les plus bizarres, jusqu'à des copeaux de bois, des excréments humains, de la corne de vache, à côté d'autres très simples, comme le lait, l'huile, le sel.

On pouvait reconnaître immédiatement, d'après son premier cri, si l'enfant vivrait ou mourrait[5]; de même, on voyait à l'odeur si le lait de la mère était bon[6], et s'il manquait, on pouvait le faire venir, par exemple en frictionnant l'épine dorsale de la femme avec une décoction d'arêtes de poisson dans de l'huile[7]; il y avait aussi des médicaments et des incantations pour soigner les seins malades[8].

En plus des remèdes, on utilisait encore les formules magiques; celles qui nous sont parvenues sont destinées à faciliter l'accouchement[9].

Suivant une croyance encore en vigueur chez certains peuples sauvages, la nouvelle accouchée était considérée comme morte, et pour la faire revivre, il fallait lui faire subir une opération d'ordre magique, l'ouverture de la bouche : dans ce but on présentait à la femme une galette *âperit*  et un

est assise sur le lit supérieur, sans siège intermédiaire. Le grand lit double reparaît, avec de légères différences, dans les scènes d'allaitement (Naville, *Deir el Bahari*, pl. LIII; Champollion, *Monuments*, pl. CCCXLI; Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. LXXXII).

(1) Pap. Ebers, pl. XCIV, l. 14-22.

(2) *Ibid.*, pl. XCIV, l. 11-14.

(3) *Ibid.*, pl. XCIII, l. 18; pl. XCIV, l. 7.

(4) Pap. Ebers, pl. XCV, l. 15; pl. XCVI, l. 12.

(5) *Ibid.*, pl. XCVII, l. 13-14.

(6) *Ibid.*, pl. XCIII, l. 17-18; pl. XCIV, l. 8-10.

(7) *Ibid.*, pl. XCVII, l. 10-12.

(8) *Ibid.*, pl. XCV, l. 1-14; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. II, l. 1-5; pl. XII, l. 2-3.

(9) Erman, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, p. 25-28.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

peu de miel [1]. Puis on procédait à des purifications, par l'eau et l'encens [2], qui duraient assez longtemps : celles de la mère des trois futurs rois d'Égypte, d'après le papyrus Westcar [3], furent de quatorze jours.

Nous sommes assez bien renseignés sur le côté mythologique et magique de l'opération : une déesse spéciale, *Meskhenit*, est préposée aux naissances, auxquelles elle préside sans y mettre personnellement la main : c'est la fée qui décide des destinées de l'enfant et qui, au moment où il voit le jour, prononce la phrase magique qui influera sur toute sa vie et lui apporte le bonheur ou la misère [4]; elle n'est autre, comme son nom l'indique, que la divinisation du tabouret d'accouchement [5]. Son signe distinctif, qu'elle porte sur la tête, ♈, est celui de l'organe féminin [6]. Parfois ce sont les sept Hathors qui la remplacent dans ce rôle de déesse du destin [7].

Une fonction plus active est celle du dieu Khnoum et de sa compagne Heqit [8], la déesse à tête de grenouille : c'est Khnoum qui modèle sur son tour de potier l'enfant et son double, au moment de la conception ou tout au moins bien avant la naissance, tandis qu'en même temps Heqit leur insuffle la vie [9]. Lors de l'accouchement, dans les grandes occasions, c'est Heqit elle-même qui fonctionne comme sage-femme et qui active la naissance [10], puis Khnoum reparaît pour donner au nouveau-né, déjà formé par lui, une dernière retouche [11]. Parfois aussi on trouve, dans des rôles analogues, Ptah [12] ou Heka [13].

[1] Chassinat, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, X, p. 183-186.

[2] *Ibid.*, p. 190.

[3] Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. XI, l. 18.

[4] Lanzone, *Dizion. di Mitol. egizia*, p. 329; Naville, *Deir el Bahari*, II, p. 17. Son rôle apparaît surtout très net dans le conte du roi Khoufou et des magiciens (Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. X, l. 13, 20, 26; Maspero, *Contes populaires*, p. 38-41); cf. Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1183ᵇ, 1185ᵇ.

[5] Cf. Spiegelberg, *Ägyptologische Randglossen zum Alten Testament*, p. 21.

[6] Griffith, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXI, p. 277; cf. Griffith, *Hieroglyphs*, p. 60.

[7] Dans le conte des deux frères (pap. d'Orbiney, pl. IX, l. 8) et dans celui du Prince prédestiné (Maspero, *Études égyptiennes*, I, p. 4); cf. Maspero, *Contes populaires* (4ᵉ édit.), p. 12 et 197.

[8] Divinités de la ville de *Her-our*, dans le XVIᵉ nome de la Haute-Égypte (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 524).

[9] Naville, *Deir el Bahari*, pl. XLVIII.

[10] Pap. Westcar, pl. X, l. 8, 15, 23.

[11] *Ibid.*, pl. X, l. 14, 21; pl. XI, l. 2.

[12] Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, p. 21.

[13] *Ibid.*, p. 31.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Isis et Nephthys ont aussi un rôle bien défini : elles viennent se placer de chaque côté de la patiente, la soutiennent dans leurs bras, et l'une d'elles tout au moins lui murmure les paroles magiques qui faciliteront l'opération en empêchant l'enfant de se présenter d'une façon anormale[1]. Parfois elles sont remplacées par d'autres déesses, comme Neit ou Nebouout.

On voit encore paraître toute une série de divinités secondaires, mais elles se tiennent à l'écart, en général sous les lits[2], et leur fonction semble être surtout de veiller sur l'enfant, d'écarter de lui les mauvaises influences et les mauvais esprits, et de lui garantir d'innombrables années de vie : ce rôle est nettement indiqué par la présence constante au milieu de ces dieux et de ces génies dont la plupart ne sont pas nommés, de Khnoum le modeleur de l'enfant, et surtout de Bes et de Thouèris, ses protecteurs attitrés[3].

Dans le domaine purement mythologique, la naissance journalière du soleil était considérée comme un accouchement réel, mais un accouchement divin qui n'a pas grand'chose de commun avec ceux des femmes égyptiennes, du

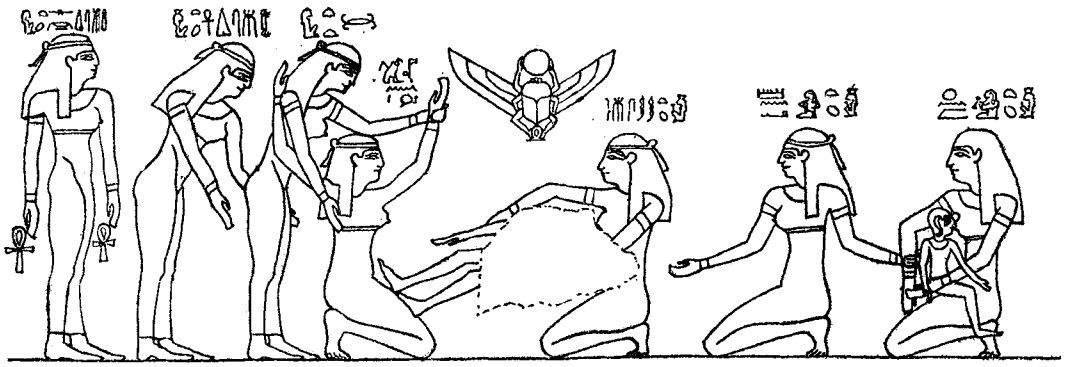


Fig. 22. — Naissance du Soleil (d'après Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. LX).

moins si nous en jugeons d'après les tableaux qui représentent le disque solaire paraissant entre les flancs de la déesse-ciel, femme ou vache, ou sortant de l'horizon sur sa barque. La seule scène un peu réaliste, simple croquis sur un ostracon[4], est celle qui montre le petit enfant-soleil dans le sein de sa mère.

La naissance du dieu-fils, dans chaque triade égyptienne, était cependant

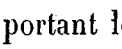
[1] Pap. Westcar, pl. X, l. 7-10, 14-17, 22-24.

[2] Voir les tableaux cités ci-dessus.

[3] Cf. Jéquier, *Rec. de trav.*, XXX, p. 40; XXXVII, p. 114.

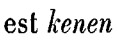
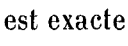
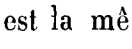
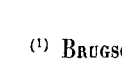
[4] Daressy, *Ostraca*, pl. XV (*Catal. gén. du Musée du Caire*, n° 25074); Spiegelberg, *Orientalistische Litteraturzeitung*, V, p. 309.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

célébrée solennellement, suivant des rites paticuliers, et des salles spéciales portant le nom de *meskhenit*  [1] étaient réservées à cet effet dans les temples. A partir de l'époque ptolémaïque, on en vint même à construire pour cet usage de petits temples spéciaux à côté des grands temples; la décoration de ces chapelles, auxquelles on a donné le nom de *mammisi*, montre bien l'usage exclusif qu'on en faisait : au lieu des perpétuels tableaux d'offrandes des sanctuaires de l'époque, on voit à la place d'honneur la scène représentant le dieu naissant comme un simple mortel, son nourrissage, son développement, et l'image des divinités qui pouvaient le protéger [2].

ACORE.

Acorus calamus L., plante vivace de la famille des aroïdées, à feuilles rubanées et engainantes, à fleurs terminales, au fruit composé d'une agglomération de petites baies rouges. La seule partie de cette plante utilisée actuellement est le rhizome odorant, très développé, cylindrique, annelé, et de couleur roussâtre, qu'on emploie surtout en parfumerie. Ces propriétés étaient connues des anciens, qui lui donnaient le nom de *Calamus aromaticus*, le jonc odorant.

Les Égyptiens employaient l'acore pour les mêmes usages [3] : les recettes d'époque ptolémaïque pour la préparation du *kyphi* montrent qu'il en était, avec le bois de cinnamome, un des principaux ingrédients [4]; il entre aussi dans la composition de certains parfums [5]. Le nom employé pour le désigner est *kenen* , *kenna* , *kánou*  (var. : *gánou* ), nom qui est exactement semblable à l'hébreu קָנֶה [6], à l'arabe قنّ, dont la signification est la même, et qui est sans doute l'origine de *κάννη*, *canna* « canne » [7]; on

[1] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 707; *Suppl.*, p. 642.

[2] Champollion, *Monuments*, pl. CXLV *sept.*; Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. LX, LXXXII.

[3] Loret, *Rec. de trav.*, I, p. 190; IV, p. 156; *La Flore pharaonique*, p. 31.

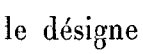
[4] Dümichen, *Geogr. Inschr.*, II, pl. LXXXII, l. 1; pl. LXXXIII, l. 1; pl. LXXXIV[a], l. 1.

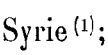
[5] *Ibid.*, pl. LXXXIX, l. 2, 6; pl. XCVI, l. 6.

[6] Gesenius, *Hebr. und aram. Handwörterbuch* (10[e] édit.), p. 747; ce mot désigne aussi souvent l'acore que le jonc en général, et le mot égyptien était sans doute aussi employé dans ces deux sens.

[7] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 1254. — L'assimilation avec le copte ⲕⲛⲁⲩ, ⲕⲛⲁⲁⲩ, *δράγμα*, *spica* (Birch, *Papyrus Harris no. I*, p. 15, note 38) paraît plus aventurée.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le désigne aussi parfois d'une manière plus spéciale par le terme  *seb nezem* « le roseau odorant ».

Cette plante ne pousse pas actuellement en Égypte; au Nouvel Empire, où elle porte le nom un peu différent de *qenen* , *qenna* , on l'importait de Syrie[1]; elle se trouve, parfois en très grandes quantités, parmi les dons faits aux temples par les rois[2], presque toujours à côté du bois de cinnamome, donc aussi pour le même usage. Il est possible que plus anciennement l'acore ait crû en Égypte même, car des bas-reliefs de l'Ancien Empire[3] montrent des bergers aux champs occupés à tresser des nattes avec les tiges (ou les feuilles) de la plante *qen* ; il se pourrait alors que ce fût l'origine du nom d'un vêtement sacerdotal employé pour la cérémonie de l'*ap-ro*, la *qena*  (voir ce mot).

ACROBATIE.

L'art de divertir le public par des tours de force et des exercices d'équilibre ne constituait pas en Égypte une profession spéciale, apanage plus ou moins exclusif d'une certaine classe d'individus. L'acrobatie, qui forme en réalité l'intermédiaire entre la gymnastique et la danse, est en rapport intime avec ce dernier art surtout, se confond souvent avec lui, et est exercée par les mêmes personnages[4].

Comme partout et de tout temps en Orient, la danse est un divertissement auquel les gens de qualité assistent sans s'y livrer eux-mêmes : ce sont des subalternes, esclaves ou salariés, quelque chose d'équivalent à nos bateleurs et jongleurs du moyen âge, qui exécutent devant eux, au son de la musique, en troupe ou séparément, des mouvements rythmés plus ou moins agiles, souvent lascifs, parfois violents. Dès que les évolutions des exécutants cessent

(1) Birch, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XV, p. 32 (tombeau de Rekhmara).

(2) Pap. Harris n° I, pl. XV^b, l. 16; pl. XXXIV^a, l. 8, 9; pl. LIII^a, l. 6; pl. LXIV^c, l. 4; pl. LXXI^a, l. 13; dans une de ces citations on en voit paraître plus de 2000 bottes.

(3) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXXVII; Quibell, *Excavations at Saqqara (1907-1908)*, pl. LXVI; cf. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 36.

(4) Wilkinson, *Manners and Customs*, II, p. 328-340 (édition de 1847); Erman, *Ägypten und äg. Leben*, p. 336-340. Comparer pour les acrobates en Grèce et à Rome, Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, article Cernuus (I, p. 1078).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de se succéder d'une manière harmonieuse, que les pas rythmés sont remplacés par des sauts, des culbutes ou des tours de force, que les danseurs cherchent à faire valoir leur adresse plutôt qu'à donner aux spectateurs l'impression de la beauté des formes ou des mouvements, ce n'est plus la vraie danse, mais l'acrobatie, qui n'en est qu'une déformation ou une exagération.

De même au point de vue linguistique, les mots signifiant danse ou danser, comme *ab* [1], *terf* [2], *kheb* [3] (var. [4]), peuvent aussi s'appliquer aux exercices acrobatiques; le plus fréquemment employé dans ce sens est le dernier de ces trois mots, dont la signification n'est du reste pas exclusive.

D'après les monuments figurés, on pourrait croire que sous l'Ancien Empire on n'allait pas, en fait de danse, jusqu'à des mouvements qui devraient être qualifiés d'acrobatie. Qu'elles soient données en l'honneur des morts ou pour amuser les vivants, les danses, presque toujours exécutées par des femmes, soit en chœur, soit en groupes distincts, restent de vraies danses, rythmées et ordonnées, même quand les mouvements sont violents et donnent l'impression d'un cancan échevelé, comme ceux qui consistent à renverser le corps en arrière pour arriver à jeter une des jambes en l'air, presque verticalement [5].

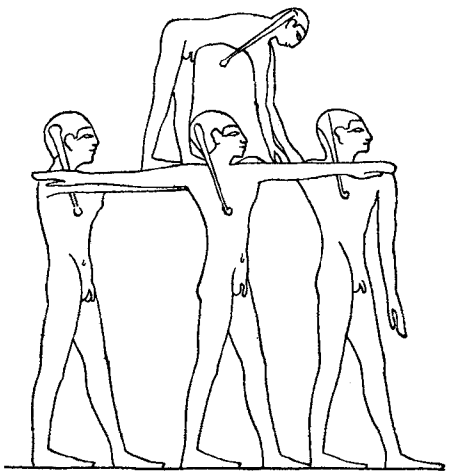


Fig. 23. — Jeu figuré au mastaba de Mera (dessin de G. Legrain).

On voit parfois aussi [6] des scènes d'une nature plus spéciale, où des jeunes gens, garçons et filles, se livrent à divers exercices : porter un enfant en équilibre sur les bras étendus, s'asseoir en croisant les jambes ou en redressant le buste

[1] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 35; *Suppl.*, p. 35.

[2] Brugsch, *op. cit.*, p. 1587; cf. le copte ⲧⲉⲃⲏⲣ, *saltus*.

[3] Brugsch, *op. cit.*, p. 1065.

[4] Le déterminatif employé pour ces deux mots représente un homme se recourbant en arrière, les deux mains à terre.

[5] Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. LX; Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. VII.

[6] Paget-Pirie, *Tomb of Ptah-hetep*, pl. XXXIII, p. 27; Daressy, *Mastaba de Mera* (*Mémoires de*

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pour arriver à toucher ses pieds avec ses mains, ou encore faire la « figure de la treille », c'est-à-dire se mettre à 4 ou à 6 pour tourner rapidement sur

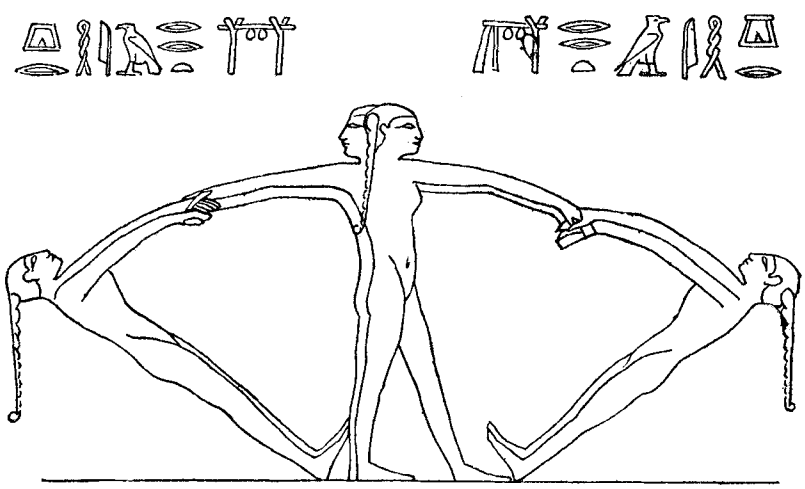


Fig. 24. — Jeu de la treille, au mastaba de Mera (dessin de G. Legrain).

place, deux des danseurs servant de pivot. Plutôt que des tours d'acrobates, ce sont des jeux d'enfants, jeux d'adresse qui se font dans les fêtes champêtres, au moment des récoltes ou des grandes battues [1].

Les jeux gymniques sont particulièrement en honneur sous le Moyen Empire, au moins dans les provinces qui nous ont fourni le plus de documents sur cette époque; on en voit l'influence sur la danse, qui parfois se transforme complètement dans le sens de l'acrobatie. Ainsi lors du transport de la statue du *ka* au tombeau, les gens qui, au son des instruments de musique, accompagnent le cortège, se livrent à des danses spéciales [2] qui, pour les femmes, restent calmes et modérées,

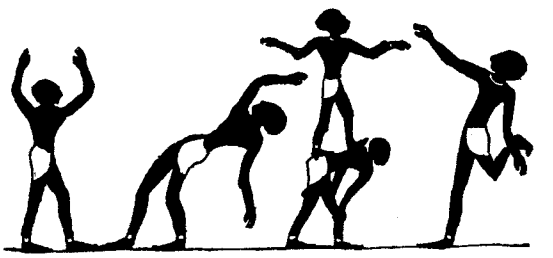


Fig. 25. — Danseurs du cortège funéraire (d'après Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XIII).

l'Inst. égypt., 1898), p. 551. Dans ce dernier tombeau, les scènes sont plus complètes (fig. 23 et 24). Des exercices semblables avaient lieu dans les harems du Moyen Empire (Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXVII); cf. plus bas la description de ces scènes.

[1] Voir dans ces tombeaux les scènes qui se déroulent immédiatement à côté de celles ci.

[2] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XIII; II, pl. VII, XIII, XVII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mais deviennent pour les hommes de vrais exercices d'acrobatie : les uns gambadent de diverses façons, d'autres font la pirouette [1] sur un pied, levant à angle droit l'autre jambe et écartant les bras, d'autres encore vont jusqu'à sauter à pieds joints sur le dos d'un de leurs camarades.

Une autre fois [2], dans la même procession, ces danseurs sont remplacés par un groupe de cinq femmes qui font des exercices d'un ordre tout différent : elles miment de vraies scènes, comme celle du roi massacrant un ennemi terrassé « sous les pieds »  [3], tandis que les trois autres exécutent la figure du « vent » , qui consiste à faire la roue en arrière avec rapidité en se jetant sur les mains [4]. Le costume de ces femmes, petit pagne qui par-devant se réduit presque à la largeur d'une ceinture, est celui des danseuses en général, dès l'Ancien Empire; quant à leur coiffure caractéristique, les cheveux dressés sur la tête, maintenus en l'air par un procédé spécial et liés à leur extrémité, de manière à donner à peu près le profil de la couronne , elle correspond à celle de certaines femmes occupées dans le gynécée aux besognes les plus rudes, par exemple à moudre le grain [5]. C'étaient, à n'en pas douter, des servantes, peut-être des esclaves étrangères; on le voit d'une manière plus claire encore dans d'autres scènes des mêmes tombeaux, où sont retracées les occupations habituelles des femmes du harem, dans leurs appartements [6] : pendant que les unes filent ou tissent, d'autres, les plus nombreuses,

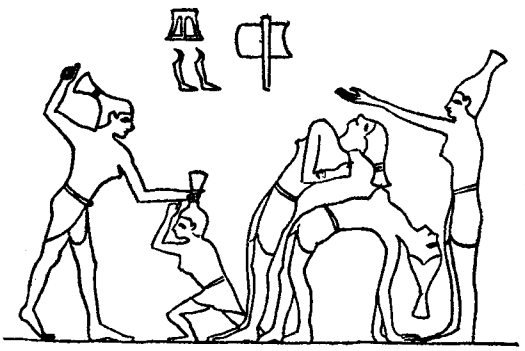


Fig. 26. — Baladines du cortège funéraire (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXXVI).

[1] Cf. la représentation d'un homme dressé tout droit sur la tête, sans doute aussi pirouettant : Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXI; *Notices descript.*, II, p. 352; Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. XVI.

[2] Champollion, *Notices descript.*, II, p. 404; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXXVI; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXIX.

[3] Erman, *Ägypten und äg. Leben*, p. 338.

[4] D'après M. Erman (*ibid.*), les femmes ne feraient que se pencher en arrière pour représenter des roseaux courbés par le vent.

[5] Même paroi du même tombeau, 2e registre à gauche de la porte (Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXIX).

[6] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. IV, XIII; cf. Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXVII, CCCLXXXVII; *Notices descript.*, II, p. 342, 363.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

se livrent à des exercices variés et montrent un certain talent d'acrobates, soit en exécutant divers sauts à pieds joints, soit en faisant le moulin en se saisissant deux à deux en sens inverse, à bras-le-corps, pour faire une série de culbutes dont les divers états sont représentés successivement dans les peintures; d'autres enfin jonglent avec adresse à plusieurs balles, dans diverses positions, et même à cheval sur le dos d'autres femmes.

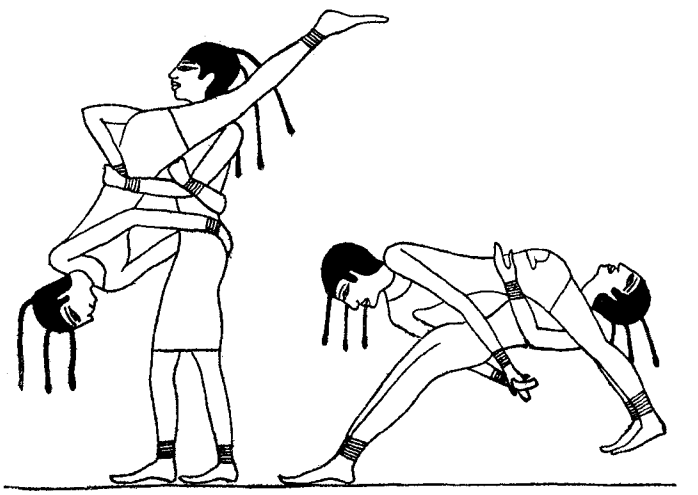


Fig. 27. — Exercices acrobatiques (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXVII).

D'après ces divers renseignements, il semble donc évident que les grands personnages entretenaient dans leur maison certaines et même peut-être certains domestiques dont le rôle était, non seulement de danser, mais aussi de savoir faire des tours d'adresse et d'acrobatie pour récréer leur maître, comme pour fonctionner dans certaines cérémonies religieuses, ou tout au moins funéraires.

Dans les banquets du Nouvel Empire, tels que les montrent les tableaux des tombes thébaines, il paraît bien encore parfois, à côté des musiciens et musiciennes, une ou deux danseuses, qui n'exécutent plus comme autrefois des mouvements d'ensemble bien ordonnés, mais des danses plus libres, plus hardies et plus variées, et c'est ainsi que nous les voyons parfois prendre les attitudes des baladines de Béni Hassan, par exemple faire la roue en commençant par se jeter en arrière sur les mains [1].

Pendant cette période, les nègres pratiquent encore des danses d'allure très violente, avec sauts périlleux et autres gambades. Ils exécutent ces exercices

[1] Ostracon du Musée de Turin (phot. Petrie, n° 203); Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 529. Une danseuse dans une posture semblable est figurée au tombeau d'Amenemhat à Cheikh Abd el-Gournah, n° 53. Le costume se compose du petit pagne long par derrière et court par devant; les cheveux sont longs et dénoués.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

acrobatiques jusque devant le roi d'Égypte auquel ils viennent rendre hommage [1].

Les danses funéraires ne sont plus en usage alors, pas plus que les pirouettes et gambades auxquelles donnait lieu la procession de la statue du *ka* : les pleureuses ont remplacé les danseuses. On retrouve cependant un vestige de ces dernières dans certains personnages qui prennent part à la cérémonie au même titre, semble-t-il, que toute une série d'accessoires surannés et démodés, par tradition et sans qu'on en comprît le sens [2]. Comme elles, ces *maïou*  portent parfois l'étrange coiffure haute qui ressemble à la couronne blanche, mais il paraît bien que ce soient des hommes et non des femmes, et le pas qu'ils esquissent est bien timide à côté des cabrioles d'autrefois.

ACROSTOLE.

Pièce ornementale fixée à la proue d'un bateau [3], et correspondant à l'*aplustre*, qui décore la poupe.



Fig. 28. — Acrostole de la V^e^ dynastie (Musée du Caire, n° 1696 [croquis de l'auteur]).

Les plus anciens bateaux égyptiens, aux époques archaïques, ne présentent à leurs extrémités aucun ornement pouvant être rangé dans cette catégorie. Sous l'Ancien Empire, les grandes barques en bois, qui correspondent aux dahabiehs modernes, sont en général dans le même cas : leur proue est le plus souvent coupée droit, comme la poupe, mais parfois, dans certains vaisseaux allongés et bas sur l'eau, elle se recourbe légèrement en arrière et se termine par une tête d'animal qui regarde vers l'intérieur du bateau; le caractère de cette tête est difficile à déterminer : il semble qu'il faille y reconnaître celle d'un lion [4].

On n'a pas rencontré jusqu'ici d'acrostole sur les proues pointues des

[1] Davies, *The rock Tombs of El Amarna*, II, pl. XXXVIII.

[2] Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. XXVI; Maspero, *Le Tombeau de Montouhikhopshouf* (*ibid.*), p. 459; Boussac, *Le Tombeau d'Anna* (*ibid.*, XVIII); Davies-Gardiner, *The Tomb of Amenemhēt*, pl. XI.

[3] Ce mot désignait primitivement les parties les plus élevées d'un navire, à ses deux extrémités. Ce sens n'est plus usité aujourd'hui.

[4] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XXII, XXIV, XXVIII; Wiedemann-Pörtner, *Äg. Grabreliefs in Karlsruhe*, p. 18, pl. IV. Bas-relief n° 1696 du Musée du Caire. Parfois la proue est simplement recourbée, mais sans sculpture : Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVI. Au bas-relief n° 14101 de Berlin (V^e^ dynastie) elle porte une tête d'oie.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

bateaux du Moyen Empire, pas plus sur les bas-reliefs et les peintures que sur les modèles de barques trouvés dans les tombes [1]. Il reparaît au Nouvel Empire, mais pas d'une façon régulière : les bateaux ordinaires le portent rare-

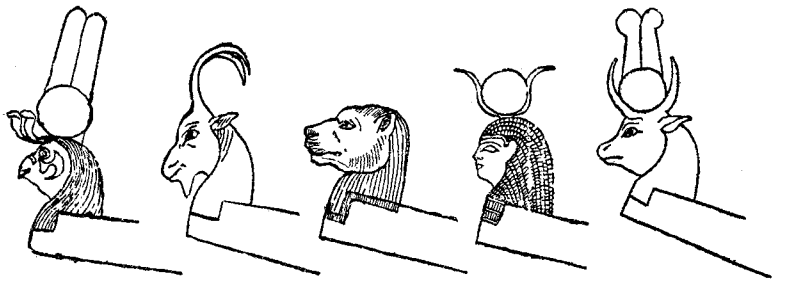


Fig. 29 à 33. — Acrostoles des barques de Hatshepsou (d'après Dümichen, *Histor. Inschr.*, II, pl. XXII).

ment : leur avant est non seulement coupé franc, mais porte une large entaille qui est sans doute destinée à permettre d'y fixer à certaines occasions une pièce indépendante de la coque. Les barques royales ont en effet souvent, à cet endroit, une grande tête sculptée en ronde bosse et regardant en avant, qui est tantôt celle d'une déesse, tantôt celle d'un animal quelconque, lion, taureau, antilope, faucon, surmontée d'un symbole divin [2]. La tête de taureau, toute nue, se retrouve sur la proue de quelques bateaux de transport [3]. Ailleurs, la pièce qui termine la proue se divise en deux cornes [4] ou se recourbe en arrière pour s'épanouir en une fleur de lotus, donnant ainsi un acrostole du modèle employé d'ordinaire pour l'aplustre [5]. Les vaisseaux de haute mer ont une proue relevée, mais droite et sans sculpture [6], ou bien terminée par une tête de lion formant éperon [7].

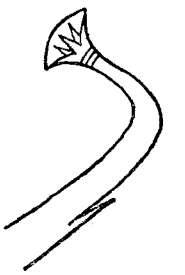


Fig. 34. — Acrostole en lotus (d'après Naville, *Deir el Bahari*, pl. CLIII).

[1] Le fragment de peinture mentionné dans Wiedemann (*Äg. Grabreliefs in Karlsruhe*, p. 18, pl. IV) comme étant la proue d'une barque à tête de lion (Newberry, *El Bersheh*, II, pl. IX) pourrait aussi être l'avant d'un autre objet, par exemple un traîneau (cf. Virey, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. XXII).

[2] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXXXIX, XCI ; cf. Dümichen, *Histor. Inschr.*, II, pl. XXII.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXXVI.

[4] Champollion, *Monuments*, pl. CCLV.

[5] Naville, *Deir el Bahari*, pl. CLIII ; Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXII et *passim*.

[6] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXXII-LXXIV.

[7] Champollion, *op. cit.*, pl. CCXXII (vaisseaux de Ramsès III ; les deux extrémités des vaisseaux ennemis se terminent par des têtes d'oiseaux grossièrement sculptées) ; cf. Chabas, *Études sur l'antiq. histor.*, p. 311.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les nacelles faites de bottes de papyrus liées ensemble, ainsi que les bateaux en bois construits sur le même modèle, ont les extrémités qui vont naturellement en s'évasant et s'épanouissent plus ou moins, de manière à ressembler soit à un chapiteau palmiforme, soit à une fleur de lotus[1]; parfois, comme dans certaines barques funéraires, ces extrémités se recourbent en arrière et se redressent[2], et celle de l'avant est souvent surmontée d'un petit faucon qui constitue l'acrostole proprement dit[3], tandis que l'appendice fleuronné doit être considéré plutôt comme la terminaison naturelle de la coque que comme une pièce indépendante.

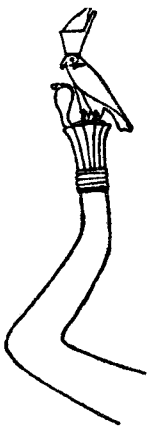


Fig. 35. — Acrostole de barque funéraire (d'après Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXXXIX).

Les barques divines ont toutes une décoration spéciale de proue et de poupe, qui consiste en général en une tête humaine ou animale, semblable à l'avant et à l'arrière; cette tête est celle du dieu lui-même, tête d'homme pour Osiris[4], de femme pour Mout[5], pour Hathor[6] et pour Isis[7], de bélier pour Amon[8], de faucon pour Horus[9], Khons[10], Nekheb[11] et le roi lui-même[12]; elle est toujours surmontée de sa coiffure ordinaire et repose sur le grand collier *ousekh* qui recouvre toute l'extrémité du bateau. Quelques divinités ont des barques dont l'aplustre

[1] Exemples très nombreux : voir Lepsius, *Denkmäler,* II, pl. LX, LXXVII, CI, CVI; III, pl. CXIII; Davies, *Deir el Gebrawi,* I, pl. III, X; II, pl. VII, XIV; Newberry, *Beni Hasan,* I, pl. XXXII, XXXIV; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt,* p. 59, 60, etc.

[2] Newberry, *Beni Hasan,* I, pl. XXIX; Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire,* V), pl. XXVI; Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*ibid.*), pl. V; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Königs Ne-User-Rē,* p. 100. Cette forme est souvent celle de la barque qui porte le soleil : Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. LXV, CCXXII, CCLXXX.

[3] Ainsi dans la barque de Senousrit III, qui peut être considérée comme une barque divine : Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. XLVIII, L. Il se trouve aussi sur certaines des grandes barques royales : Naville, *Deir el Bahari,* pl. LXXXIX : cf. Dümichen, *Histor. Inschr.,* II, pl. XXII.

[4] Caulfeild, *Temple of the Kings,* pl. III.

[5] Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. CCXLV.

[6] Mariette, *Dendérah,* I, pl. XLIV, XLV.

[7] Petrie, *Koptos,* pl. XIX; Champollion, *Monuments,* pl. LXXXII.

[8] Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. XIV, CLXXX, CLXXXIX, CCXXXV, CCXLIV; Caulfeild, *loc. cit.,* pl. IV.

[9] Mariette, *Dendérah,* I, pl. XLIV.

[10] Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. CCXLV.

[11] Lepsius, *op. cit.,* III, pl. LXXX.

[12] Lepsius, *op. cit.,* III, pl. CLXXX. Pour celui-ci, on emploie aussi la tête humaine : Champollion, *Monuments,* pl. CL *bis* et *ter*.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

diffère de l'acrostole : celui-ci représente, pour Harmakhis[1], un dieu accroupi sur un riche tapis, soulevant le ciel et le soleil; pour Toum[2], un

36 37 38 39

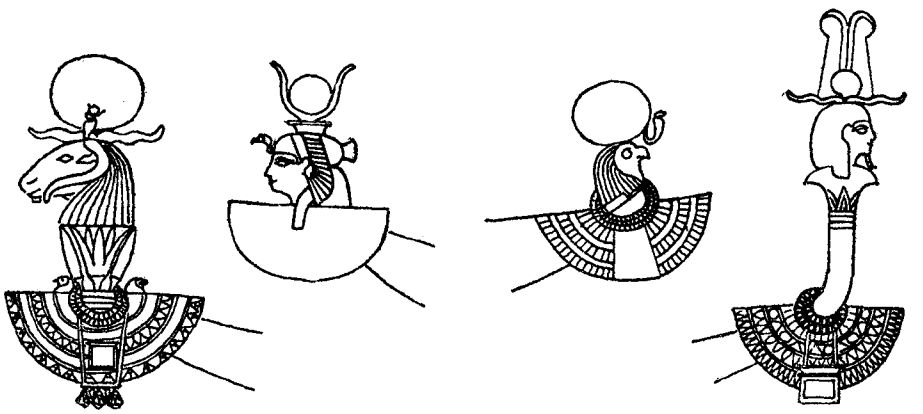


Fig. 36 à 39. — Acrostoles des barques divines.
36. Amon : d'après Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. IV.
37. Hathor : — Mariette, *Dendérah*, pl. XLV.
38. Le roi : — Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLXXX.
39. Osiris : — Caulfeild, *op. cit.*, pl. III.

pavois de même nature surmonté d'un petit oiseau, et enfin, pour l'étrange barque de Sokaris[3], une tête d'antilope avec divers accessoires.

L'acrostole était fait en bois, souvent en un bois plus précieux que le reste du bateau et qu'on allait chercher au loin[4]. Les Égyptiens lui donnaient le nom de  « la tête d'avant[5] » ou , *dehen*[6], quand il s'agit d'un acrostole en forme de tête, ou, d'une façon plus générale, *ouazit* , [7] « la verte » (?).

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXXXVIII, CLXXXI; Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. V; cf. Le Page-Renouf, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XIV, p. 17; J. de Morgan, *Kom Ombos*, I, p. 185. Pour les diverses barques du soleil, voir Champollion, *Monuments*, pl. CXXIV, CXXX, etc.

[2] Dümichen, *Histor. Inschr.*, II, pl. XLIV.

[3] Caulfeild, *loc. cit.*, pl. VI; Mariette, *Dendérah*, IV, pl. LXIV, LXXXV; Lanzone, *Dizion. di Mitol. egizia*, pl. CCCLXV; Champollion, *Monuments*, pl. LXXXVIII. Cf. l'avant d'une des barques funéraires de Ramsès III (Champollion, *Monuments*, pl. CCLVII).

[4] Pap. Golénischeff, l. 37-38; cf. Maspero, *Rec. de trav.*, XXVIII, p. 16.

[5] *Ibid.*

[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1371.

[7] Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, II, p. 222 (variantes du chapitre xcix). Dans cette liste des parties du bateau, ce mot est le seul qui puisse

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

41 42 40

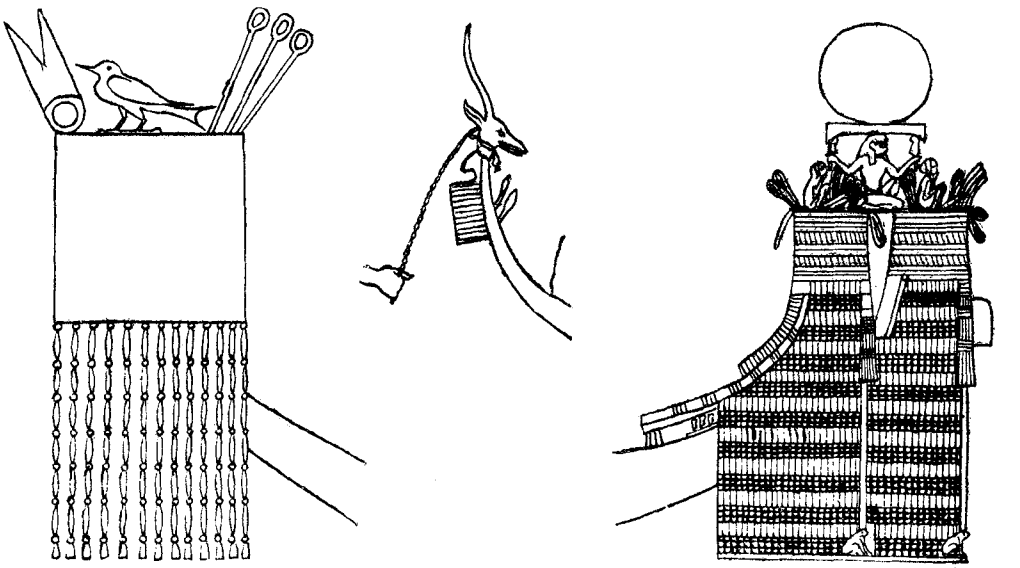
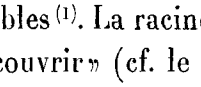
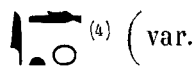


Fig. 40 à 42. — Ornements de proue des barques divines.
40. Harmakhis : d'après Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. V.
41. Toum : — Dümichen, *Histor. Inschr.*, pl. XLIV.
42. Sokaris : — Mariette, *Dendérah*, IV, pl. LXXXV.

ADGÁ.

, . Nom d'une pièce de vêtement, de forme et d'usage inconnus, qui se faisait en étoffe royale () ou en étoffe du Sud (ou), et que Ramsès III distribue aux temples en quantités assez considérables[1]. La racine de ce mot doit être cherchée dans le verbe *degá* [2] « couvrir » (cf. le vieux nom)[3].

ADIT.

[4] (var. *ad* , *at* , *adá* , *adáit* [5], *adoüit*

être appliqué à la proue, Piehl ayant démontré (*Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XV, p. 264) que le mot *nofrit* désignait la poupe. (L'opinion contraire émise par Le Page-Renouf, *Book of the Dead*, p. 31.)

(1) Pap. Harris n° I, pl. XIV[a], l. 15; pl. XIV[b], l. 9; pl. LXIII[a], l. 10; pl. LXIII[b], l. 1, 10.

(2) Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1378.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, p. 56.

(4) *Pyr. Ounas*, l. 115 (édit. Sethe, 67[d]).

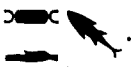
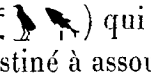
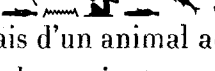
(5) Il faudrait peut-être lire *aádit* (Murray, *Saqqara Mastabas*, I, p. 38).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

[1], *adtit* [2]). Sorte de gâteau employé pour l'offrande funéraire et mentionné avec les autres victuailles du même ordre, dans la pancarte. Ce mot est toujours suivi de la locution *ḥak* , *nit ḥak*  « derrière toi » ou *da ḥak*  « à mettre derrière toi[3] »; ces pains ou gâteaux qui, d'après le déterminatif, étaient de forme ronde, étaient donc destinés à être déposés, au nombre de quatre, derrière le mort ou plutôt derrière la statue du mort, pendant la cérémonie funéraire[4].

Dans des comptes de denrées diverses, datant du Moyen Empire, on retrouve ce mot à côté d'autres pains, mais sans l'adjonction *ḥak*[5].

ÂDOU.

, *âd* , . Nom d'un poisson qui se trouvait dans le Delta[6] et dont la chair était généralement appréciée[7] bien qu'elle fût considérée comme impure dans certaines localités, ainsi dans la capitale du XX^{e} nome de la Basse-Égypte[8]. On en tirait une sorte d'huile () qui était employée en médecine dans la composition d'un emplâtre destiné à assouplir les muscles[9]. Ce poisson est cité également dans les textes démotiques[10] et au *Livre des Morts*[11]. Cette citation () a pu faire croire qu'il s'agissait non d'un poisson, mais d'un animal aquatique avançant à reculons[12], un crustacé, un homard; mais les variantes graphiques du titre bien connu , qui s'écrit parfois , *âd mer,* permettent de

[1] Pour ces variantes, voir Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap,* I, pl. XXII, n° 67.

[2] *Pyr. Noferkara,* l. 424.

[3] M. Maspero (*La table d'offrandes des tombeaux égypt.,* p. 59) traduit « le gâteau de derrière le double », bien qu'on ne trouve jamais le signe  à la place du . Pour le sens, cela revient au même.

[4] C'était sans doute une mesure de protection contre les génies qui seraient tentés d'attaquer le mort par derrière.

[5] Griffith, *The Petrie Papyri,* pl. XIX, l. 13; pl. XX, l. 14.

[6] Pap. Anastasi IV, pl. XV, l. 7.

[7] Pap. Anastasi III, pl. II, l. 8; pl. III, l. 1.

[8] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou,* I, p. 335; Brugsch, *Dictionn. hiérogl.,* p. 228 (grande liste de nomes à Edfou).

[9] Pap. Ebers, pl. LXXXII, l. 9.

[10] Brugsch, *op. cit.,* p. 227.

[11] Chap. cxxiii et cxxxix : Naville, *Das ägypt. Todtenbuch,* pl. CXXXI, l. 3; Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter,* pl. XLV et LVII.

[12] Birch, *Zeitschr. für ägypt. Sprache,* VI, p. 11; Le Page-Renouf, *Book of the Dead,* p. 219.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

repousser cette identification et d'en adopter une autre, plus sûre[1]; l'*âdou* est certainement un poisson, et dans les inscriptions de l'Ancien Empire, où ce titre est très fréquent, l'animal est assez bien dessiné pour qu'on puisse y reconnaître le mulet (*mugil*), poisson de mer qui remonte très souvent en eau douce[2]. A cette époque, il devait se trouver en grande abondance dans le Nil et ses dérivés, car on le voit dans presque toutes les scènes aquatiques, surtout celles de pêche à la seine[3].

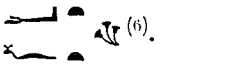
43 44



Fig. 43 et 44. — Le mulet égyptien.
43. D'après von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXVI.
44. — Griffith, *Ptahhetep*, I, pl. IX.

Aux époques les plus anciennes, la lecture de ce mot était probablement *ânz* , valeur phonétique originale du signe , mais on n'en a pas trouvé jusqu'ici d'exemple pour le nom du poisson *âd*. La signification de ce mot doit être « poisson gras »[4] plutôt que « poisson perceur[5] ».

ÂFÂ.

, *âfâï* , *âftâou* , *âftit* [6].

Plante employée fréquemment en pharmacie, et qui entre le plus souvent dans la composition d'emplâtres ou d'onguents pour assouplir ou fortifier les muscles et les membres[7], pour certaines douleurs de côté[8], pour les maux

[1] Von Bergmann, *Rec. de trav.*, VII, p. 179; Le Page-Renouf, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XII, p. 361 (*Life work*, II, p. 353); Griffith, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XIV, p. 455; Maspero, *Les Mémoires de Sinouhît*, p. 72; Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 904.

[2] Boulenger, dans Davies, *Deir el Gebrawi*, II, p. 47; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, p. 40 et pl. XXVI, nos 40-41; Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XI, p. 40.

[3] Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. III, IV, V, XXI; II, pl. IV, V. — Comme signe hiéroglyphique, voir Petrie, *Medum*, pl. IX, XII; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XXXVIII; Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 23, pl. IX, n° 151.

[4] Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 105; Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 227.

[5] Griffith, *Ptahhetep*, I, p. 23.

[6] Ces deux dernières formes, qui paraissent un peu douteuses, n'appartiennent qu'au papyrus médical de Berlin.

[7] Pap. Ebers, pl. LXXVII, l. 8, 11; pl. LXXX, l. 11; pl. LXXXIII, l. 14, 17; pap. Hearst, pl. III, l. 3, 12 (édit. Reisner).

[8] Pap. Ebers, pl. XIII, l. 13.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'oreilles[1] et la calvitie[2], comme aussi pour faire cesser les pertes de sang (?)[3]. Elle se retrouve dans quelques médicaments internes, purgatifs (?)[4], vermifuges[5], ou remèdes pour certains maux d'estomac ou d'intestin[6], ainsi que pour une maladie des yeux[7] et une maladie d'enfants[8].

Il n'y a pas d'indication qui nous permette de savoir quelle partie de la plante on employait pour ces préparations; c'étaient probablement les tiges, les feuilles ou les fleurs, puisque le déterminatif est toujours 𓇋, sauf dans un seul passage où le 𓇋 est remplacé par la graine 𓐍[9].

L'*âfá* est en même temps une plante comestible : elle est citée en première ligne parmi les légumes que mangeaient les prêtres de Philæ[10]. Ce fait est de nature à rendre assez plausible l'identification du copte ⲓⲱⲃ, ⲱⲃ, ⲟⲩϥ, الخس, *Lactuca sativa*[11], avec l'*âfá*, qui serait alors une sorte de laitue; la chose n'est cependant pas certaine, la laitue étant connue pour avoir en pharmacie des vertus calmantes, tandis que plusieurs des remèdes égyptiens où entrait l'*âfá* devaient avoir des propriétés tout à fait différentes.

ÂFAOU.

𓄡𓅱𓃀𓏏. Nom d'une espèce d'étoffe figurée dans une chambre funéraire de la VI[e] dynastie[12], à côté des *peqit* 𓋴𓏏, *mâit ḥaou* 𓎛𓋴𓄡𓃀𓏏, et autres, sous la forme de pièces d'étoffe pliées, empilées les unes sur les autres et réunies par des liens 𓍿. Ce mot ne revient pas ailleurs. Il est à remarquer que dans une autre chambre funéraire de la même époque et de la même

[1] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XXIII, l. 10 (édit. Wreszinski).

[2] Pap. Ebers, pl. LXVI, l. 14.

[3] *Ibid.*, pl. LXXI, l. 5.

[4] *Ibid.*, pl. XXIII, l. 3.

[5] *Ibid.*, pl. XX, l. 2; pl. XXI, l. 3.

[6] *Ibid.*, pl. LIII, l. 16; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. III, l. 11; pl. XIV, l. 2, 10.

[7] Pap. Ebers, pl. LXXXIX, l. 19.

[8] Erman, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, p. 12.

[9] Pap. Hearst, pl. III, l. 3.

[10] Stern, *Papyros Ebers*, II, *Glossarium hierogl.*, p. 4, *s. v.* ANNEK.

[11] Peyron, *Lex. ling. copt.*, p. 58, 159, 273; Loret, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 62 (n° 389). — On a proposé aussi le rapprochement de ce mot copte avec celui de la plante *abou* (voir ce mot), mais sans preuves suffisantes (Loret, *La Flore pharaonique*, 2[e] édit., p. 69).

[12] Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), p. 204.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

localité, exactement semblable comme disposition [1], c'est l'étoffe *âd* qui est nommée à la place de l'*âfaou*, ce qui pourrait faire croire soit à une erreur de copiste dans le premier cas, soit à la similitude des deux étoffes.

Une petite plaquette d'époque thinite [2], ayant dû servir d'étiquette à une caisse, porte le mot *âf* qui désigne sans doute le contenu du coffret et pourrait être la forme primitive du mot *âfaou*.

AFD.

. Mot très rare désignant, à en juger par son étymologie (« quatre ») et son déterminatif, un édifice carré, ou tout au moins rectangulaire, un pavillon ouvert, orné de colonnes, analogue de forme à celui où se tient le roi pendant la fête *sed*. Ce nom peut aussi s'appliquer à un temple tout entier : ainsi le temple d'Edfou s'appelle parfois *afd-ni-tes* [3]. On a voulu rapprocher le mot *afd* du copte ⲁⲃⲏⲧ, ⲁⲃⲟⲧ, ⲁⲟⲩⲃⲏⲧ, ⲁⲩⲏⲧ, *mansio*, *monasterium*, et même de l'hébreu אַפַּדְנָה « palais » [4]; cette dernière identification est extrêmement douteuse.

AFFÛT.

Lieu caché où l'on se poste pour guetter le gibier. Les Égyptiens ne l'utilisaient que pour la chasse au filet, quand il s'agissait de capturer des oiseaux d'eau sur un étang [5]. D'ordinaire on choisissait pour cela, immédiatement sur le bord de la pièce d'eau, un abri naturel derrière lequel le chef de chasse pouvait se dissimuler, observer le gibier et donner, sans être vu, le signal de tirer la corde à ses hommes postés un peu plus loin : c'était soit une

[1] Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), p. 201.

[2] Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. X, n° 11; Newberry, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXXIV, p. 285.

[3] Dümichen, *Altägyptische Tempelinschriften*, I, pl. CI, l. 4.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 62.

[5] Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), III, p. 45; Rosellini, *Monumenti civili*, Testo, I, p. 147; Erman, *Ägypten und äg. Leben*, p. 324.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

touffe de roseaux ou de papyrus dans laquelle le chasseur disparaissait presque en entier[1], soit un arbuste quelconque, même parfois un tronc de palmier[2].

Comme ces abris naturels ne se trouvaient pas partout à l'endroit voulu, on commença déjà sous l'Ancien Empire à les remplacer par des affûts artificiels qui étaient probablement construits sur place avec des matériaux de rencontre[3], branches d'arbres ou roseaux : ce sont des sortes de claies de la hauteur d'un homme, revenant un peu en arrière dans leur partie supérieure pour mieux cacher le chasseur. La corde qui commande le déclic du filet passe au travers de ce clayonnage, qui est encore en général percé de plusieurs autres trous permettant de surveiller l'arrivée des oiseaux[4]. Un tableau du Moyen Empire montre même, à la place de ces abris partiels, une vraie hutte ronde dans laquelle se tient le chef de chasse[5]. Les scènes du Nouvel Empire, plus rares mais reproduisant toujours le même thème sans variantes appréciables, n'apprennent rien de nouveau à ce sujet[6].

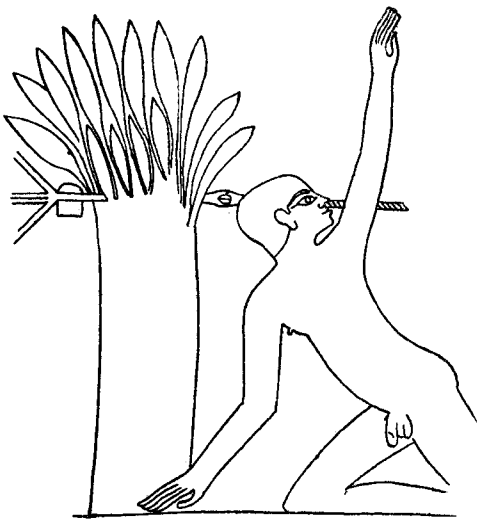


Fig. 45. — Affût naturel (d'après Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. XXXVII).



Fig. 46. — Affût artificiel (d'après Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXXIII).

[1] Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. XXXVII, XXXIX; Quibell, *Excavations at Saqqara (1905-1906)*, pl. XX, n° 5; Davies, *The rock Tombs of Sheikh Saïd*, pl. XII; J. de Morgan, *De la frontière de Nubie à Kom Ombos*, p. 160; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XII, XXX; II, pl. VII, XXII[a].

[2] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IX; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. VIII, IX, XXVI, p. 30.

[3] A Béni Hassan, cet objet est peint en brun (Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXXX).

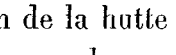
[4] Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. LXXXVII; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XI (?); Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXX, XXXIII.

[5] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. XXXV.

[6] Par exemple Tylor-Griffith, *Tomb of*

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pour la chasse au boumerang ou à l'arc, qu'il s'agisse d'oiseaux ou de quadrupèdes, jamais on ne se mettait à l'affût pour guetter le gibier.

Le nom de la hutte d'affût, *iqâiqâit* , est donné dans les chants d'amour du papyrus Harris n° 500 [1].

ÂFZET.

, et postérieurement à l'Ancien Empire, *âfdet*  ()[2]. Coffre ou cassette quadrangulaire, mais de formes et sans doute aussi de dimensions variables, employé pour le mobilier funéraire [3] aussi bien que pour celui des temples, et très probablement aussi pour l'usage de la vie ordinaire. Le même mot sert aussi parfois à désigner le cercueil [4], sans aucun doute, à l'origine, le sarcophage carré en bois.



Fig. 47.—*Afzet* (d'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II).

Sous l'Ancien Empire, l'*âfzet* se fait en bois; il est large et bas, ou haut et étroit, avec ou sans pieds [5]. Les *âfdet* que Ramsès III [6] donne aux temples de Thèbes sont en argent et munis d'un couvercle (*ḥebes* ), de petites dimensions, puisque leur poids moyen ne doit guère dépasser 300 grammes [7]. Ceux dont on se servait dans les temples ptolémaïques [8] pour serrer divers objets et ustensiles du culte étaient en bois, hauts d'environ 0 m. 60 cent. sur 0 m. 20 cent. [9], et leur forme est

Paheri (*Egypt Explor. Fund*), pl. IV; Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. VI.

[1] Maspero, *Etudes égypt.*, I, p. 243, note 2.

[2] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 185; *Suppl.*, p. 218.

[3] Inscription de Sabni, l. 15 (Sethe, *Urkunden des alten Reichs*, I, p. 139).

[4] Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, I, p. 68, 79 et *passim*.

[5] Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. II; Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), pl. II; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII.

[6] Pap. Harris n° I, pl. XIII^b, l. 11. — Nous n'avons pu trouver aucun exemple de cet objet au Moyen Empire.

[7] 21 *âfdet* pèsent 74 *deben* et 4 *kit* (6 kilogr. 770).

[8] Mariette, *Dendérah*, IV, pl. XXXV, XXXVI et XXXVIII, l. 22, 43, 44, 115 (cf. Loret, *Rec. de trav.*, III, p. 56; V, p. 89).

[9] Une coudée et une palme de haut, 3 palmes de côté.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

indiquée par le déterminatif : c'étaient donc des meubles semblables à ceux que portaient les prêtres dans certaines processions, ou que le roi offrait aux dieux et qui contenaient des étoffes ou des pierres précieuses[1].

Dans les textes religieux, l'*âfdet* prend parfois un sens plus spécial, dérivé directement de celui de coffre à objets sacrés : il devient le naos, le lieu de résidence, la retraite du dieu lui-même, que ce soit le reliquaire des entrailles d'Osiris[2], la cabine de la barque solaire[3], ou l'antre d'un serpent sacré[4]; c'est aussi le naos en pierre contenant la châsse même du dieu, qui est faite en bois[5].

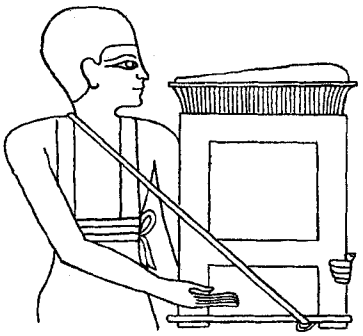


Fig. 48. — Coffret ptolémaïque (d'après Mariette, *Dendérah*, IV, pl. X).

A l'époque ptolémaïque, on emploie le même mot pour désigner la cassette royale, ou la caisse des temples, à laquelle étaient payées certaines redevances[6].

ÂGÁ.

. Nom d'une essence ou d'un parfum dont le mort devait s'oindre pour se présenter devant le gardien du sixième pylône des enfers, au chapitre cxlv du *Livre des Morts*[7], tandis que pour passer les autres portes, il s'oignait d'*aber* ou d'une des huiles rituelles. S'il fallait tenir compte du signe , on aurait une huile ou une graisse animale. Il est possible aussi

[1] Cf. Mariette, *Dendérah*, II, pl. VIII; III, pl. XXIII, XXIV; IV, pl. IX-XI, XVIII-XX, XXIII, etc.

[2] *Livre des Morts*, chap. xvii (pap. d'Ani, pl. X, l. 125; cf. Pleyte, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, IV, p. 14).

[3] *Livre des Morts*, chap. lxxvii (édit. Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, II, p. 161).

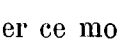
[4] *Livre des Morts*, chap. cxxxviB (édit. Naville, *op. cit.*, I, pl. CXLIX, l. 21).

[5] Pap. Westcar, pl. IX, l. 4, 5; cf. Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIV, p. 119.

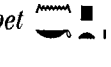
[6] Papyrus démotique de Berlin : cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 185.

[7] Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXII, l. 24, et pour la rédaction thébaine du *Livre des Morts* où ce chapitre est extrêmement rare, le tombeau d'Amen-hi-khopeshef : Colin Campbell, *Two Theban princes sons of Ramesses III*, p. 114, l. 7.

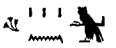
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

qu'il faille rapprocher ce mot de celui d'*âágit* , nom d'une matière employée dans la composition d'un emplâtre contre les « nids de sang » (furoncles?)[1] et qui, d'après le déterminatif employé, désigne aussi une substance grasse.

ÂGÁÏ.

 (*âkáï*)[2]. Nom d'un produit végétal employé dans la fabrication du *kyphi* à l'époque ptolémaïque[3]; il a été assimilé à la menthe (*Mentha piperita* L.)[4], bien que d'après les déterminatifs  ou  on soit en droit d'y voir un arbre, une graine ou un fruit plutôt qu'une petite plante, dont le nom serait accompagné du signe . Il ne paraît y avoir aucun rapport entre ce mot et celui d'*âgouït*, *âgit* (voir ce mot). L'*âgáï* portait aussi le nom de *nekpet* [5].

ÂGÁÏNÁ.

. Mot désignant un bouquet[6], ou plutôt une partie de bouquet, et paraissant dans la phrase suivante d'un texte du Nouvel Empire : [7] « *zedmet* (ou *zedmer*) et *âgáïná* de bouquets, 100 ». Les grands bouquets montés se composent en effet de deux parties essentielles, d'abord la hampe, formée généralement de trois tiges de papyrus qui se terminent par leur ombelle, puis les fleurs, feuilles et fruits qui y sont attachés; comme ce sens de garniture de bouquet paraît s'appliquer plus particulièrement au mot *zedmet*[8], il faudrait en conclure que *âgáïná*

[1] Pap. Ebers, pl. LXXVI, l. 6; Joachim, *Papyros Ebers*, p. 129, note 2.

[2] Cette dernière variante dans Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 226 (cf. Levi, *Vocab. gerogl.*, I, p. 226).

[3] Laboratoire du temple d'Edfou : Dümichen, *Recueil de Monum. égypt.*, IV, pl. LXXXII, l. 2; pl. LXXXIII, l. 2.

[4] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 53.

[5] Dümichen, *Recueil de Monum. égypt.*, pl. LXXXIII, l. 2. D'après Levi, *Vocab. gerogl.*, II, p. 187, ce mot désignerait une sorte d'astragale, arbrisseau produisant de la gomme adragante.

[6] Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte*, II, p. 16, n° 291.

[7] Pap. Anastasi IV, pl. XIII, l. 11.

[8] Pap. Harris n° 1, pl. XXIa, l. 10; pl. XXIb, l. 4; pl. LXXIII, l. 5.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

désigne la partie rigide, la hampe; peut-être même doit-on rapprocher ce mot d'un autre qui lui ressemble beaucoup, et qui s'applique probablement

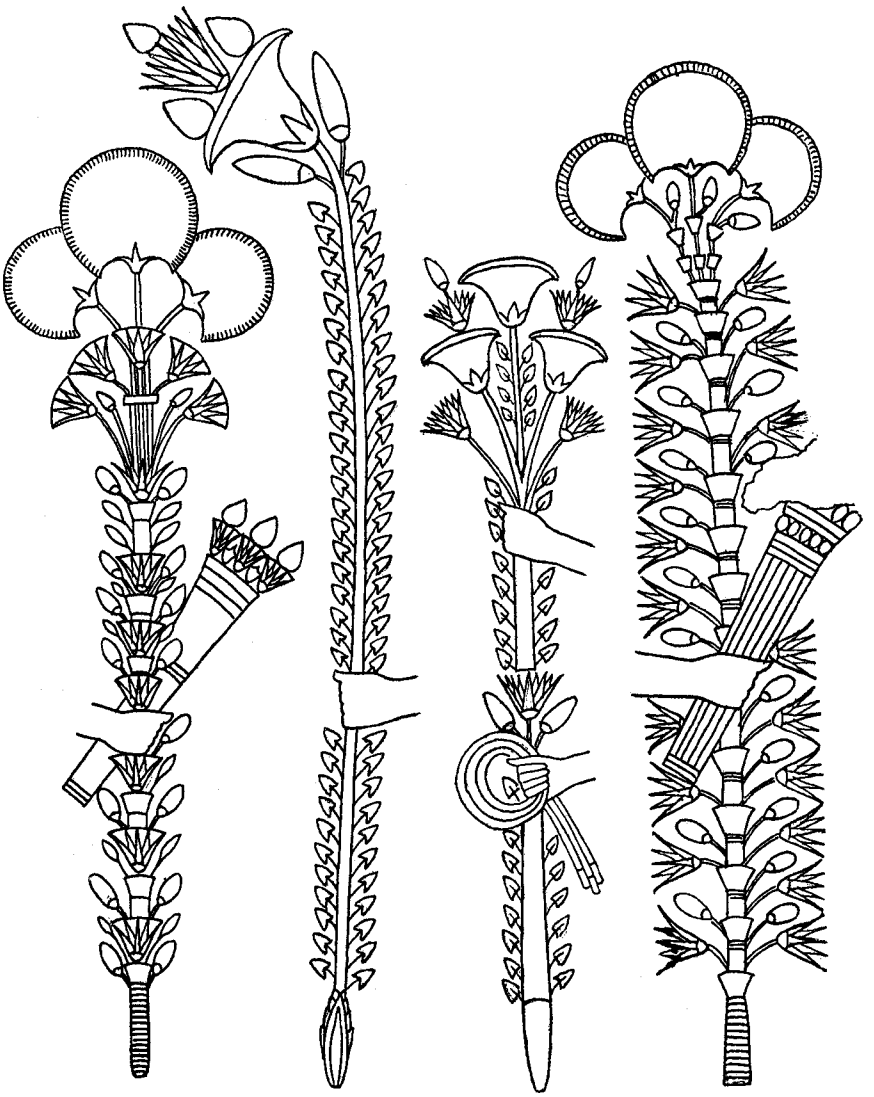


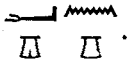
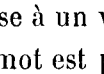
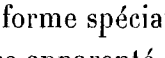
Fig. 49 à 52. — Bouquets montés
(d'après les tombeaux de Horemheb, Pehsoukher, Amenemheb et Roï. Croquis de l'auteur).

au bâton de l'allume-feu (voir ce mot), *âgánâ* ; tous deux alors auraient le sens primitif de « tige droite ». Ces mots seraient, suivant certains

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

auteurs[1], d'origine sémitique, mais il n'est guère possible de savoir quelle racine étrangère a pu leur donner naissance.

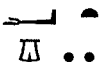
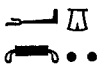
ÂGEN.

. Nom d'un support de vase de forme ordinaire, sorte de cylindre creux, aux parois légèrement évasées en haut et en bas, cintrées au milieu. Cet ustensile, nommé sur un seul monument de la XVIII[e] dynastie[2], était en argent, et servait de base à un vase de forme spéciale appelé *zab* , en or ou aussi en argent. Ce mot est peut-être apparenté à celui de *genou* , employé plus fréquemment dans les textes pour désigner aussi un support de vase[3]. Il n'a par contre pas de rapport avec le mot *âgâná* , qui désigne une partie de l'allume-feu.

ÂGIT.

. Nom d'un métal ou d'un alliage employé en Syrie pour l'ornementation des chars de guerre[4]; cette matière encore indéterminée était considérée comme ayant une certaine valeur, puisque son emploi alternait avec celui de l'or; peut-être faut-il y voir une sorte de cloisonné dans le genre de celui qu'on trouve sur des sarcophages et divers objets, dès la XVIII[e] dynastie.

ÂGOUÏT.

, *âgit* , , plus rarement au masculin, *âgou* , *âg* . Mot qui désigne une sorte de graine et qui, étant pro-

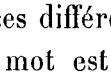
[1] Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte*, II, p. 16, n° 291.

[2] Stèle d'Ahmes, de Karnak, l. 28 et 29 : Legrain, *Annales du Serv. des Antiq.*, IV, p. 29; Lacau, *Stèles du Nouvel Empire* (*Catal. gén. du Musée du Caire*, n° 34001), I, p. 4, pl. I. Breasted (*Ancient Records*, II, § 32) traduit « standard ».

[3] Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 202 (cf. p. 196); Birch, *Transactions of the Soc. of Bibl. Archæol.*, III, p. 116 et pl. III, l. 14.

[4] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 669, 670 (Annales de Thoutmès III); Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 274, 366. Maspero (*Rec. de trav.*, II, p. 150) traduit ce mot par « émail (?) » et Brugsch (*Dictionn. hiérogl.*, p. 225) par « clou ».

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

bablement dérivé de la racine *âgá*  « être chaud, être sec[1] », s'applique plus spécialement aux grains secs. Ces grains se conservaient, aux plus anciennes époques, dans des vases[2], puis dans des greniers[3]. Dans la grande liste d'offrandes funéraires, la « pancarte »[4], ce mot, employé à deux reprises, désigne deux sortes de grains, les , qui sont des grains rougeâtres, et les  qui sont des grains jaunes[5]; il est à présumer que ces espèces différentes sont, la première, le froment, la seconde, l'orge[6], et que le mot est ici un simple adjectif, signifiant « séché » ou « grillé »[7], tandis qu'aux époques plus anciennes il aurait été employé substantivement. D'après une scène où l'on mesure des provisions[8] au boisseau, on voit un tas d'*âgouït* immédiatement à côté des *ashdou*  (fruits du balanite) et des *sekhet*  (pistaches?). Ce serait alors plutôt un petit fruit qu'un grain.

Un mot analogue, quoique d'une forme un peu différente, *âágit* , *âgáit* , *âgit* , se trouve dans les papyrus médicaux pour désigner soit des sortes de granulations (?)[9] qui peuvent se former sur une plaie[10], soit un produit végétal tiré d'un arbre (*am*, *aqerou* ou *shent*)[11]. Il est possible qu'il faille y voir un fruit, une baie, mais peut-être aussi une épine; dans ce cas ce serait un mot tout différent dont l'origine serait non la racine *âgá* « être sec », mais le mot *âgáït*  « clou, ongle, sabot »[12].

[1] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 225.

[2] Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XLII, n° 61; Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes* (*Catal. gén. da Musée du Caire*, n° 23013), p. 13 et pl. VII.

[3] Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I, II, p. 35, 36. — Les exemples de ce mot dans les textes sont rares : Griffith, *The Petrie Papyri*, pl. XXVIII, l. 3.

[4] *Pyr. Ounas*, l. 157ª, 158ª; *Téti*, l. 128ª, 129ª (édit. Sethe, § 97). — Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XXVI, n°ˢ 108 et 109; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XVIII, XXI, XXIII, XXIX, XXX, etc.

[5] Griffith, *Beni Hasan*, III, p. 30.

[6] Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 66.

[7] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, p. 42.

[8] Von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kâi*, II, pl. IX, p. 25, 39.

[9] Lüring, *Die über die medicinischen Kenntnisse der alten Ägypter berichtenden Papyri*, p. 35.

[10] Pap. Ebers, pl. LXXI, l. 14.

[11] Pap. Ebers, pl. LXVII, l. 18; pl. LXIX, l. 11; pl. LXXI, l. 16; pl. LXXIX, l. 6; pl. LXXXVI, l. 12; pap. Hearst, pl. VIII, l. 2; pl. XII, l. 10.

[12] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 225.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

AḤ.

. Mot désignant à l'origine le grand filet à poissons[1], la seine, et paraissant tombé en désuétude à une époque très ancienne, puisque dans aucune représentation de pêche nous ne voyons ce mot appliqué à l'objet lui-même, qui est très souvent figuré; dans ceux de ces tableaux où la seine est désignée par son nom, on lui donne celui, plus général, d'*aâdit* [2]. Le mot *aḥ* «filet», s'étant donc perdu très tôt, il resta le signe qui continua à être employé comme syllabique avec sa valeur primitive *aḥ* : il s'applique ainsi à divers mots tels que *aḥ* «étendre, embrasser»[3], qui peut encore se rattacher en une certaine mesure à la racine originale, et surtout *aḫouti* «paysan»[4], qui doit être d'une origine toute différente. Une réminiscence de l'ancienne signification du mot se retrouve dans le mot , qui s'applique à la chasse aux animaux enfermés dans un parc entouré de filets[5], et dans celui de *aḥ* qui désigne, au Nouvel Empire, la corde commandant le déclanchement du grand filet à oiseaux[6]. Enfin, dans les textes du mythe d'Horus[7] on voit un objet indéterminable, nommé , qui sert au dieu à combattre ses ennemis, et qui est censé appartenir à Min[8].

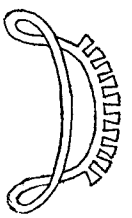


Fig. 53. — Hiéroglyphe de l'Ancien Empire (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III).

[1] Newberry, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXII, p. 152. C'est sans doute Devéria qui reconnut le premier le vrai sens de ce mot (Pierret, *Vocab. hiérogl.*, p. 44).

[2] Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. IV.

[3] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 107; *Suppl.*, p. 124. — Quant au mot *aḥ noub*, au début de la ligne 112 de la stèle de Piankhi, c'est une faute évidente pour *ḥez* «argent», comme le prouve le contexte.

[4] Maspero, *Études égyptiennes*, II, p. 173. Les étymologies proposées par MM. Moret (*Rec. de trav.*, XIX, p. 117) et Baillet (*ibid.*, XXVII, p. 203) ne reposent sur aucune base sérieuse et ne peuvent être prises en considération.

[5] Newberry, *El Bersheh*, I, pl. VII.

[6] Champollion, *Monuments*, pl. CCLXXXVII: chasse rituelle célébrée en l'honneur de Min, ou d'Amon ithyphallique.

[7] Naville, *Le Mythe d'Horus*, pl. II, l. 1, et pl. VII, l. 1. — Rien dans les illustrations du texte ne peut faire supposer ce qu'est cet *aḥ*.

[8] Cette indication n'est pas suffisante pour en faire un emblème de Min qui, comme le voudrait Lefébure, serait la petite hutte conique dressée souvent derrière le dieu (*Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, VIII, p. 194; cf. Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, VI, p. 35).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans les plus anciennes inscriptions où paraît le signe [1], il est fait de façon si claire qu'il n'y a pas à se méprendre sur sa signification : c'est, en miniature, la reproduction exacte de la seine avec ses deux cordes, son réseau de mailles, ses flotteurs triangulaires découpés et les pierres ovoïdes servant de plombs. Plus tard, les variantes du signe, qu'on ne comprenait sans doute plus très bien, deviennent extrêmement nombreuses et il est difficile d'y

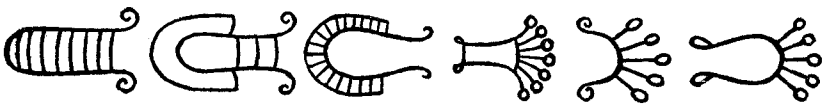


Fig. 54. — Variantes du signe *ḥ* au Nouvel Empire.

reconnaître un filet, bien que la corde maîtresse soit toujours représentée, agrémentée soit à l'intérieur de lignes transversales qui rappellent les mailles, soit en dehors par les plombs, très exagérés [2].

Á Ḥ.

, *ḥá* [3]. Nom d'un aliment qui paraît dans les plus développées des grandes listes d'offrandes, ou pancartes, et qui, d'après le déterminatif usuel, semble être un pain; sa place n'est cependant pas dans la série des pains, au milieu du grand repas, mais dans la petite collation qui se faisait avant la toilette, entre un autre pain (*depit*) et une viande (*sekhen*), avec diverses boissons [4]. D'après M. Maspero [5], ce seraient « probablement les ancêtres des *fattir* (فطير) de l'Égypte moderne, sorte de galettes au beurre, aplaties et repliées sur elles-mêmes, qu'on mange comme pain ou entremets suivant qu'elles sont ou ne sont pas préparées au miel »; les non-miellées peuvent avoir été employées en guise d'assiettes, à poser les morceaux de viande trop gros pour être mangés d'une seule bouchée.

[1] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III; Petrie, *Medum*, pl. IX.

[2] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 123; Levi, *Vocab. gerogl.*, I, p. 134.

[3] Cette variante métathésée ne se trouve que dans la pyramide d'Ounas, l. 50.

[4] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 38[b].

[5] *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, p. 360; *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 18.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'*ḏḥ* ne paraît ni dans les textes littéraires ni dans les comptes de victuailles, aussi peut-on supposer que son emploi était rare aux époques historiques, pour la nourriture ordinaire des Égyptiens. Par contre, on le retrouve écrit  ou [1], ou parfois sous la forme féminine *ḏḥit* [2], dans bon nombre de recettes pharmaceutiques, sans doute à titre d'excipient plutôt que de substance médicamenteuse : ainsi il entre dans la composition de divers remèdes à prendre pour régulariser les fonctions digestives et intestinales, aussi bien contre la diarrhée et la dysenterie[3] que contre la constipation[4]; il en est de même pour la vessie, qu'il s'agisse d'urémie ou d'incontinence d'urine[5]. Il est aussi employé dans un remède interne contre la chlorose (?)[6] et dans des emplâtres pour les démangeaisons[7], les maux du côté droit[8], les mauvaises odeurs[9] et d'autres infirmités (rhumatismes?)[10]. Dans la grande majorité de ces cas, l'*ḏḥ* est qualifié de *frais* (); le déterminatif étant parfois au lieu de , on a pu considérer la matière en question comme une bouillie, une pâte ou une purée[11], non un pain. Vu la place que le mot occupe dans la pancarte, il semble cependant qu'il faille s'en tenir au sens de « pain ».

ÂḤ.

. Nom donné à certains cordages de bateau, peut-être même à toutes les manœuvres; ce mot ne paraît que dans l'expression [12] « il manœuvre (?) les cordages; le roi rassemble les bacs ».

[1] Cette forme seulement dans la deuxième partie du papyrus Ebers, à partir de la planche L.

[2] Pap. méd. n° 3038 de Berlin seulement.

[3] Pap. Ebers, pl. XIV, l. 13; pl. XVI, l. 9; pl. XXXII, l. 16; pap. Hearst, pl. II, l. 4.

[4] Pap. Ebers, pl. XXXVII, l. 7; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XIII, l. 7; pap. Hearst, pl. VII, l. 13.

[5] Pap. Ebers, pl. L, l. 4, 7, 14, 19; pap. Hearst, pl. V, l. 3.

[6] Pap. Ebers, pl. XLIV, l. 21; pap. Hearst, pl. VI, l. 16.

[7] Pap. Ebers, pl. LXXXVIII, l. 2; pap. Hearst, pl. IX, l. 9.

[8] Pap. Ebers, pl. XC, l. 6, 12.

[9] Pap. Ebers, pl. LXXXVI, l. 13; pap. Hearst, pl. III, l. 1; pl. X, l. 12.

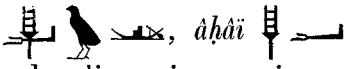
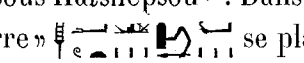
[10] Pap. Ebers, pl. XLVI, l. 14; pl. XLVII, l. 3; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XII, l. 2, 3; pap. Hearst, pl. IV, l. 14; pl. V, l. 13.

[11] Stern, *Papyros Ebers*, II, *Glossarium hierogl.*, p. 1 : *púls quaedam;* Joachim, *Papyros Ebers*, passim : *frische Grütze, Brei.*

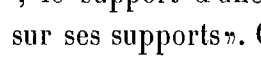
[12] *Pyr. Merenra*, l. 782, 785 (édit. Sethe, 1376ª et 1742ᵇ).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÂḤÂOU.

, *âḥâï* . Nom désignant certains bateaux, de grandes dimensions, qui pouvaient être employés aussi bien pour transporter des marchandises que comme vaisseaux de guerre [1] : ainsi les navires de Piankhi sont souvent nommés *âḥâou* [2], de même que ceux de l'expédition de Pount sous Hatshepsou [3]. Dans une inscription de Médinet-Habou [4], les « *âḥâou* de guerre »  se placent en tête de la série des vaisseaux de la flotte qui attaque Ramsès III. D'après les représentations de Deir el-Bahari [5], ce sont de grands et lourds navires construits pour pouvoir tenir la mer : le pont est absolument horizontal, avec la proue et la poupe moins relevées que dans les autres bateaux; un fort câble, tendu horizontalement au-dessus du pont, assure la cohésion des diverses pièces de la coque; il n'y a que deux petites superstructures, à l'avant et à l'arrière; le mât, placé au centre, porte une grande voile rectangulaire dont les vergues sont presque aussi longues que la coque; une rangée de rames fixées au bordage peut servir à aider la manœuvre, et les deux grands gouvernails sont déposés, une fois le vaisseau amarré.

ÂḤÂOU.

. Ce mot désigne, dans un des textes du chapitre CXXV du *Livre des Morts* [6], le support d'une balance :  « poser la balance sur ses supports ». Ce mot est toujours au pluriel, sans doute parce qu'il s'applique à l'ensemble des pièces constituant ce support, le pied proprement dit et la tige verticale avec sa traverse de suspension. En l'absence de tout déterminatif [7], la signification du mot *âḥâou* reste cependant encore

[1] Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit*, p. 20, l. 8; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XLIV, l. 6; Daressy, *Rec. de trav.*, XXII, p. 2, l. 17 (stèle d'Amasis).

[2] Loret, *L'inscription d'Ahmès, fils d'Abana*, l. 31 (p. 5). Stèle de Piankhi, l. 9, 20, 89, 94, 95, 106, 153 (Mariette, *Monuments divers*, pl. I-VI).

[3] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXXIV, l. 1, et pl. LXXXIV, l. 14.

[4] Brugsch, *Thesaurus*, p. 1208, l. 5.

[5] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXXI-LXXV.

[6] Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXXXVII, l. 16; II, p. 319; Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 262, l. 2 (pap. de Nou).

[7] On ne peut considérer comme déterminatifs les signes  ou , qui sont des compléments de la racine *âḥâ*.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

douteuse; certaines variantes le remplacent par *ouzá*  ou par *ouou* . On retrouve ce même mot au chapitre CLXXXII du même recueil [1], pour

Fig. 55 à 57. — SUPPORTS DE BALANCES (tombeaux d'Anna, de Thotnofer et de Houï. Croquis de l'auteur).

désigner le support du cœur. Il dérive sans aucun doute de la racine *âḥâ* « se tenir debout » [2].

ÂḤÂOU.

. Nom d'un échassier, sorte de grue ou de héron, que les déterminatifs des textes des Pyramides, seul endroit où il paraisse, ne permettent pas d'identifier; parfois l'oiseau a derrière la tête une, deux et même trois grandes plumes, parfois rien de semblable. Dans presque toutes les citations [3], le verbe employé dans la phrase où est nommé l'*âḥâou* se rapporte à son vol : c'est *gap* ou *agap* ,  « tourbillonner [4], voler comme un nuage » [5]; une fois [6] cependant on trouve le mot *qebeḥ* « rafraîchir, se baigner », qui est bien approprié à un oiseau d'eau. Le verbe *âḥâ*  « être



Fig. 58. — DÉTERMINATIFS DES TEXTES DES PYRAMIDES.

[1] NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. CCVII, l. 18.

[2] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl.*, p. 927.

[3] SETHE, *Die altäg. Pyramidentexte*, 891[b], 1225[b].

[4] MASPERO, *Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 406.

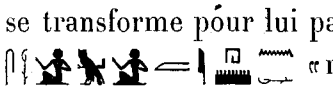
[5] ERMAN, *Aegyptisches Glossar*, p. 139.

[6] SETHE, *op. cit.*, 2042[d].

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

debout », dont ce mot est sans doute aussi dérivé, s'applique particulièrement bien à un échassier.

AHMEN (?).

. Objet en bois qui doit être une arme dans le genre de l'*áaou*, du *benben*, du *benen*, donc une sorte de lance ou de javeline [1]; le bâton *ámes* que porte le mort en se présentant devant les gardiens des portes de l'enfer [2] se transforme pour lui par une arme différente à chacune des portes :  « mon *ámes* est comme un *ahmen* ». La lecture de ce mot n'est pas absolument certaine; ainsi le *Livre des Morts* de Turin donne .

AḤOU.

, , *aḥi* , *aḥ* . Plante ayant certaines propriétés médicinales, employée dans des remèdes très divers, soit comme médicaments internes destinés aux maladies des voies digestives [3], de la vessie [4] ou des yeux [5], soit comme onguents pour les maux de seins [6] ou de jambes [7], les brûlures [8] ou la calvitie [9]. D'après les déterminatifs employés, ou •, on peut conclure qu'on se servait soit de la plante elle-même, parfois broyée, soit de ses graines, qui sont une fois qualifiées de sèches.

Le sens du mot est donné par un tableau d'Edfou, qui montre le roi offrant à Horus deux longues tiges de papyrus parfaitement reconnaissables à leur ombelle épanouie, avec la légende [10]. *Aḥou* est donc le papyrus, ou tout au moins une espèce de papyrus. Il se retrouve dans la liste des arbres du jardin d'*Anna*, sous la forme simple [11], sans doute à titre de plante

[1] Peut-être aussi une rame ou pagaie, de même que l'*aḥou* qui paraît dans le même texte.

[2] Chap. CXLV du *Livre des Morts*, édition saïte : LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXII, l. 12; LEGRAIN, *Rec. de trav.*, XV, p. 20.

[3] Pap. Ebers, pl. XXVII, l. 16.

[4] Pap. Ebers, pl. XLIX, l. 13; pap. Hearst (édit. Reisner), pl. V, l. 4.

[5] Pap. Ebers, pl. LXXXIX, l. 19; pap. Hearst, pl. XIII, l. 16.

[6] Pap. méd. n° 3038 de Berlin (édit. Wreszinski), pl. II, l. 3.

[7] Pap. Hearst, pl. II, l. 11.

[8] Pap. Ebers, pl. LXVIII, l. 4, 7.

[9] Pap. Ebers, pl. XCII, l. 9.

[10] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 122.

[11] SETHE, *Urkunden (IV) der XVIII. Dyn.*, p. 73. — Dans le bassin, on voit en effet des plantes aquatiques, mais on ne peut en distinguer l'espèce (BOUSSAC, *Le Tombeau d'Anna*,

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'agrément dans la pièce d'eau qui forme le centre de tout jardin funéraire.

Le mot égyptien *aḥou* a passé sans modification à l'hébreu אָחוּ [1], et de là au grec, ἄχεϊ, ἄχι [2], mais avec un sens un peu généralisé, puisqu'il ne paraît plus désigner le papyrus seulement, plante inconnue en Palestine, mais toute herbe de marais. Dans les mêmes passages, les versions coptes donnent ⲁϧⲓ, ⲁⲭⲓ, ⲁϩⲣⲉ, ⲁϩⲣ̄ [3], mot qui ne se retrouve pas ailleurs et semble donc une transcription du grec plutôt qu'un dérivé de l'égyptien ancien.

AḤOU.

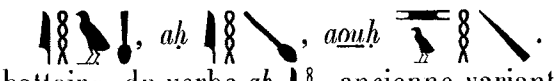
, *aḥ* , *aouḥ* . Sorte d'aviron, pagaie (litt. : « le battoir », du verbe *aḥ* , ancienne variante de *ḥou* « battre, frapper » : l'objet avec lequel on frappe l'eau). Ce mot ne se trouve que dans des textes religieux, en particulier dans le *Livre de l'Am-Douat*, où il s'applique aux rames portées par certains génies infernaux qui accompagnent la barque solaire lors de son passage dans la IXe, la Xe et la XIIe heure de la nuit [4] : la pale large et en forme d'amande, le manche court et droit, et surtout la manière de tenir cet instrument avec les deux mains, l'une en haut, l'autre tout en bas du manche, montrent clairement quel était son usage; ce n'est pas une rame ordinaire qu'on tiendrait de cette façon-là, mais une pagaie, telle qu'on la voit employée dans certaines embarcations, sous l'Ancien Empire [5].



Fig. 59.
Génie pagayeur.

Cette pagaie peut aussi servir d'arme; le bâton *ámes* que porte le mort en se présentant devant les gardiens des portes des champs *Aárou* [6] doit en

Mémoires de la Miss. franç. au Caire, XVIII). Il est bon de noter la forme du déterminatif, qui semblerait désigner plutôt un arbre.

[1] *Genèse*, XLI, 2, 18; Job, VIII, 11.

[2] Traduction des *Septante : Genèse*, XLI, 2, 18; Isaïe, XIX, 7; *Ecclésiastique*, XL, 16. — Dans le passage de Job, le grec traduit ϖάπυρος.

[3] Peyron, *Lex. ling. copt.*, p. 16.

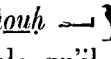
[4] Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 2e partie, pl. XVI et XIX (reg. moyen); Lanzone, *Le Domicile des Esprits*, pl. I, l. 48; pl. II, l. 56; pl. V, l. 146.

[5] Par exemple Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XXII, XXIV, XXXII. Quand les rameurs sont tournés face à l'avant du bateau, c'est toujours à la pagaie qu'ils manœuvrent.

[6] Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXII, l. 28 (chap. CXLV du *Livre des Morts*).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

effet pouvoir lui servir de lance ou de javelot, sans doute pour se défendre contre les monstres infernaux, comme le montre l'emploi des mots *ḏaou, benben, benen, ahmen,* etc., parallèlement avec celui d'*aḫou* pour qualifier cette sorte de sceptre.

Dans les textes des Pyramides [1] on trouve pour désigner la rame, et même plus probablement la pagaie, un mot qui se rapproche beaucoup de celui-ci, *ḏouḫ* , et malgré la différence de la première lettre, il est très possible qu'il s'agisse du même mot.

AIGUILLON.

Bâton pointu dont on se sert pour piquer et faire avancer les bœufs, spécialement ceux qui sont attelés à la charrue. Les agriculteurs et les éleveurs égyptiens ne paraissent pas avoir employé cet instrument; les bouviers font avancer leurs bêtes en les frappant à l'aide d'un bâton plus ou moins long [2], et les laboureurs font de même sous l'Ancien Empire [3], tandis que plus tard ils se servent de préférence d'une sorte de fouet à lanières larges [4]. Il y a cependant une circonstance dans laquelle paraît un objet qui ne peut être autre chose qu'un aiguillon : c'est la cérémonie dans laquelle le roi amène au dieu quatre veaux de robes différentes [5]; dans sa main gauche, le roi tient l'extrémité des quatre cordes auxquelles les veaux sont attachés, et une sorte de long bâton ondulé, et dans la droite, un autre bâton à l'aide duquel il fait marcher les animaux qu'il conduit. La façon dont il tient ce dernier objet montre qu'il s'en sert, non pour frapper les veaux, mais pour les piquer, et sur un sarcophage du Nouvel Empire [6] qui reproduit la même scène, on voit

[1] *Pyr. Pépi I^er^*, l. 163 (édit. Sethe, 889^b^). Le fait que le mort ne reçoit qu'un seul *ḏouḫ* montre qu'il s'agit plutôt d'une pagaie que d'une rame ordinaire.

[2] Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, II, pl. XIV, XXII; Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XVII, XVIII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IX, XXXV, XLV, LIV, LX, etc.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLIII, LI, LVI, CVI, etc.; cf. Maspero, *Études égyptiennes*, II, p. 75

[4] Tylor-Griffith, *Tomb of Paheri*, pl. III, etc.

[5] Naville, *Deir el Bahari*, pl. CXXXIV, CLXI; Champollion, *Monuments*, pl. CCCXLIV; Gayet, *Le Temple de Louxor*, pl. IX, XXXVI, LXIX; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, pl. XXXII^b^, XL^e^, XLVI^a3^.

[6] Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari* (*Catal. gén. du Musée du Caire*, n° 6016), I, pl. V.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

un détail qui n'apparaît pas sur les bas-reliefs des temples : le bâton terminé par une vraie pointe légèrement recourbée, peinte d'une couleur plus foncée, donc probablement en métal. Le mot « frapper », employé dans cette occasion, montre qu'il ne devait pas y avoir de mot spécial pour désigner l'aiguillon, dont l'usage restait confiné à cette seule cérémonie.



Fig. 60. — Présentation des veaux (d'après Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, I, pl. V).

Les tableaux de l'Ancien Empire qui représentent le piétinage du terrain nouvellement semé au moyen de chèvres que des hommes font courir continuellement, montrent ces hommes tenant d'une main une grande courbache avec laquelle ils frappent leurs chèvres, et de l'autre un bâton court et un instrument bizarre qui ne se retrouve pas ailleurs [1]. C'est un anneau portant d'un côté quatre branches pointues, légèrement recourbées, mais rigides, une sorte de « coup-de-poing » dont les ouvriers pouvaient se servir pour parer les coups de corne et en même temps pour stimuler au passage les bêtes paresseuses pour lesquelles la courbache ne suffirait pas [2]. Les textes ne donnent pas le nom de cette espèce toute spéciale d'aiguillon, particulière à l'Égypte, qui ne nous est connue que par les figurations que nous avons citées. L'usage semble du reste s'en être perdu très tôt, car on ne le retrouve plus sur les tableaux du Moyen Empire, où les

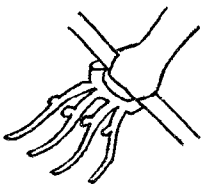


Fig. 61. — D'après Davies, *The rock Tombs of Sheikh Saïd*, pl. VII.

[1] La seule représentation parfaitement claire de cet objet se trouve dans Davies, *The rock Tombs of Sheikh Saïd*, pl. VIII et XVI; elle permet de comprendre celles de Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LI, LVI, CVI, et Ergänzungsband, pl. XXXII, où la forme générale de l'instrument est seule indiquée, ce qui le rend à peu près méconnaissable.

[2] L'opinion de M. Davies (*loc. cit.*, p. 21), qui y voit un faisceau de cordes à nœuds destinées à frapper avec plus de ménagement les jeunes bêtes n'est pas très vraisemblable : d'abord les chèvres employées sont toutes des adultes, puis les hommes ne seraient pas représentés toujours de la même manière, la main en bas, plutôt pour se garer que pour frapper; enfin des cordes pendraient plutôt que de se tenir raides, et je ne puis voir des nœuds dans les petites protubérances de chaque branche. On peut constater la grande différence qu'il y a sur ce point avec les tableaux du Moyen Empire.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

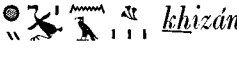
bergers emploient pour cet usage un vrai paquet de cordes ou de tiges végétales [1].

AIL.

Allium sativum L. (grec *σκόροδον*, latin *allium*, hébreu שׁוּם, arabe ثوم). Les bulbes de cette plante (ou gousses d'ail) sont très fréquemment employés, surtout dans les régions voisines de la Méditerranée, comme condiment et même comme aliment; ils ont aussi certaines propriétés médicinales et peuvent servir de vermifuge et d'antiseptique.

Les anciens connaissaient l'ail; on en distribuait aux soldats romains pour leur donner de la force; les auteurs classiques vantent les qualités de cette plante, qu'ils employaient aussi en médecine, surtout contre les maux de dents [2].

Dans l'Égypte moderne, l'ail provient surtout de Syrie [3], mais on le cultive aussi dans le pays même [4]. Hérodote parle du nombre d'aulx et d'oignons que mangèrent les constructeurs de la grande pyramide [5]; les Hébreux, dans le désert, regrettent l'ail d'Égypte [6]. Dans des tombes de l'Assassif et de Drah Aboul Neggah, peu postérieures aux Ramessides, on a trouvé des restes de plantes qui ont été reconnues pour être l'*Allium sativum*, et où la présence des feuilles et des fleurs semble bien indiquer que ce n'était pas un produit d'importation [7]. Cet ail diffère légèrement de celui qui est cultivé actuellement en Égypte, et ressemble plutôt à celui des Oasis.

A côté du nom grec ⲥⲕⲟⲣⲇⲟⲛ, ⲥϫⲟⲣⲇⲟⲛ, les Coptes emploient aussi celui de ϣⲟⲏⲛ, ϣϫⲏⲛ [8], qui dérive du mot ancien  *khizánd*, cité au

[1] Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXV.

[2] Pline, *Hist. nat.*, XX, 23; XXXVI, 12; Wœnig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 199.

[3] Raffeneau-Delile, *Floræ æg. illustr.*, n° 369 (*Descr. de l'Égypte*, XIX, p. 84); Sonnini, *Voyage dans la Haute et la Basse-Égypte*, II, p. 69.

[4] Forskål, *Flora æg. arab.*, p. lxv, n° 197; Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), IV, p. 70.

[5] Livre II, chap. cxxv; Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 472. — Cette assertion d'Hérodote est du reste très discutable : Maspero, *Études de Mythol. et d'Archéol.* (*Biblioth. égyptol.*, VII), III, p. 416.

[6] *Nombres*, xi, 5.

[7] Schweinfurth, dans *Englers Botan. Iahrbücher*, VIII, 1, p. 10; Loret, dans *Sphinx*, VIII, p. 138-140. On en a retrouvé également dans une tombe de Deir el-Médineh (Musée de Turin).

[8] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 37.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

papyrus Harris n° I [1]; d'après ces textes, on voit qu'au Nouvel Empire il était consommé dans les temples des quantités assez considérables d'ail, qu'on mesurait soit par bottes [2], soit par boisseaux. Le même mot se retrouve dans une recette médico-magique de basse époque [3].

Les représentations d'oignons sont fréquentes, au milieu des autres légumes, dès l'Ancien Empire, mais parmi toutes les divergences de dessin de ces figurations, aucune ne s'éloigne assez du type usuel pour que nous puissions l'attribuer avec quelque probabilité à l'ail [4].

AILE.

A part le signe hiéroglyphique , l'aile n'est jamais représentée coupée ou isolée, mais elle est toujours attenante à un corps, que ce soit celui d'un être de forme animale ou humaine, ou même parfois à un objet inanimé. Les ailes des oiseaux, qui sont de beaucoup les plus fréquentes dans les représentations, sont figurées soit étendues, en plein vol, soit repliées contre le corps, au repos, soit encore à demi ouvertes, quand l'oiseau volette ou qu'un homme le saisit par ses membres antérieurs pour le porter. L'aile étant la partie la plus caractéristique du corps de l'oiseau, les artistes égyptiens l'ont toujours observée avec grand soin, et rendue avec autant de sincérité que de naturel, tenant compte non seulement des diverses sortes de plumes qui composent l'aile, rémiges ou tectrices, mais aussi, au moins dans les représentations soignées, des différences importantes qui existent entre les ailes des nombreuses espèces de volatiles. La face inférieure de l'aile étendue, avec l'indication du relief de l'os, est aussi parfois très nettement distincte de l'autre face, où ne sont marquées que les imbrications des plumes, mais le plus souvent le dessin est stylisé, ne présentant que les caractères les plus saillants.

Les ailes des insectes sont moins souvent représentées et ont un aspect

[1] Pl. XIX[a], l. 13-14; pl. LXXII, l. 10. L'identification de ce mot est due à M. Loret, *Sphinx*, VIII, p. 141.

[2] Ou plutôt par grappes (voir le mot *anbou*).

[3] Loret, *op. cit.*, p. 143; Maspero, *Rec. de trav.*, I, p. 33, note 47.

[4] M. Wœnig (*Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 196) croit reconnaître l'ail dans un tableau de Béni Hassan (*Descr. de l'Égypte, Antiquités*, IV, pl. LXVI; cf. Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. XVII); le dessin est insuffisant pour permettre cette identification.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

plus conventionnel, moins conforme à la nature, ainsi celles des guêpes [1], des mouches [2], des sauterelles [3]; celles des papillons [4] et des scarabées [5] sont plus fantaisistes encore. Pour les autres animaux qui par extraordinaire sont pourvus d'ailes, comme le griffon royal [6], certains monstres composites [7] et les serpents infernaux [8], ce sont celles d'oiseaux quelconques, sans caractère particulier, qui sont représentées; il en est de même pour celles que portent certaines divinités, les uræus, le disque *api* et l'*ouzá*.

Le nom le plus ancien donné à l'aile est *zenḥ* (arabe جناح), devenu plus tard *denḥou* [9]; on trouve aussi le mot *dema* [10], ainsi que *meḥ* et *shouti* [11], ces deux derniers ayant du reste plutôt le sens de « plume ».

SYMBOLIQUE DE L'AILE.

Les textes religieux ne donnent pas aux ailes, comme telles, une signification mystique ou symbolique : dans les textes des Pyramides, Thot transporte sur son aile le mort au delà du lac des enfers [12] et soutient de la même manière l'œil d'Horus [13]; le mort lui-même est pourvu d'ailes, comme les dieux, pour pouvoir franchir l'espace [14]. Le *Livre des Morts* ne contient aucune donnée utile à ce sujet. Dès les plus anciens temps, cependant, on voit dans les représentations figurées de nombreuses scènes où les ailes jouent un rôle tout particulier, qui apparaît nettement comme symbolique : ce sont ou bien des oiseaux planant au-dessus du roi, entr'ouvrant et abaissant sur lui leurs ailes,

[1] Voir le signe hiéroglyphique usuel.

[2] Décoration militaire du Nouvel Empire.

[3] Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXIII; Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. XXXVIII.

[4] Champollion, *ibid.*; Capart, *loc. cit.*, pl. XXXIX.

[5] É. Brugsch, *Tente funér. d'Isimkheb*, pl. IV et V. Le scarabée ailé a du reste le plus souvent des ailes d'oiseau.

[6] Carter and Newberry, *The Tomb of Thoutmôsis IV*, pl. XII.

[7] Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXII, CCCCXXVIII *bis*.

[8] Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 2e partie, pl. XXIII.

[9] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1647; Levi, *Vocab. gerogl.*, V, p. 35, 87.

[10] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1638; Levi, *Vocab. gerogl.*, V, p. 27.

[11] Levi, *Vocab. gerogl.*, III, p. 73; Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1368; *Suppl.*, p. 1172.

[12] *Pyr. Ounas*, l. 492; *Téti*, l. 187, 189; *Pépi Ier*, l. 390, 452 (édit. Sethe, 387b, 594f, 596a, 1176a, 1235b).

[13] *Pyr. Pépi Ier*, l. 194 (édit. Sethe, 976d).

[14] *Pyr. Ounas*, l. 570, 572; *Pépi Ier*, l. 204 +16; *Pépi II*, l. 738, 953 (édit. Sethe, 461c, 463c, 1048c, 1948c, 2043a).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ou bien encore des déesses aux bras armés de grandes ailes dont elles se servent pour abriter, presque pour envelopper le personnage placé devant elles. Dans les deux cas, la signification de la scène est la même : le geste des ailes exprime la faculté de l'être qui en est pourvu, de défendre, de protéger celui qu'il accompagne ou qu'il suit, vertu qui, par conséquent, réside essentiellement dans les ailes : c'est une protection effective, rentrant dans les attributions d'une divinité et qu'elle exerce sur un homme ou sur un autre dieu, non une protection magique comme celle qu'on obtient au moyen d'amulettes ou de formules et qui est à la portée des hommes eux-mêmes (*sá* ). Cette vertu divine n'appartient du reste qu'à ceux des dieux ou des déesses qui portent des ailes, et non à toutes les divinités indifféremment.

Les ailes ont également une vertu magique : Isis battant de l'aile arrête le cours d'un fleuve[1]; elle produit la lumière au moyen de ses plumes, elle fait naître le vent avec ses ailes[2].

A. Les oiseaux protecteurs. — Ils sont au nombre de deux seulement : le faucon qui personnifie Horus d'Edfou, donc une divinité solaire, puis le vautour qui représente alternativement soit Nekheb, soit Ouazit, les déesses de la Haute et de la Basse-Égypte.

Le faucon, sur certaines statues royales, surtout des plus anciennes[3], vient se placer debout sur le pilastre postérieur, donc immédiatement derrière la tête du roi; il ouvre ses ailes et les applique contre la coiffure, faisant ainsi presque corps avec le *nemes* auquel il est si étroitement uni et derrière lequel il est si bien caché que, pour qui regarde la statue de face, l'oiseau divin passe inaperçu : de même les sujets du roi ne pouvaient voir le dieu planant au-dessus de son successeur et le protégeant de ses ailes[4]. Dans les bas-reliefs, le faucon planant au-dessus du roi paraît dès les dynasties memphites[5]

[1] Chabas, *Papyrus mag. Harris*, p. 102.

[2] Chabas, *Biblioth. égyptol.*, IX, p. 108, pl. II, l. 15 (Hymne à Osiris).

[3] Statues de Khéfren au Musée du Caire; statues d'Amenophis III et Ramsès II, au Caire (nos 636, 743 du *Catalogue général*); statue à Vienne (Hofmuseen XVI, etc.: cf. von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. X, texte, note 7); statue de Ramsès VI (Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, II, n° 42152, pl. XV. Cf. Champollion, *Monuments*, pl. LVI, 1).

[4] M. von Bissing (*loc. cit.*) y voit plutôt Horus protégeant le roi considéré lui-même comme un Osiris.

[5] Gardiner-Peet, *Inscriptions of Sinai*, I, pl. III, VIII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

tout au moins; une de ses ailes est étendue en avant, l'autre retombe obliquement en arrière; c'est du même principe mystique, le dieu protégeant son descendant qui le remplace sur le trône d'Égypte, que dérive cette représentation, si fréquente pendant tout le Nouvel Empire [1].

Au point de vue funéraire, le faucon d'Horus joue un rôle un peu différent quand il se pose, les ailes retombantes, dans un geste similaire, sur la momie d'Osiris ou sur son catafalque [2]; sa fonction est sans aucun doute de protéger son père mort et en même temps de le ranimer : il semble que l'idée de résurrection soit ici en quelque sorte confondue avec celle de protection.

Le vautour des deux déesses Ouazit et Nekheb joue auprès du roi le même rôle protecteur que le faucon, avec lequel il est souvent échangé sans raison apparente, comme si tous deux avaient exactement la même signification. On ne l'a pas retrouvé jusqu'ici sur les statues, derrière la tête du roi, mais il est par contre plus fréquent que le faucon dans les bas-reliefs et peintures depuis les dynasties thinites [3], et surtout au Nouvel Empire [4]; à l'époque ptolémaïque, le vautour seul est en usage. La position des ailes du vautour est toujours la même que lorsqu'il s'agit du faucon, l'une étendue en avant, l'autre retombant à demi en arrière.

Les ailes largement éployées des vautours tapissent les plafonds de la plus grande partie des édifices religieux, répondant sans doute à la même idée de la protection divine planant sur le lieu sacré.

On applique fréquemment au vautour à demi éployé l'épithète *dou à*  « celle qui étend le bras » [5].

Parfois, et tout spécialement dans les scènes de bataille, on voit deux oiseaux [6], soit tous les deux de la même espèce, soit un vautour et un faucon,

[1] Naville, *Deir el Bahari,* pl. XX, XXII, XXIV, XXXIII, XXXVII, XXXIX, LXVI, LXXVII, etc.; Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. XVII, XX, XXI, XXXIII, XXXV, XXXVI, XLIX, LXIX, CXXIV, etc.

[2] Mariette, *Dendérah,* IV, pl. LXVIII, LXIX, LXX, LXXI, LXXII, LXXXVIII, LXXXIX, XC; Amélineau, *Le Tombeau d'Osiris,* pl. III et IV.

[3] Quibell, *Hierakonpolis,* I, pl. XXVI[b]; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re,* p. 89 (V[e] dynastie).

[4] Lepsius, *Denkmäler,* III, *passim;* Naville, *Deir el Bahari,* pl. IV, VI, VII, XVIII, XIX, XXI, XXIII, XXXVI, XXXVIII, etc. — Vautour planant au-dessus d'une scène religieuse : Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. LIII; Naville, *Deir el Bahari,* pl. XXXV.

[5] Levi, *Vocab. gerogl.,* II, p. 18.

[6] Lepsius, *Denkm.,* III, pl. CXXX, CXXXIX, CXL, CLIX, CXCIV, CCVII, CCIX, CCX.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

volant dant le haut du tableau, l'un au-dessus du roi, comme d'ordinaire, l'autre en sens inverse, allant à la rencontre du premier; la position des ailes est toujours la même et le sens de cette partie de la scène est des plus clairs : le roi courra moins de dangers s'il est sous la protection effective de deux divinités plutôt que d'une seule.

Le disque ailé 𓇳 remplace fréquemment le faucon [1]; dans les scènes funéraires on voit souvent à la place de l'un ou l'autre des deux oiseaux, un *ouzá* ailé de la même façon [2].

B. Les divinités protectrices. — L'idée de la puissance protectrice résidant dans les ailes est plus évidente encore quand il s'agit de déesses qui, pour pouvoir mieux exercer leur sauvegarde sur le dieu ou le roi placé devant elles, sont munies de deux grandes ailes qui paraissent fixées aux aisselles et supportées par les bras. En étendant leurs bras en avant, légèrement inclinés vers la terre, ainsi qu'elles paraissent dans les groupes statuaires, elles couvrent presque complètement leur protégé, des épaules jusqu'aux pieds [3]; dans les bas-reliefs et les peintures, étant donné les besoins de la perspective égyptienne, une des ailes descend bien vers le sol, mais l'autre se relève, formant avec la première un angle à peu près droit. La déesse qui est le plus souvent représentée ainsi est Mâït [4], qui cache de ses ailes l'image d'Amon dans son naos, puis Isis et Nephthys [5], à côté de la momie d'Osiris, et enfin, beaucoup plus rarement, des dieux comme Mentou derrière le roi combattant [6]. Parfois les déesses sont remplacées par des uræus, qui portent alors les mêmes ailes [7].

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XLIX, L, LIII, LV, LVIII. Le disque n'a alors en général qu'une seule aile, tendue en avant.

[2] Daressy, *Cercueils des cachettes royales* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), nos 61027, 61028, 61029, 61030, 61032, 61034; Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, passim.

[3] Par exemple Daressy, *Statues de divinités* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), nos 38891, 39271, 39272.

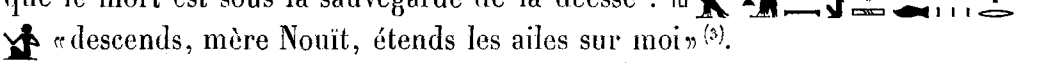
[4] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XIV, CCII, CCXXXV, CCXLIV; Champollion, *Monuments*, pl. CXLVIII, CCIX, CCCXLIII.

[5] Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 4e partie, pl. XXIII; Champollion, *Monuments*, pl. LXXXIII, LXXXIX; Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CLIII.

[6] Carter and Newberry, *The Tomb of Thoutmôsis IV*, pl. XII.

[7] Lanzone, *Dizion. di Mitol. egizia*, pl. LVIII, LXIX, LXXI, CXLIV, CCXXXV, CCLXXII, CCXCIV, CCCXXIII, CCCXLIX, CCCLXXXII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au fond de certains sarcophages du Nouvel Empire, la déesse Nouït (parfois aussi Amentit) étend non seulement ses bras pour protéger le mort, comme d'habitude, mais est encore pourvue de grandes ailes qui, remontant sur les parois intérieures du cercueil, semblent envelopper complètement la momie [1]. Nouït reparaît encore avec les mêmes attributs, et beaucoup plus fréquemment, sur le couvercle des sarcophages anthropoïdes, du Nouvel Empire aux époques les plus récentes [2] : elle occupe alors la partie médiane, au-dessous des colliers et est représentée accroupie, étendant, tout droits de chaque côté, ses deux bras où sont fixées d'immenses ailes, et ces ailes indiquent clairement que le mort est sous la sauvegarde de la déesse :  « descends, mère Nouït, étends les ailes sur moi » [3].

Certains sarcophages monumentaux, comme ceux d'Aï et de Horemheb [4], portent à chaque angle la représentation d'une déesse debout, étendant ses ailes.

Des divinités protectrices, comme Bes [5] ou certains dieux panthées [6], portent aussi une ou deux paires de grandes ailes, ou même davantage.

EMPLOI DE L'AILE DANS LE COSTUME.

Les déesses possédant des ailes qu'elles étendent sur leurs protégés peuvent aussi, au repos, les replier sur leur propre corps, et ces ailes multicolores, dont on ne distingue plus l'attache, mais qui sont alors indépendantes des bras, se croisent et se recroisent sur le torse et les jambes, formant ainsi une robe collante d'une grande richesse. Ce costume paraît dès le Nouvel Empire, mais semble réservé aux déesses qui occupent le fond des sarcophages, en particulier Isis [7]; il ne devient fréquent qu'à partir de l'époque ptolémaïque, pour

[1] Daressy, *Cercueils des cachettes royales*, n°s 61024, 61028, 61030, 61032.

[2] Daressy, *ibid.*; Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, passim, etc.

[3] Daressy, *Cercueils des cachettes royales*, p. 36 et *passim*; Gauthier, *Cercueils anthrop. des prêtres de Montou*, II, pl. IV, VI, VIII, IX, XI, XII, etc.

[4] Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs*, p. 160.

[5] Naville, *Goshen*, pl. II, III, V; Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, n°s 51110, 51112; Daressy, *Statues de divinités*, n°s 38846, 38849, 38850.

[6] Amon panthée : Lanzone, *Dizion. di Mitol. egizia*, pl. XXIV, CLXVI, CCXIII. — Mout panthée : *ibid.*, pl. CXXXVI, CXXXVII, CXXXVIII (cf. *Livre des Morts*, chap. CLXIV, édit. Lepsius, pl. LXXIX, l. 13).

[7] Daressy, *Cercueils des cachettes royales*, pl. XLIX, n° 61030.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la plupart des divinités représentées dans les temples, mais il est probable qu'à cette époque sa vraie signification s'était perdue et qu'on ne le considérait plus que comme un vêtement somptueux, puisque à côté d'Isis[1] et de Nouït[2], on le voit porté par des déesses de toute espèce, Anoukit[3], Satit[4], Tefnout[5], Neit[6], Hathor[7], Sefkhit[8], et même par des dieux comme Horus[9] et Khonsou[10]. Il est cependant des cas où un dieu peut porter avec raison le même costume pour représenter non plus une divinité protectrice, mais une divinité protégée, enveloppée dans les ailes de la déesse sous la sauvegarde de laquelle il est placé; ainsi pour Osiris[11] ou son remplaçant, le Dad[12], au fond de quelques cercueils du Nouvel Empire.

Ce costume n'est du reste pas spécial aux divinités : il était revêtu parfois par des reines comme Karomama[13], ou même, à une époque plus ancienne, par certaines femmes attachées au service du mort[14].

Les rois portent à la guerre, au moment de la bataille, une sorte de justaucorps qui doit leur servir d'armure magique : de chaque côté du corps, deux faucons brodés sur l'étoffe et disposés de manière que leur tête arrive sous l'aisselle du roi, étendent leurs ailes de façon à les croiser sur sa poitrine et sur son dos, le couvrant ainsi de la protection divine[15]. Ce genre de costume date du Nouvel Empire.

(1) Champollion, *Monuments*, pl. LIII, LVII, XCVI *bis*.

(2) Champollion, *Monuments*, pl. LIV; J. de Morgan, *Kom Ombos*, fig. 149.

(3) Champollion, *Monuments*, pl. XCI *ter*.

(4) Champollion, *op. cit.*, pl. LXXVIII.

(5) Champollion, *op. cit.*, pl. LIII, LXXXI.

(6) J. de Morgan, *Kom Ombos*, fig. 162.

(7) Champollion, *Monuments*, pl. LXXVIII; Mariette, *Dendérah*, I, pl. III.

(8) Champollion, *Monuments*, pl. XCVI.

(9) Champollion, *op. cit.*, pl. LXXVIII.

(10) J. de Morgan, *Kom Ombos*, fig. 129, 156.

(11) Daressy, *Cercueils des cachettes royales*, pl. LX, n° 61034; Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, I, pl. IV, n° 6016.

(12) Daressy, *Cercueils des cachettes royales*, pl. XLV, L, LIX, n°s 61030, 61031, 61034; Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, I, pl. IV, n° 6020, *A*.

(13) Chassinat, *Une statuette de la reine Karomama* (*Monuments Piot*, IV), p. 8.

(14) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. X.

(15) Naville, *Deir el Bahari*, pl. CLXIV (seul exemple de ce costume porté dans une cérémonie non militaire); Champollion, *Monuments*, pl. XI, XIII, XXV, LXIII, LXXXVI, CXCVII, CCV. — C'est peut-être aussi à des statues royales qu'appartenaient deux torses de chaque côté desquels on voit des oiseaux ressemblant aux faucons et qui ont été attribués par M. Daressy (*Statues de divinités*, pl. XXVIII, n°s 38498 et 38499) à des statues du dieu Min. — Van Gennep-Jéquier, *Le tissage aux cartons et son utilisation décorative*, p. 95.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les ailes forment la partie la plus importante de la coiffure classique des reines, le vautour dont le corps même constitue un bonnet épousant exactement le contour du crâne : elles retombent de chaque côté, obliquement, et passent derrière les oreilles en recouvrant toute la chevelure jusqu'à la nuque; il s'agit ici encore du même symbole des ailes douées d'une puissance protectrice. Ce vautour servant de coiffure peut parfois affecter des formes un peu différentes, comme lorsque, placé sur l'os occipital, il enveloppe le crâne de ses ailes[1] ou que, beaucoup plus petit, il n'est plus qu'un accessoire du diadème royal, sur le derrière duquel il vient s'accrocher[2], toujours dans le même but de sauvegarde. Il se retrouve même parfois, appliqué sur la partie postérieure de la couronne du roi, mais avec des dimensions très réduites[3].

Dans le bijou, les ailes éployées du vautour ou du faucon, étalées à plat de façon à dessiner un large croissant ou même un cercle presque complet, constituent certains colliers qui ne se retrouvent guère que dans le mobilier funéraire peint sur les parois des sarcophages du Moyen Empire[4]. Suivant l'oiseau qui sert de support à ces ailes, le collier porte le nom d'*ouseḫ* () du vautour, du faucon, ou même du vautour et du serpent.

L'AILE DANS LA DÉCORATION.

En plus du disque ailé, qui occupe une place si importante dans la décoration des édifices religieux, et des vautours aux ailes éployées des plafonds, on voit souvent dans les temples des frises dans lesquelles alternent des faucons et des vautours (parfois aussi des uræus) debout et couvrant de leurs ailes étendues le cartouche royal : c'est toujours la même idée de protection, passée dans le domaine ornemental[5].

Dans les sarcophages anthropoïdes, à côté de ceux sur la cuve et le couvercle desquels sont figurées de nombreuses déesses ailées, il s'en trouve une

[1] Tombeau de Tii : Ayrton, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXIX, p. 279.

[2] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. XI.

[3] Naville, *Deir el Bahari*, pl. C.

[4] Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire* (*Mémoires publiés par les membres de l'Inst. franç. du Caire*, XLVII), p. 71-72.

[5] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLXXXVI, CCVI, CCXVIII; Mariette, *Dendérah*, IV, pl. XL, XLIII; J. de Morgan, *Kom Ombos*, I, p. 216, 354, 386, 387, etc.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

catégorie spéciale, ayant appartenu à des rois ou à de grands personnages de la XVII^e^ et du commencement de la XVIII^e^ dynastie [1], dont le couvercle est orné de deux grandes ailes tombant des épaules (sous le grand collier *ousekh*) jusqu'aux pieds, verticalement, ne laissant entre elles que la place nécessaire pour une longue bande d'hiéroglyphes : ce sont les deux ailes de la déesse protectrice, invisible elle-même, qui recouvrent entièrement le mort. Les Arabes ont donné à ce type de cercueils le nom de *richi* (ريشيّ « à plumes »), nom sous lequel ils sont généralement désignés.

AIRE.

Surface plane sur laquelle on foule le grain. Dans la plupart des villages orientaux, on aménage à cet effet une partie des terrains vagues qui en général les entourent, en humectant et en pilant le sol jusqu'à ce qu'il forme une place horizontale, bien durcie et sans crevasses. Quand l'étendue est suffisante, il y a plusieurs de ces aires les unes à côté des autres; les habitants du village les remettent en état chaque année, et viennent tour à tour y dépiquer leurs récoltes [2].

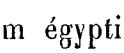
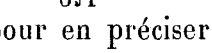
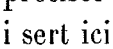
Les bas-reliefs antiques montrent qu'il en était de même autrefois et que l'endroit où l'on faisait cette opération et où l'on vannait ensuite le grain, était situé loin des champs et à proximité des greniers : il faut, en effet, des convois incessants d'ânes ou d'hommes pour transporter les gerbes du lieu où se fait la moisson, tandis qu'après le vannage, les ouvriers qui ont mesuré le grain semblent n'avoir que quelques pas à faire avant de mettre le pied sur l'échelle des magasins [3].

[1] Daressy, *Cercueils des cachettes royales*, p. II et 2 : n^os^ 61001, 61002, 61003, 61004, 61006, 61008; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, IX, p. 61; Steindorff, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXIII, p. 84 et 85; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 162; Mariette, *Monuments divers*, pl. LI, p. 16; Petrie, *Qurneh*, p. 7, pl. XXIII; Budge, *Guide to the 1^st^ and 2^nd^ egypt. Rooms*, p. 68, pl. X. — Le plus récent de cette série de sarcophages est celui de Khounaten (Musée du Caire, inédit). Aux basses époques, on retrouve des cercueils décorés d'ailes, inspirés sans doute du même principe; von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. LXXV (texte).

[2] Girard, dans la *Descr. de l'Égypte*, XVII, p. 26, 50, 57; Maspero, *Etudes égyptiennes*, II, p. 94.

[3] Un des meilleurs exemples à El-Kab : Tylor-Griffith, *Tomb of Paheri*, pl. III; cf. Costaz, dans la *Descr. de l'Égypte*, VI, p. 120.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le nom égyptien de l'aire est [1], *khetit*, ou comme on le dit parfois pour en préciser le sens, , «l'aire sur la hauteur»; le mot qui sert ici de déterminatif, , *qâït*, désigne un terrain assez élevé pour être à l'abri de la crue du Nil, et les terrains de cette nature ne peuvent être dans les parties cultivées, mais seulement sur la lisière du désert ou à côté des villages. Cette situation est d'autant plus indispensable que par certains textes, nous voyons que le dépiquage et le vannage se faisaient, sous le Nouvel Empire, au moment où l'inondation battait son plein[2].

Il devait y avoir, à côté de l'aire, ou des aires, une certaine surface de terrain libre, car les récoltes y sont toujours amenées immédiatement après la moisson et emmagasinées provisoirement, soit en meules ordinaires, soit en fausses meules, sortes de bâtis en charpente légère ou en clayonnage, en forme de pyramide tronquée, qui se ferment au moyen d'un couvercle.

Dans l'Égypte moderne, l'aire a en général un diamètre de 15 à 20 mètres[3]; ces dimensions sont nécessaires pour la manœuvre de la *noreg*, sorte de traîneau à dépiquer, traîné par des bœufs; cependant comme dans les monuments antiques cet instrument ne paraît pas[4] et qu'on se sert seulement d'ânes et de bœufs pour fouler le grain, elles peuvent avoir été moins grandes : une aire de 10 mètres de diamètre semble suffisante pour faire évoluer en ordre serré une troupe de huit à dix ânes ou bœufs[5], chiffre qui paraît avoir

[1] Ce sens a été déterminé par le vicomte E. de Rougé (*Zeitschr. für ägypt. Sprache*, VI, p. 131); cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1144; *Suppl.*, p. 974. Par extension, ce mot est aussi employé pour désigner une mesure de superficie, de 100 coudées carrées. — Le mot *zennout*  pourrait aussi avoir le sens d'aire (Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1384).

[2] Textes au revers du papyrus Sallier IV (cf. Goodwin, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, V, p. 57-60; de Rougé, *ibid.*, VI, p. 129-134). Ce sont des comptes écrits à la hâte qui ont tous les caractères de notes prises au moment des travaux, par le scribe surveillant, et destinées à être plus tard remises au net. Il y a donc tout lieu de considérer les dates comme exactes et non comme de la pure fantaisie, ainsi que le veut de Rougé. Les récoltes auraient ainsi séjourné environ cinq mois sur l'aire avant d'être foulées. Il serait aussi possible qu'il s'agisse de la seconde récolte, qui se fait plus tardivement.

[3] Girard, dans la *Descr. de l'Égypte*, XVII, p. 50.

[4] Il est possible cependant qu'il ait été introduit en Égypte à la fin du Nouvel Empire, époque à laquelle il était employé en Palestine.

[5] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IX, XLVII; Davies, *The rock Tombs of Sheikh Saïd*, pl. XVI, etc.; Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 49-52.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

été rarement dépassé [1]; il peut même y en avoir eu de beaucoup plus petites, car parfois on ne voit que trois ou quatre ânes au travail [2].

Ce n'est naturellement pas l'aire proprement dite qui est représentée sur les monuments, mais la récolte qui y est répandue pour être dépiquée; sur les bas-reliefs de l'Ancien Empire, cette couche d'une épaisseur de o m. 30 cent. environ, dans laquelle les animaux enfoncent jusqu'au jarret, est figurée



Fig. 62. — Aire double du tombeau de Ti
(d'après Meyer, *Geschichte Aegyptens*, planche à la page 68).

comme une bande horizontale coupée net aux deux extrémités [3]; très rarement on voit les grains sur cette surface [4], qui est presque toujours unie. Presque dans chaque représentation, le travail se fait sur deux aires à la fois, d'un côté avec des ânes, de l'autre avec des bœufs.

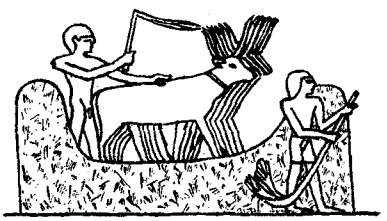


Fig. 63. — Aire du Nouvel Empire (d'après Tylor-Griffith, *Tomb of Paheri*, pl. III).

Dans les tableaux du Moyen Empire il n'y a pas de différence notable [5], et il faut se reporter aux scènes de la XVIII^e^ dynastie pour trouver une recherche plus accentuée du naturel : sous les pieds des bœufs, seuls animaux employés à cette époque, le blé est repoussé vers l'extérieur, et la couche devient moins épaisse au centre, aussi

[1] Une seule fois, à ma connaissance, on voit paraître onze ânes (Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XI).

[2] Par exemple Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLIII, LXXI.

[3] Voir les renvois des notes précédentes. Une fois (Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XII) le dessinateur a oublié d'indiquer cette bande, et ânes et bœufs semblent marcher sur le sol nu.

[4] Petrie, *Deshasheh*, pl. XXIII.

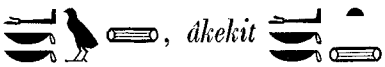
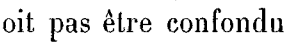
[5] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXXVII, où la couche de grains est très mince, et Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXXI, où elle forme un vrai tas aux coins arrondis.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le tas de grain prend-il la forme du signe  [1]. Parfois même, on voit la meule dressée au centre de l'aire, comme cela se fait actuellement [2].

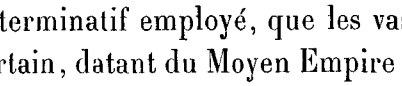
Aussitôt après le dépiquage, on vannait le grain sur l'aire même ou immédiatement à côté, puis on le mesurait et on le portait dans les greniers.

ÂKEKOU.

, *âkekit* , *âakekit* [3]. Sorte de pain fait avec la même farine et de la même manière que le kyllestis, mais plus gros; c'étaient des miches, parfois de forme hémisphérique , qui pesaient dans la règle 13 *deben* 1/2 (1228 grammes), soit à peu près la valeur de quatre kyllestis, mais qui pouvaient aussi être un peu plus petites (11 à 12 *deben*) [4]. Ce genre de pain, qui ne doit pas être confondu avec l'*âqou*  (voir ce mot), ne se trouve guère mentionné que dans les comptes de boulangerie du papyrus Rollin [5] et dans certaines listes de Médinet Habou [6].

Le dérivé copte de *âkekou* est ϭΑϬϬ, ϭΑΑϬϬ [7]; on retrouve le même mot dans les langues sémitiques, sous la forme chaldéenne כַּעְכָּא, en arabe كَعك, qui sont sans doute aussi des dérivés de l'égyptien [8].

AKEN.

. Vase à boire, gobelet, de la même forme, à en juger d'après le déterminatif employé, que les vases *â* et *aâb*. On n'en connaît qu'un exemple certain, datant du Moyen Empire :  [9] « un verre d'eau étanche la soif ». Mais il est fort possible qu'il faille retrouver le

[1] Dans la plupart des tombeaux de Thèbes.

[2] Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), IV, p. 94.

[3] La forme masculine date de la XIXe dynastie, la forme féminine, de la XXe.

[4] Chabas, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, VII, p. 88; Einsenlohr, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XIX, p. 117.

[5] Pleyte, *Les pap. Rollin à la Biblioth. Imp.*, pl. XI-XIII, *passim*.

[6] Dümichen, *Kalenderinschr.*, pl. XX, 9, et XXXIII, 9.

[7] Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XXIII, p. 203; Peyron, *Lex. ling. copt.*, p. 423.

[8] Budge, *Egyptian Dictionary*, p. 139.

[9] Pap. Prisse, pl. I, l. 5. Pour le déterminatif, voir Möller, *Hieratische Paläographie*, I, n° 492.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

même mot, dans une phrase analogue, au papyrus Westcar, où le déterminatif, très effacé, a été lu , ce qui a fait traduire « une main pleine d'eau »[1], tandis qu'on pourrait aussi fort bien le lire .

Ce mot ne doit pas être identifié, comme on le fait d'ordinaire[2], avec l'*aqánâ* , vase d'une tout autre forme, de très grandes dimensions, et d'origine étrangère, sans doute syrienne (voir AQÁNÁ), tandis qu'*aken* est très certainement un mot purement égyptien.

AKENNOU.

. Nom désignant un instrument employé par les gens du peuple et dont les scribes n'ont pas à se servir[3]; d'après le déterminatif, il s'agit très probablement d'une houe, de la grande pioche en bois[4] qu'emploient souvent les laboureurs en guise de charrue.

ÂKH.

, *âkha* , *âkhou* [5]. Ustensile sur lequel on faisait du feu, sorte de brasero ou de foyer mobile[6]. Cet objet faisait partie, avec des marmites et des vases de formes diverses, du mobilier funéraire des grands personnages au début de l'Ancien Empire[7] et devait servir au mort à faire cuire ses aliments; d'après les déterminatifs employés à cette époque pour ce mot, , , , on voit que ce genre de foyer était exactement semblable à celui sur lequel les cuisiniers faisaient rôtir leurs viandes ou bouillir

[1] Pl. XII, l. 18; ERMAN, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, I, p. 71.

[2] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 154 (le signe donné comme déterminatif au mot *aken* paraît très douteux); LEVI, *Vocab. gerogl.*, I, p. 141.

[3] Pap. Anastasi II, pl. VII, l. 1. — MASPERO, *Du genre épistolaire*, p. 34; GRIFFITH, *The Petrie Papyri*, p. 50-51, pl. XIX, l. 47; pl. XX, l. 45.

[4] Les papyrus de Kahoun donnent l'indication que l'objet est en bois .

[5] L'orthographe *âkhou* est la plus usuelle et date du Nouvel Empire; les deux autres sont les plus anciennes.

[6] Copte ⲁⲕⲱ, *κάμινος, fornax.*

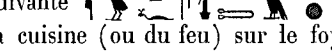
[7] MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II; PETRIE, *Medum*, pl. XIII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

leurs casseroles [1]. C'est une masse rectangulaire, épaisse, avec une forte dépression sur la face supérieure, à l'endroit où l'on mettait le charbon pour faire le feu; parfois de petits pieds l'isolent de la terre, le faisant ressembler à une petite table basse, tandis que d'autres fois il est un peu plus large du haut que du bas et ferait plutôt penser à une sorte de cuvette, de vase très aplati ou de mortier muni d'ailettes, comme dans les déterminatifs des textes des Pyramides  ou  [2]. La matière dont étaient faits ces braseros était sans doute de la pierre, ou plutôt encore de la terre cuite [3], comme ces foyers d'époque thinite qui ont la forme de grandes cuvettes à fond plat et dont la bordure est ornée d'un motif emprunté à l'art du vannier [4].

Au Moyen Empire on ne trouve plus le foyer dans le mobilier funéraire tel qu'il est figuré sur les sarcophages : le mort n'avait plus à faire lui-même sa cuisine, et les petits groupes en bois peint représentant des serviteurs en train de cuire, de pétrir ou de brasser étaient considérés comme suffisants pour lui préparer sa nourriture dans l'autre monde [5]. Quelques rares modèles de fours, dans ces groupes ou dans les tableaux de l'époque [6], rappellent bien encore le type primitif de l'Ancien Empire, mais la plupart sont déjà d'un genre tout différent, mieux approprié aux diverses exigences de la cuisine.

L'*âkhou* reparaît au Nouvel Empire, mais sous une autre forme et avec un rôle tout différent. Ce n'est plus un ustensile d'usage courant, mais un vase

[1] Miss Murray (*Saqqara Mastabas*, I, p. 33) voit dans ce signe une pierre à moudre le grain. Le sens de foyer est cependant absolument certain. On peut citer encore à l'appui la phrase suivante  «tu fais la cuisine (ou du feu) sur le foyer» (Lacau, *Textes religieux*, § LXXIII, l. 5, dans *Rec. de trav.*, XXXI, p. 29). Pour les scènes de cuisine avec foyer *âkhou*, voir Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LII, LXVI; Davies, *The rock Tombs of Sheikh Saïd*, pl. X, XII; Petrie, *Deshasheh*, pl. XXV, XXVII; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. IX, XII; Wiedemann-Pörtner, *Äg. Grabreliefs in Karlsruhe*, pl. IV, etc.

[2] *Pyr. Téti*, l. 85; *Merenra*, l. 239 (édit. Sethe, 558ª).

[3] A Meïdoum, le déterminatif est peint en rouge (Petrie, *Medum*, pl. XIII).

[4] Petrie, *Abydos*, I, pl. LIII, p. 25. Le diamètre de ces objets était d'environ 0 m. 60 cent.

[5] Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXV, p. 126; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 65-69; Quibell, *Excavations at Saqqara* (1906-1907), pl. XVII, XIX.

[6] Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXV, p. 127; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XII; II, pl. XXX.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

spécial faisant partie du mobilier des temples [1], un récipient en métal, généralement en bronze, dans lequel on faisait du feu, une sorte d'autel portatif. Il en existe deux modèles : le premier, très simple, est un vase creux aux parois droites, large du haut, ▼, qui peut se monter sur un trépied posé sur un traîneau, le , *âkhou n stáou* « l'*âkhou* à traîner » [2]; l'autre, plus répandu, consiste en une écuelle peu profonde, à fond arrondi, qui se place sur un haut support  [3]; l'ensemble de ce dernier objet a de grandes analogies de formes, comme de nom et d'attributions, avec le petit autel à feu *khâouït*  [4], que l'on tient le plus souvent à la main et qui paraît toujours fait d'une seule pièce, tandis que l'*âkhou*, de plus grandes dimensions, devait se poser à terre et pouvait avoir le pied en pierre et la coupe en métal. Les textes qui donnent des listes du mobilier sacré ne les confondent du reste jamais [5], tout en les citant l'un à côté de l'autre et en leur donnant des déterminatifs semblables.

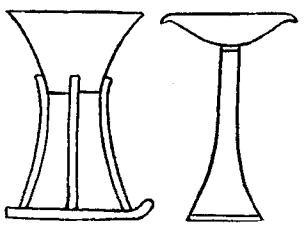
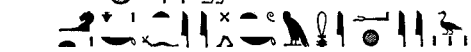


Fig. 64 et 65. — Les *Âkhou* de Thoutmès III (d'après une photographie).

ÂKHI.

. Nom d'un oiseau cité dans un texte littéraire du Nouvel Empire :  « ton cœur sautille, tu es comme les » [6]. Il n'est pas possible de savoir si ce mot désigne un oiseau spécial, ou si c'est un nom général, dérivé de la racine *âkh* « voler » et s'appliquant à

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXV[a], l. 15 (stèle d'Amada). — Pap. Harris n° I, pl. XLIX, l. 8; Naville, *Bubastis*, pl. LI, G, l. 5; Brugsch, *Thesaurus*, p. 1280, l. 8; Maspero, *Annales du Serv. des Antiq.*, IX, p. 187.

[2] Tableau de Thoutmès III à Karnak. Champollion, *Monuments*, pl. CCCXVI; Sethe, *Urkunden des Äg. Alt.*, IV, p. 639; Jéquier, *L'Architecture et la décoration dans l'Égypte ancienne*, I, pl. XLVII.

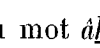
[3] *Ibid.*; Champollion, *op. cit.*, pl. CCCXVII; Sethe, *op. cit.*, p. 634; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. IX.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1024 (voir ce mot).

[5] Textes cités plus haut (note 1). Le texte hiératique du papyrus Harris donne comme déterminatif un vase quelconque.

[6] Pap. Anastasi IV, pl. II, l. 5 (cf. Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 28), et pap. Koller, pl. I, l. 23 (Gardiner, *Egyptian hieratic Texts*, I, p. 38* et 84).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

toute espèce de volatile[1]; il est sans doute apparenté au mot *âkh-ter* , qui désigne un petit oiseau blanc à longue queue, aux jambes fines et assez longues, dans une peinture de Béni Hassan[2]; le bec est légèrement recourbé, les ailes paraissent courtes. D'après l'adjonction *ter*  «saison», il faudrait considérer comme un oiseau de passage l'*âkh-ter* qui, à en juger par ses formes générales, appartiendrait à l'ordre des passereaux[3].

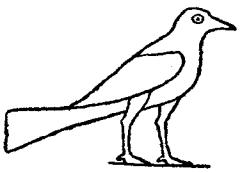


Fig. 66. — L'oiseau *Âkh-ter* (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCL).

ALABASTRON.

Les Grecs et les Romains donnaient le nom d'*ἀλάβαστρον* (*alabaster, alabastrum*)[4] à des vases à parfums de petites dimensions, qui peuvent avoir diverses formes, mais sont le plus souvent d'un type spécial, avec le fond arrondi, la panse allongée, plus large dans le bas que dans le haut, munie à sa partie supérieure de petites oreillettes percées d'un trou, en guise d'anse, et se terminant par un col très étroit, à orifice large et aplati. Les matières employées pour ces vases étaient la terre cuite, le verre, même le métal, mais surtout l'onyx ou albâtre oriental, et il est probable, sinon certain[5], que le nom même de l'objet dérive de celui de la pierre dans laquelle on le taillait le plus souvent.

La forme habituelle de ces vases est empruntée à l'Égypte, aussi bien que la matière. Déjà sous le Nouvel Empire[6] on trouve des vases à parfums en albâtre dont la panse, plus large en bas qu'en haut, affecte la forme d'un œuf, porte deux petits oreillons percés pour permettre de le suspendre au moyen d'un fil ou d'une cordelette, et se termine à sa partie supérieure par un col

[1] Les autres textes où ce mot paraît ne donnent pas non plus d'indication à ce sujet : pap. Anastasi IV, pl. I[b], l. 1, et pap. méd. n° 3038 de Berlin (édit. Wreszinski), pl. XXI, l. 2.

[2] Champollion, *Monuments*, pl. CCCL; *Notices descript.*, II, p. 366; Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. IV.

[3] Peut-être pourrait-on songer à l'identifier avec la petite bergeronnette, si commune en Égypte.

[4] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, I, p. 176; Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1272.

[5] Quelques auteurs veulent qu'au contraire ce soit le nom de l'albâtre qui soit dérivé du nom de l'objet; l'étymologie de ce dernier mot serait alors *ἀλαβάς* «sans anses». O. Müller, *Arch. der Kunst* (édit. Welcker), p. 410.

[6] Von Bissing, *Steingefässe* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. xii, xxxvi, pl. III.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

étroit et aplati du haut. Peu à peu ces vases s'allongent et se rétrécissent, le col devient de plus en plus mince et la partie aplatie par laquelle il se termine forme un vrai disque percé d'un petit trou : c'est le type classique de l'alabastron 𓇋, qui se trouve à partir de l'époque saïte. Plus tard, à la période ptolémaïque, on remarque souvent au haut de la panse des cordons en relief et parfois le col n'est plus qu'un long tube très mince aboutissant au disque d'embouchure [1].

On trouve à l'époque perse des vases du même type, mais de plus grandes dimensions et avec un col plus largement ouvert, qui ont pu servir de mesures plutôt que de flacons à parfums. Ces vases qui, vu leur forme, peuvent rentrer dans la catégorie des alabastra, portent souvent le nom du roi en hiéroglyphes, accompagné de la triple légende cunéiforme en perse, élamite et chaldéen, des souverains achéménides [2].

ALBÂTRE.

L'albâtre calcaire, le seul qui se trouve en Égypte, pierre plus ou moins translucide, relativement facile à travailler, est une variété de chaux carbonatée, une calcite concrétionnée, qui peut se former de deux manières différentes, soit par voie d'incrustation dans les grottes calcaires, quand les stalagmites forment des couches très étendues, soit par évaporation dans les sources chaudes, où les travertins caverneux deviennent de plus en plus compacts par de nouvelles cristallisations de carbonate de chaux. C'est sans doute le premier de ces deux modes de formation qui est celui de l'albâtre d'Égypte, ou *albâtre oriental,* très belle variété aux nuances diverses, du blanc crémeux jusqu'au brun clair, mais qui est le plus souvent d'un jaune de miel avec des veines laiteuses distribuées irrégulièrement par zones ondulées. Cette espèce est particulièrement appréciée à cause de la finesse du grain, de l'uniformité de la texture, comme aussi de sa demi-transparence et de l'éclat qu'elle peut pren-

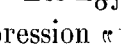
[1] Par exemple Bologne, Museo civico, n°s 3201 et 3273.

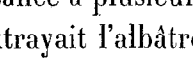
[2] Vase de Xerxès : Caylus, *Recueil d'Antiquités,* V, pl. XXX. — Vase d'Artaxerxès : Longpérier, *Revue archéol.,* 1re série, I, 2e partie, p. 444, 497. Quelques-uns de ces vases, trouvés en Perse, ne portent que la légende cunéiforme (*Mémoires de la Délég. scient. franç. en Perse,* I, p. 93 et 130); d'autres ont aussi le nom en hiéroglyphes (*ibid.,* VII, p. 40).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dre au polissage; déjà les Grecs et les Romains, qui lui donnaient aussi le nom d'onyx, et qui le tiraient non seulement d'Égypte, mais aussi de la Syrie, de l'Arabie, de l'Inde, le préféraient à l'albâtre provenant de Cappadoce, de Grèce ou d'Italie, qui est d'une qualité inférieure et d'un moindre éclat [1]. Quant au faux albâtre, ou *alabastrite*, c'est une pierre d'une nature toute différente, un gypse, ou sulfate de chaux, qui ne se trouve pas en Égypte.

NOM ANCIEN DE L'ALBÂTRE.

Les Égyptiens semblent n'avoir eu, dès les plus anciens temps, — car l'expression « pierre de Hat-Noub »  [2] ne saurait être considérée comme telle — qu'un seul mot spécial pour désigner l'albâtre, *qes* , en copte ⲕⲱⲥ, ⲥⲱⲥ [3]; ce mot a souvent été lu *shes*, considéré comme signifiant « matière blanche, brillante » et rapproché de l'hébreu שֵׁשׁ, שֵׁישׁ, qui désigne en effet l'albâtre; cette opinion [4] ne paraît cependant pas justifiée, étant donné la variante .

Ce mot a donné naissance à plusieurs noms de villes, voisines sans doute des endroits d'où l'on extrayait l'albâtre : d'abord *Qesit* , Κοῦσαι, *Cusæ*, القوصية, Kousieh [5], au nord de Sioût, puis *Qesqesit* (ou *Qesit*) , ⲕⲱⲥ, *Apollinopolis parva*, قوص, Kous [6], au nord de Thèbes, *Qes* , ville probablement située sur la rive droite du Nil, dans le XVIII[e] nome, près de Cheikh Fadl [7], et *Assa-qes-mer-ânkh* , localité dont le site n'est pas connu [8]. Les noms coptes ⲕⲱⲥ ⲃⲉⲣⲃⲉⲣ, ⲕⲱⲥ ⲕⲁⲙ et ⲕⲱⲥ ⲕⲟⲱ, qui n'ont pas encore été identifiés avec certitude, se rapportent probablement à la première et à la deuxième de ces localités [9].

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, I, p. 175; Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1271.

[2] Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XIV.

[3] Brugsch, *Recueil de Monum. égypt.*, I, p. 23; Pleyte, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, IV, p. 16-17; Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1474; Daressy, *Rec. de trav.*, X, p. 143.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 412, 1203; Levi, *Vocab. gerogl.*, IV, p. 225; Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 872.

[5] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 868.

[6] *Ibid.*, p. 864.

[7] *Ibid.*, p. 876. Pour la position de ces trois villes, voir la carte de Dümichen, *Zur Geogr. des alten Ägypten*, pl. VII.

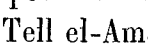
[8] Brugsch, *Geogr. Inschr.*, I, p. 288, n° 1559.

[9] Brugsch, *Recueil de Monum. égypt.*, I, p. 23; Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, I,

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le mot grec ἀλάβαστρος, ἀλάβαστρον (latin *alabaster, alabastrum*), dont l'étymologie n'a pas encore été établie [1], sert à former le nom de la ville d'Ἀλαβάστρων (*Alabastrum*), située par Pline dans le nome Cynopolite, et qui paraît devoir être la même que , bien que les auteurs ne soient pas absolument d'accord à ce sujet [2].

CARRIÈRES, EXPLOITATION, TECHNIQUE.

Les gisements d'albâtre se trouvent dans la chaîne arabique, assez éloignés de la vallée; le plus important est celui de *Ḥat-Noub* , à peu de distance au sud-est de Tell el-Amarna, immense carrière d'où l'on extrayait les blocs de la plus grande dimension [3] et de la meilleure qualité, et qui fut largement exploitée sous l'Ancien et le Moyen Empire [4]; il est possible que la proximité de Kousieh, seule ville importante des environs, ait fait de cette localité le dépôt des matériaux extraits de Hat-Noub et lui ait valu son nom. Une autre carrière, plus ancienne encore, semble-t-il, et où devaient s'approvisionner les constructeurs des pyramides, était celle du Ouadi Gerraoui, non loin de Tourah et du Gebel Ahmar [5]; la qualité de l'albâtre qu'on y trouvait était inférieure à celle de l'albâtre de Hat-Noub [6]. Quant au centre d'exploitation de cette matière qui, d'après Pline, se trouvait dans le nome Cynopolite, il n'a pas encore été retrouvé, mais son existence est des plus probables, dans les environs de l'endroit où l'on croit retrouver la ville d'Alabastron [7]. Malgré le nom de la ville de Kous, aucun gisement d'albâtre n'a encore été signalé dans son voisinage. Enfin, par des inscriptions de basse

p. 272, 284; J. Maspero et G. Wiet, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte* (*Mémoires publiés par les membres de l'Inst. franç. du Caire*, XXXVI), p. 155-160.

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, I, p. 175; Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1273.

[2] Pline, *Hist. nat.*, V, 61; XXXVII, 109, 143; Ptolémée, IV, 5, 59; Jomard, *Descr. de l'Égypte*, IV, p. 386; Pauly-Wissowa, *loc. cit.*

[3] Le colosse de Thothotep, qui en venait, avait 13 coudées de haut.

[4] Fraser, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XVI, p. 73-82; Blackden-Fraser, *Hierat. Graff. of Hanub* (*passim*); Newberry, *El Bersheh*, II, p. 47-54, pl. XXII et XXIII. Cette carrière n'était plus connue; elle fut retrouvée par M. Fraser en 1891.

[5] Schweinfurth, *Bull. de l'Inst. égypt.*, 2e série, VI, p. 139-145; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 383.

[6] Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 57.

[7] Jomard, *Descr. de l'Égypte*, IV, p. 386.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

époque, nous savons que les Égyptiens tiraient aussi l'albâtre de la Nubie [1].

Ces carrières étant assez loin du fleuve, en pleine montagne, il y avait en général, tout auprès, des villages dont on a retrouvé les ruines et qui étaient destinés à loger les ouvriers [2]; au Ouadi Gerraoui, on avait même barré la vallée au moyen d'une énorme digue, de manière à avoir une importante réserve d'eau [3].

L'exploitation se faisait sans doute de la même manière que dans les autres carrières, celles de calcaire en particulier, au pic et au ciseau [4]. A Hat-Noub, on peut se rendre compte de la façon générale de procéder aux plus anciennes époques : la carrière de l'Ancien Empire est un vaste puits de 40 mètres de diamètre environ et de plus de 30 mètres de profondeur, au fond duquel on accède par une tranchée et une route en pente; à ce moment-là on travaillait donc entièrement à ciel ouvert, tandis que tout à côté, la carrière du Moyen Empire est entièrement souterraine [5].

Pour pouvoir amener au bord du fleuve les blocs extraits de la carrière, qui atteignaient parfois de très grandes dimensions, on avait aménagé des routes larges et droites où l'on pouvait facilement faire circuler les traîneaux lourdement chargés : elles se voient encore sur presque tout leur parcours, des carrières de Hat-Noub à la vallée [6]. Les blocs étaient du reste dégrossis sur place et même parfois la taille complètement terminée dans la carrière même, de façon à diminuer le poids du monument à transporter [7].

Actuellement, l'albâtre, qui est une pierre relativement tendre, se travaille indifféremment au tour, à la scie, au ciseau ou à la râpe; il est probable que les Égyptiens, qui connaissaient les trois premiers de ces procédés, les employaient aussi pour l'albâtre; quant au forage des vases, il se faisait à l'aide d'un instrument spécial aux ouvriers de la vallée du Nil. Le polissage est assez difficile : il se fait maintenant à la pierre ponce, puis avec une pâte de craie

[1] Brugsch, *Geogr. Inschr.*, I, pl. XIII.

[2] Fraser, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XVI, p. 76.

[3] Schweinfurth, *Bull. de l'Inst. égypt.*, 2e série, VI, p. 139-145.

[4] Maspero, *Archéol. égypt.* (1re édit.), p. 43; J. de Morgan, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, VIII, p. 353-361.

[5] Fraser, *loc. cit.*, p. 75.

[6] Petrie, *Tell el Amarna*, pl. XXXIV; Timme, *Tell el Amarna vor der deutschen Ausgrabung im Jahre 1911*, pl. VI et VIII.

[7] Ainsi pour le colosse de Thothotep : Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XV.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mélangée de savon et de lait; il est probable que les Égyptiens employaient simplement leur polissoir ordinaire en pierre avec des poussières de substances plus dures.

L'ALBÂTRE EN ARCHITECTURE.

A partir de la IVe dynastie, quand la pierre fut définitivement substituée à la brique pour les grands monuments, on chercha d'abord à orner les parois des temples de matières belles par elles-mêmes, et ainsi l'albâtre fut fréquemment employé d'abord comme dallage, puis comme revêtement des murs, sous la forme de grandes dalles polies et bien ajustées, sans sculptures d'aucune sorte; le seul exemple bien conservé en est le soi-disant temple du Sphinx (portique inférieur de la pyramide de Khéfren)[1], mais il en était de même dans certaines chapelles funéraires aujourd'hui ruinées[2] et dans une partie du temple solaire d'Abousir[3]. Dès la Ve dynastie, on commença à substituer à ce luxe de matières précieuses le luxe de l'ornementation et aux murailles des temples, l'albâtre nu céda la place au calcaire ou au grès sculpté; ce n'est que par exception qu'on retrouve parfois une pièce entière construite en albâtre, comme l'était le sanctuaire du temple de Ramsès II à Abydos[4].

En revanche, on emploie assez fréquemment l'albâtre dans les temples, de l'Ancien au Nouvel Empire, pour faire des seuils de portes[5], des socles de naos[6] et d'autres parties secondaires de l'édifice[7]. Sauf dans des cas très rares et pour des colonnes de petites dimensions[8], il ne paraît pas qu'aux

[1] Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, p. 330; Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 19, 29. On retrouve encore des dallages en albâtre au Nouvel Empire: Petrie, *Tell el Amarna*, p. 8.

[2] Petrie, *Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 44.

[3] Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 46.

[4] Mariette, *Abydos*, II, p. 12, 16.

[5] Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 60.

[6] Stèle Northampton, l. 24 (Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XXII, p. 119, 121).

[7] Inscription du spéos Artemidos, l. 28 : Golénischeff, *Rec. de trav.*, VI, p. 20 (encadrement de porte?).

[8] Tambours de colonnes de Ramsès III au Caire (Maspero, *Guide to the Cairo Museum*, n° 544, p. 197 de l'édition de 1908); ces colonnes provenaient non d'un temple, mais d'un palais, par conséquent d'une construction légère.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

époques pharaoniques on ait fait des supports d'albâtre, sans doute parce qu'on ne considérait pas cette pierre comme assez résistante.

Parmi les pièces architecturales qui ne rentrent pas dans le domaine de la construction proprement dite, l'albâtre est utilisé pour des naos qui parfois atteignent de grandes dimensions, comme celui qui se trouve au fond du souterrain derrière le temple de Mentouhotep II à Deir el-Bahari [1], ou pour des tables d'offrandes souvent aussi très grandes, de deux types différents : les unes, sans sculptures, sont taillées en forme du signe ⊥ quatre fois répété, et se plaçaient dans la cour des temples [2], tandis que les autres, celles des chapelles funéraires, devant les pyramides, sont de forme plus ou moins cubique et couvertes de figurations, sculptées en creux [3]. Une série de grandes vasques d'albâtre occupait un coin de la cour du temple du Soleil à Abousir [4].

Dans les monuments funéraires, les sarcophages en albâtre sont très rares; ceux qui ont été trouvés à Dahchour ne paraissent pas avoir jamais contenu de momie [5], et un seul roi, Séti Ier, semble s'en être fait faire un en cette matière [6]. Un roi de l'Ancien Empire donne à un de ses sujets un sarcophage d'albâtre [7]. Les caisses à canopes ne sont guère plus fréquentes [8].

Un certain nombre de tables d'offrandes, de dimensions ordinaires, se faisaient en albâtre, surtout sous l'Ancien et le Moyen Empire [9]; quelques-unes proviennent des temples, mais la plupart, des tombeaux. Les stèles funéraires du Moyen Empire sont aussi parfois en albâtre, mais toujours de

(1) Naville, *The XIth Dyn. Temple at Deir el Bahari*, I, p. 35; *Archæological Report 1906-07*, p. 3, pl. III; ce naos n'est pas monolithe, mais construit en blocs appareillés et recouvert d'une dalle de granit.

(2) Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 3, 14, 43; Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 640 (Annales de Thoutmès III).

(3) Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 55, 68; *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-ir-ke-Re*, p. 7.

(4) Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 3, 5, 15, 47.

(5) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 75.

(6) Bonomi-Sharpe, *The Alabaster Sarcophagus of Oimenepthah*, I, p. 14.

(7) Ostracon de Florence : Golénischeff, *Rec. de trav.*, III, p. 4.

(8) Fragments de celle de Horemheb, au Musée du Caire. — Caisse à canopes en forme de naos, de Sheshonq Ier, Berlin n° 11000. — Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. L, p. 243.

(9) Musée du Caire, nos 1328, 1329, 1332, 1352 (Catal. Borchardt); 23013, 23043, 23047, 23089, 23092, 23105, 23180, 23187 (Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes*). — Musée de Berlin, nos 1139, 1140, 1201, 1202 (cf. Lepsius, *Denkmäler*, Text, I, p. 12, 14).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

petite taille[1]; cette matière est encore plus rarement employée pour les stèles déposées dans les temples[2].

L'ALBÂTRE EN SCULPTURE.

La beauté même de cette matière lui donne sur d'autres pierres, au point de vue de la sculpture, une infériorité très marquée : sa demi-transparence nuit à la netteté des contours et des détails et donne une apparence un peu floue à la figure entière. Les Égyptiens l'employèrent cependant au même titre que les autres pierres de valeur, bien que moins fréquemment. Les statues et statuettes d'albâtre de l'Ancien Empire qui nous sont parvenues représentent toutes des rois, qu'elles soient de grandeur naturelle[3] ou de dimensions beaucoup moindres[4]; aux époques postérieures, celles des simples particuliers sont aussi nombreuses que celles des rois[5]. La plus belle est la fameuse statue d'Aménéritis, au Musée du Caire[6].

Il existe aussi des statuettes en albâtre de certains dieux[7], Thot, Nephthys, Selkit, ou d'autres, mais elles sont beaucoup plus rares. Un groupe de petites dimensions représentait deux dieux purifiant le roi[8], et un autre, actuellement au Louvre, un scribe au pied d'un monument surmonté du cynocéphale de Thot, petit objet d'une exécution remarquablement soignée[9].

Le plus ancien des colosses d'albâtre connus est celui que le nomarque Thothotep se fit tailler dans les carrières de Hat-Noub, qui relevaient de son

[1] Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), nos 20316, 20495, 20554. — Schiaparelli, *Museo archeol. di Firenze*, n° 1551.

[2] Petrie, *Tell el Amarna*, p. 8; Maspero, *Annales du Serv. des Antiq.*, V, p. 84 (stèle d'Ankhnas-nofer-ab-Ra).

[3] Statue de Mycérinus, découverte par M. Reisner (Musée du Caire).

[4] Statuettes de Khéfren, Mycérinus et un autre roi de la IVe dynastie, au Caire : *Le Musée égyptien*, I, pl. VIII, XI, XII.

[5] Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, nos 42006, 42044, 42045 (Moyen Empire), 42060 à 42063 (XVIIIe dynastie), 42166 (XIXe dynastie) et d'autres statues saïtes provenant de la cachette de Karnak. — Musée de Berlin, n° 7790, etc.

[6] Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, pl. XXXV.

[7] Daressy, *Statues de divinités* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), nos 38648, 38926, 38987, 39007, 39073. — Pap. Harris n° I, pl. XLIe, l. 4.

[8] Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n° 24157.

[9] Bénédite, *Scribe et babouin* (*Monuments Piot*, XIX), pl. I et II.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

fief; il mesurait plus de 7 mètres de hauteur [1]. Celui que Ramsès II érigea devant le temple de Memphis atteignait plus de 12 mètres [2]; quant à ceux de Ramsès III à Médinet-Habou [3], il n'en reste plus trace; ceux de Séti Ier à Karnak étaient plus petits, en plusieurs morceaux assemblés au moyen de mortaises [4]; une grande statue de Ramsès II est actuellement au Louvre [5].

De petits sphinx d'albâtre tenant des deux pattes de devant des vases à parfums, très soignés comme travail, proviennent de la cachette de Karnak [6]; ils sont faits à la ressemblance de rois du Moyen et du Nouvel Empire [7].

Dans cette catégorie peuvent encore rentrer les deux « tables à libations aux lions » de Saqqarah (IVe dynastie), qui semblent être plutôt des sortes de moulins votifs [8].

A part les tables d'offrandes de l'Ancien Empire, citées plus haut, et le sarcophage de Séti Ier, qui portent des représentations gravées en creux, il ne paraît pas y avoir eu de bas-reliefs sur albâtre.

VASES D'ALBÂTRE.

C'est surtout pour la fabrication des vases de luxe que l'albâtre a été employé, à toutes les époques, et les exemplaires qui nous en sont parvenus sont innombrables.

Les vases les plus anciens (période archaïque) sont irréguliers de galbe, n'étant pas faits au tour; les formes les plus courantes sont le vase plus ou moins renflé, parfois presque globulaire, avec de petites ailettes servant d'anses, ou le vase à peu près cylindrique, aux parois légèrement cintrées [9].

Un progrès considérable s'accomplit à l'époque thinite, la période où les

(1) Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XIV et XV.

(2) Petrie, *Memphis*, I, p. 5, 10.

(3) Pap. Harris n° I, pl. IV, l. 8-9.

(4) Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), II, n° 42139 et pl. I.

(5) Statue A. 22. La partie inférieure du corps seule est ancienne.

(6) Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, nos 42033, 42068, 42070.

(7) Nous jugeons inutile de donner ici la représentation de tous ces objets, qui ne diffèrent en rien pour la forme et la technique des objets semblables faits en d'autres matières.

(8) Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 86; Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 12.

(9) Quibell, *Archaic objects* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), pl. LIII-LVI (cf. index, p. 327).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

vases en pierres dures de toute espèce furent le plus en honneur et où cette industrie prit son plus grand développement : la majorité de ces vases sont faits en albâtre, matière qui avait le double avantage d'être d'un très bel effet et relativement facile à tailler et à creuser [1]; les formes ordinaires de ces ustensiles sont d'abord les coupes, plates ou creuses, les gobelets, les vases globulaires ou cylindriques, et enfin les grandes jarres, dont quelques-unes atteignent près d'un mètre de hauteur.

Sous l'Ancien Empire, les vases d'albâtre sont déjà moins abondants et de beaucoup plus petites dimensions; les plus nombreux sont les petits vases à parfums, les uns à la panse plus ou moins renflée, pointus du bas, avec une embouchure très ouverte, les autres cylindro-coniques, s'élargissant de nouveau au pied et munis à la partie supérieure d'un large bord plat, en saillie, enfin les petits vases globulaires à bord plat et ouverture étroite [2]. On imitait aussi parfois en albâtre des formes de vases de bronze, comme les verseuses d'aiguières au goulot proéminent [3].

Au Moyen Empire, ce sont toujours des vases à parfums, à peu près du même type que pendant la période précédente, mais d'un galbe moins prononcé; aux vases à pointe sont substitués ceux à fond plat et à panse plus renflée, aussi larges que hauts, puis viennent les cylindro-coniques et les sphériques [4].

A partir de la XVIII^{e} dynastie, on ne trouve guère que la bouteille de Nouvel-An, le petit pot à kohol du type Moyen Empire, le vase à parfums à panse sphérique avec pied et embouchure haute et large, les ustensiles en

[1] Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XXXVIII; II, pl. LI^{r} à LIII^{e}; *Abydos*, I, pl. XLIV-XLVI; Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXX, XXXVI; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. V^{a-b}, VI^{b-e}; J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 245; etc.

[2] Petrie, *Dendereh*, pl. XXI; *Diospolis parva*, pl. XXVIII; *Abydos*, II, pl. XXI; Ayrton, *Abydos*, III, pl. XI; Quibell, *El Kab*, pl. X; Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, pl. XI-XIV, XXI-XXII, XXXIV-XXXVII; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 40-43; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. VII^{e}; etc.

[3] Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, pl. XXI; Garstang, *The third Egypt. Dynasty*, pl. XII.

[4] Petrie, *Dendereh*, pl. XXII; *Diospolis parva*, pl. XXIX; MacIver and Mace, *El Amrah and Abydos*, p. 69; Quibell, *El Kab*, pl. X; J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 63, 71, 109, 110; Garstang, *El Arabah*, pl. III, IV, X; Petrie, *Qurneh*, pl. IX; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 116-118; etc.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

forme d'animaux et, peu avant l'époque grecque, l'alabastron [1]. De nombreux vases fictifs en bois sont peints à l'imitation de l'albâtre, avec des zones rubanées et ondulées [2].

Les canopes les plus riches se font en albâtre, tant au Moyen qu'au Nouvel Empire [3]; à de rares exceptions près [4], ils ont la même forme que ceux qui sont en pierre calcaire.

AUTRES EMPLOIS DE L'ALBÂTRE.

Aux périodes archaïques on employait l'albâtre à fabriquer divers menus objets, tels que pendants, fusaïoles, pieds de meubles [5], et surtout des massues [6], dont l'usage se perpétua jusqu'à la XII^e^ dynastie [7], ainsi que le plus ancien type de table à manger, le guéridon bas formé d'un disque plat monté sur un pied [8], dont on se servait encore beaucoup au commencement de l'Ancien Empire [9].

C'est de l'Ancien Empire que datent les chevets d'albâtre qu'on trouve dans les tombes et qui sont en général d'un très beau travail [10], et de la période suivante, les objets votifs, images de victuailles (oies troussées) [11]. Plus tard on voit paraître des palettes de scribe de la même matière, palettes qui du reste ne semblent être que des objets funéraires ou votifs.

[1] MacIver and Mace, *El Amrah and Abydos*, pl. XLVI, XLVIII; Garstang, *El Arabah*, pl. XVII à XXI; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. XXVII^a-b^; *Qurneh*, pl. XXVII; Fabretti, Rossi, Lanzone, *Regio Museo di Torino*, n^os^ 3224 à 3301; etc.

[2] Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), pl. XX, etc.; cf. les représentations de vases d'albâtre peintes sur les sarcophages du Moyen Empire.

[3] Musée de Berlin, n^os^ 7415, 7176, 11638 (Nouvel Empire), 2105 (époque éthiopienne), 7164, 7166, 7168, 7172 (basses époques). — Musée de Turin, n^os^ 3208-3223 (Nouvel Empire); Reisner, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXVII, p. 61-72; etc.

[4] Canopes plats : J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 73.

[5] Quibell, *Archaic objects* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n^os^ 14454-14455; 14431; 11930.

[6] Idem, *ibid.*, n^os^ 14419-14428. — J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 71; etc.

[7] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 71; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 203.

[8] Quibell, *Archaic objects*, n° 11947.

[9] Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, pl. XXIX; *The third Egypt. Dynasty*, pl. VIII.

[10] Musée de Berlin, n^os^ 1309, 7791, 7808. — Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, pl. XXXVII et XXXVIII; *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 40; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 237.

[11] Maspero, *Études de Mythol. et d'Archéol.*, I, p. 148.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans les fondations des édifices, on déposait de petits objets d'albâtre, en général des plaquettes portant un cartouche [1]. C'est aussi sur albâtre qu'avait été écrit, à une époque très ancienne, le chapitre LXIV du *Livre des Morts*, qui fut découvert sous les pieds du dieu Thot, donc sans doute dans un dépôt de fondation [2]. Des dalles d'albâtre portant des textes religieux ont été découvertes dans le tombeau du roi Hor [3] et ailleurs [4] : les inscriptions gravées en creux sont rehaussées de couleur bleue.

Il convient de mentionner encore, comme objets pouvant se faire en albâtre, les hauts supports de vases [5], les socles des statues ou des symboles sacrés, décorés comme les sarcophages de l'Ancien Empire [6], les *oushabtis* de la XVIII^e^ et de la XIX^e^ dynastie.

Enfin, en pharmacie, l'albâtre réduit en poudre était employé dans la composition de certains remèdes, emplâtres pour les contusions [7], pâtes pour soigner les maux de langue [8] ou pour embellir la peau [9], comme aussi pour prévenir la chute des cheveux [10].

ALLUME-FEU.

Pour obtenir du feu, un procédé des plus simples et qui a été en usage de tout temps chez les peuples primitifs, consiste à frotter énergiquement deux morceaux de bois l'un contre l'autre; on emploie en général à cet effet un bâton de bois dur taillé en pointe, qu'on fait tourner avec la plus grande rapidité possible, au moyen d'une cordelette, dans une petite entaille pratiquée à la surface d'une planchette de bois plus léger et facilement inflammable : une friction prolongée finit par produire une braise dans la planchette. En Égypte cet instrument a été en usage dès les plus anciens temps et nous le connaissons aussi bien par les représentations qu'en donnent certains signes

[1] PETRIE, *Abydos*, I, pl. LXX, 7; II, pl. XXIII, 5, 6. — Musée de Berlin, n° 2045.

[2] NAVILLE, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, XXXVIII, 2^e^ partie, p. 140.

[3] J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 94.

[4] GOLÉNISCHEFF, *Invent. de la coll. égypt. de l'Ermitage*, p. 169.

[5] SETHE, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 639 (Annales de Thoutmès III).

[6] *Le Musée égyptien*, I, pl. VII.

[7] Pap. Ebers, pl. LXIX, l. 19.

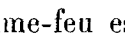
[8] *Ibid.*, pl. LXXXVI, l. 3.

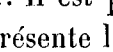
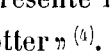
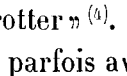
[9] *Ibid.*, pl. LXXXVII, l. 5, 14.

[10] *Ibid.*, pl. XCII, l. 15.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

hiéroglyphiques[1] que par des exemplaires usagés, datant de diverses époques, qui ont été retrouvés dans le pays même[2]. Le bâton, le plus souvent légèrement renflé à sa partie inférieure, parfois côtelé pour donner plus de prise à la cordelette motrice, était maintenu dans la position verticale au moyen d'une noix que l'opérateur tenait dans le creux de sa main, tandis qu'il l'actionnait avec un archet, à la façon des menuisiers perçant le bois au foret; parfois on se servait d'un morceau de bois dur très court qui se fixait dans un manche cannelé, semblable au manche de foret. La planchette n'avait pas de forme définie.

Le nom égyptien de l'allume-feu est *zá* [3]; ce mot doit être très ancien, puisque le signe au moyen duquel il s'écrit figure l'objet lui-même et a été employé dès l'origine pour représenter la syllabe *zá;* parfois même on le voit muni de sa corde . Il est probable que c'est aussi le bâton et la corde d'un allume-feu que représente le signe , syllabique de la racine *nez,* dont le sens original est « frotter »[4]. La chose est moins probable pour le signe *ḥâ* , bien qu'il s'écrive parfois avec une cordelette[5].

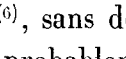
Le mot *âgáná* [6], sans doute d'origine sémitique (cf. l'hébreu עקן « tourner »), désigne aussi probablement l'allume-feu, ou tout au moins le bâton tournant qui en est la pièce importante; ce mot se trouve dans la phrase  « bois percé (la planchette), bâton tournant de bois (? cf. l'hébreu מקל « verge ») ». Si par contre on voulait rapprocher ce mot de *âgen* , support de vase (voir ce mot), il faudrait traduire un peu différemment, et voir dans *âgáná* la planchette, le « support » de l'allume-feu.

[1] Griffith, *Beni Hasan,* III, p. 22, 23; pl. V, n°s 64 et 68; Griffith, *Hieroglyphs,* p. 50, pl. IV, VIII, n°s 42 et 129; Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache,* XXXV, p. 105.

[2] Petrie, *Illahun, Kahun, Gurob,* p. 11, pl. VII (n°s 24-26); *Kahun, Gurob and Hawara,* p. 29, pl. IX; Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n° 24980, pl. LVII.

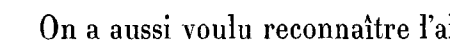
[3] Ungnad, *Zeitschr. für ägypt. Sprache,* XLIII, p. 161; Golénischeff, *ibid.,* XLV, p. 85.

[4] Soldi, *La langue sacrée,* p. 213, 215; Maspero, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.,* XX, p. 137.

[5] Le Page-Renouf, *Life work,* II, p. 211. Il y a peut-être eu pour ce signe une confusion avec l'expression *nesit*  « l'enflammeuse », dont la lecture est du reste encore douteuse (Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire,* p. 295).

[6] Pap. Harris n° I, pl. XXXIV^b, l. 3; Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.,* p. 291.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

On a aussi voulu reconnaître l'allume-feu dans le terme  qui se trouve au calendrier d'Edfou [1] et qui paraît être une locution composée plutôt qu'un mot spécial.

Un texte religieux du Moyen Empire, consacré à la lampe [2], donne un groupe  qui, à en juger par le contexte, doit être une désignation idéographique de l'allume-feu, par la cordelette et la branche verticale de l'instrument; le terme qui suit, *am-â*  « ce qui est dans la main », indique la partie de l'allume-feu où se produit la flamme.

Un autre moyen dont on se servait pour allumer le feu était le briquet; si l'on n'a pas retrouvé ou reconnu jusqu'ici cet objet, son nom *seshit* , nous est parvenu dans une liste d'ustensiles [3].

Beaucoup de cérémonies, tant funéraires [4] que religieuses [5], débutaient par l'allumage des lampes, qui était considéré comme un acte sacré et accompagné par la récitation de formules et de prières; il est dit une fois expressément que cette opération ne devait pas se faire avec la main [6], et il est donc vraisemblable qu'on devait faire fonctionner l'allume-feu sur place, de manière à obtenir la flamme par le frottement des deux bois. Le nom de cette cérémonie est *set teka*  « jeter (la flamme sur) la lampe » (var.  « allumer la lampe ») [7], ou *sekh seta*  [8] (var. ) [9] « frapper (?) la flamme ».

ALOÈS.

Genre de plantes de la famille des liliacées, aux feuilles longues, épaisses et charnues formant comme un bouquet au bas de la tige, qui elle-même se

[1] Brugsch, *Thesaurus*, II, p. 470.

[2] Schack-Schackenburg, *Das Buch von den zwei Wegen*, chap. v, p. 26 et pl. IV. — Les variantes inédites du même texte (sarcophages du Caire et du Louvre) ne donnent aucune différence pour ces mots (communication de M. Lacau).

[3] Maspero, *Annales du Serv. des Antiq.*, IX, p. 187 (XVIII[e] dynastie).

[4] Griffith, *Siut and Der-Rifeh*, pl. VII, l. 291, 296; Erman, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XX, p. 164; Dümichen, *ibid.*, XXI, p. 11.

[5] Lemm, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXV, p. 114.

[6] Brugsch, *Thesaurus*, II, p. 470.

[7] Erman, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XX, p. 164.

[8] Lemm, *Ritualbuch des Amondienstes*, p. 9.

[9] Schack-Schackenburg, *Das Buch von den zwei Wegen*, chap. v, p. 26.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

prolonge en hauteur, pour servir de support à des fleurs de couleurs variées disposées en grappes. Plusieurs espèces sont originaires de l'Afrique tropicale, mais aucune ne pousse naturellement en Égypte, où cependant on en cultive encore aujourd'hui de nombreux exemplaires, en pots, pour les mettre soit dans les cimetières, soit au-dessus des portes des maisons; aux yeux des Égyptiens, l'aloès est un symbole de force vitale et sert aussi à protéger contre le mauvais œil [1].



Fig. 67. — Plante d'aloès (d'après J. de Morgan, *Origines*, I, pl. VII).

M. Schweinfurth reconnaît l'aloès dans certaines représentations des vases peints d'époque archaïque où l'on voit, planté dans un vase ou dans une caisse, un végétal ayant six à dix paires de feuilles longues et recourbées en demi-cercle, retombant de chaque côté, et une tige haute, portant encore le pédoncule des fleurs tombées, et tout au bout, la fleur terminale [2]. Cette plante serait alors soit l'*Aloe abyssinica* Lam., aux fleurs rouges, très répandue en Abyssinie et au Soudan, soit plutôt l'*Aloe vera* L. (*A. vulgaris* Lam.) à fleurs orange ou jaunes, originaire de l'Arabie Heureuse, et qui est celle que l'on cultive encore maintenant en Égypte [3]. Cette identification semble absolument justifiée, mais par contre celle que voudrait établir M. Schweinfurth [4], de l'aloès avec la plante qui symbolise la Haute-Égypte , est beaucoup moins plausible, cette plante paraissant devoir être considérée plutôt comme un iris [5]. Il n'y a du reste, pour l'époque historique, aucune autre représentation de plante qui puisse être assimilée à l'aloès.

Le suc qu'on tire, au moyen d'incisions, des feuilles d'aloès, était bien connu des anciens pour son amertume et employé par eux en médecine, comme astringent et rafraîchissant, contre les maux d'yeux, de tête, d'estomac, pour des purgatifs, etc. [6]. On ne l'a pas retrouvé jusqu'ici d'une manière certaine

[1] Schweinfurth, *Verhandlungen der Berliner Ges. für Anthropologie*, 1897, p. 392.

[2] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, pl. VI et VII; Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. XXXIV; Petrie, *Diospolis parva*, pl. XVI; MacIver and Mace, *El Amrah and Abydos*, pl. XIV.

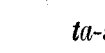
[3] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 392.

[4] Schweinfurth, *loc. cit.*, p. 393-396.

[5] Dans les tombeaux peints du Nouvel Empire, où ces fleurs entrent souvent comme motif décoratif, elles ne sont jamais entièrement rouges, mais rouges et bleues. De même sur les piliers de granit de Karnak, et ailleurs.

[6] Wagler, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1593 (article Aloë).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans les papyrus médicaux, bien que certains auteurs l'aient identifié avec le *ta-shepses* , qui paraît dans la composition de nombreux médicaments[1].

On n'a pas non plus trouvé de trace en Égypte du bois d'aloès, importé d'Extrême Orient, et mentionné à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament sous le nom אֲהָלִים[2]. Le mot arabe désignant l'aloès comme le bois d'aloès est عُود.

ALUN.

Pour les anciens, le nom d'alun (*στυπτηρία*, *alumen*) ne désignait pas une substance nettement caractérisée, mais tout un groupe de sels, en particulier des sulfates d'alumine et de potassium, qu'on ne savait sans doute pas distinguer nettement les uns des autres, et qu'on employait indifféremment à divers usages, en industrie comme en médecine[3]. Il y avait donc des aluns de plusieurs espèces, partant, de diverses qualités, dont le meilleur était, au dire des écrivains classiques, celui qu'on tirait d'Égypte[4]. Bien certainement les Égyptiens eux-mêmes ne devaient pas se faire une idée plus nette de ce qu'était le vrai alun et comprenaient sous cette dénomination tous les sels astringents : cette dernière propriété était en effet la seule qui pour eux pouvait avoir de l'importance; ils pouvaient même le confondre parfois avec le natron, comme cela arrive encore dans les temps modernes[5].

Le nom égyptien de l'alun est *abennou*, *abnou* [6]; copte ⲱⲃⲉⲛ, ⲁⲃⲉⲛ[7] (= ⲁⲱⲱⲓⲡⲉ, الشَبّ); ce mot, qui ne paraît pas avant

[1] Stern, *Glossarium hierogl.*, p. 50, dans Ebers, *Papyrus Ebers*, II; Joachim, *Papyros Ebers*, p. 196, etc. Il est plus probable que ce nom, qui désigne aussi un arbre, soit celui du cinnamome (Loret, *La Flore pharaonique*, p. 51, 145).

[2] Post, dans Hastings, *Diction. of the Bible*, I, p. 69.

[3] Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1296; Blümner, dans *Festschrift zur 39ᵉⁿ Versammlung deutscher Philologen in Zurich* (1887), p. 34; Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 610.

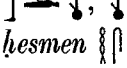
[4] Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 184 (cf. XXVIII, 100, 164, 214); Dioscoride, *De materia medica*, V, 122; Celse, *De arte medica*, V, 28, 12; Scribonius, *De compos. medic.*, 47.

[5] A l'époque de l'expédition française, on apportait parfois au Caire de l'alun presque pur, qu'on faisait passer sans difficulté pour du natron du Sennar (de Rozière, *Descr. de l'Égypte, Hist. nat.*, XXI, p. 215, 221).

[6] Loret, *Rec. de trav.*, XV, p. 199; Max Müller, *Asien und Europa*, p. 188.

[7] Stern, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXIII, p. 119.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le commencement du Nouvel Empire[1], doit être d'origine sémitique (cf. le mot אֶבֶן « pierre »)[2]; il est probable qu'auparavant on employait un autre mot, peut-être un de ceux qu'on traduit en général par *natron*[3], comme *bed* , qui désigne une substance servant à clarifier l'eau[4], ou encore *ḥesmen* .

FABRICATION DE L'ALUN.

Les procédés employés par les Égyptiens ne sont pas connus, mais devaient être des plus primitifs. Ils pouvaient employer l'alun à peu près tel qu'il se trouve dans la nature, ou bien le purifier d'une manière sommaire, soit par des lavages, soit par une calcination plus ou moins poussée[5], de manière à obtenir des produits analogues à l'*Alumen rotundum*, l'*A. ustum* des écrivains classiques.

La production d'alun de l'Égypte était assez considérable, puisque Amasis put en donner mille talents au temple de Delphes[6]. Les quantités données par Ramsès III à divers temples d'Égypte sont moins fortes[7]; on mesurait à ce moment-là l'alun dans de grands paniers comme ceux dont on se servait pour le raisin et d'autres fruits.

L'ALUN EN MÉDECINE.

Les papyrus médicaux donnent quelques recettes dans lesquelles paraît l'*abnou* à côté d'autres ingrédients, pour des médicaments destinés à des maladies très diverses, et qui, sous la forme de pommades et d'onguents, sont

[1] Au papyrus Ebers.

[2] Max Müller, *Ægyptiaca* (*Festschrift für G. Ebers*), p. 78.

[3] De même que l'on confondait parfois les deux substances, il est permis de supposer qu'on devait employer le même nom pour les désigner.

[4] Maspero, *Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 356; cf. Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XVIII et XXII; Naville, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XI, p. 28. Il est à remarquer que ce mot ne paraît plus dans des textes comme le papyrus Harris n° I, où le mot *abnou* est en usage, tandis que l'on continue, dans ces mêmes textes, à se servir du mot *ḥesmen* pour désigner le natron.

[5] Le procédé par cristallisation ne date que de l'alchimiste arabe *Geber* (VIII^e-IX^e siècles de notre ère).

[6] Hérodote, II, chap. CLXXX.

[7] Pap. Harris n° I, pl. LXIV^c, l. 15; pl. LXXIII, l. 16.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en général pour l'usage externe. D'après les auteurs classiques, on voit que l'alun était employé en Grèce et à Rome pour les mêmes maladies, et entrait dans des compositions pharmaceutiques analogues [1].

Pour les maux d'yeux, une recette d'origine phénicienne [2] recommande un onguent où entrent en quantités égales de l'alun, du sel, puis diverses substances végétales, du safran, de la marjolaine, des figues, etc., le tout préparé avec de la graisse et de l'huile.

L'alun se mélangeait à de l'encens, de la résine odorante et des graines d'acacia (?), pour combattre les odeurs fétides qui se produisent en été, et qui sont sans doute les sueurs [3].

Pour certaines excroissances ou enflures (?), en plus des cataplasmes recommandés on conseillait d'oindre la place avec de l'huile saupoudrée d'alun [4], et pour finir on la traitait avec de la graisse et du miel.

Enfin, pour une maladie interne nommée *seri* (pesanteurs d'estomac?), on pouvait faire des fumigations où l'alun entrait pour une bonne part [5].

EMPLOI DE L'ALUN DANS L'INDUSTRIE.

On en est réduit, à ce point de vue, aux dires des écrivains classiques et surtout à l'examen des habitudes des ouvriers égyptiens modernes, qui sont encore presque toujours les mêmes qu'à l'époque pharaonique. Il est des plus probable qu'on se servait autrefois de l'alun de la même manière qu'aujourd'hui, surtout dans certains cas où son emploi est pour ainsi dire indispensable.

Les *tanneurs* emploient pour durcir les cuirs, soit le tanin, soit l'alun et le sel [6]. Pour donner aux cuirs la couleur rouge, on les passe à l'alun après les avoir travaillés sur le chevalet pour les écharner, et avant de les teindre [7];

[1] Voir Pline, Dioscoride, Celse, etc., *loc. cit.* (p. 106, note 4).

[2] Pap. Ebers, pl. LXIII, l. 8-11; Max Müller, dans *Ægyptiaca*, p. 77-81.

[3] Pap. Ebers, pl. LXXXVI, l. 8-9; pap. Hearst, pl. II, l. 17-III, l. 1.

[4] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. V, l. 3; Loret, dans *Rec. de trav.*, XV, p. 200; Wreszinski, *Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums*, p. 10, 61.

[5] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. IV, l. 5 (édit. Wreszinski, p. 9, 58-59).

[6] Boudet, *Descr. de l'Égypte, État moderne*, XVIII, 2e partie, p. 81, 84.

[7] *Ibid.*, p. 76, 79. On emploie le même procédé pour le maroquin rouge ou jaune.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la plupart des cuirs anciens étant d'une couleur rouge ou rosée, ils ont sans doute passé par un traitement analogue.

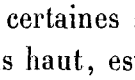
Les *mégissiers*, pour obtenir des peaux souples, les font passer dans un bain d'alun [1].

Les *teinturiers* se servent de l'alun comme mordant; c'est même un des principaux emplois de cette substance [2].

Les *orfèvres* anciens employaient l'alun pour séparer l'or de l'argent et pour le purifier, comme aussi pour la dorure [3], et les *chaudronniers*, pour souder des feuilles de cuivre [4].

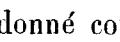
AUTRES EMPLOIS DE L'ALUN.

Pour ignifuger le bois, au moins dans une certaine mesure, les anciens l'imprégnaient d'alun [5]; nous ne savons si les Égyptiens usaient du même procédé. Nous ignorons de même s'ils l'employaient aussi pour le traitement des vins [6].

Dès la plus haute antiquité, on employait pour clarifier l'eau, des boulettes de certaines substances, entre autres le  *bed* qui, comme il a été dit plus haut, est probablement un des noms de l'alun [7].

Les magiciens modernes brûlent de l'alun sur un feu de charbon pour arriver à reconnaître, par la forme que prend l'alun calciné, la personne qui a jeté un mauvais sort [8].

A M.

. Dans la recension saïte du chapitre CXLV du *Livre des Morts* [9], ce mot est donné comme une variante () du mot  et devrait donc

[1] *Ibid.*, p. 83; PLINE, *Hist. nat.*, XXXV, 190.

[2] PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1297.

[3] PLINE, *Hist. nat.*, XXXIII, 84, 65.

[4] IDEM, *ibid.*, XXXIII, 94.

[5] AULU-GELLE, XV, 1; AMMIEN MARCELLIN, XX, 11, 13.

[6] *Geoponica*, VII, 12, 29.

[7] MASPERO, *Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 356. Ce renseignement se trouve sur la grande pancarte des offrandes : cf. DÜMICHEN, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XXII.

[8] LANE, *Modern Egyptians*, p. 250.

[9] LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXII, l. 31. Cette phrase ne se trouve pas dans les textes antérieurs.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

désigner une sorte de vêtement. Il est cependant très probable qu'en réalité ce nom n'existe pas et qu'il repose uniquement sur une mauvaise lecture d'un texte hiératique, les deux groupes  et  étant presque identiques dans l'écriture cursive.

ÁMÂ.

. Oiseau non encore identifié, représenté dans une peinture de Béni Hassan[1]. Comparé aux autres volatiles figurés à côté de lui[2], c'est un échassier de petite taille : le bec est fort, légèrement recourbé, plus long que la tête et entièrement noir, le cou très court, la tête blanche ainsi que le corps, tacheté de bleu à la partie postérieure; les ailes sont bleues striées de noir, aussi longues que la queue, très petite, qui est également bleue à son extrémité; les jambes sont minces et assez longues, elles ont à l'arrière un doigt au niveau des doigts antérieurs.

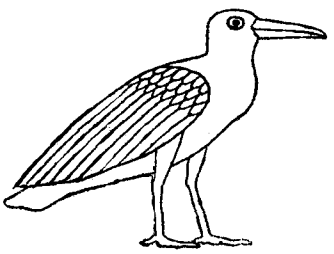
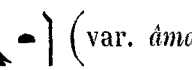


Fig. 68. — L'oiseau *Âmâ* (d'après Champollion, *Monum.*, pl. CCCL).

L'oiseau qui correspondrait le mieux à celui-ci serait le pluvian (*Charadrius melanocephalus*)[3], mais certaines divergences[4] ne permettent pas de présenter cette identification comme certaine.

Il ne semble pas qu'il y ait parenté entre ce mot et le mot *amâ-ter* qui désigne un oiseau analogue, dans le même tableau (voir ce mot).

ÂMÂÁÏT.

 (var. *âmâït* ). Mot connu par un texte du Moyen Empire[5] et désignant un bâton recourbé, servant d'arme de

[1] Champollion, *Monuments*, pl. CCCL; *Notices descript.*, II, p. 366.

[2] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. IV.

[3] Savigny, dans *Description de l'Égypte*, XXIII, p. 384, et *Hist. nat.*, I, *Oiseaux*, pl. VI, fig. 4.

[4] Le pluvian a entre autres des plumes noires à la tête et au cou, le bec un peu plus court et pas de doigt postérieur. Les autres caractères sont à peu près les mêmes.

[5] Lacau, *Textes religieux*, § XXII, l. 69-71 (*Rec. de trav.*, XXIX, p. 148).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

jet et employé pour la chasse aux oiseaux[1], donc le boumerang dont se servaient avec tant d'adresse les seigneurs égyptiens dès les âges les plus anciens. Il se retrouve sous la forme masculine *âmâ* dans une scène de chasse un peu plus ancienne (Ve dynastie)[2], et peut-être dans un texte des Pyramides, avec l'orthographe *mâaâtou*[3]. Il est possible qu'il faille l'assimiler au mot *âmâmâ*, qui paraît au Nouvel Empire (voir ce mot).

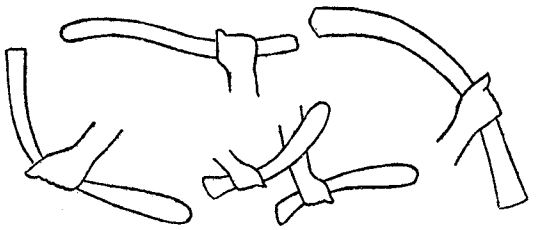


Fig. 69 à 72. — Boumerangs du Nouvel Empire (tombeaux d'Amenemheb, d'Amenemhat, de Senmout et de Zauni; croquis de l'auteur).

ÂMÂÂOU.

. Plante non encore identifiée, qui entrait dans la composition de divers médicaments, sans doute en vertu de certaines propriétés lénitives. On la trouve dans des recettes d'emplâtres destinés à assouplir les muscles[4], à calmer des démangeaisons[5] ou à guérir des pustules, des plaies ou certains « maux divins »[6] comme aussi dans les ordonnances pour la fabrication de pâtes à mâcher, contre les maux de dents[7] ou de langue[8].

Pour ce mot, on employait le déterminatif ● plus souvent encore que , et cela prouve que la partie de la plante utilisée en pharmacie était la graine; ce sens de « graine » a même pu prévaloir sur celui de la plante elle-même et être pris dans un sens tout à fait général : ainsi nous avons des *âmââou* de blé[9],

[1] Grapow, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLVII, p. 133.

[2] Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. V; cf. Blackman, *Rock Tombs of Meir*, I, pl. II.

[3] *Pyr. Pépi Ier*, l. 170 (édit. Sethe, 908a). Cette forme étant celle du pluriel, le singulier serait *mâaâit*.

[4] Pap. Ebers, pl. LXXXIII, l. 1.

[5] *Ibid.*, pl. LXXV, l. 20.

[6] Pap. Ebers, pl. XLVI, l. 20; pl. LXXXIV, l. 4-5; pl. CIV, l. 12; pap. méd. Hearst (édit. Reisner), pl. V, l. 9.

[7] Pap. Ebers, pl. LXXII, l. 17; pl. LXXXIX, l. 9 (il s'agit sans doute de périostites ou d'abcès).

[8] Pap. Ebers, pl. LXXXV, l. 18; pl. LXXXVI, l. 2 (probablement les aphtes).

[9] Pap. Ebers, pl. LXXIV, l. 9; pap. Hearst, pl. I, l. 11.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de dattes [1], et même de natron [2]. Pour les recettes mentionnées ci-dessus, on réduisait souvent ces graines d'*âmâ̂ou* en poudre [3].

Il ne faut pas confondre ce nom avec ceux des deux autres plantes *âmámou* et *â̂mou* dont les propriétés médicinales paraissent un peu différentes (voir ces mots). Elles se rencontrent parfois dans une même recette, ce qui ne permet pas de les assimiler l'une à l'autre.

Par contre le liquide *âmâït* (voir ce mot), qui paraît aussi avoir une vertu adoucissante, est probablement le suc extrait de la plante *âmâ̂ou*.

AMÁÏT.

. Nom d'un quadrupède à la robe brune, aux cornes noires fortement recourbées, qui encore au Moyen Empire habitait le désert sur les confins de la vallée du Nil [4], et que déjà plus anciennement les Égyptiens

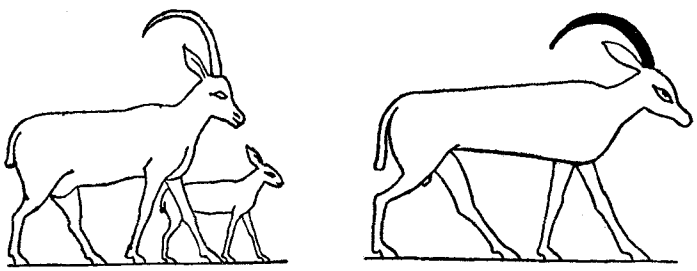


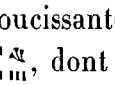
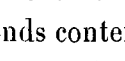
Fig. 73 et 74. — L'*amáït* sous l'Ancien et le Moyen Empire
(d'après Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXVIII, et Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXIII).

capturaient et sans doute domestiquaient, de même que les antilopes, les gazelles et autres animaux du même genre [5]. D'après la forme du corps et surtout des cornes, l'*amáït* est très probablement une sorte d'ibex; il ressemble également beaucoup à l'*abáou*, qui paraît dans les mêmes scènes (voir ce mot) et qui semble devoir être assimilé à un mouflon.

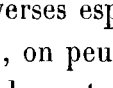
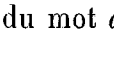
[1] Pap. Ebers, pl. XXII, l. 17.
[2] *Ibid.*, pl. LXXV, l. 15.
[3] *Ibid.*, pl. XLVI, l. 20; pl. LXXXIV, l. 4; pl. LXXXVII, l. 17; pl. CIV, l. 12.
[4] Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXIII et CCCCXXVIII *quater*; Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. IV; Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 27.
[5] Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXVIII. Dans ce tableau, où paraissent la plupart des animaux domestiqués par les Égyptiens, l'*amáït* est une femelle accompagnée de son faon.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÂMÂÏT.

. Liquide qualifié de *noir* () et employé en médecine comme première application sur les brûlures[1]; il avait donc des propriétés adoucissantes et était probablement le suc extrait de la plante *âmâ̂ou* , dont les graines avaient des vertus analogues (voir ce mot). Certains tableaux des temples ptolémaïques montrent le roi offrant au dieu deux vases ronds contenant un liquide *âmâ*  qui est sans doute le même que l'*âmâït* d'une époque plus ancienne[2].

ÂMÂM.

. Nom d'un récipient, sans doute d'une sorte de grande corbeille dont on se servait, au Moyen Empire, pour mettre des pains de diverses espèces[3]. Comme il s'agit d'un ustensile employé pour des victuailles, on peut songer à rapprocher ce mot de la racine *âm*  « manger » et du mot *âmâm*  « nourriture »[4].

ÂMÂMÁ.

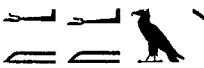
, *âmâ̂ou* . Au *Livre des Portes*, à la IX^e^ heure[5], certains génies infernaux portent un objet mince, long et recourbé, qui pourrait être une corde, une baguette ou une courbache, et qu'ils tiennent à deux mains, par les extrémités, le brandissant au-dessus de leur tête, comme si c'était une arme[6]. Peut-être l'origine de ce terme doit-elle être cherchée dans le mot plus ancien *âmâáït*  (voir ce mot), qui désigne le boumerang; elle



Fig. 75. — D'après Bonomi-Sharpe, *Sarc. of Oimenepthah*, pl. XII.

[1] Pap. Ebers, pl. LXVII, l. 17.

[2] Mariette, *Dendérah*, III, pl. XVIII, *i*.

[3] Griffith, *The Petrie Papyri*, pl. XIX, l. 10-13; pl. XX, l. 11.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 218-219.

[5] Bonomi-Sharpe, *The Alabaster Sarcophagus of Oimenepthah*, pl. XII, reg. sup.; pl. XIII, reg. méd.

[6] Brugsch (*Dictionn. hiérogl.*, p. 190) traduit: « corde à prendre, épuisette, lacet, lacs, collets, etc. ».

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

reposerait alors sur une erreur de lecture, et dans ce cas, le boumerang lui-même serait si démesurément allongé et aminci qu'il ne pourrait plus être employé pour son usage ordinaire; du reste, le texte qui accompagne les figurations ne dit pas qu'il s'agit d'une arme.

ÂMÁMOU.

. Plante médicinale qui n'a pas encore été identifiée; le déterminatif de ce mot étant indifféremment • ou 𓎛, on peut en conclure que la partie de la plante employée en pharmacie était la graine. Nous ne pouvons guère nous rendre compte des propriétés spéciales de ces graines, qui entrent dans la composition de médicaments très divers : c'étaient surtout des remèdes internes, pour les pesanteurs d'estomac [1], les maladies de cœur [2], les faiblesses (?) [3], certaines affections des voies digestives [4], et surtout des vermifuges [5]. On employait encore ces graines d'*âmámou*, toujours avec d'autres substances, dans des emplâtres pour les pustules et certaines grosseurs [6], des fumigations contre les pesanteurs d'estomac [7], et enfin dans une pâte qu'on devait mâcher pour combattre une maladie de la bouche [8].

Les *âmámou* ne doivent pas être confondus avec d'autres plantes qui ont des noms analogues, mais des propriétés médicinales différentes, les *ââmou*  et les *âmââou*  (voir ces mots). Les graines des trois plantes se trouvent du reste employées dans une même recette, ce qui prouve très clairement leur diversité [9].

ÂMÁOUÏ.

 (ou *âmáouti*?). Mot s'appliquant à une action qui est sans nul doute en rapport avec les travaux de l'agriculture; la scène qu'il désigne, dans

[1] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XIV, l. 2 (cf. édit. Wreszinski).

[2] Pap. Ebers, pl. XLIV, l. 6; pap. Hearst, pl. IV, l. 3 (cf. édit. Reisner).

[3] Pap. Ebers, pl. LV, l. 7.

[4] *Ibid.*, pl. XXIV, l. 5.

[5] Pap. Ebers, pl. XXII, l. 10, 12, 16, 18.

[6] *Ibid.*, pl. CV, l. 7; pl. CX, l. 8.

[7] *Ibid.*, pl. LIV, l. 8.

[8] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. III, l. 10 (cf. édit. Wreszinski, p. 56).

[9] Voir note précédente.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

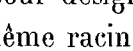
un papyrus mythologique du Musée de Turin [1], fait partie d'une représentation des champs *Aárou*, analogue à celle du chapitre CX du *Livre des Morts* [2]. Une série de génies mummiformes divise le tableau en deux parties : d'un côté le mort laboure et moissonne, de l'autre il navigue sur le fleuve des enfers, puis il frappe ses bœufs pour le dépiquage du grain, et enfin il se penche sur le bord de l'eau en tenant dans chaque main un instrument exactement semblable de forme au van généralement en usage en Égypte; c'est à cette dernière scène que s'applique le mot *âmáouï*. Ici il ne peut être question de vannage, puisque l'action se passe au bord du fleuve et qu'aucun tas de grain n'est représenté; le défunt semble puiser de l'eau avec ses deux écuelles de bois et il s'agit peut-être là d'un mode d'arrosage très primitif qui s'opérerait en aspergeant simplement les terrains voisins du fleuve ou d'un canal quelconque. Dans ce cas, le mot en question serait celui qui est employé au papyrus Hood pour désigner la boue *âmáouï*  [3], ou un nom d'agent dérivé de la même racine, s'appliquant au personnage en train de travailler et pouvant se traduire « le boueux ».



Fig. 76. — D'après Lanzone, *Dizion. di Mitol. egizia*, pl. V.

AMARRAGE.

La façon d'amarrer les bateaux n'a pas varié suivant les époques et est encore aujourd'hui sensiblement la même qu'autrefois [4]. Que le bateau

[1] N° 1768. Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 222. — La scène complète est reproduite dans Lanzone, *Dizion. di Mitol. egizia*, pl. V; ces deux copies sont loin d'être des facsimilés de l'original, un papyrus funéraire de basse époque et d'assez mauvais style, comme dessin.

[2] Dans les nombreuses variantes de la vignette de ce chapitre, aucune scène ne correspond à celle qui est appelée ici *âmáouï*.

[3] Maspero, *Études égyptiennes*, II, p. 6 (pap. Hood, pl. I, l. 11); cf. ome, oome, omi, *lutum, argilla* (Peyron, *Lex. ling. copt.*, p. 143).

[4] Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, IV, pl. CCCLXXVII *quater* (le pilote prêt à lancer l'amarre, cf. Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXIX); *ibid.*, pl. CCCCIII *bis* (hommes plantant les pieux, cf. *Beni Hasan*, II, pl. XII); Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXVI; Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), III, p. 195; Davies, *El Amarna*, I, pl. XXIX; Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. XXV et XXVI (bateaux amarrés).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

remonte ou redescende le Nil, le premier soin des matelots qui veulent aborder est de le tourner la proue contre le courant, puis de ficher en terre un solide piquet et d'y attacher une corde partant d'un point du bordage voisin de l'a-

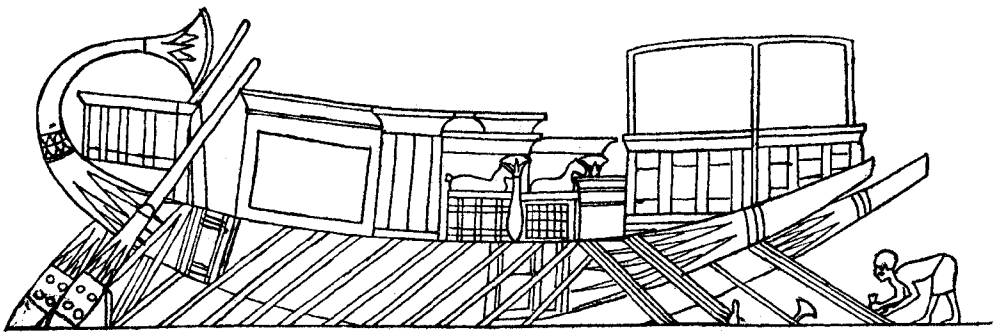


Fig. 77. — Bateaux à l'amarre (d'après Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXVI).

vant. Si le vaisseau est grand ou le courant rapide, on fait la même opération à l'arrière[1]; si le bateau reste stationnaire pendant quelque temps, il est nécessaire de resserrer souvent les amarres et même de changer de place les pieux, que le ballottement et un effort prolongé finissent par ébranler.

Suivant que le bateau est grand ou petit, on plante vers l'avant un ou deux piquets qu'on relie au bordage par une corde simple, double ou triple, fixée sans doute à la barque au moyen d'une bitte, d'un taquet ou d'un cabillot sur lequel les monuments ne nous donnent aucun renseignement, pas plus les tableaux que les modèles en bois stuqué du Moyen Empire. Le nom donné par les Égyptiens à ces deux amarres est, pour l'une, « la corde d'avant » *ḥatit* , pour l'autre « la corde d'arrière » *peḥit* [2].

Le pieu d'amarrage est une pièce de bois pointue, longue de 0 m. 50 cent. à 1 mètre, munie parfois d'un crochet ou d'un renflement formant saillie sur un seul côté, comme le montre l'hiéroglyphe . Son nom de *men* , *menaou* , *menaït* [3], a donné lieu à des sens dérivés nombreux : le

[1] Davies, *El Amarna*, V, pl. V. C'est sans doute par erreur qu'il n'y a de chaque côté que deux pieux d'amarrage pour quatre bateaux.

[2] Maspero, *Rec. de trav.*, XXIX, p. 107; Erman, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIII, p. 5.

[3] Mêmes références. C'est le *qantarouz* قنطروز. Les piquets peuvent aussi être désignés par les mêmes noms que les amarres de proue et de poupe : Bonomi-Sharpe, *The Alabaster Sarcophagus of Oimenepthah*, pl. XIII, reg. sup.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

verbe qui en est formé sert à désigner d'abord l'action d'« amarrer » [1], puis celle d'« aborder », d'« arriver au port », et, comme cela devait se produire naturellement dans un pays où le fleuve est pour ainsi dire la seule voie de transport, il finit par exprimer l'idée générale « arriver » et enfin, dans un sens plus spécial, celle de « mourir » [2], c'est-à-dire arriver au terme de sa vie, de son voyage sur terre.

Le maillet dont on se sert pour enfoncer les pieux est une grosse masse ovoïde, sans doute en bois, et muni d'une courte poignée, comme ceux dont se servent les menuisiers et les tailleurs de pierre; il est assez lourd pour qu'on doive le manier à deux mains. Son nom est *kherpou* (*khorp*) [3].

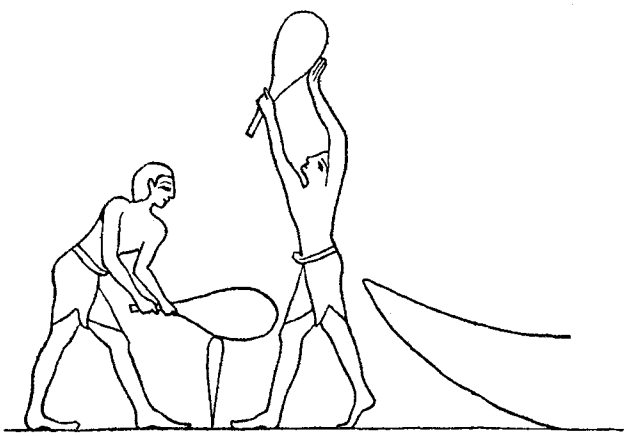


Fig. 78. — Matelots plantant le piquet d'amarrage (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCCIII *bis*).

Amarre, pieu, maillet, constituent les plus importants des accessoires d'un bateau : ils sont cités en tête de la liste du chapitre XCIX du *Livre des Morts*, où le mort s'adresse successivement à toutes les pièces principales de la barque divine dans laquelle il doit être reçu [4]. On en trouve aussi parfois des modèles en miniature à côté des barques funéraires en bois du Moyen Empire [5].

Quand l'occasion s'en présentait, on pouvait utiliser comme moyen d'amarrage les arbres poussant sur la berge, en attachant l'amarre autour du tronc, comme c'est le cas pour les vaisseaux de l'expédition de Pount [6]. Quant à

[1] Stèle de Piankhi, l. 89 et 94.

[2] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 643.

[3] Maspero, *Rec. de trav.*, XXIX, p. 107. C'est le *baria* بارية moderne.

[4] Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXI; II, p. 221. Le texte du Moyen Empire est plus complet : Lacau, *Rec. de trav.*, XXX, p. 66-68; ici les accessoires de l'amarrage sont à la fin (l. 45-49); Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 77.

[5] Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 78; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 35, pl. X; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXVI.

[6] Naville, *Deir el Bahari*, III, pl. LXXII; cf. Dümichen, *Histor. Inschr.*, II, pl. XI. L'extrémité de la corde est enroulée autour de la corne verticale de la proue.

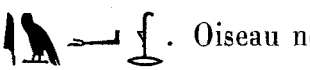
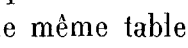
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'emploi de l'ancre ou de quelque chose de semblable, pour mouiller, il est encore très problématique (ANCRE).

L'amarrage des barques funéraires, au moment du transport de la momie au tombeau, donne lieu à certaines cérémonies : une fois que les deux pieux, celui d'avant et celui d'arrière, sont plantés en terre, on leur fait une offrande de pièces de viande, puis on y amarre la barque et l'on termine par la présentation de vases d'eau. Les deux piquets sont donc en quelque sorte divinisés et c'est par leur entremise que certaines des offrandes peuvent parvenir au mort [1].

Dans certains textes religieux [2], c'est Isis qui saisit l'amarre d'avant, Nephthys qui se charge de celle de l'arrière. Ailleurs, ce sont des génies de la Haute et de la Basse-Égypte qui dressent les deux piquets [3].

AMÂ-TER.

. Oiseau non encore identifié, représenté dans un tableau de Béni Hassan [4]. Que ce mot soit ou non identique à celui d'un autre échassier qui paraît dans le même tableau, *âmâ*  (voir ce mot), l'adjonction du terme *ter* , qui signifie « saison », donnerait alors comme signification « l'*amâ* de saison », donc un oiseau migrateur; cette qualification s'accorde très bien avec l'aspect même de l'animal, qui est certainement un échassier.

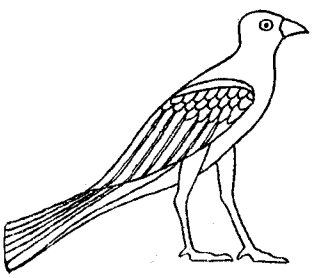


Fig. 79. — L'OISEAU *AMÂ-TER* (d'après CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. CCCL).

Comparé aux autres oiseaux du même tableau [5], celui-ci est de taille moyenne; son corps est entièrement blanc, sauf les ailes, très courtes, qui sont noires et rouges, ainsi que la queue; la tête est ronde, le bec fort et court, triangulaire et de couleur rouge; les jambes, longues et minces, ont un doigt

[1] VIREY, *Le Tombeau de Rekhmara*, p. 94, pl. XXV et XXVI.

[2] *Pyr. Pépi Ier*, l. 604. — JÉQUIER, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 328.

[3] BONOMI-SHARPE, *The Alabaster Sarcophagus of Oimenepthah*, pl. XIII.

[4] CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. CCCL, et *Notices descript.*, II, p. 366.

[5] NEWBERRY, *Beni Hasan*, II, pl. IV.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

postérieur placé plus haut que les antérieurs. Ces caractères sont à peu près, mais non pas exactement, ceux du grand pluvier (*Charadrius hiaticula*)[1]; cette identification n'est donc aucunement certaine, surtout vu l'absence du doigt postérieur chez le pluvier.

AMÉTHYSTE.

Variété de quartz, de couleur violette plus ou moins foncée, translucide. Elle jouait chez les Égyptiens le rôle de pierre précieuse, au même titre que le grenat, mais son emploi était beaucoup moins fréquent que celui de la cornaline, du lapis-lazuli et de la turquoise[2]; on s'en servait pour faire des perles de formes variées ainsi que des scarabées et des amulettes, toujours de dimensions très petites; il ne paraît pas qu'on l'ait jamais employée pour l'incrustation. Les perles se tournaient et se polissaient comme celles qui étaient faites en d'autres matières, mais le lapidaire rencontrait pour l'exécution des objets moins simples de réelles difficultés provenant de la dureté de la pierre; aussi ces petits monuments sont-ils généralement travaillés de façon sommaire[3], les détails à peine indiqués. L'améthyste est surtout en usage sous la XII^e^ dynastie; c'est aussi de cette époque que datent les pièces les mieux travaillées et les pierres de la meilleure qualité, en cette matière; on en trouve néanmoins, mais beaucoup plus rarement, à toutes les périodes de l'empire égyptien, des rois thinites aux Ptolémées[4].

Les perles ne varient guère suivant les époques : elles sont indifféremment ovoïdes, aplaties en losange, ou en forme de barillet, mais le type qui est de beaucoup le plus fréquent est la perle globulaire, parfaitement ronde, d'un diamètre qui ne dépasse guère un demi-centimètre[5]. Toutes ces perles

[1] *Descr. de l'Égypte*, XXIII, p. 385, et *Hist. nat.*, I, *Oiseaux*, pl. XIV, fig. 1. Les différences les plus importantes sont que le pluvier a certaines parties de la tête, de la nuque et du cou, noires et brunes, entre autres un large collier noir; le bout du bec est noir.

[2] Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, p. 9, 21, 24, 31.

[3] Maspero, *Archéol. égypt.*, p. 238.

[4] Garstang, *El Arabah*, p. 28.

[5] Petrie, *Diospolis parva*, p. 27, 42-44, 53; Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, p. 4, 8, 44, 67; Petrie, *Dendereh*, p. 25; Ayrton, *Abydos*, III, p. 47; MacIver and Mace, *El Amrah and Abydos*, p. 69, 87; Quibell, *El Kab*, p. 15; Garstang, *El Arabah*, p. 4 et 5; Petrie, *Hyksos and Israelitic Cities*, p. 13; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 111.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sont percées de part en part et devaient faire partie de colliers, soit simples, soit composés de diverses sortes de pierres. Les plus belles, admirablement calibrées et d'une très belle eau, proviennent des trouvailles de Dahchour [1] et d'Illahoun (XII[e] dynastie) [2]; il n'y a que peu de perles datées avec certitude du Nouvel Empire [3].

Dans un des bracelets d'Om el-Gaab (I[re] dynastie), certains éléments sont constitués par des sortes de perles affectant la forme générale d'un 8, avec un renflement au milieu, permettant de les attacher, car elles ne sont pas percées [4].

Les scarabées en améthyste sont épais, un peu lourds de formes, et souvent les élytres et le prothorax ne sont même pas indiqués par un trait [5]; rarement ils portent des inscriptions, même quand le plat est doublé d'une feuille d'or [6], et dans aucun cas les signes ne sont gravés assez profondément pour avoir pu servir de cachet [7]. Parfois ils sont montés en bague [8]. Les uns datent du Moyen Empire, les autres du Nouveau et même de l'époque saïte.

Divers petits objets, ayant dû servir d'amulettes, étaient parfois faits en améthyste, mais se rencontrent beaucoup plus rarement que les scarabées de la même matière; ce sont des têtes de taureaux, des faucons, des sphinx, des lions couchés, des cœurs, soit en forme de vase, soit ornés d'une tête humaine [9].

Aucune indication ne permet de supposer que l'améthyste ait eu pour les

[1] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 63, 66, pl. XXIV.

[2] Brunton, *Lahun*, I, p. 26, 28, 32, 33, pl. I, VIII; Winlock, *Ancient Egypt*, 1920, p. 86.

[3] Petrie, *Diospolis parva*, p. 53.

[4] Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. I, p. 18; Vernier, *Bijoux et orfèvreries* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n° 52010.

[5] Petrie, *Scarabs and Cylinders*, p. 8; Newberry, *Scarab-shaped Seals* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n[os] 37420-37422, 37454, 37459, 37483, 37484, 37486, 37488; Fabretti, Rossi, Lanzone, *Regio Museo di Torino*, n[os] 6101, 6169, 6173, 6181, 6187; Ayrton, *Abydos*, III, p. 47; Quibell, *El Kab*, p. 15; Garstang, *El Arabah*, p. 25; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 34; Petrie, *Diospolis parva*, p. 43; etc.

[6] Newberry, *Scarab-shaped Seals*, n[os] 36967, 37459, avec feuille d'or : n[os] 37401, 37402.

[7] L'inscription du n° 37459 du Caire « Amon est derrière, il n'y a pas à craindre » indique que certains de ces scarabées avaient le caractère d'amulettes.

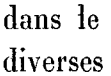
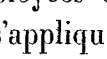
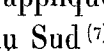
[8] Newberry, *Scarab-shaped Seals*, n[os] 37420, 37428.

[9] Quibell, *El Kab*, p. 15; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, p. 13; Reisner, *Amulets* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n[os] 12051, 12052, 12359, 12360.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Égyptiens une signification symbolique, comme chez les Juifs, où elle se trouvait parmi les douze pierres du pectoral du grand prêtre [1], ni des propriétés magiques, comme chez les Grecs, où une amulette d'améthyste préservait de l'ivresse celui qui la portait, vertu qui a donné à la pierre son nom d'ἀμέθυστος [2].

L'origine de l'améthyste employée par les Égyptiens n'est pas connue; il est probable néanmoins qu'ils la tiraient des Indes, comme plus tard les Grecs et les Romains, soit directement, soit plutôt indirectement; ce sont en effet des Indes que proviennent les améthystes de la plus belle qualité, semblables à celles des perles de Dahchour. On pourrait aussi songer, pour la provenance de cette pierre, à la Sibérie ou à l'Espagne, qui sont d'autres centres de production, et d'où les améthystes pouvaient arriver en Égypte par la voie du commerce.

Le nom ancien n'a pas encore été déterminé. Brugsch pensait le retrouver dans le mot  *khenem*, qu'il identifie au אַחְלָמָה hébreu, en suite de diverses considérations de nature linguistique et phonétique [3]; cette attribution ne saurait du reste être maintenue, puisque le mot en question désigne très clairement dans certains textes la cornaline, dont on faisait l'amulette *ta*  [4]. Le mot *herset*  [5] paraissant être aussi le nom d'une sorte de cornaline ou de jaspe, il n'y a guère dans la liste des pierres précieuses employées en Égypte [6] que le mot *ḥemágá* , , qui pourrait s'appliquer à l'améthyste : il représente une pierre qu'on apportait des pays du Sud [7], en petits morceaux déposés dans des corbeilles et qui, dans les peintures, ont une couleur rouge foncé [8]; cette pierre joue un certain rôle

[1] *Exode*, XXVIII, 19; XXXIX, 12. L'améthyste ne paraît dans aucun autre passage de l'Ancien Testament.

[2] PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1828.

[3] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1100. Les ouvrages plus récents du même auteur (*Die Ägyptologie*, p. 402) ne reproduisent pas cette identification.

[4] *Livre des Morts*, chap. CLVI. — MASPERO, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 2, 4, 5, 7.

[5] C'est une pierre généralement rouge, employée entre autres pour les grosses perles ovoïdes qu'on attachait au bras. Il y en avait aussi une variété blanche (agate?).

[6] DÜMICHEN, *Geogr. Inschr. altäg. Denkm.*, II (*Recueil de Monum. égypt.*, IV), pl. IX, l. 52; pl. XXIV, l. 141; cf. pl. LXIII, l. 15, et LXX, l. 10.

[7] BRUGSCH, *Recueil de Monum. égypt.*, I, pl. XV, l. 15.

[8] SETHE, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 1099. Les peintres égyptiens n'ayant pas de couleur violette, employaient la nuance la plus

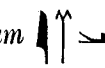
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans la cérémonie de l'*ap-ro*, sans doute pour colorer les lèvres du mort[1]. Cette identification avec l'améthyste n'est du reste aucunement certaine, les pierres *ḥemágá* faisant partie des tributs apportés par les populations du Soudan[2].

AMMA.

Ἄμμα. D'après les auteurs classiques[3], et en particulier Héron d'Alexandrie et Didyme, l'*amma* serait une mesure de longueur purement égyptienne qui équivaudrait à 40 coudées (10 brasses), soit 21 mètres[4]; c'est donc sans doute un simple cordeau à mesurer comme ceux dont se servent les arpenteurs (voir ARPENTAGE)[5]; les mêmes auteurs le nomment aussi dans d'autres passages σχοινίον ou σωκάριον, mais le nom original égyptien n'est pas connu.

AMOU.

, *am* , . Sorte de bateau, non encore déterminée et rarement mentionnée dans les textes, paraissant être un terme général plutôt qu'un mot désignant un vaisseau de forme spéciale[6]. Ce nom devait cependant être assez répandu, puisque le signe  est employé couramment, aux basses époques, comme phonétique pour la syllabe *am*[7]. La forme ancienne d'*amou* paraît avoir été *mem* [8].

rapprochée, donc soit un rouge foncé, soit un bleu foncé. Lepsius (*Les métaux dans les inscr. égypt.*, p. 21) traduit *ḥemágá* par jaspe rouge.

[1] SCHIAPARELLI, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 134, 138, pl. LXI.

[2] M. Gardiner (*Egyptian hieratic Texts*, I, p. 41*, n. 11) propose, aussi sous réserves, la même identification.

[3] DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, I, p. 230; PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, I, p. 1841.

[4] HULTSCH, *Gr. und röm. Metrologie*, p. 38, 358, 612; Lepsius (*Längenmasse der Alten*, p. 34), prenant comme unité la petite coudée, ne donne à l'*amma* que 17 m. 80 cent.

[5] DAREMBERG et SAGLIO, *loc. cit.*

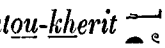
[6] Stèle n° 1459 du Musée de Turin (ORCURTI, *Catal. illustrato*, II, p. 24, n° 18). Pap. Sallier II, pl. XII, l. 6; SETHE, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 686 (Annales de Thoutmès III) et p. 132 (inscription funéraire); BRUGSCH, *Drei Kalender Inschr.*, pl. X, l. 19.

[7] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 64.

[8] ERMAN, *Aegyptisches Glossar*, p. 10. — La lecture de ce mot, qui se trouve dans une des inscriptions de Hirkhouf (II, 19 : SETHE, *Urkunden des alten Reichs*, p. 130), est douteuse, le signe  ou pouvant se lire *ges;* il a été traduit aussi par «les deux côtés du bateau», au lieu de «le bateau *mem*» (ERMAN, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXI, p. 69; BREASTED, *Ancient Records*, I, § 353).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

AMURE.

Cordage servant à fixer le coin inférieur d'une grand'voile à la muraille du navire, du côté du vent, tandis que l'écoute, qui lui fait pendant, s'attache du côté de l'arrière, sous le vent; dans les vaisseaux modernes, chaque voile carrée est donc munie de deux amures et de deux écoutes. Dans la marine grecque, les *πόδες* (écoutes) et les *πρόποδες* (amures) paraissent être le plus souvent confondues et ne former qu'un seul cordage frappé par son milieu à l'angle de la voile et dont la moitié antérieure constituait l'amure, et l'autre moitié, l'écoute [1]. Il en est vraisemblablement de même pour les bateaux égyptiens à voile rectangulaire, du type en usage à partir de la fin de l'Ancien Empire [2], à cette différence près que la voile, étant montée sur deux vergues, a dans sa partie inférieure une rigidité suffisante qui ne nécessite pas la présence de deux cordages à chacune des extrémités de la basse-vergue, mais d'un seul, servant plutôt d'écoute que d'amure [3]. En réalité, dans les représentations figurées, on ne voit jamais la manière dont la basse-vergue se fixe au bord du bateau; elle paraît tout à fait libre, chose inadmissible au point de vue nautique [4], sauf dans les plus anciens modèles de ce bateau, où elle est munie de deux vrais *bras* semblables à ceux de la vergue supérieure et manœuvrés de la même manière [5]. Les amures ne seraient donc pas indispensables; mais un mot qui paraît dans une liste d'agrès, au *Livre des Morts* [6], *âtou-kherit* , étant déterminé, dans une des variantes, par quatre cordes, semble, vu sa place dans la nomenclature, ne pouvoir s'appliquer qu'à l'ensemble des deux écoutes et des deux amures.

[1] Serre, *Les marines de guerre dans l'antiquité*, II, p. 332.

[2] Les voiles triangulaires ou trapézoïdes des bateaux plus anciens, étant fixées par le bas sur le pont, n'ont pas besoin de cordages de ce genre, puisqu'elles sont manœuvrées uniquement par le haut.

[3] Graser, *Das Seewesen der alten Aeg.*, p. 15 (dans Dümichen, *Resultate*, I).

[4] La voile étant figurée de face et le bateau de profil, le dessinateur n'aurait pu représenter ces petits cordages qu'en leur donnant une longueur très exagérée; de là sans doute l'omission de cette manœuvre.

[5] Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, pl. III, fig. 2.

[6] Chap. xcix (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXI, l. 19).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

AN.

, *aoun* , [1], ou plutôt  « le bâton héliopolitain ». Nom d'un des bâtons faisant partie du mobilier funéraire et rentrant dans la série des quatre *ḫores* (?)  ou  « bâtons de campagne »[2] : ces sortes de cannes sont sans doute destinées à permettre au mort qui les a en sa possession de parcourir en tous sens les champs de l'autre monde, de même que l'autre série, les quatre  « bâtons des bassins » doivent lui donner la faculté de traverser en toutes directions les terrains inondés. Ce nom se rencontre presque chaque fois que les noms spéciaux de chacune des cannes sont indiqués[3], et ne semble pas alterner avec d'autres (la variante [4] est peut-être fautive, mais il est également admissible qu'il y ait eu un « bâton de Pa » comme il y avait un « bâton d'Héliopolis », la première de ces villes ayant aussi joué un rôle important au point de vue religieux et funéraire); comme les trois autres, c'est le plus souvent une canne droite du type de l'*ames* avec pomme et virole métallique[5], parfois un gourdin renflé à sa partie inférieure[6]. Dans une reproduction saïte des mêmes textes funéraires, ce bâton est appelé *aour* [7].

ÂN.

, , , *ânou* , , [8]. A l'origine, ce mot désigne la grande tablette rectangulaire, en bois stuqué et peint en blanc, sur

[1] Cette variante est celle de l'Ancien Empire; les autres appartiennent au Moyen.

[2] Cette dénomination générale se trouve entre autres au sarcophage de Sepa, au Louvre. Cf. Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 160.

[3] *Pyr. Noferkara*, l. 298. — Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), 28036, n° 47; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III, p. 17; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII.

[4] Lacau, *op. cit.*, 28034, n° 48.

[5] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVI, fig. 344, 345, 349; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; II, pl. II, etc.

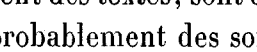
[6] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVI, fig. 347; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII.

[7] Maspero, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 240.

[8] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 192. — L'orthographe *ânou* ou *ânnou* est exclusivement employée à partir du Nouvel Empire.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

laquelle les scribes font leurs écritures courantes; une cordelette fixée à une des extrémités permettait de la suspendre ou de la sortir facilement de son étui; c'était même une des pièces les plus importantes de l'attirail d'écrivain, aussi ce nom de *ân* a-t-il pu être employé comme une des valeurs phonétiques du signe , qui est en usage aussi bien pour désigner l'écriture elle-même que la fonction de scribe [1]. Au Moyen Empire encore [2], le mot *ân*  ne s'applique qu'à la tablette de bois, mais son sens s'étend progressivement, et dès le Nouvel Empire on s'en sert pour désigner tout objet ayant à peu près la forme d'une tablette et sur lequel on inscrit des documents d'une certaine importance. Ces plaquettes sont alors généralement en métal, souvent en métal précieux, ainsi la tablette d'argent sur laquelle était consigné le traité de Ramsès II avec les Khétas [3], et celles des temples qui portaient des textes sacrés et que les prêtres lisaient pendant les cérémonies du culte [4]. Dans les dons que Ramsès III fait aux divers temples d'Égypte, on voit figurer un certain nombre de ces tablettes en argent ou en bronze; il est dit expressément que les unes portent des inscriptions [5], tandis que pour les autres [6] on se borne à indiquer le poids, variant de 10 à 20 kilogrammes, ou la dimension, qui correspond à peu près à celle des anciennes tablettes de scribes, en bois.

Dans le même texte, d'autres de ces *ânou* qui sont en bronze, couleur d'or et portent également des textes, sont cités avec la mention  [7] et représentent probablement des sortes de prismes à six faces [8].

[1] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 190; *Suppl.*, p. 227.

[2] En particulier dans la frise d'objets des sarcophages : Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), II, p. 157 (index); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 30; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 266. Cf. au chapitre cxlviii du *Livre des Morts* (Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 366, l. 5).

[3] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXLVI, l. 6.

[4] Mariette, *Dendérah*, I, pl. XXIX, *b*, l. 2. Cf. Brugsch, *loc. cit.*

[5] Birch, *Fac-simile of an egypt. hierat. Pap.* (pap. Harris n° I), pl. VI, l. 7; pl. XLVII, l. 3.

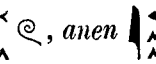
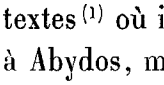
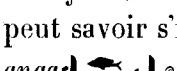
[6] *Ibid.*, pl. XIII[b], l. 14; pl. XIV[a], l. 3; pl. XXXIII[a], l. 9, 15; pl. LII[a], l. 11.

[7] *Ibid.*, pl. VI, l. 9; pl. XLVII, l. 4; pl. LII[b], l. 9, 10.

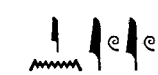
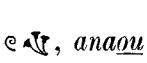
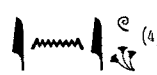
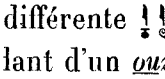
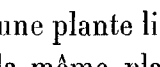
[8] Birch, *ibid.*, p. 6, 19 (note 26) et 21. Brugsch (*Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1054) y voit plutôt une composition de six métaux différents, opinion qui ne paraît pas soutenable, vu la mention très nette que ces objets sont en bronze.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ANA.

, *an* , *anen* . Partie d'un bateau; dans un des rares textes[1] où il paraisse, ce mot s'applique à la *Neshmit,* barque sacrée d'Osiris à Abydos, mais le déterminatif étant différent dans les deux variantes, on ne peut savoir s'il s'agit de la membrure ou des cordages. L'analogie avec le mot *anqa-* [2], qui est aussi du Moyen Empire et signifie « cordages, manœuvres d'un bateau à voiles », paraît justifier plutôt cette deuxième hypothèse; de même il existe encore un autre mot analogue, *antit*  (voir ce mot), qui signifie également corde. C'est évidemment aussi ce sens qu'il faut adopter dans un autre texte du Moyen Empire, où l'*an* paraît à côté du piquet d'amarrage[3].

ANAOUAOU.

, *anaou* [4], *anaouï* . Plante employée dans quelques recettes pharmaceutiques, soit pour des frictions contre la chlorose[5], soit pour des fumigations destinées à guérir des morsures[6]. Cette plante n'a pas été identifiée; c'est probablement la même, avec une orthographe un peu différente , *anouaou,* dont il est parlé dans un texte de Dendérah[7], parlant d'un *ouzá* fait en cette matière, donc sans doute en bois : ce serait alors une plante ligneuse, arbre ou arbuste. Peut-être faut-il également reconnaître la même plante dans l'*anoun*  qui est employée pour fabriquer des emplâtres[8].

[1] Stèles n^{os} 20538 et 20539 du Musée du Caire (Abydos) : Catal. Lange-Schäfer, II, p. 148 (l. 4) et 155 (l. 7). Les deux textes ensemble dans Daressy, *Rec. de trav.,* X, p. 146.

[2] Dans les différentes variantes de la liste des parties de bateaux (Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire,* IX, p. 60), les deux mots alternent et sont donc considérés comme synonymes.

[3] Sarcophage de Horhotep, l. 482 : Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire,* I), p. 166; Lepsius, *Aelteste Texte,* pl. XIV, l. 56.

[4] Cette dernière orthographe est celle de l'ostracon de Berlin.

[5] Pap. méd. n° 3038 de Berlin (édit. Wreszinski), pl. VI, l. 5. — Ostracon de Berlin P. 5570, l. 6, 7, 8 (*Hierat. Pap. aus den königl. Mus. zu Berlin,* III, pl. XXVII).

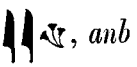
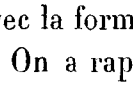
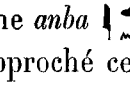
[6] Pap. méd. de Berlin, pl. VII, l. 6.

[7] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.,* p. 90.

[8] Pap. Ebers, pl. LXXV, l. 19.

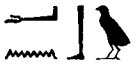
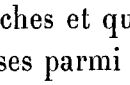
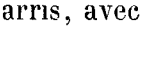
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ANBI.

, *anb* . Plante médicinale non identifiée, entrant dans la composition de divers remèdes, spécialement des purgatifs [1] et des vermifuges [2]; on l'employait aussi pour des emplâtres ou onguents destinés à fortifier ou assouplir les muscles [3] ainsi qu'à guérir des blessures [4], et pour des fumigations [5]. Cette plante produisait également des graines comestibles [6]. Les plus anciennes mentions de cette plante datent du Moyen Empire, avec la forme *anba*  et *anbou*  [7].

On a rapproché ce mot, sans raison suffisante du reste, de l'hébreu עֲנָב « raisins » [8]. Peut-être faudrait-il y voir plutôt une sorte de plante grimpante, une « plante de muraille ».

ÂNBOU.

. Nom d'une plante non identifiée qui devait être comestible, puisqu'on la conservait dans des greniers, au même titre que le blé, les fèves, les pois chiches et quantité d'autres végétaux [9]. Elle se trouve aussi à plusieurs reprises parmi les dons que Ramsès III fait aux temples [10]. L'*ânbou* se trouve en général cité à côté des raisins ou de la plante *dedmet* , qui est peut-être la mandragore [11]. On a rapproché ce mot, sans doute avec raison, de l'hébreu עֲנָב (cf. عِنَب) « raisin, grappe ». Il se trouve au grand papyrus Harris, avec un déterminatif différent, , pour désigner l'unité de

[1] Pap. Ebers, pl. V, l. 2; pl. XXIII, l. 13, 16.

[2] *Ibid.*, pl. XXI, l. 17.

[3] *Ibid.*, pl. LXXXIII, l. 7.

[4] *Ibid.*, pl. LXXI, l. 11.

[5] Pap. méd. n° 3038 de Berlin (édit. Wreszinski), pl. VII, l. 5.

[6] Chabas, *Mélanges égyptol.*, II, p. 252.

[7] Vogelsang-Gardiner, *Die Klagen des Bauern*, pl. I, l. 26; Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 30, 32; Lacau, *Rec. de trav.*, XXXI, p. 26.

[8] Levi, *Vocab. gerogl.*, I, p. 81.

[9] Pap. Anastasi IV, pl. VIII, l. 12. — Le renvoi donné par Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 196, à Dümichen, *Histor. Inschr.*, pl. XXVIII, est inexact.

[10] Pap. Harris n° I, pl. XIX^b, l. 2; pl. LXV^b, l. 7; pl. LXXII, l. 11.

[11] Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 14 (fin de la note 5 de la page 13).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mesure quand il s'agit de compter les aulx[1]. Cette plante ne paraît pas dans les papyrus médicaux, car il ne semble pas possible de l'assimiler, comme on l'a fait[2], avec celle qui porte le nom d'*anbi*  (voir ci-dessus), pas plus, du reste, qu'avec la plante *bena* [3].

ANCRE.

Une des conséquences naturelles de la navigation fluviale est que, lorsqu'on veut arrêter un bateau à un endroit quelconque, on l'amarre au rivage plutôt que de mouiller en pleine eau; aussi rencontre-t-on de nombreux exemples d'amarrage, tandis que l'usage de l'ancre reste encore problématique.

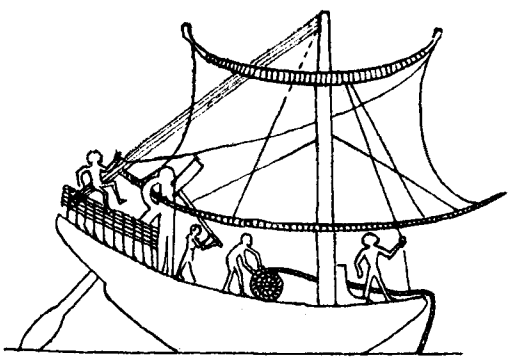


Fig. 80. — Mouillage d'une ancre (?) (d'après Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. VII).

Il se trouve cependant, parmi les accessoires en miniature des modèles de barques du Moyen Empire, des objets qui peuvent représenter des sortes d'ancres : ce sont de petites pièces de bois, peintes en blanc, coniques et percées d'un trou à leur partie supérieure[4]; il est difficile d'y voir autre chose que la réduction de gros poids de pierre destinés à être descendus au fond de l'eau au moyen d'une corde et qui pouvaient suffire à maintenir une barque immobile au milieu du fleuve, au moins pendant un certain temps, si le courant n'était pas trop fort[5].

[1] Pap. Harris n° I, pl. LXXII, l. 10. Il y a interversion de déterminatifs entre la planche XIX^a, l. 14, et la planche XIX^b, l. 2, ce qui prouve suffisamment l'équivalence des deux mots. Il s'agit sans doute de gousses d'ail (voir ce mot) réunies en grappes.

[2] Levi, *Vocab. geroql.*, VII, p. 61.

[3] Breasted, *Ancient Records*, V, p. 122 (cf. IV, § 395).

[4] Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 71 et 78.

[5] Ces petits objets ont de 0 m. 04 cent. à 0 m. 05 cent. de haut; en admettant que ce sont des réductions à 1/10 environ, échelle normale pour les accessoires des bateaux, les objets qu'ils reproduisent auraient eu environ 0 m. 50 cent. de haut, ce qui les rendrait tout à fait aptes à remplir cette fonction d'ancre.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

C'est peut-être une scène de mouillage dans laquelle est employé un objet de cette espèce, que représente un bas-relief de l'Ancien Empire [1] où l'on voit un homme descendre dans l'eau ou en sortir un objet suspendu à une corde. Dans une peinture de la même époque [2], on remarque sur un grand bateau une corde enroulée au milieu du pont, dont l'autre extrémité passe par-dessus la proue avant de plonger dans l'eau, tandis qu'un homme est en train de la manœuvrer, dans un sens ou dans l'autre; comme ce bateau est sous voile, il s'agit sans doute d'un mouillage provisoire pour prendre le vent, après le démarrage [3].

Ce système d'ancre, très primitif, a aussi été employé par d'autres peuples [4]; les Grecs le désignaient sous le nom d'*εὐνή*; nous n'en connaissons pas le nom égyptien.

Sur aucun monument d'Égypte on ne voit paraître l'ancre en métal, le croc de fer. L'ancre de pierre ne se rencontre plus à partir du Nouvel Empire, même sur les vaisseaux de haute mer.

Hérodote [5] parle d'une sorte d'ancre flottante composée simplement d'une pierre plus ou moins grosse au bout d'une corde fixée à la poupe et qu'on mouillait en descendant le fleuve, pour maintenir le bateau dans le fil du courant, tandis qu'une claie retenue par une autre corde, mais à l'avant, l'entraînait dans la bonne direction.

ANETH.

Plante de la famille des ombellifères, à feuilles très découpées, fleurs jaunes et petits fruits plats de saveur piquante et aromatique, qui doit avoir été cultivée déjà très anciennement en Égypte, mais ne paraît pas y avoir jamais

[1] Mastaba du Musée de Leyde (Hollwerda-Boeser, *Denkmäler des alten Reichs*, pl. XX).

[2] Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. VII.

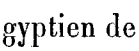
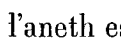
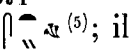
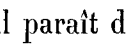
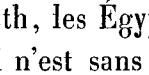
[3] De l'aplustre d'une des barques funéraires de Ramsès III (Champollion, *Monuments*, pl. CCLVII) pend jusqu'au ras de l'eau quelque chose qui ressemble à une chaîne; il est cependant fort peu probable qu'il s'agisse d'une chaîne d'ancre : ce serait plutôt un élément décoratif, comme à la proue de la barque de Sokaris (voir plus bas, p. 133).

[4] E. Roschach, dans Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, article Ancora (I, p. 266).

[5] Livre II, chap. xcvi; cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 388; Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians* (édition de 1847), III, p. 188.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

poussé spontanément [1]; les espèces qu'on y trouve sont l'*Anethum graveolens* L., puis l'*A. acre*, l'*A. fœniculatum* et l'*A. dulce* [2]. Les graines d'aneth, employées par les Orientaux surtout comme condiment pour certains mets, ont aussi des propriétés médicinales qui étaient bien connues des anciens : ils les utilisaient comme calmant et comme galactagogue, puis contre les coliques, les tumeurs, les ulcères, les névralgies, les maux d'oreilles, mais surtout pour les maux d'estomac [3].

Le nom égyptien de l'aneth est *amesit* ,  [4], ou *mestdou*, *mesti* ,  [5]; il paraît dans les papyrus médicaux où il entre dans la composition de certains remèdes, fumigations pour diverses maladies, onguent pour les maux de jambe, friction pour les gens ayant peur des revenants [6]. Dans beaucoup de cas, les mêmes en général pour lesquels les classiques utilisaient l'aneth, les Égyptiens employaient un liquide appelé aussi *mestá* , qui n'est sans doute qu'une décoction ou une infusion de graines d'aneth : on s'en servait comme boisson ou comme injection, mais surtout dans la préparation d'emplâtres contre les maux de ventre, les ulcères, les maux de pieds, etc. [7].

Le copte ⲁⲙⲓⲥⲓ, ⲉⲙⲓⲥⲉ, ⲙⲓⲥⲉ, qui dérive directement du mot égyptien, est en général rendu dans les *scalæ* par l'arabe شبث, mais parfois aussi par نعنع, qui signifie *menthe* [8]; il s'agit sans doute d'une confusion provenant de ce que, au point de vue culinaire, on employait la menthe et l'aneth à peu près pour les mêmes usages. Une autre confusion a été provoquée par l'emploi en copte du mot grec ⲁⲛⲏⲑⲱⲛ, remplacé souvent par ⲁⲛⲉⲥⲟⲛ, ⲁⲛⲉⲥⲟⲩⲛ, nom de l'*anis*, plante très voisine, d'un usage presque semblable, l'assonance des deux mots étant à peu près identique [9].

[1] Post, dans Hastings, *Diction. of the Bible*, I, p. 99 (article Anise); Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 71; Boissier, *Flora orientalis*, II, p. 1026.

[2] Wœnig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 225.

[3] Olck, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, V, p. 639 (article Dill).

[4] Loret, *Rec. de trav.*, VII, p. 106; *La Flore pharaonique*, p. 71, 137.

[5] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 712. L'identification de ces mots est très probable, mais pas absolument certaine (Wreszinski, *Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums*, p. 92).

[6] Pap. Ebers, pl. XLVII, l. 13; pl. LXXXI, l. 11; pap. méd. de Berlin, pl. V, l. 11; pl. VII, l. 3; pl. VIII, l. 11.

[7] Pap. Ebers, pl. XXIV, l. 2; pl. XXXV, l. 11; pl. XLIX, l. 18; pl. LXXIV, l. 2, 19; pl. LXXVI, l. 13; pl. LXXVII, l. 17; pl. XCVI, l. 11.

[8] Loret, *La Flore pharaonique*, p. 53, 71.

[9] Loret, *Rec. de trav.*, XVI, p. 92.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ANGUILLE.

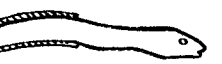
Bien qu'il soit abondant dans les eaux du Nil, ce poisson ne joua jamais un rôle important chez les Égyptiens; on le voit figurer parfois dans les scènes de pêche de l'Ancien Empire [1], parmi les autres poissons, mais moins fréquemment que les individus de n'importe quelle autre espèce : dans ces représentations, l'anguille est très reconnaissable à sa forme allongée, sa tête ronde et ses longues nageoires dorsale et ventrale qui viennent rejoindre la nageoire caudale [2], mais il n'est guère possible de déterminer exactement s'il s'agit de l'*Anguilla vulgaris*, ou d'une autre espèce, telle que l'*A. nilotica* [3]. Son nom ancien n'a pas encore été retrouvé, et les mots coptes ⲥⲁⲗⲟⲩⲕⲓ et ϥⲟⲩⲕⲁⲥⲓ [4] ne paraissent pas avoir d'équivalents parmi les nombreux noms de poissons qui nous sont parvenus. Maspero [5] traduit dubitativement par « anguille » le nom du poisson *bagáou*]  [].

Fig. 81 à 83. — Anguilles (d'après von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXVI, le mastaba de Mera [croquis G. Legrain] et J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. XXIII).

Les Grecs, sur la foi de certains auteurs comiques qui raillaient les Égyptiens à ce sujet, prétendaient que l'anguille était un poisson sacré [6]; néanmoins aucun texte ni aucun monument figuré ne permet de contrôler cette

[1] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. XXIII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLVI, LXXVII, CXXX; Paget-Pirie, *Tomb of Ptah-hetep*, pl. XXXII; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, I, p. 61; J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 175, 176; Blackman, *Rock Tombs of Meir*, III, pl. VII et VIII.

[2] Dans certaines de ces figurations, le profil de l'anguille est simplifié au point que les nageoires disparaissent et que l'animal ressemble au serpent .

[3] Von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, p. 40.

[4] Peyron, *Lex. ling. copt.*, p. 198, 322.

[5] *Du genre épistolaire*, p. 104.

[6] Hérodote, II, chap. lxxii; Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 175, 310. Certains petits monuments de bronze de basse époque renfermant des animaux embaumés portent à leur partie supérieure l'image d'un serpent, parfois étendu tout de son long, qui peut être pris pour une anguille; ce fait a pu créer une confusion dans l'esprit des Grecs.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

affirmation. Il en est de même pour l'assertion d'Horapollon[1] disant qu'on figurait par une anguille un homme se tenant à l'écart des autres, car jamais l'anguille n'a été employée comme hiéroglyphe, pas plus comme déterminatif que comme phonétique.

ÂNḤEBIT.

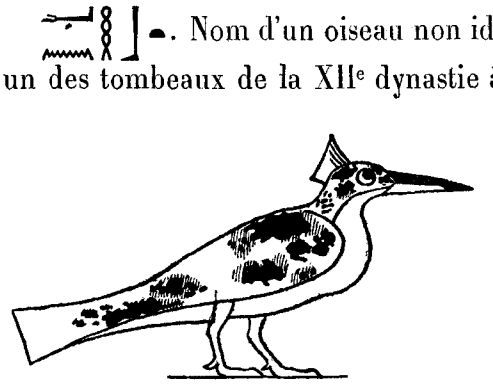
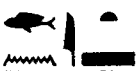
. Nom d'un oiseau non identifié, dont la figuration se trouve dans un des tombeaux de la XII[e] dynastie à Béni Hassan[2]. Par rapport à ceux qui sont représentés à côté de lui, cet oiseau est de petite taille[3]; il est blanc, avec des taches irrégulières noires et brunes sur la tête et les ailes; son cou est très court, sa queue moins longue que le corps, ses ailes fortes, ses pattes minces et courtes; une petite aigrette se dresse derrière la tête; le bec, très long, droit et pointu, est noir en dessus, mi-parti blanc et noir en dessous. Tous ces caractères paraissent devoir faire rentrer cet oiseau dans l'ordre des passereaux; c'est même de l'alcyon ou martin-chasseur qu'il se rapprocherait le plus.

Fig. 84. — L'oiseau *Ânḥebit* (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCL).

ANIT.

, *anaït* . Objet en bois faisant partie de l'accastillage de la barque solaire; d'après l'ordre adopté pour la nomenclature qui nous est parvenue des divers éléments de la *bari*[4], il devait se trouver placé près de la proue. La forme du déterminatif et les quelques mots, très obscurs du reste,

[1] *Hiéroglyphiques*, II, 103.

[2] Champollion, *Monuments*, pl. CCCL. L'orthographe fautive du nom (*âḥebit*) doit être rétablie d'après Champollion, *Notices descript.*, II, p. 366, n° 5; Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 29.

[3] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. IV.

[4] Texte funéraire du Moyen Empire : Lacau, *Textes religieux*, § XXVII, l. 11 (*Rec. de trav.*, XXX, p. 66); *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, p. 149-152. Dans ces textes la matière dont est faite l'objet est toujours indiquée par un signe placé après chaque nom; ici il y a .

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du commentaire explicatif qui accompagne le texte, montrent que ce nom doit très probablement s'appliquer à une sorte de grande caisse rectangulaire située en effet à l'avant, serrée entre huit piliers arrondis par le haut, et ayant exactement la forme des sarcophages du type employé couramment sous l'Ancien et le Moyen Empire; sur l'une des petites parois, celle de l'avant, sont fixés deux faucons, la tête tournée vers le ciel [1].

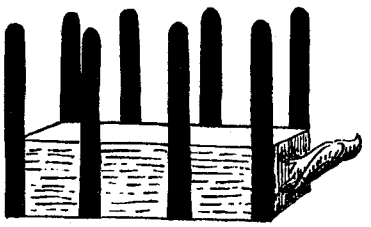


Fig. 85. — L'*anit* de la barque solaire (d'après le *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 55, fig. 5).

Cet accessoire ne faisait pas à l'origine partie de la *Mâdit-Sektit*, ou barque du Soleil, et ne paraît pas encore dans les représentations les plus anciennes, telles que les signes hiéroglyphiques des textes des Pyramides [2] et le monument de briques d'Abou Ghorab [3], mais il se trouve par

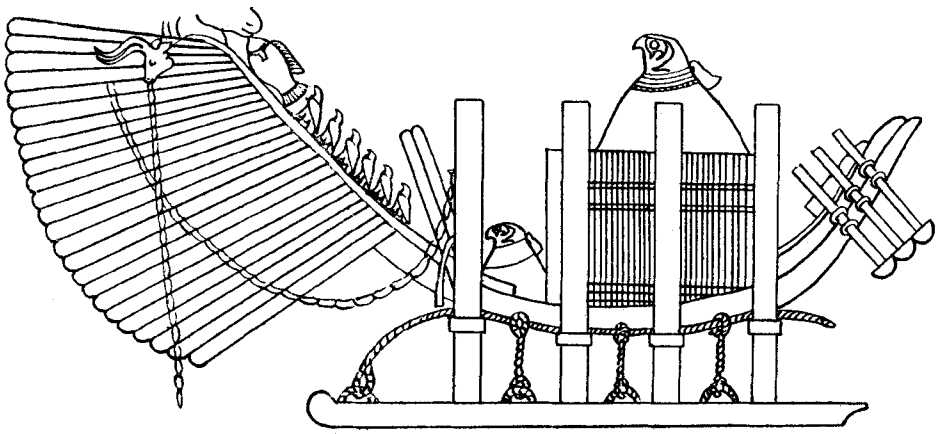


Fig. 86. — La barque de Sokaris (d'après Caulfeild, *The Temple of the Kings*, pl. VI).

contre au Moyen Empire, dans les modèles en bois provenant des tombeaux de Bersheh [4]; c'est un emprunt fait à une autre barque sacrée, la *ḥenit* de Sokaris : ici l'*anit*, un peu plus massive de formes, occupe tout le fond de la

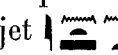
[1] Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 55.

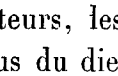
[2] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 150, 210, 335, 336, etc.

[3] Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 52.

[4] Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 32, 37; Jéquier, *loc. cit.*, pl. II.

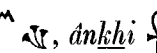
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

barque, les longs côtés reposant directement sur les bordages, ce qui justifie le nom complet de l'objet  « l'*anit* des lèvres »[1] et le rôle des huit piliers s'explique aussi très naturellement : ce sont les supports qui maintiennent la *ḥenit* sur son socle et qui sont une des parties les plus caractéristiques de cet étrange bateau[2]. La caisse, qui est la châsse même du dieu, est surmontée d'une seule tête de faucon terminant le toit de cette sorte de reliquaire qui affecte plus ou moins la forme d'un dôme[3].

Dans la barque solaire, l'*anit* se présente d'une façon un peu différente : au lieu d'un seul faucon qui semble s'étaler sur le couvercle de la caisse pour protéger la relique divine, il y a deux de ces oiseaux placés d'une manière très anormale sur une des parois verticales; la chose s'explique si l'on considère la châsse comme une sorte de naos qui d'habitude était dressé sur un de ses petits côtés, mais qu'on devait coucher pour le transporter dans une barque[4]; les faucons protecteurs, les *khesfou*  (défenseurs)[5] qui étendaient leurs ailes au-dessus du dieu sur le toit de l'édicule, ne pouvant être déplacés, se trouvaient alors dans cette position peu naturelle.

En passant sur la barque solaire, la destination de l'*anit* n'est plus tout à fait la même que sur la *ḥenit;* elle est affectée non plus à une relique ou une image de Sokaris, mais à une partie du corps de Toum, tous les accessoires de la *Mâdit-Sektit* devant nécessairement appartenir à des divinités solaires.

ÂNKH.

, *ânkhi* [6]. Mot désignant d'une façon générale la fleur de n'importe quel végétal. Avec un déterminatif différent, qui exprime l'idée d'un

[1] Ce mot de « lèvres » appliqué aux bordages est expliqué par les mots qui précèdent celui-ci dans la liste : Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire,* IX, p. 55.

[2] On remarque ces piliers même dans des représentations sommaires, comme les hiéroglyphes des Pyramides (édit. Sethe, 361ᵇ).

[3] Caulfeild, *The Temple of the Kings,* pl. VI (ici un second faucon est placé en avant de la châsse, sur le pont de la barque); Mariette, *Dendérah,* IV, pl. LXIV et LXV.

[4] Ainsi faisait-on au Nouvel Empire pour les momies, qui étaient dressées debout au moment de la cérémonie funéraire, et que l'on couchait sur le dos pour le transport en barque.

[5] Jéquier, *op. cit.,* p. 54.

[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.,* p. 200; *Suppl.,* p. 247; Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre,* p. 46 et 47; Mariette, *Dendérah,* I, pl. XXIV; II, pl. XLVII[a]; III, pl. LIV; stèle de Piankhi, l. 103; Chassinat, *Le Temple d'Edfou,* II, p. 50; etc.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

lien réunissant les *ânkhi*, le même mot ☥ 𓏏 𓏛, ☥ 𓏛, désigne des fleurs réunies en bouquet, un de ces grands bouquets montés composés de plusieurs étages de lotus et de fleurs diverses, même de fruits, terminés par trois ombelles de papyrus dont les tiges rigides forment le soutien de cette longue hampe fleurie, et qu'on présente en offrande aux dieux et aux rois, souvent aussi aux défunts, dans leurs tombeaux[1]. On rencontre même la variante plus explicite encore ☥ 𓆰[2] (voir p. 63, fig. 49 à 52).

En raison du nom même du bouquet *ânkh*, il est naturel que les Égyptiens aient parfois cherché à grouper leurs fleurs de manière à obtenir un bouquet ayant la forme du signe ☥, qui pour eux avait une signification symbolique toute spéciale. On en trouve en effet des exemples, mais extrêmement rares.

Dans un tombeau de la XVIII[e] dynastie[3], la femme du mort porte à la main un objet qui n'est autre qu'un signe ☥ de grandes dimensions, en perles bleues et rouges, sur lequel sont fixées par le calice six fleurs de lotus bleu qui rayonnent entre les bras de la croix et dans l'intérieur de la boucle. Comme les personnages de race non royale ne portent en aucun cas le ☥, mais ont très souvent à la main des fleurs ou des bouquets, il est certain que cet objet, unique dans son genre, doit être rangé dans cette catégorie.

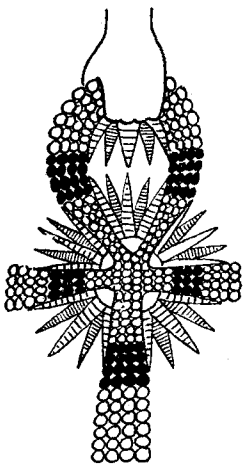


Fig. 87. — Bouquet *ânkh* (d'après le tombeau de Houï [croquis de l'auteur]).

C'est peut-être aussi un bouquet que le gigantesque ☥ d'où sortent deux fleurs, et qu'un personnage offre à Osiris, sur une stèle du Nouvel Empire, au Caire[4].

Un des accessoires de la barque sacrée d'Amon au temple d'Abydos[5] représente également un bouquet d'un type analogue. Sur un meuble haut et étroit

[1] Virey, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 249, 251, 318; Roeder, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLVIII, p. 118.

[2] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXIX.

[3] Tombeau de Houï à Cheikh Abd el-Gournah (n° 54).

[4] Lacau, *Stèles du Nouvel Empire* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, n° 34120, pl. LIV.

[5] Caulfeild, *The Temple of the Kings*, pl. IV. La barque d'Amon au temple de Karnak est de même accompagnée de l'image d'un roi portant un bouquet, mais un bouquet de forme ordinaire (Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCXXXV, CCXLIV).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

est dressée une armature ayant la forme du signe ☥, et soutenue par un roi agenouillé, où sont fixées des fleurs de lotus, tandis qu'au-dessus s'épanouit une riche gerbe de fleurs; il n'est pas possible de savoir si les fleurs sont naturelles ou si le tout est en orfèvrerie.

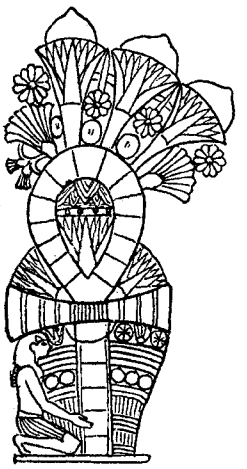


Fig. 88. — Bouquet *ânkh* (d'après Caulfeild, *The Temple of the Kings*, pl. IV).

Tels sont les seuls exemples d'un bouquet en forme du signe ☥ que nous ayons pu recueillir.

ÂNKHAM.

☥𓋴𓅱𓏏𓄿, ☥𓋴𓅱𓏏𓄿, *ânkhami* ☥𓍿𓋴𓅱𓏏𓄿. Plante qui entre dans la composition de certaines recettes médicales[1] et dont on faisait des boulettes (𓎛𓈙) destinées à être mises dans les oreilles des momies[2]; son suc (𓈙) devait avoir des propriétés magiques, puisqu'on en oignait des amulettes[3]. Elle croissait dans certaines régions sacrées[4], était apportée en offrande aux dieux[5] et employée pour l'embaumement[6].

Il est possible qu'il s'agisse ici simplement d'un mot composé désignant les efflorescences de l'arbre *am*, comme semblerait l'indiquer un texte d'Edfou : 𓈙☥𓇋𓏏𓄿𓏏𓄿𓏏𓄿[7] « les bouquets de fleurs de l'*am* et du saule ». Il ne paraît pas y avoir de rapport entre ce mot et le *am-ni-ânkh* 𓄿𓏏𓈖☥𓏏𓄿 « l'arbre de vie » qui est mentionné dans certains textes ptolémaïques[8], expression générale plutôt que désignation d'une plante déterminée, et qui semble n'être qu'une variante du terme *khet-ni-ânkh* 𓎛𓐍☥𓍿𓏏𓄿, en usage à toutes les époques.

[1] Pap. méd. de Berlin (édit. Wreszinski), pl. V, l. 4, et *verso*, pl. III, l. 5.

[2] Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. IV, chap. XIII, l. 2.

[3] *Livre des Morts*, chap. CLV et CLVI (pap. de Nou, dans Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 402, l. 12, et 403, l. 8); Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 7, 9.

[4] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 13.

[5] *Livre des Morts*, chap. CLXXII (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXCIV, l. 26).

[6] Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 33, 37, 40, 44, 50, 69, 70.

[7] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 200; *Suppl.*, p. 240.

[8] Dümichen, *Altägyptische Tempelinschriften*, pl. LXXXI, l. 8; cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 201.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÂNKHI.

Les textes qui parlent des vases [1] ne donnent aucun déterminatif qui permette de reconnaître quelle en était la forme; ils indiquent seulement qu'ils faisaient partie du mobilier des temples au même titre que les encensoirs et les vases *ḥes* et *qebeḥ*, cités en même temps. Par contre, on retrouve, dans les tableaux où sont figurés les ustensiles du culte, des objets qui correspondent exactement à ce renseignement et dont la forme est, à très peu de chose près, celle du signe ☥ lui-même; l'identification de ces vases avec ceux qui portent le nom de *ânkhi* est donc absolument certaine.

On voit souvent, posés à terre devant les images des dieux, de petits meubles bas qui servent de support à une série de vases ou et sous lesquels

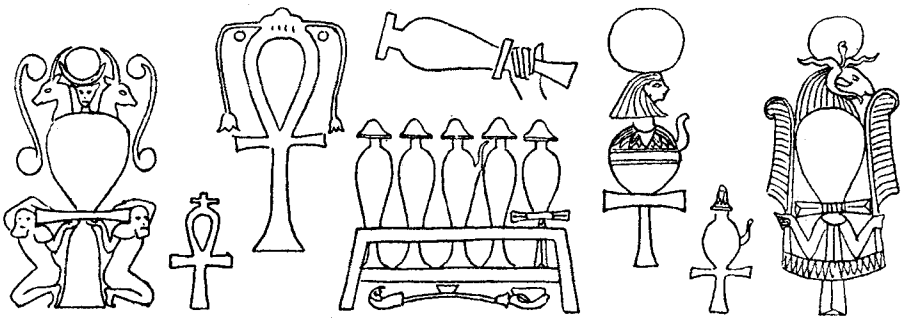


Fig. 89 à 96. — Le vase *ÂNKH* (d'après les tableaux du Nouvel Empire).

se trouve un encensoir. Parfois l'un de ces ou est remplacé par un vase de forme analogue, mais traversé à mi-hauteur par une pièce horizontale qui lui donne le profil du signe ☥ [2]. Ce nouveau type de vase s'ouvre dans sa partie supérieure par un col étroit sur lequel s'adapte un couvercle conique [3];

[1] Pap. Harris n° I, pl. XXVIII, l. 12; pl. XLIX, l. 8.

[2] Naville, *Deir el Bahari*, pl. XVI, XXXVI, XXXVII; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLXXX, CCXLV; Gaulfeild, *The Temple of the Kings*, pl. IV, V, VI, XVII, XX; J. de Morgan, *Kom Ombos*, fig. 66, 437; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. XXXV[a], XXXV[b]; II, pl. XLIV; Chabas, *Congrès prov. des Oriental. à Saint-Étienne*, p. 72.

[3] Les vases donnés par Thoutmès III au temple de Karnak portaient comme couvercle une tête de bélier : Champollion, *Monuments*, pl. CCCXVI et CCCXVII; Jéquier, *Les temples memphites et thébains*, pl. XLVII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la panse est plus ou moins renflée et munie quelquefois d'un petit goulot latéral; il se présente même certains cas où cette partie du vase n'est plus qu'une sorte de tube recourbé, imitant parfaitement l'anse du signe ☥ [1]. Quant à la tige inférieure de la croix, creuse ou pleine, elle servait de poignée.

Comme pour tous les vases, on exécutait parfois des exemplaires de grand luxe de ce modèle, en métaux précieux, très ornementés, comme ceux que les rois consacrèrent dans le temple d'Amon après leurs campagnes en Syrie [2]. Il est probable que ceux dont on se servait couramment étaient aussi en métal, sans doute en bronze, comme l'étaient d'habitude les vases 𓋴 ou 𓋵, ou bien en terre émaillée.

On employait indifféremment, et toujours dans les mêmes circonstances, les vases *ânkhi* et les vases *ḥesi* : ainsi le roi s'en sert pour faire une libation devant le dieu, tandis que, de l'autre main, il lui présente l'encensoir allumé [3], ou bien les dieux, le renversant sur la tête du roi, font ruisseler autour de lui l'eau de la vie [4]. Ce dernier usage du vase *ânkhi* montre qu'il faut y voir une simple transformation, due à un mobile d'ordre purement symbolique, d'un objet d'usage courant, le 𓋴 ou le 𓋵 : il pouvait paraître tout indiqué aux prêtres égyptiens de faire sortir l'eau vivifiante d'un vase ayant lui-même la forme du signe de la vie.

Les vases de cette espèce qui nous sont parvenus ont été trouvés dans le tombeau d'Amenophis II; ils sont en terre émaillée bleue, avec boucle évidée, formant anneau creux, et ouverture à la partie supérieure; leur hauteur est de 0 m. 20 cent. à 0 m. 25 cent. [5]. Ceux du tombeau de Thoutmès IV sont des vases fictifs non évidés, aussi en faïence [6].

Sur certaines statues, le roi est représenté à genoux, tenant devant lui un vase [7], sans doute pour en faire hommage à une divinité. Une peinture d'un

[1] Champollion, *Monuments*, pl. CCXCIX.

[2] Champollion, *Monuments*, pl. CLXVII *bis*, CCXCIX, CCCII; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXXVII.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLXXX, CCI, CCXXXV. Dans Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXIII, il y a libation seulement, sans encensement.

[4] Champollion, *Monuments*, pl. XLV.

[5] Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), nos 24370 à 24395, pl. XXVIII et XXIX.

[6] Carter and Newberry, *The Tomb of Thoutmôsis IV* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), nos 46388-46397, pl. XXIV.

[7] Par exemple Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, nos 42060 et 42061, pl. XXXIV et

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

tombeau de Cheikh Abd el-Gournah montre un ouvrier ciselant un monument de cette catégorie, où le roi tient un grand *dad* surmonté d'un vase *ânkhi;* à côté, un autre homme termine le couvercle du vase [1] : si l'on tient compte de la proportion des personnages, la statue aurait été de grandeur naturelle et le vase haut de près d'un mètre.

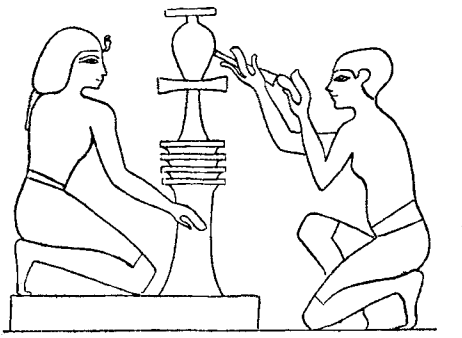
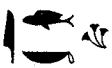


Fig. 97. — Sculpteur de statue porte-vase (d'après le tombeau de Hapou [croquis de l'auteur]).

Créé uniquement en vue du service des dieux, le vase *ânkhi* fut donc parfois aussi employé au culte funéraire des rois. Il ne se trouve qu'à partir du Nouvel Empire et continue à être en usage sous les Ptolémées et les Romains [2]; il se présente souvent aussi sur les tables d'offrandes de l'époque, flanqué de deux vases *ḥesi,* dont le liquide coule vers l'extérieur, tandis que celui des *ânkhi* sert plutôt à alimenter les bassins à ablutions ou à faire pousser des fleurs [3].

ANNEK.

, *ank*  (var. ), . Plante ayant certaines propriétés médicinales, employée dans diverses recettes de pharmacie : il s'agit le plus souvent de médicaments internes pour les maux d'estomac [4], la chlorose [5] et d'autres infirmités [6], même des maux de jambes ou des membres en général [7], comme aussi de purgatifs [8] et de vermifuges [9]; elle entre encore dans la composition d'onguents ou de pommades pour les maux de tête

XXXV; Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. LXIV. Ce type de statues appartient à l'époque d'Amenophis II.

[1] Tombeau de Hapou (n° 66), XVIII[e] dynastie.

[2] Mariette, *Dendérah,* IV, pl. XXIV.

[3] Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n[os] 23123, 23128, 23130, 23162, 23165, 23167, 23170.

[4] Pap. Ebers, pl. XXXVII, l. 13; pl. XXXVIII, l. 14; pap. méd. n° 3038 de Berlin (édit. Wreszinski), pl. XIII, l. 9; pl. XIV, l. 1.

[5] Pap. Ebers, pl. XXIV, l. 17; pl. XXXV, l. 1; pap. méd. de Berlin, pl. VI, l. 2, 4.

[6] Pap. méd. de Berlin, pl. XIV, l. 9.

[7] *Ibid.,* pl. X, l. 8; pl. XIII, l. 2.

[8] Pap. Ebers, pl. VI, l. 12.

[9] *Ibid.,* pl. XXI, l. 16; pl. XXII, l. 15.

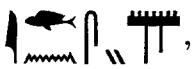
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ou d'oreilles[1] et pour fortifier les membres[2], dans des fumigations[3], des lavements[4] et des pâtes à mâcher, pour les abcès dans la bouche[5].

Un texte ptolémaïque mentionne l'*ank* parmi d'autres plantes qui avaient sans doute un certain caractère sacré et qui devaient servir de nourriture aux prêtres de Philæ[6]. Cette plante peut donc aussi être considérée comme un légume. Dans un autre texte de la même époque, elle paraît jouer un rôle dans le culte lunaire[7].

M. Loret croit devoir faire dériver du mot *annek* le copte ϵNΓ, ϵNOYK, qui dans les textes bibliques répond à l'hébreu סְרָפַד[8], et l'assimile au conyza (*Erigeron ægyptiacus* L.), tout en reconnaissant que la qualité de plante comestible semble contraire à cette identification[9]. Le sens de thym, suggéré par le mot arabe صعبر, qui correspond au copte NOYNK dans les *scalæ*, conviendrait certainement mieux à l'*annek*[10].

ANSI.

, *ans* [11], , *ansout*  ϭ. Sorte d'étoffe de couleur rouge clair[12] qui paraît avoir été réservée au culte et aux cérémonies funéraires, mais sur laquelle on n'a pas de donnée précise. Les textes les plus anciens ne font que la mentionner[13], et elle ne paraît que très rarement sur les frises d'objets, à l'intérieur des sarcophages du Moyen Empire[14].

(1) Pap. Ebers, pl. XLVII, l. 13; pap. Hearst (édit. Reisner), pl. VI, l. 5; pap. Ebers, pl. XCI, l. 11; pap. méd. de Berlin, *verso*, pl. II, l. 7.

(2) Pap. Hearst, pl. III, l. 12; pl. XI, l. 5.

(3) Pap. méd. de Berlin, pl. X, l. 5.

(4) Pap. Ebers, pl. XXXIII, l. 8.

(5) *Ibid.*, pl. LXXII, l. 18.

(6) Stern, *Papyros Ebers*, II, *Glossarium hierogl.*, p. 4.

(7) Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 93 (Dendérah).

(8) Isaïe, LV, 13. — Bsciai, *Rec. de trav.*, VII, p. 25.

(9) Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 68.

(10) Loret, *loc. cit.*

(11) Cette variante représente l'orthographe la plus ancienne (Ve et XIIe dynasties).

(12) Représentations d'Abydos (voir plus bas). — Pap. Anastasi IV, pl. XVI, l. 9. — Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 94-97.

(13) *Pyr.*, 285d, 1464a (édit. Sethe); Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), p. 143 : *Horhotep*, l. 102.

(14) Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 136; le nom est écrit par le signe seul, sur un paquet d'étoffes.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au *Livre des Morts*, l'*ansi* est une étoffe plus spécialement réservée aux vêtements d'Osiris et de Sekhet [1].

Au Nouvel Empire, l'*ansi* est au nombre des quatre étoffes rituelles présentées aux dieux et aux morts, et une formule spéciale est récitée par le prêtre qui en fait l'offrande [2]. Dès l'époque ptolémaïque, l'étoffe *arouti* remplace toujours, dans ce rôle d'étoffe rituelle, l'*ansi* [3] qui ne se présente plus que rarement [4].

La « maison de l'*ansi* » [5] dont parlent quelques textes de toutes les époques, est sans doute un nom donné à certaines pièces des temples qui pouvaient servir de magasins d'étoffes.

A partir du Nouvel Empire tout au moins, le mot désigne d'une façon générale la couleur rouge, ou tout au moins d'un certain rouge [6], comme par exemple le rouge du cuir teint [7].

ANTHÉMIS.

Plante de la famille des composées, dont plusieurs espèces sont actuellement communes en Égypte [8], et qui s'y trouvait déjà très anciennement, puisqu'on en a retrouvé de nombreux restes dans un tas de balle de froment remplissant un tombeau du Moyen Empire [9]. La fleur blanche bien connue de cette plante n'est jamais employée pour la confection des grands bouquets

[1] Chap. XVII (pap. d'Ani, pl. IX, l. 105); chap. XCIX, l. 4 (édit. Naville, I, pl. CXI); chap. CLXIV, l. 1 et 13 (LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXXVIII et LXXIX); chap. CLXXIV, l. 18 (édit. Naville, I, pl. CXCVII).

[2] Pap. n° 3055 de Berlin, pl. XXIX, l. 5-pl. XXX, l. 3 (*Hierat. Pap. aus den königl. Mus. zu Berlin*, I); MARIETTE, *Abydos*, I, p. 52; SCHIAPARELLI, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 30 à 34, 83; MORET, *Rituel du culte divin journalier*, p. 185; LEMM, *Ritualbuch des Amondienstes*, p. 61.

[3] Le plus ancien exemple de cette substitution date de la XVIII[e] dynastie (NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. CXXX).

[4] DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 55, 57, 388, 413; MARIETTE, *Dendérah*, I, pl. LXXVI, LXXVIII; IV, pl. XXXVII, l. 77.

[5] *Horhotep*, l. 101-102 (MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 143). — *Livre des Morts*, chap. XVII (pap. d'Ani, pl. IX, l. 105); DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 167.

[6] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 97.

[7] Pap. Anastasi IV, pl. XVII, l. 2.

[8] RAFFENEAU-DELILE, *Floræ æg. illustr.*, n[os] 836-840 (*Descr. de l'Égypte*, XIX, p. 105).

[9] SCHWEINFURTH, dans SCHÄFER, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 155. L'espèce retrouvée ici est l'*A. retusa* DEL.

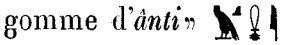
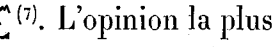
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

montés; elle ne s'est pas non plus rencontrée jusqu'ici dans les guirlandes déposées sur certaines momies. Par contre, elle est utilisée en décoration, surtout pour de petits objets, tels que boutons d'oreilles[1] ou rondelles servant à des incrustations; dans ce cas la fleur est représentée de façon toute schématique et l'on ne tient même souvent pas compte de sa couleur : ainsi les petites plaquettes trouvées à Tell el-Amarna sont le plus souvent bleues, très rarement rouges, grises ou blanches, et le nombre des pétales varie de 7 à 24[2]; les rosettes de Tell el-Yahoudieh la représentent avec huit pétales réguliers, arrondis à leur extrémité, d'un blanc légèrement rosé, avec un bouton jaune au centre, et ainsi se rapprochent beaucoup de la fleur naturelle[3]. On la retrouve sous le même aspect dans la décoration peinte des plafonds de tombeaux, à l'époque thébaine[4]. Le nom égyptien de l'anthémis n'est pas connu.

ÂNTI.



SIGNIFICATION DU NOM.

Ce mot, qui peut se rattacher à la racine *ânt* , , « briller, resplendir »[5], désigne une gomme-résine provenant du pays de Pount, dont les Égyptiens faisaient grand cas et qu'ils employaient pour divers usages; on appelait parfois cette substance « gomme d'*ânti* » [6], ou « gomme de Pount » [7]. L'opinion la plus répandue et la plus vraisemblable est qu'il s'agit de l'encens, ou oliban[8], mais certains auteurs considèrent

[1] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 106; Hilton Price, *Catal. of egypt. Antiquities*, I, p. 113.

[2] Petrie, *Tell el Amarna*, pl. XVIII, p. 29.

[3] É. Brugsch, *Rec. de trav.*, VIII, pl. I, p. 3.

[4] Jéquier, *Décoration égyptienne*, pl. XXXI-XXXIV, XL. Ici la fleur paraît n'être qu'une adaptation nouvelle de l'ancienne rosace multicolore (*ibid.*, p. 11).

[5] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 250, 253.

[6] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXXIV.

[7] Dümichen, *Histor. Inschr.*, I, pl. XXXII.

[8] Dümichen, *Die Flotte einer äg. Königin*, p. 17; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 245; Loret, *Rec. de trav.*, XVI, p. 146; Lieblein, *Le mot* ânti *n'indique pas myrrhe, mais encens, oliban* (Christiania Videnskabs Selskabs Forhandl, 1910). Les auteurs plus anciens qui ont traité le sujet ne se prononcent pas : Brugsch, *Geogr. Inschr.*, II, p. 14; Chabas, *Études sur l'antiq. histor.*, p. 159.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'*ânti* comme étant la myrrhe [1], tandis que d'autres veulent y reconnaître la gomme arabique [2]. En plus des caractères qui appartiennent en commun à ces trois substances, il en est de spéciaux qui offrent certaines contradictions et ne permettent pas de trancher la question avec certitude : ainsi la forme et l'aspect général des arbres à *ânti*, l'emploi de cette matière pour des fumigations, indiqueraient qu'il s'agit de l'encens, tandis que la forme irrégulière des morceaux d'*ânti* et la mention fréquente d'une huile ou d'un onguent tiré de cette gomme-résine font plutôt penser à la myrrhe; enfin la grosseur de certains des produits et leur emploi en peinture ou pour la fabrication de l'encre semblent se rapporter à la gomme arabique. Il est difficile de concilier ces diverses données, si l'on tient à voir dans le mot *ânti* le nom d'une substance bien définie, mais il y a tout lieu de croire qu'il s'agit d'un terme plus général désignant bien, en principe, l'encens-oliban, mais pouvant s'appliquer aussi, par extension, à des produits similaires provenant de la même région, tels que la myrrhe et la gomme arabique, matières qui du reste portent encore d'autres noms [3].

ORIGINE ET EXPLOITATION DE L'*ÂNTI*.

Ce n'est pas en Égypte même qu'on recueillait l'*ânti*, mais dans ce qu'on appelait « les échelles de l'encens »  [4], Pount et les pays avoisinants, au sud de la mer Rouge, la côte des Somalis, l'Abyssinie et peut-être aussi l'Yémen et l'Hadramaout. Les arbres qui le produisaient croissaient à côté de certains palmiers dans le voisinage immédiat des habitations indigènes, simples huttes construites sur pilotis au bord des cours d'eau [5]; ces arbres, qui étaient donc sans doute cultivés, sont de hauteur moyenne, gros de tronc, avec de nombreuses branches couvertes d'une épaisse frondaison de

[1] Breasted, *Ancient Records*, passim (voir l'index, p. 130); M. Erman (*Ägypten und äg. Leben*, p. 670, 673, 677) traduit indifféremment « encens » ou « myrrhe ».

[2] Krall, *Studien zur Gesch. Aeg.*, IV, *Das Land Punt*, p. 27-36.

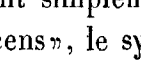
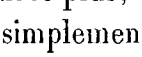
[3] Jéquier, *Sphinx*, XVI, p. 22-27.

[4] Voir les inscriptions de Deir el-Bahari, *passim*, et toute la fin du conte du Naufragé (l. 150, 151, 152 : Golénischeff, *Le conte du Naufragé*, p. 8; Maspero, *Les contes populaires*, 4e édit., p. 112).

[5] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXIX et LXX. D'après ces représentations, il semblerait que ces villages se trouvaient immédiatement au bord de la mer où abordent les vaisseaux égyptiens, mais vu la nature même de ces côtes, la chose est très peu probable.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

petites feuilles lancéolées qui rappellent beaucoup le feuillage du *Boswellia Carteri*, arbre produisant l'encens ou oliban et poussant également dans la même région. On trouve dans ces pays d'autres arbres appartenant aussi au genre *Boswellia* et donnant des gommes-résines analogues quoique de qualité inférieure, mais il n'y a pas le moindre rapport entre les arbres à *ânti* tels que les monuments égyptiens les représentent[1] et le *Balsamodendron myrrha*, qui produit la myrrhe et qui est également originaire de la côte des Somalis et du Sud de l'Arabie.

Les Égyptiens n'avaient pas de mot spécial pour désigner les arbres à *ânti* et les nommaient simplement *nehatou nit ânti*  [2] « les sycomores à encens », le sycomore étant sans doute pour eux l'arbre égyptien qui se rapprochait le plus, comme forme, de cet arbre exotique; parfois aussi ils les appellent simplement *khet-ni-ânti*  [3] « bois d'*ânti* ».

L'*ânti* ou gomme de Pount est la substance qui se forme sur le tronc de ces arbres quand on y a préalablement fait de petites incisions. Au moyen d'une hache, on détachait ces morceaux de résine[4] qu'on mettait en tas ou qu'on recueillait dans des récipients quelconques, de préférence dans de grandes écuelles creuses[5]; parfois même on modelait cette substance de manière à en faire de petits obélisques ou des figurines d'animaux[6]. Cette matière constituait le plus important produit d'exportation et d'échange des peuplades du pays de Pount, tout particulièrement avec l'Égypte qui était un de leurs principaux, sinon leur principal client.

HISTORIQUE DU COMMERCE DE L'*ÂNTI*.

Comme avec les autres pays avoisinants, le commerce de l'Égypte avec Pount n'était pas le fait d'entreprises particulières, mais se faisait toujours

[1] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXXVIII. Les arbres à *ânti* sont aussi figurés sur un monument ptolémaïque (Petrie, *Athribis*, pl. XIX), mais ils sont de facture trop grossière pour qu'on puisse chercher à les identifier. Lieblein, *Le mot* ânti *n'indique pas myrrhe, mais encens, oliban*, p. 4.

[2] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXXIV, etc. — Pour les variantes de ce nom, voir Moldenke, *Ueber die in altägypt. Texten erwähnten Bäume*, p. 22.

[3] Pap. Harris n° I, pl. XIV[a], l. 7.

[4] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXX.

[5] Naville, *loc. cit.*, pl. LXIX, LXXVI, LXXIX; Virey, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. IV, etc.

[6] Dümichen, *Histor. Inschr.*, I, pl. XXXII; Virey, *loc. cit.*

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sous les auspices du gouvernement. Ces expéditions, qui étaient considérées comme des événements marquants, se faisaient par mer, et le roi devait fréter pour cela une vraie flotte qui partait d'un point quelconque de la mer Rouge, emportant avec elle des marchandises égyptiennes de toute sorte qu'elle troquait sur les côtes de Pount contre des produits du pays; ceux-ci, à leur arrivée en Égypte, étaient considérés comme un tribut, un témoignage de vassalité de peuplades qui en réalité n'avaient jamais été soumises aux Pharaons.

La première en date de ces expéditions dont le souvenir nous soit parvenu est celle qui, sous le règne de Sahoura, rapporta 80.000 mesures (?) d'*ânti* en même temps que d'autres objets précieux[1]; antérieurement à cette date, on ne rencontre pas le nom de cette substance dans les inscriptions[2]. Au commencement du Moyen Empire, Se-ankh-ka-Râ charge un de ses officiers qui devait exploiter les carrières du Ouadi Hammamat de pousser par mer jusqu'au pays de Pount, ce qui nous indique la route suivie habituellement par les expéditions de ce genre, Coptos et Koçeïr[3].

La plus célèbre de toutes ces missions commerciales en même temps que politiques est celle qui eut lieu au commencement de la XVIII^e^ dynastie sous les ordres de Hatshepsou et qui est représentée tout au long sur les murailles de son temple, à Deir el-Bahari[4]. Ces scènes souvent reproduites montrent l'arrivée des cinq vaisseaux égyptiens au pays de Pount, puis le chef égyptien suivi de sa troupe de soldats se présentant aux indigènes près de leurs villages, parlementant avec eux, leur offrant des marchandises égyptiennes pendant que les naturels apportent les produits de leur pays, l'or, l'ivoire, l'ébène et surtout l'*ânti*. Il s'agissait en particulier de ramener un certain nombre d'arbres produisant la précieuse substance, qu'on voulait chercher à acclimater

[1] Schäfer, *Ein Bruchstück altäg. Annalen*, p. 38.

[2] Il se trouve par contre cité dans les textes des Pyramides : Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 512, 563[a].

[3] Couyat-Montet, *Les inscr. hiérogl. et hiérat. du Ouâdi Hammâmât*, p. 81; Breasted, *Ancient Records*, I, p. 209. — Un peu plus tard, sous la XIII^e^ dynastie nous voyons un des Nefer-Hotep faire un don d'*ânti* à Osiris, peut-être en suite d'une nouvelle expédition (Mariette, *Abydos*, II, pl. XXIX, l. 17; Breasted, *op. cit.*, I, p. 335).

[4] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXIX et suiv.; Dümichen, *Die Flotte einer äg. Königin*, etc. On retrouve la mention de cette expédition sur la base d'un des obélisques de Karnak : Legrain, *Rec. de trav.*, XXIII, p. 195, l. 3.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en Égypte : trente et une jeunes plantes sont mises dans des caisses et chargées sur les navires avec les autres marchandises, puis ramenées à Thèbes, où la reine les présente en grande pompe à Amon. Il ne semble du reste pas que cette tentative d'acclimatation ait donné des résultats satisfaisants, puisque non seulement le Boswellia ne se trouve pas actuellement en Égypte, mais encore qu'il n'est jamais cité dans les inscriptions parmi les autres arbres du pays.

Ces expéditions commerciales se renouvelèrent sans doute de loin en loin au cours des siècles suivants, au moins sous les pharaons les plus puissants, qui, s'ils n'en parlent pas expressément, relatent au moins les quantités souvent colossales d'*ânti* qu'ils offrent aux dieux, ainsi Thoutmès III[1], Ramsès II[2], et surtout Ramsès III, aussi bien dans le temple de Médinet-Habou[3] que dans les listes du grand papyrus Harris[4], où l'on voit mentionner non seulement la substance elle-même, mais aussi les arbres à *ânti*[5], ainsi que des graines et un récit détaillé de l'expédition elle-même[6]. Les dons d'*ânti* sont encore relatés par d'autres rois ou grands personnages, comme le général Sheshonq[7], le grand prêtre Osorkon[8], Piankhi[9] et Tanoutamon[10], mais il faut redescendre jusqu'à l'époque ptolémaïque pour rencontrer de nouveau la représentation des arbres à encens, représentation qui est du reste très sommaire[11].

En plus de ces expéditions égyptiennes au pays de Pount, on voit dans quelques tombeaux thébains des tableaux qui montrent les habitants de cette contrée apportant en tribut au pharaon les produits de leur pays, entre autres de l'*ânti* et même des arbres à *ânti*[12].

[1] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 695, 702, 720, 756 (Annales de Thoutmès III).

[2] Champollion, *Monuments*, pl. LXIX.

[3] Dümichen, *Histor. Inschr.*, I, pl. XXXII.

[4] Pap. Harris n° I, pl. VII, l. 7; pl. XIV^a, l. 4-6; pl. XXXVIII^b, l. 4; pl. XLIX, l. 6; pl. LII^b, l. 14; pl. LV^a, l. 4; pl. LXII^b, l. 2; pl. LXIII^a, l. 3; pl. LXX^b, l. 5-6; pl. LXXVII, l. 11.

[5] Pap. Harris n° I, pl. XIV^a, l. 7; pl. XLIX, l. 7; pl. LXX^b, l. 7. Ces arbres sont figurés dans le tableau de Médinet-Habou (Dümichen, *loc. cit.*).

[6] Pap. Harris n° I, pl. XXXIII^b, l. 7; pl. LXX^b, l. 8; pl. LXXVII, l. 8-13.

[7] Mariette, *Abydos*, II, pl. XXXVII, l. 19.

[8] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCLVIII^b, l. 7.

[9] Stèle de Piankhi, l. 102, 110, 119 (Schäfer, *Urkunden der ält. Aethiopenkönige*, p. 38, 42, 47).

[10] Stèle du songe, l. 21 (*ibid.*, p. 68).

[11] Petrie, *Athribis*, pl. XIX.

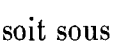
[12] Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. IV.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

EMPLOI DE L'*ÂNTI*

POUR LE SERVICE DU CULTE RELIGIEUX ET FUNÉRAIRE.

La connaissance de l'*ânti* ne remonte pas à une très haute antiquité, puisqu'il n'a été retrouvé dans aucune inscription antérieure à la Ve dynastie, et ce furent sans doute les premières grandes expéditions maritimes, vers cette date, qui l'amenèrent pour la première fois en Égypte. Il n'y a donc rien que de très naturel à ce que cette substance nouvelle n'ait pu prendre, pour les besoins du culte, la place qu'occupait depuis des siècles une autre résine, le *senter* ; par tradition, on continua toujours à employer le *senter* pour les encensements et les fumigations rituelles, et l'*ânti*, bien que supérieur comme qualité[1], ne s'introduisit dans ces fonctions que lentement et progressivement, et ne tint du reste jamais que le second rang[2]. Il est même certains rites pour lesquels il ne fut jamais utilisé, ainsi on ne retrouve son nom à aucune époque sur la grande liste d'offrandes funéraires (pancarte), pas plus que dans le rituel de l'ouverture de la bouche (*ap-ro*).

A partir du Moyen Empire, on voit paraître l'*ânti* dans le mobilier funéraire, soit sous la forme d'*ânti* frais () en sachets[3], soit comme huile ou onguent[4]. Ces exemples sont très rares, et il est probable que l'*ânti* figure dans ce cas non comme essence sacrée, mais en qualité de cosmétique employé couramment pour la toilette des vivants (voir plus bas). C'est peut-être du reste à cette époque que l'on commença à employer l'huile d'*ânti* pour oindre le corps des cadavres, comme on le voit dans le rituel des funérailles[5] et dans certaines formules du *Livre des Morts* à partir du Nouvel Empire[6].

[1] Le conte du naufragé (l. 150) dit clairement que l'*ânti* est préférable au *senter*.

[2] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 756 (Annales de Thoutmès III, institution des sacrifices).

[3] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, p. 112, n° 36.

[4] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXV; Lacau, *op. cit.*, I, p. 90, n° 14; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 232; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 150.

[5] Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 43, 50.

[6] Chap. cxxv (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXXXIX, l. 3), cxlv (Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXIII, l. 36), cxlviii (Naville, *op. cit.*, I, pl. CLXX, l. 64).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Des onctions analogues se pratiquaient aussi sur les offrandes[1] et sur des amulettes[2] et ont par conséquent un caractère nettement rituel. Cet *ânti* sacré dont parle le *Livre des Morts* est indiqué comme étant le même que celui dont les vivants se servaient pour leur toilette[3].

Dans les temples, pour le culte des dieux, on se servait de l'*ânti*, à partir du Nouvel Empire tout au moins, de la même façon que du *senter*, c'est-à-dire pour faire des fumigations devant le symbole divin ou au moment de présenter l'offrande. La résine se plaçait alors dans un simple pot à feu évasé du haut que l'officiant tenait à la main, et brûlait avec une longue flamme; jamais on ne se servait pour l'*ânti* de l'encensoir ordinaire à long manche, réservé au *senter*, mais par contre on brûlait indifféremment l'une ou l'autre de ces deux substances dans le vase , et cela fait qu'il est souvent impossible de distinguer de laquelle des deux il s'agit, les légendes donnant généralement l'expression très abrégée « faire l'encensement »; on trouve cependant des textes plus précis disant qu'on met l'*ânti* sur la flamme, [4], ou qu'on brûle l'*ânti* [5]. Le rituel du culte contenait certaines formules spéciales, qu'on récitait pendant qu'on faisait la cérémonie de l'encensement à l'*ânti*[6].

Les rois présentaient encore l'*ânti* aux dieux d'une autre façon, sous la forme d'huile ou d'essence, contenue dans un vase à parfums du type ordinaire[7]; souvent on se servait pour cette offrande d'un vaisseau plus compliqué, une figurine représentant le même vase tenu à deux mains par un roi agenouillé ou par un sphinx androcéphale.

L'*ÂNTI* EN MÉDECINE.

Dans de nombreuses recettes de pharmacie, dès le Moyen Empire, on voit entrer l'*ânti* sous diverses formes, soit sec , soit frais ,

[1] Chap. CLXXXIX (pap. de Nou, édit. Budge, pl. XXXIX, l. 18).

[2] Chap. LXIV (pap. de Nou, édit. Budge, pl. XLV, l. 47).

[3] Chap. CXXV, introd. (pap. d'Ani, édit. Budge, pl. XXX, l. 16).

[4] LORET, *Rec. de trav.*, XVI, p. 148, note 1 (temple de Louxor).

[5] DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 110, 242, 271, 405, 476.

[6] Pap. n° 3055 de Berlin, pl. XXXVII, l. 3 (cf. pl. X, l. 9); MORET, *Rituel du culte divin journalier*, p. 210 (108).

[7] MARIETTE, *Dendérah*, IV, pl. V; DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 131, 132, 587.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

soit doux , soit encore à l'état d'huile ou d'essence. On l'employait surtout dans la composition d'emplâtres ou d'onguents destinés à assouplir ou à fortifier les muscles[1], ou contre les ulcères[2], les plaies[3], les brûlures[4], les démangeaisons[5], les furoncles[6], les enflures[7]. L'*ânti* entrait encore dans la préparation d'autres emplâtres, en usage pour les maux de tête[8], dans certaines maladies d'yeux[9] ou de pieds[10], pour faire rentrer la matrice[11], ou encore simplement comme rafraîchissant[12]. Parmi les remèdes internes, on retrouve cette substance dans une potion pour la chlorose[13], un purgatif[14] et surtout des suppositoires[15]. Enfin l'*ânti* entrait dans un onguent destiné aux gens ayant peur des revenants[16].

AUTRES EMPLOIS DE L'*ÂNTI*.

Nous avons déjà vu qu'on tirait de l'*ânti* une huile ou une essence dont on se servait pour oindre les morts, et que les vivants employaient également pour la toilette[17]. C'est même peut-être le plus ancien usage qu'on fit de cette substance, puisque sous le Moyen Empire, le déterminatif employé ordinairement après le mot *ânti* est un vase à parfums , et non les petits grains .

Pour parfumer les maisons et les vêtements, on brûlait une sorte de *kyphi*,

(1) Pap. Ebers, pl. LXXX, l. 5; pl. LXXXI, l. 10, 17; pl. LXXXII, l. 10, 13; pl. LXXXIII, l. 5; pl. LXXXIV, l. 11; pl. LXXXV, l. 3, 4; pap. Hearst, pl. VII, l. 16; pl. VIII, l. 3, 6, 8, 10, 11; pl. IX, l. 1; pl. XV, l. 8, 9, 12, 16; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. V, l. 1.

(2) Papyrus Ebers, pl. LXXXVI, l. 9; pl. LXXXVIII, l. 20; pap. Hearst, pl. II, l. 17; pl. X, l. 11.

(3) Pap. Ebers, pl. XXX, l. 6; pl. LXXI, l. 3.

(4) *Ibid.*, pl. LXVIII, l. 14.

(5) *Ibid.*, pl. LXXII, l. 3; pl. LXXIII, l. 12; pap. Hearst, pl. IX, l. 6.

(6) Pap. Ebers, pl. LXXVI, l. 5.

(7) *Ibid.*, pl. LII, l. 14.

(8) *Ibid.*, pl. XLVIII, l. 14; pl. LXIV, l. 22; pl. LXV, l. 1, 3.

(9) Pap. Ebers, pl. LVI, l. 11; pl. LVIII, l. 1; pl. LIX, l. 4, 9; pl. LX, l. 3; pl. LXI, l. 11; pl. LXIII, l. 2, 12.

(10) *Ibid.*, pl. LXXVII, l. 18, 21.

(11) *Ibid.*, pl. XCIV, l. 2, 3.

(12) *Ibid.*, pl. XXXIX, l. 20.

(13) *Ibid.*, pl. XXIII, l. 15. Des onguents pour la même maladie contiennent également de l'*ânti* : pl. XXIV, l. 6; pl. XXVI, l. 8, 9, 17.

(14) Pap. Ebers, pl. XLIII, l. 7.

(15) *Ibid.*, pl. XXXI, l. 13, 20; pl. XXXIII, l. 3, 21.

(16) Pap. méd. de Berlin, pl. VIII, l. 1, 5.

(17) En plus des exemples cités ci-dessus, voir encore la liste d'onguents du tombeau d'Amenemhat (XVIII[e] dynastie) : Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 1058-1059.

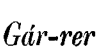
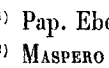
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mélange analogue sans doute à celui dont on se servait dans les temples, et dont l'*ânti* formait la base [1].

Les peintres se servaient aussi d'*ânti* pour délayer leurs couleurs et pour leur donner du liant, surtout quand il s'agissait d'écrire sur toile ou sur pierre certaines compositions mystiques pour lesquelles on devait préparer une encre spéciale [2]; parfois aussi on trempait dans une solution d'*ânti* l'objet à peindre avant d'y mettre la couleur [3].

LES DIVERSES SORTES D'*ÂNTI*.

Les textes pharaoniques ne connaissent ou tout au moins ne nomment qu'une seule espèce d'*ânti* et se bornent à indiquer par un qualificatif s'il est frais ou sec, et par un simple déterminatif s'il s'agit d'huile ou d'essence. Par contre, un long texte ptolémaïque, gravé dans le «laboratoire» du temple d'Edfou [4], énumère toutes les variétés de cette substance dont on avait coutume de se servir et donne certains détails sur la forme des produits, leur couleur, et quelques autres particularités qui malheureusement ne sont pas assez claires pour qu'on puisse tenter une attribution tant soit peu sûre. Les onze premiers noms sont ceux des espèces employées pour le service du culte, tandis que les trois autres étaient uniquement destinées à l'usage profane. Nous trouvons des variantes de quelques-uns de ces noms dans un autre monument de la même époque, le temple d'Athribis, où à côté du texte relatif à chaque espèce était représenté l'arbre dont elle était tirée [5]. La liste d'Edfou se présente de la façon suivante [6] :

1. *Áouïsha* .
2. *Gár-rer* .
3. *Gár-setep* (?) .
4. *Gár-to*  (*qábtit* ).

[1] Pap. Ebers, pl. XCVIII, l. 13.

[2] Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 43. — *Livre des Morts*, chap. c (pap. de Nou, édit. Budge, pl. LIX, l. 11), ci (*ibid.*, pl. LVII, l. 9), clxiii (Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXXVIII, l. 15), clxiv (*ibid.*, pl. LXXIX, l. 13).

[3] Loret, *Rec. de trav.*, V, p. 91, l. 126 (cf. Mariette, *Dendérah*, IV, pl. XXXVIII).

[4] Dümichen, *Recueil de Monum. égypt.*, IV, pl. LXXXVI-LXXXVII; Text, p. 65-69; Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 250-252.

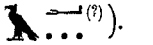
[5] Petrie, *Athribis*, p. 18, pl. XVIII et XIX.

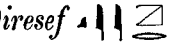
[6] Les variantes qui se rencontrent dans le texte d'Athribis sont indiquées entre parenthèses.

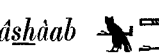
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

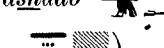
5. *Shemerkhet-Âábertit* .

6. *Mâmâmâ* (*mâmâà* ).

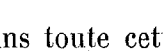
7. *Qiresef* .

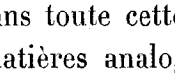
8. *Mâshâab* (*mâto...* ).

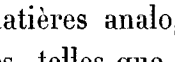
9. *Qiarisaouï* (?) .

10. *Anḥasâp-senen* .

11. *Áhem* .

12. *Aáh* .

13. *Mâshâraou* .

14. *Âápind* .

Dans toute cette série de substances, les unes désignent l'encens, d'autres les matières analogues de même provenance et pouvant servir aux mêmes usages, telles que la myrrhe, la gomme et le bdellium.

ANTIT.

 [1],  [2],  [3], *netetou*  [4], *net*  [5].

Mot désignant une corde et plus particulièrement, dans les textes les plus anciens, un cordage de bateau, dont nous ne pouvons déterminer le sens précis. A partir du Nouvel Empire, dans les textes du *Livre des Morts,* il s'applique à la corde avec laquelle on attache les prisonniers ou les malfaiteurs [6]. Ce mot ne se trouve que dans les textes funéraires et religieux [7]; il est peut-être à rapprocher d'autres noms désignant également des cordes et commençant par la même syllabe, tels que *ana*  (voir ce mot) et *anqa* .

ÂOUAÏ.

. Mot désignant, dans une liste du Nouvel Empire [8], un liquide employé pour la cuisine au même titre que le vinaigre (*ḥoumâzá*

[1] *Pyr. Ounas,* l. 422 (édit. Sethe, 285[c]).

[2] Lacau, *Textes religieux,* § XXXV (*Rec. de trav.,* XXX, p. 187).

[3] *Livre des Morts.*

[4] *Pyr. Téti,* l. 234 (édit. Sethe, 349[b]).

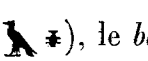
[5] Naville, *Le Mythe d'Horus,* pl. XX.

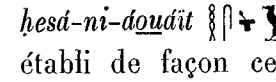
[6] Chap. LXV (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch,* I, pl. LXXVII, l. 8; II, p. 141), LXXXVI (Naville, *op. cit.,* I, pl. XCVIII, l. 5; II, p. 198), CVIII (Naville, *op. cit.,* I, pl. CXIX, l. 14; II, p. 245).

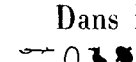
[7] Le verbe dérivé de ce mot  «attacher», se trouve dans des textes civils, dès l'Ancien Empire : Weill, *Les décrets royaux,* p. 61, pl. IV (texte vertical col. 1).

[8] Glossaire Golénischeff, VII, l. 7 (transcription de M. Gardiner pour le dictionnaire de Berlin).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

), le *bâïrbâsá*  et la graisse , à côté desquels il figure, après la série des vins et avant celle des viandes.

On trouve dans les textes médicaux un mot analogue sinon identique, *âouâït* , *âouït* [1]; toujours employé dans la locution *ḫesá-ni-âouâït* , dont le sens n'a pu encore être établi de façon certaine[2]. Cet ingrédient entre dans la composition de médicaments pour les maladies de femmes[3], de remèdes pour les maux d'estomac[4], de clystères[5], de vermifuges[6], d'emplâtres ou d'onguents pour les muscles[7], pour les sueurs[8], pour les irritations[9], pour les maux d'yeux[10].

Dans les mêmes textes on rencontre un autre mot composé, *ḫhet âouá* , dont le second terme est sans doute apparenté aux mots précédents, bien que le tout désigne une substance solide, qui paraît employée presque exclusivement dans des collyres pour les maux d'yeux[11] généralement à côté du fard noir (*mesdemt*); on le retrouve cependant dans un emplâtre contre les maux de tête[12] et un onguent à appliquer sur les membres[13]. On considère généralement ce nom comme désignant soit du bois pourri[14], soit une sorte de sciure de bois[15].

Ces trois mots doivent sans doute se rattacher à la racine *âouá*  « enlever »[16] et indiquer que ces substances contiennent certains ferments.

[1] Cette dernière orthographe est la plus ancienne, celle du papyrus médical de Kahoun. L'autre se trouve dans tous les autres textes médicaux.

[2] La plupart des traducteurs ne font que transcrire ce terme; seul M. Joachim (*Papyros Ebers*) le traduit par «saure Milch».

[3] Griffith, *The Petrie Papyri*, pl. V, l. 48; pl. VI, l. 4, 6, 8.

[4] Pap. Ebers, pl. XLIII, l. 14.

[5] Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XVI, l. 9, 11.

[6] Pap. Ebers, pl. XXII, l. 20; pap. méd. de Berlin, pl. I, l. 7.

[7] Pap. Ebers, pl. LII, l. 19; pap. Hearst, pl. III, l. 3.

[8] Pap. Ebers, pl. LIII, l. 15; pap. méd. de Berlin, pl. III, l. 11.

[9] Pap. Ebers, pl. LXXIII, l. 11; pap. Hearst, pl. IX. l. 5.

[10] Pap. Ebers, pl. LVIII, l. 1.

[11] Pap. Ebers, pl. LVI, l. 4; pl. LVII, l. 7, 16; pl. LIX, l. 12, 18; pl. LX, l. 2; pl. LXI, l. 5, 10; pl. LXII, l. 5, 19; pl. LXIII, l. 2, 5, 11; pl. LXIV, l. 4.

[12] *Ibid.*, pl. XLVIII, l. 15.

[13] Pap. Ebers, pl. LXXIX, l. 6; pap. Hearst, pl. VIII, l. 1.

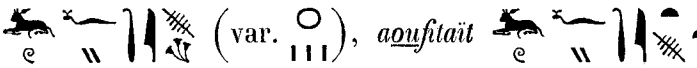
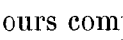
[14] Joachim, *op. cit.*, p. 82 et *passim*.

[15] Ebers, *Papyrus Ebers. Die Maasse und das Kapitel über die Augenkrankheiten*, p. 73; Lüring, *Die über die medicinischen Kenntnisse der alten Ägypter berichtenden Papyri*, p. 109.

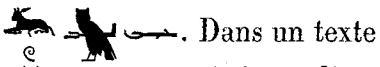
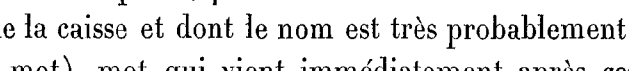
[16] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 192.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

AOUFITA.

 (var.), *aoufitaït* . Plante paraissant parmi les dons faits aux temples par Ramsès III et citée soit à côté des fruits, soit après des noms de bois[1]; il est donc possible que ce végétal, encore indéterminé, soit un arbre[2] ou un arbuste portant des fruits; ses produits sont toujours comptés en *mesta* , mesure fréquemment employée pour les solides. Le mot est indifféremment masculin ou féminin, et probablement d'origine sémitique[3].

AOUMÂ.

. Dans un texte énumérant les diverses parties du char égyptien[4], ce mot paraît immédiatement après ceux qui se rapportent à la carrosserie proprement dite, à la caisse du char et avant ceux qui désignent les pièces du châssis :  « ses *aoumâ* en (forme de) métier de tisserand ». La seule pièce à laquelle puisse s'appliquer cette indication est le cadre inférieur de la caisse, percé d'une série de petits trous et qui en effet peut faire penser à un métier ou au cadre du filet ; ce cadre, en bois, se compose de deux parties, l'une droite qui se fixe sur l'essieu, l'autre, en demi-cercle, placée en avant, qui constitue la base des parois verticales, et l'ensemble affecte ainsi la forme de la lettre D[5]; par les petits trous, régulièrement espacés, passent les lanières de cuir dont se compose le fond même de la caisse et dont le nom est très probablement *âouzâïr*  (voir ce mot), mot qui vient immédiatement après *aoumâ*, aussi bien dans le texte du papyrus Anastasi IV que dans l'Hymne au char du roi[6] qui ne

(1) Pap. Harris n° I, pl. XVI[a], l. 5; pl. LIII[a], l. 9; pl. LXIV[c], l. 7; pl. LXXI[b], l. 5.

(2) Birch (*Fac-simile of an Egypt. hierat. Pap.*, III, p. 25, note 17) suggère le rapprochement avec l'acacia, *Spina ægyptia*.

(3) Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte*, II, p. 3, n° 43.

(4) Pap. Anastasi IV, pl. XVI, l. 10; cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 224.

(5) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCCXXXVIII; Carter and Newberry, *The Tomb of Thoutmôsis IV* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. 24 et pl. IX; Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, p. 66, pl. LII, LV; Nuoffer, *Der Rennwagen im Altertum*, p. 17.

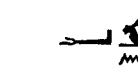
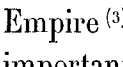
(6) Ostracon d'Édimbourg : Erman, *Congrès prov. des Oriental. à Saint-Étienne*, II, p. 430-433.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

contient du reste à ce sujet aucune indication autre que des jeux de mots sans intérêt pour nous.

On a voulu rattacher ce mot à la racine sémitique עָמַם, עֻמָּם, « lier, attacher » et voir dans les *aoumâ* des pièces de bois, tenons ou chevilles servant à réunir les diverses parties du char[1]. Cette hypothèse est difficilement admissible, car outre l'étymologie très douteuse, ce nom se trouve en tête de liste dans l'Hymne au char royal, et cette place d'honneur n'est pas celle que devraient occuper des pièces d'un ordre tout à fait secondaire.

ÂOUNIT.

, *âounnou*  [2]. Canne ou sceptre mentionné dans un conte du Nouvel Empire[3]. Cette grande *âounit*  de Thoutmès III joue un rôle important dans le subterfuge qu'emploie Thoutii pour s'emparer de la ville de Joppé : c'était un insigne royal connu au loin, qui portait même un nom mystique spécial[4], l'insigne que le roi remettait à son envoyé particulier, comme marque des pleins pouvoirs qu'il lui attribuait, et cet objet d'apparat pouvait même devenir une arme dangereuse, puisque Thoutii finit par s'en servir pour assommer le chef syrien. Sa forme n'est pas indiquée, mais il est probable qu'il s'agit d'une de ces longues cannes  du roi, garnies d'or aux deux extrémités et faites en bois d'*âounnou* , le genévrier aux branches flexibles, dont parle un autre texte du Nouvel Empire[5]. La similitude des deux mots autorise même à supposer que le nom de la canne est dérivé directement de celui du bois dont elle était faite. D'après une représentation de la même époque, dont la légende est un peu mutilée[6], ce serait plutôt une longue canne du modèle employé surtout par les grands seigneurs du Nouvel Empire, avec une petite fourche à l'extrémité supérieure et une boucle en corde pouvant servir à le suspen-

[1] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 509.

[2] Cette variante masculine est sans doute fautive, puisqu'elle ne fait que reproduire le nom de l'arbre *âoun*, *âounnou*.

[3] Maspero, *Études égyptiennes*, I, p. 51, 56, 57, 58, 59, pl. I, l. 8, 10.

[4] Il ne reste plus que la fin de ce nom : ... *taouït nofer* (Maspero, *loc. cit.*, p. 57).

[5] Pap. Anastasi IV, pl. XVII, l. 3-4; cf. d'autres cannes en bois d'*âoun* dans Pleyte-Rossi, *Les papyrus de Turin*, p. 11, pl. II^c, l. 9.

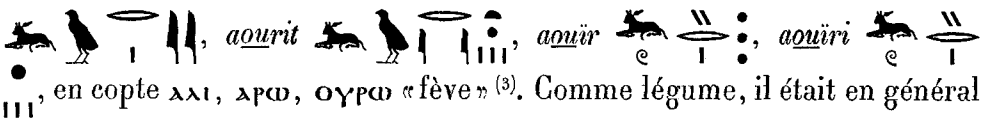
[6] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 952.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dre. Enfin, un autre texte du Nouvel Empire [1] dit qu'on employait parfois pour faire les *âounit*, un bois travaillé spécialement (voir 2. *Âoou*).

Dans d'autres textes [2], l'*âounit* paraît comme un des éléments du char royal, qui doit être, à en juger d'après le contexte, non pas un accessoire indépendant, comme les armes, mais une des pièces constitutives de la carrosserie. Il semble même que ce soit une dénomination du timon, un synonyme du mot plus fréquent *â* (voir ce mot), cette partie du char étant la seule dont la forme rappelle en une certaine mesure celle d'une canne.

AOURI.

, *aourit* , *aouïr* , *aouïri* , en copte ⲁⲗⲓ, ⲁⲣⲱ, ⲟⲩⲣⲱ « fève » [3]. Comme légume, il était en général employé sec, ainsi que le disent le plus souvent les textes [4]. Ramsès III en donne aux temples des quantités considérables, des milliers de vases *â* (), ce qui prouve que cette culture se pratiquait en grand [5]. Jamais ce nom ne porte le déterminatif ordinaire des plantes , mais toujours celui de la graine •.

En pharmacie, la fève *aouïr* entre dans la composition de nombreux médicaments, surtout des emplâtres pour assouplir et fortifier les muscles [6], pour les membres cassés [7], les tumeurs [8], les pustules [9], les blessures [10] et d'autres maladies [11]; on l'employait aussi pour des onguents [12], des pâtes à mâcher, contre les maux de langue [13], ou à appliquer sur les dents malades [14],

[1] Pap. Mallet, pl. I, l. 6-7 : Maspero, *Rec. de trav.*, I, p. 48.

[2] Erman, *Congrès prov. des Oriental. à Saint-Étienne*, II, p. 432. — Pap. Koller, pl. I, l. 5 (Gardiner, *Egyptian hieratic Texts*, I, p. 82).

[3] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 94.

[4] Pap. Anastasi III, pl. VIII, l. 1; pap. Anastasi IV, pl. VIII, l. 11; pl. XV, l. 11. — Ostracon n° 12337 de Berlin : *Hierat. Pap. aus den königl. Mus. zu Berlin*, III, pl. XXXI, l. 4.

[5] Pap. Harris n° I, pl. XXXIX, l. 13; pl. LV^b, l. 7.

[6] Pap. Ebers, pl. LXXIII, l. 8; pl. LXXV, l. 17; pl. LXXX, l. 13; pl. LXXXII, l. 8, 17; pl. LXXXIII, l. 1, 18, 19, 20; pl. LXXXIV, l. 8; pap. méd. n° 3038 de Berlin (édit. Wreszinski), pl. IV, l. 12; pap. Hearst (édit. Reisner), pl. IX, l. 15.

[7] Pap. Hearst, pl. XIV, l. 14.

[8] Pap. Ebers, pl. CIV, l. 5, 12, 19.

[9] *Ibid.*, pl. CX, l. 7.

[10] *Ibid.*, pl. LXX, l. 2; pl. LXXI, l. 9.

[11] *Ibid.*, pl. XXV, l. 17.

[12] *Ibid.*, pl. XLVI, l. 18; pap. Hearst, pl. V, l. 8.

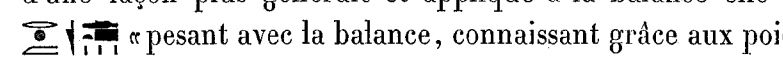
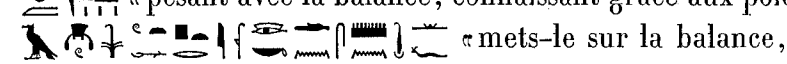
[13] Pap. Ebers, pl. LXXXVI, l. 2.

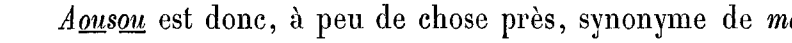
[14] *Ibid.*, pl. LXXXIX, l. 5.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ainsi que pour des purgatifs [1], des diurétiques [2], des clystères [3], des suppositoires [4] et des fumigations dans certains cas de chlorose [5]. Dans beaucoup de ces recettes les fèves devaient être préalablement réduites en poudre (); une fois l'on mentionne une espèce spéciale, la fève de Phénicie [6].

AOUSOU.

. Mot désignant la balance égyptienne [7], et plus particulièrement toute la partie mobile de la balance, indépendamment du pied, comme le montre un texte du *Livre des Morts*, au chapitre CXXV :  « placer l'*aousou* sur ses supports » [8] (voir *ÂḤÂOU*). Ce mot est employé surtout dans les textes funéraires relatifs à la psychostasie, ainsi dans la confession négative on trouve encore les formules suivantes : « Je n'ai pas ajouté au poids de l'*aousou* » [9], et « Je n'ai pas fraudé sur la justesse de l'*aousou* » [10]. Dans les rares textes littéraires où il se trouve mentionné, on voit que le mot pouvait aussi être pris d'une façon plus générale et appliqué à la balance elle-même :  « pesant avec la balance, connaissant grâce aux poids » [11];  « mets-le sur la balance, et vois combien il pèse » [12].

Aousou est donc, à peu de chose près, synonyme de *mâkhâït* ; du moment qu'il s'applique spécialement à la partie mobile de la grande balance [13], on peut supposer qu'il désigne aussi la petite balance à main, dans son ensemble, mais nous n'avons aucune preuve certaine de la chose [14].

(1) Pap. Ebers, pl. IX, l. 18.

(2) *Ibid.*, pl. XLIX, l. 14.

(3) Pap. méd. de Berlin, pl. XVII, l. 5.

(4) Pap. Ebers, pl. XXXIII, l. 2, 20.

(5) Pap. méd. de Berlin, pl. V, l. 10.

(6) Pap. Ebers, pl. IX, l. 18.

(7) Pour les diverses interprétations de ce mot, voir Levi, *Vocab. gerogl.*, VII, p. 76.

(8) Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXXXVII, l. 16; *var.* II, p. 319.

(9) Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 251, l. 4 (pap. de Nou).

(10) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 547 (pap. de Nekhtou-Amen, à Berlin).

(11) Stèle de Piankhi, l. 131-132.

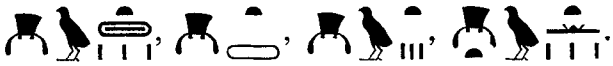
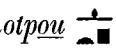
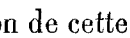
(12) Pap. Anastasi I, pl. X, l. 4 (Gardiner, *Egyptian litter. Texts*, I, p. 38 et 13*).

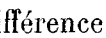
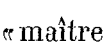
(13) Pleyte (*Études égyptol.*, II, p. 128-134) considère ce mot comme désignant le plateau de la balance; il est à remarquer que dans ce cas on emploierait le pluriel et non le singulier.

(14) Les deux mots étant mis en parallèle au

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÁOUTOU.

. Mot employé dans les textes funéraires et religieux pour désigner, avec un sens très général [1], les offrandes alimentaires, celles entre autres qu'on déposait sur l'autel de Râ à Héliopolis [2] ou à terre devant d'autres dieux [3]. Parfois on oppose les *áoutou* aux *ḥotpou* , avec l'indication de cette différence que les unes sont « au ciel, dans les champs de Râ » et les autres « à terre dans les champs d'Ialou » [4]. Le mort est dans certains cas qualifié de « maître des *áoutou* » [5], et sans doute par là même identifié à Osiris. Ce mot peut être pris dans un sens plus général encore et s'appliquer, non seulement aux offrandes alimentaires, mais aussi à l'encens et aux vêtements : il alterne alors avec *ábtou*  dans les variantes du texte [6].

L'origine du mot *áoutou* doit être cherchée dans le verbe *aou*  « donner, présenter » [7], d'où dérive aussi le substantif *áouït-â*  « don, cadeau », employé dans des textes d'un autre ordre [8]. Ces deux mots ne doivent pas être confondus, bien que les scribes égyptiens les aient parfois employés l'un pour l'autre [9].

papyrus n° 3023 de Berlin, l. 149-150, on pourrait croire, comme M. Vogelsang (*Die Klagen des Bauern*, p. 129), qu'il s'agit dans ce texte des deux sortes de balances, mais l'opposition n'est pas suffisamment marquée pour être concluante à cet égard.

[1] Lacau, *Textes religieux*, § III et XXXII (*Rec. de trav.*, XXVI, p. 76; XXX, p. 185); *Livre des Morts*, chap. LXXII (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. LXXXIV, l. 4; II, p. 154), CVI (*ibid.*, I, pl. CXVIII, l. 1; II, p. 242), CXXVII A (*ibid.*, I, pl. CXLI, l. 10), CLXVIII A (*ibid.*, I, pl. CLXXXVII, l. 9), CLXXVIII (*ibid.*, I, pl. CCII, l. 25).

[2] Lacau, *Rec. de trav.*, XXVI, p. 73, 75.

[3] *Ibid.*, p. 76.

[4] *Livre des Morts*, chap. CLXXX, l. 33 (cf. l. 17 et 35) : Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CCIV; Bonomi-Sharpe, *The Alabaster Sarcophagus of Oimenepthah*, pl. VI, B.

[5] *Livre des Morts*, chap. CLXVIII (Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 423, 424).

[6] *Livre des Morts*, chap. XCIX (Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 209; Naville, *op. cit.*, II, p. 231).

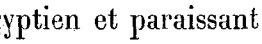
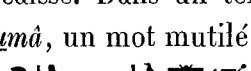
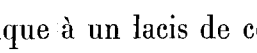
[7] Sethe, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLVII, p. 6. Ce verbe n'a encore été signalé que dans des textes de basse époque.

[8] Maspero, *Les Mémoires de Sinouhît*, p. 15, l. 2; p. 20, l. 8; p. 43.

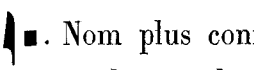
[9] Dans les variantes du *Livre des Morts*, par exemple Budge, *op. cit.*, p. 209.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÂOUZÁÏR.

. Mot d'origine sémitique[1] désignant une partie du char égyptien et paraissant dans l'Hymne au char royal[2] immédiatement après l'*aoumâ*, , qui est très probablement le nom du cadre inférieur de la caisse. Dans un texte plus explicite[3] on trouve, également à la suite des *aoumâ*, un mot mutilé qui peut aisément se restituer[4] :  « ses [*âouzâ*]ïr sont à mailles simples ». Ce sont donc des pièces de cuir dans lesquelles il faut voir sans doute les lanières étroites dont est fait le fond de la caisse du char[5], qui passent par les trous du cadre *aoumâ* et forment un treillis en même temps résistant et élastique; l'épithète s'applique à un lacis de ce genre aussi bien que le mot « cadre de filet » () à un châssis percé de petits trous comme l'*aoumâ* (voir ce mot).

AP.

. Nom plus connu sous la lecture inexacte *atep* [6] et s'appliquant à un jeu analogue à la mourre, qui est populaire surtout dans l'Italie moderne (*morra*), mais qui était déjà pratiqué par les Grecs et les Romains sous le nom de *micatio* (*digitis micare*)[7]. Le nom égyptien se rattache à la racine *ap* « compter, calculer »[8]. D'après les représentations qui nous sont parvenues et

[1] Cette racine originale n'a pas été retrouvée, mais la forme même du nom indique un mot sémitique (Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte*, II, p. 17, n° 302).

[2] Erman, *Congrès prov. des Oriental. à Saint-Etienne*, II, p. 431.

[3] Pap. Anastasi IV, pl. XVI, l. 10; cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 224.

[4] Cette restitution est extrêmement plausible : la fin des deux mots est la même, et leur position respective dans les deux textes, identique.

[5] Champollion, *Monum.*, pl. CCCCXXXVIII; Carter and Newberry, *The Tomb of Thoutmôsis IV* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. 24, pl. IX; Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, p. 66, pl. LII, LV; Nuoffer, *Der Rennwagen im Altertum*, p. 17.

[6] Lecture donnée par Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 140, à rectifier d'après Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 14, 18.

[7] Rich, *Dictionn. des Antiq. rom. et gr.*, p. 404; Lafaye, dans Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, III², p. 1889; Falkener, *Games ancient and oriental*, p. 103.

[8] M. Montet (*loc. cit.*) considère les représentations accompagnées de ce mot comme des leçons de calcul, non comme des jeux.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui datent presque toutes du Moyen Empire [1], les Égyptiens avaient plusieurs manières de jouer à la mourre : les joueurs, accroupis à terre en face l'un de l'autre, levaient simultanément soit une seule main [2], soit les deux mains chacun [3], avec un certain nombre de doigts étendus, et sans doute annonçaient en même temps, très vite, comme cela se fait aujourd'hui, le chiffre qui doit être le total des doigts levés [4]; peut-être aussi fallait-il que les joueurs étendissent en même temps le même nombre de doigts. D'après des peintures de Béni Hassan, trop mal conservées pour qu'on puisse comprendre

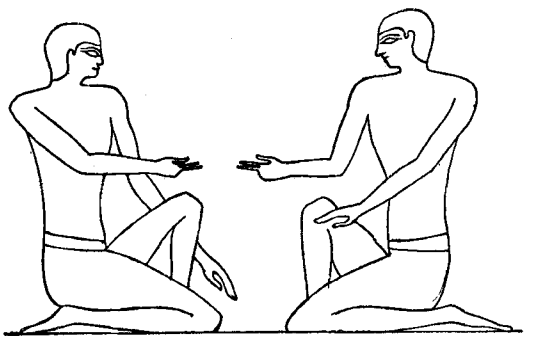


Fig. 98. — Joueurs de mourre (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXI).

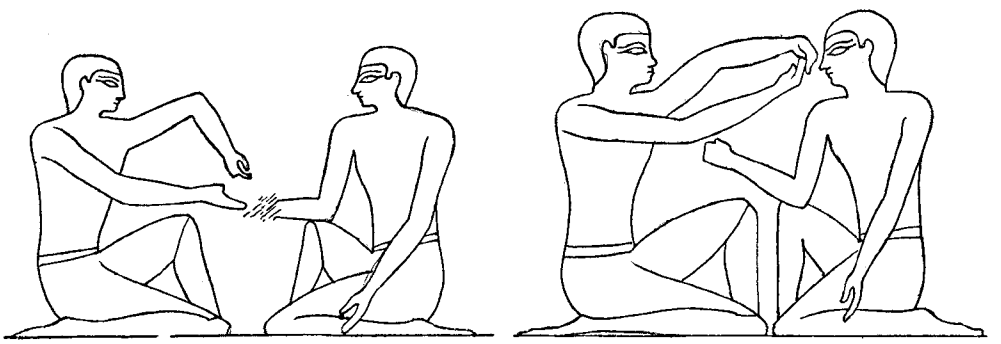


Fig. 99 et 100. — Joueurs de mourre (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXI *ter*).

exactement la scène [5], on pouvait encore jouer l'*ap* de deux manières différentes : ou bien l'un des joueurs présentait ses deux mains, l'une cachant les

[1] Les représentations de l'Ancien Empire (tombeaux de Ti et de Merrouka) sont douteuses; celles que reproduit Wilkinson (*Manners and Customs*, édition de 1847, II, p. 417) proviennent de Thèbes et datent sans doute de la XVIII[e] dynastie.

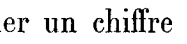
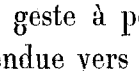
[2] Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXI, n° 1 (Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. XVI; Wilkinson, *loc. cit.*).

[3] J. de Morgan, *Catal. des monum. et inscr. de l'Ég.*, I, p. 192.

[4] La légende de la scène de Béni Hassan semble signifier : « dis-le » ou « combien? ».

[5] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. VII et XVI; Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXI *ter*, fig. 2 et 3. — Dans les deux tombeaux, les scènes sont évidemment copiées sur un même modèle.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

doigts étendus de l'autre, devant les yeux de son partenaire qui devait deviner un chiffre ( « donner l'*ap* sur le crâne »), ou faisait un geste à peu près semblable, mais à la hauteur de la main du second, étendue vers lui ( « donner l'*ap* sur la main »)[1].

APÁTA.

. Sorte de pain employé pour l'approvisionnement des troupes égyptiennes faisant campagne en Syrie[2]. Ce mot est vraisemblablement d'origine sémitique, et dériverait de la racine אפה « cuire »[3], mais d'autre part il présente une telle ressemblance avec le vieux mot égyptien *pāït*  qu'il est permis de se demander s'il ne s'agit pas simplement d'une forme sémitisée de ce dernier mot.

ÂPER.

Le signe hiéroglyphique , , qui a de tout temps servi à désigner la syllabe *âper* , représente certainement un objet spécial, mais qui ne paraît jamais dans les textes en cette qualité. Nous devons donc chercher l'explication de la chose dans le sens même de la racine *âper,* à laquelle ce signe est exclusivement appliqué; or cette racine signifie en même temps « munir, garnir » et « étendre, étaler »[4], aussi pourrait-on penser à une grande étoffe servant soit de sac; soit de manteau. En effet, la forme la plus ancienne de l'hiéroglyphe [5] peut représenter un sac fermé dans le bas et attaché dans le haut, ou plutôt un de ces grands vêtements que les serviteurs du mort apportent à leur maître, dans les tombeaux les plus

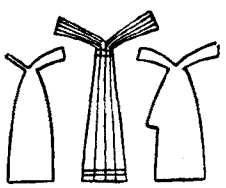


Fig. 101. — Le signe *ÂPER* (d'après les textes des Pyramides et la stèle Barracco).

[1] Falkener, *Games ancient and oriental,* p. 104, 105; les scènes reproduites aux pages suivantes par cet auteur ne paraissent avoir aucun rapport avec le jeu de la mourre.

[2] Pap. Anastasi I, pl. XVII, l. 6; Gardiner, *Egyptian litter. Texts,* I, p. 29 et 19*.

[3] Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte,* II, p. 3, n° 39.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.,* p. 181-182.

[5] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte,* 759[b], 760[a], 930[a, e, f], 931[b], 938[b, d], 1182[d], 1465[a], etc.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

anciens[1]. Cette signification de « manteau » se trouve confirmée par l'existence d'un mot *âper* , en usage à l'époque ptolémaïque[2] et qui a bien certainement ce sens.

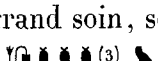
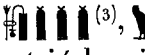
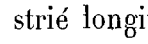
Sous l'Ancien Empire, où le signe , parfois sculpté avec grand soin, se trouve entre autres dans les titres [3], [4], [5], il est toujours strié longitudinalement, mais on ne voit pas dans le bas la petite frange qui apparaît plus tard et qui le rend semblable à la *mânkhit*, le contrepoids de collier, ce qui a pu donner lieu à une confusion : ainsi dans les frises des sarcophages du Moyen Empire, certains devanteaux schématisés présentent déjà la forme de l'*âper* à franges[6], et à partir du Nouvel Empire, on trouve un mot *âperou* [7], s'appliquant de façon générale aux bijoux, aux ornements de corps, colliers, bracelets et bagues, objets qui peuvent tous être « munis » d'une certaine vertu protectrice.



Fig. 102. — Le manteau *âper* (d'après Lepsius, *Denkm.*, II, pl. IV).

Fig. 103 à 105. — Amulettes (d'après Reisner, *Amulets*, pl. III, nos 5554 et 5555, et Mariette, *Dendérah*, IV, pl. LXXXVII).

Dans la série des amulettes osiriennes[8], on voit un objet qui devait être en lapis et avait exactement la forme du signe . C'est sans aucun doute l'ancien manteau qui a pris, comme tant d'autres objets d'un usage courant, une valeur magique. Cette amulette *âper* se retrouve souvent aux basses époques, toujours taillée dans une pierre dure, noire ou grise[9].

(1) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV.

(2) Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 212.

(3) Weill, *Des monuments et de l'histoire des IIe et IIIe dynasties égypt.*, pl. IV (stèle Barracco); Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 264-265, 541; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCIII.

(4) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIIa.

(5) Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 279.

(6) Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 23.

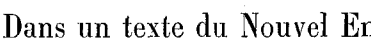
(7) Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 633, 634. — Pap. Harris n° I, pl. VI, l. 3, 13; pl. XIIIa, l. 10; pl. XXXIIIa, l. 6; pl. LIIa, l. 8, 9; pl. LIIb, l. 1; pl. LXIIb, l. 5, 9; pl. LXVIIIb, l. 6, 8, 9; pl. LXXa, l. 6.

(8) Mariette, *Dendérah*, IV, pl. LXXXVII.

(9) Reisner, *Amulets* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), nos 5551-5565; 5590; pl. III.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

APES.

. Dans un texte du Nouvel Empire relatif au transport de gros blocs de pierre, on trouve la phrase suivante :  « vois qu'on ne tire pas la pierre sur l'*apes* »[1]. Il s'agit donc d'un objet qu'il est préférable de ne pas employer pour le transport des très gros matériaux, peut-être le traîneau ordinaire[2]. D'autres y voient plutôt une sorte de plan incliné, une plate-forme, un échafaudage fait en poutres (*aspou* )[3].

APICULTURE.

Dans l'Égypte moderne[4] on emploie comme ruches des cylindres creux en terre séchée au soleil, longs d'environ 1 m. 20 cent. sur 0 m. 20 cent. à 0 m. 40 cent. de diamètre, qu'on empile les uns sur les autres, autant que possible à l'ombre des arbres. Les pains d'alvéole, épais de 0 m. 03 cent. à 0 m. 04 cent.,

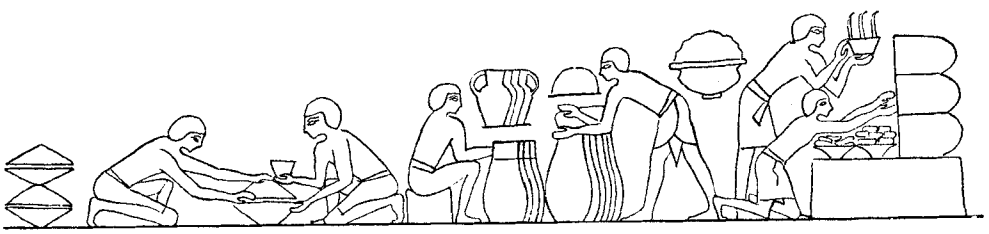


Fig. 106. — Récolte du miel (d'après Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. XIV).

y sont déposés verticalement les uns derrière les autres, ce qui permet de les retirer successivement, sans détruire l'essaim. La récolte se fait une fois par an, de la manière suivante : on enfume les abeilles en faisant brûler devant la ruche de la fiente séchée, et quand elles se sont retirées à l'autre extrémité, on enlève le plateau de terre qui sert à fermer la ruche, puis avec une spatule de fer, on détache les rayons les uns après les autres du cylindre, en

(1) Pleyte-Rossi, *Les papyrus de Turin*, pl. IV, l. 11.

(2) Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 17.

(3) Pleyte-Rossi, *op. cit.*, p. 13.

(4) Girard, *Descr. de l'Égypte*, XVII, p. 132; Hamy, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1901, p. 79; Girard, *Les abeilles, organes et fonctions*, p. 257.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

laissant à l'essaim tout le fond, soit environ un tiers. Une ruche de cette espèce et de cette dimension produit environ 25 kilogrammes de miel et 1 kilogramme de cire en moyenne par an.

On fabriquait du miel en Égypte dès les temps les plus anciens, et l'on employait pour cela les mêmes procédés qu'aujourd'hui; la meilleure figuration relative à l'élevage des abeilles se trouve à Thèbes, dans le tombeau de Rekhmara (XVIII^e dynastie)[1], où est représentée avec toute la clarté désirable la récolte du miel[2] : sur un massif de maçonnerie destiné à empêcher l'accès du rucher à certains animaux nuisibles[3], sont placées l'une au-dessus de l'autre[4] trois ruches cylindriques, fermées à leur partie postérieure en forme de demi-sphères. Un homme debout présente devant les ouvertures des ruches une coupe remplie d'une matière enflammée, pendant qu'un autre, agenouillé, recueille à la main, sans l'aide d'aucun instrument, les gâteaux de miel qu'il dépose dans des écuelles; ces gâteaux sont de forme irrégulière et de petite taille; quant aux ruches, on peut estimer leurs dimensions, en tenant compte de la taille des deux hommes, à 0 m. 60 cent. de long sur 0 m. 40 cent. de diamètre environ. D'autres personnages sont occupés à mettre le miel dans de grandes jarres, et peut-être, tout d'abord, à le faire égoutter pour le séparer de la cire. De l'autre côté, ce sont des pâtissiers qui pétrissent et cuisent des gâteaux dans lesquels le miel entre pour une bonne part : il est renfermé dans un énorme vase à quatre anses.

Dans le temple du Soleil à Abousir (V^e dynastie) se trouvait une scène semblable[5], mais incomplète et beaucoup moins claire que celle de Rekhmara, grâce à laquelle elle s'explique cependant : le rucher n'est pas sur un socle et se compose d'au moins six ruches superposées, ruches sans doute aussi à peu près cylindriques, mais dont on ne voit plus que la partie antérieure,

[1] Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. X; Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. XIV.

[2] Le sens de cette scène a été reconnu par Lefébure, *Sphinx*, XI, p. 13; les éditeurs du tableau y voyaient des pâtissiers mettant des gâteaux dans des fours ou même dans des armoires (Virey, *op. cit.*, p. 48; Newberry, *op. cit.*, p. 35).

[3] L'usage de cette sorte de socle est connu pour les ruchers grecs et romains : Morel, dans Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, article Apes (I, p. 305).

[4] Ou l'une à côté de l'autre, si l'on tient compte des procédés habituels de la perspective égyptienne.

[5] Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXVIII, pl. V et p. 98.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

légèrement rétrécie[1]. On ne peut se rendre compte de ce que fait l'homme agenouillé devant le rucher, et tenant à deux mains un objet qui ressemble à un vase ovoïde[2]; la légende aussi est mutilée.

Il est possible qu'il faille également reconnaître des ruches dans certains objets allongés, arrondis à un bout, entassés dans une pièce d'un des magasins royaux, dans la ville de Khoutaten, d'après la représentation d'un des tombeaux de Tell el-Amarna[3].

D'après un texte démotique[4], on pourrait croire qu'il est fait allusion à des ruches en roseaux pour les abeilles domestiques, en opposition aux abeilles sauvages qui vivent dans les creux de rochers. Ce texte est peu précis, mais il pourrait faire supposer que les ruches étaient faites au moyen d'une natte de roseaux enroulée de manière à former un cylindre qu'on enduisait d'argile.

Wilkinson[5] dit avoir vu dans un tombeau de Thèbes la représentation de ruches semblables aux nôtres, mais avoir omis de les copier; il est probable que ce renseignement repose sur un souvenir erroné.

APIT.

. Canne, bâton, mot employé dans le grand *Livre des Morts* de Turin[6] comme variante () du mot ordinaire , qui se trouve seul dans tous les autres exemplaires de la recension saïte du chapitre LXV[7]. Dans la vignette qui accompagne ce chapitre, on voit en effet le défunt se promenant en tenant à la main une longue canne droite qui, au dire du texte, devait être en or.

[1] Le reste du tableau représente des hommes occupés à remplir des vases de miel et à les sceller, aussi n'est-il guère possible de voir dans le groupe de gauche autre chose que le rucher.

[2] Peut-être est-ce un grand gâteau de miel qu'il retire de la ruche.

[3] DAVIES, *The rock Tombs of El Amarna*, I, pl. XXXI. La pièce dans laquelle sont ces objets se trouve dans le bâtiment de gauche, en bas, la plus rapprochée de la grande cour centrale; cf. la planche XXXII, dans les magasins du bâtiment attenant au grand jardin.

[4] Pap. de Leyde I, 384 : REVILLOUT, *Revue égyptol.*, IX, p. 18-21; LEFÉBURE, *Sphinx*, XI, p. 13.

[5] *Manners and Customs* (édition de 1847), IV, p. 81.

[6] LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. XXV (chap. LXV, l. 3).

[7] Le texte thébain qui porte le même titre est absolument différent.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

APLUSTRE.

Ornement fixé à la poupe d'un bateau et faisant en général pendant à l'acrostole, qui décore la proue. En Égypte, c'est une pièce de bois, pleine et taillée en bosse, et non, comme l'ἄφλαστον grec et l'*aplustre* romain, un assemblage de planches découpées ayant la forme d'une palme ou d'une queue de poisson[1].

L'aplustre ne se rencontre pas en Égypte sur les monuments antérieurs au Nouvel Empire. Son origine doit sans doute être cherchée dans les bateaux du type le plus primitif, les nacelles faites en faisceaux de tiges de papyrus liés ensemble, dont l'extrémité s'évase naturellement et finit souvent par ressembler soit à un chapiteau palmiforme, soit à une fleur de lotus[2]; la même particularité se remarque dans les nacelles de grand modèle, utilisées surtout comme barques funéraires, dont la poupe se relève verticalement après s'être plus ou moins infléchie vers l'intérieur du bateau[3]. Le type d'aplustre qui en dérive, et qui paraît être le modèle le plus courant, est d'une grande élégance de forme : il continue la ligne générale de la coque, se replie en demi-cercle vers l'avant en s'amincissant graduellement et se termine par un papyrus épanoui[4]. Il se rencontre aussi bien sur les bateaux du Nil que sur les vaisseaux de haute mer[5].



Fig. 107 et 108. — Aplustres simples (d'après Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXI, et Naville, *Deir el Bahari*, III, pl. LXXIV).

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, I, p. 308.

[2] Par exemple Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LX, LXXVII, CI, CVI; III, pl. CXIII; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. III, X; II, pl. VII, XIV; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 59, 60; etc.

[3] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXIX; Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. XXVI; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 100, etc.; Champollion, *Monuments*, pl. CXXIII; cf. Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 44.

[4] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXIII; Naville, *Deir el Bahari*, VI, pl. CLIII; Dümichen, *Histor. Inschr.*, II, pl. XXI; Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXII et *passim*.

[5] Naville, *Deir el Bahari*, III, pl. LXXIII à LXXV.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans les cas où l'avant est décoré, en guise d'acrostole, d'une tête de divinité ou d'animal sacré, la même tête se trouve aussi en général sur la poupe,



Fig. 109 à 113. — Aplustres de barques royales (d'après Dümichen, *Histor. Inschr.*, II, pl. XXII).

comme aplustre, regardant de même vers la proue; cette ornementation se rencontre sur certaines barques royales [1].

Sur la plupart des barques divines, on voit de même à chaque extrémité la tête caractéristique du dieu dont elles recèlent l'image, tête surmontée de ses attributs ordinaires et posée sur le grand collier *ousekh* qui recouvre complètement la poupe aussi bien que la proue. Ainsi les barques d'Isis [2], d'Hathor [3] et de Mout [4] portent une tête de femme, celle d'Amon [5], une tête de bélier, celles d'Horus [6], de Khonsou [7], de Nekheb [8] et du roi lui-même [9], une tête de faucon. Pour celles de quelques divinités, l'ornement de proue diffère de celui de poupe qui est alors plus simple : ou bien l'aplustre ordinaire à fleur de lotus pour la barque d'Osiris [10], ou deux cornes sortant du collier *ousekh*

[1] Naville, *Deir el Bahari*, IV, pl. LXXXVIII-XCI; Dümichen, *Histor. Inschr.*, II, pl. XXII; cf. certaines barques funéraires du tombeau de Ramsès III (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCLVII).

[2] Petrie, *Koptos*, pl. XIX.

[3] Mariette, *Dendérah*, I, pl. XLIV et XLV.

[4] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCXLV; Champollion, *Monuments*, pl. LXXXII.

[5] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XIV, CLXXX, CLXXXIX, CCXXXV, CCXLIV; Caulfeild, *The Temple of the Kings*, pl. IV.

[6] Mariette, *Dendérah*, I, pl. XLIV et XLV.

[7] Lepsius, *op. cit.*, III, pl. CCXLV.

[8] Lepsius, *op. cit.*, III, pl. LXXX.

[9] Lepsius, *op. cit.*, III, pl. CLXXX. — Pour les barques du roi et de la reine, on emploie aussi la tête humaine : Champollion, *Monuments*, pl. CL *bis*, *ter*.

[10] Caulfeild, *The Temple of the Kings*, pl. III.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pour celle d'Harmakhis[1], dérivation naturelle de la forme de poupe des nacelles primitives. Enfin la barque de Sokaris[2] n'a aucune décoration à l'arrière.

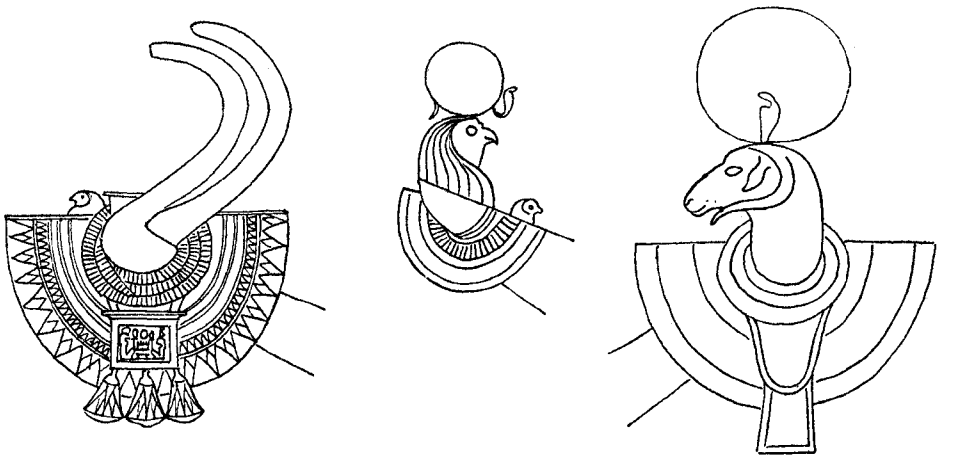
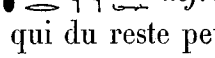
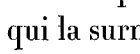


Fig. 114 à 116. — Aplustres de barques sacrées
(d'après Caulfeild, *The Temple of the Kings*, pl. V, et Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXXX et CLXXX).

Comme l'acrostole, l'aplustre se faisait en bois, et de préférence, quand il s'agissait de barques divines, en bois précieux qu'on allait chercher au loin[3]. Le mot employé pour désigner ceux en forme de tête était  « la tête d'arrière »[4]; le terme général paraît avoir été  *nofrit* « la belle »[5], ou  *semâït* « l'assembleuse »[6], mots qui du reste peuvent s'appliquer aussi bien à la poupe elle-même qu'à l'ornement qui la surmonte.

APPEAU.

Oiseau privé dont on se sert à la chasse pour attirer les oiseaux sauvages à bonne portée; en Égypte, on peut considérer comme tels ceux qui sont

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXXXVIII, CLXXXI; Caulfeild, *The Temple of the Kings*, pl. V. — Les autres barques solaires ont en général une poupe sans aplustre.

[2] Caulfeild, *loc. cit.*, pl. VI; Mariette, *Dendérah*, IV, pl. LXIV.

[3] Pap. Golénischeff, pl. II, l. 38; Maspero, dans *Rec. de trav.*, XXVIII, p. 17.

[4] *Ibid.*

[5] Piehl, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XV, p. 264.

[6] Ce mot alterne avec le précédent dans les variantes du chapitre XCIX du *Livre des Morts* (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, II, p. 225).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

toujours employés pour la chasse au boumerang, sport favori des grands seigneurs, dès les temps les plus anciens [1]. De nombreuses scènes montrent ces personnages, debout dans une légère nacelle et traversant des fourrés de roseaux et de papyrus, en tenant de la main droite un boumerang prêt à être lancé et de la gauche un, et même souvent deux ou trois oiseaux [2]; le chasseur les prend par les pattes et les élève de manière à les tenir légèrement au-dessus des plantes dans lesquelles il est caché : les appeaux se débattent et crient, et les oiseaux sauvages, venant voler autour d'eux, sont facilement abattus par le chasseur.

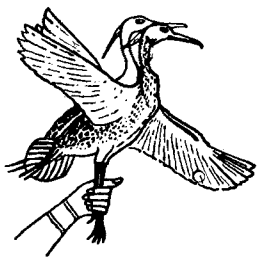


Fig. 117. — Appeau (d'après Wreszinski, *Atlas*, pl. II).

D'après les peintures, les oiseaux employés pour cela semblent être de petits échassiers blancs, probablement le héron garde-bœuf (*Bubulcus ibis*), très commun en Égypte, et qui s'apprivoise facilement. Parfois l'on voit encore à l'avant de la nacelle une autre espèce d'oiseau, sorte d'oie ou de canard, qui doit être là aussi dans le même but, pour appeler les oiseaux sauvages par son cri, comme *chanterelle* ou *appelant* [3].

Pour attirer les oiseaux dans les pièges à ressort, l'oiseleur, placé à peu de distance, faisait lui-même l'office d'appeau, en imitant leur cri avec la bouche, et en y joignant certains mouvements de mains, sans doute destinés à reproduire le bruit de leur vol [4].

[1] Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), III, p. 38-42.

[2] Cette scène très fréquente, faisant pendant à celle de la pêche au harpon, est souvent mutilée dans sa partie supérieure, de façon qu'on ne voit pas les appeaux; on les distingue très bien dans les suivantes : Ancien Empire : Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LX; Ergänzungsband, pl. XVIII; J. de Morgan, *Assouan*, p. 146, 159; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. V; II, pl. III; Quibell, *Excavations at Saqqara (1905-1906)*, pl. XX, nos 2, 4; Petrie, *Athribis*, pl. VII. — Moyen Empire : Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXXII; *El Bersheh*, I, pl. VIII. — Nouvel Empire : *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, tombeau de *Nakht*, p. 480; tombeau de *Horemheb*, pl. VI; Wilkinson, *loc. cit.*; Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. II, LXX.

[3] Wilkinson, *op. cit.*, p. 39, 42; J. de Morgan, *Assouan*, p. 187 (Ancien Empire), où l'oiseau est en train de crier.

[4] La seule scène connue de ce genre date du Moyen Empire (Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. XVI); sa signification est établie depuis longtemps : Rosellini, *Monumenti civili*, Testo, I, p. 166; Wilkinson, *Manners and Customs*, III, p. 38.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il est des plus probable qu'on employait des moyens identiques ou analogues pour attirer les oiseaux de passage sur les étangs où l'on tendait le grand

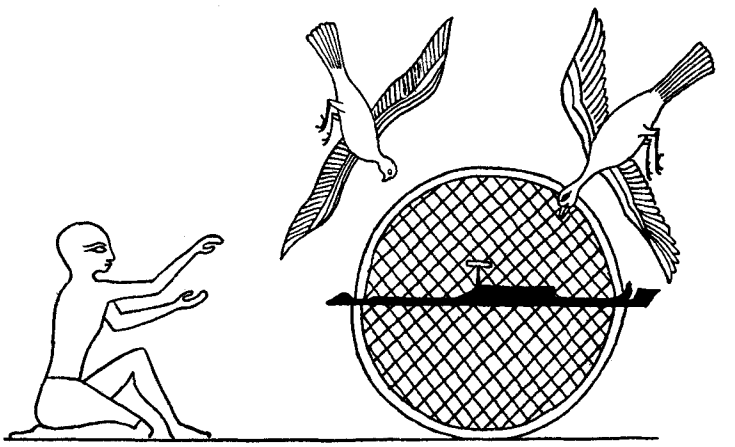
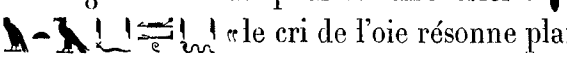
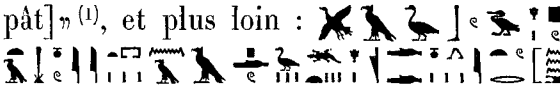
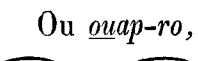
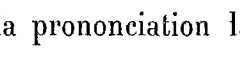
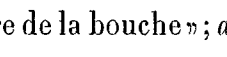


Fig. 118. — Un oiseleur de Béni Hassan (d'après Wilkinson et Newberry).

filet, mais les représentations de cette scène ne permettent pas de distinguer les oiseaux-appeaux, s'il y en avait, des oiseaux sauvages, et aucune indication précise ne permet d'affirmer que l'oiseleur à l'affût faisait des appels de bouche.

Une description de chasse avec mention de l'appeau ou plutôt de l'appelant se trouve dans les chants d'amour du papyrus Harris n° 500 : le chasseur donne à manger à l'oiseau pour le faire crier :  « le cri de l'oie résonne plaintif, [car] elle a pris son ver [d'appât] »[1], et plus loin :  « l'oie s'envole, se pose, elle a salué (?) les greniers de son cri; la foule des oiseaux croise sur le fleuve... »[2].

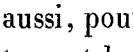
AP-RO.

Ou *ouap-ro,* suivant la prononciation la plus ancienne, ,  « ouverture de la bouche »; *ap-ro-iriti*  « ouverture

[1] Maspero, *Études égyptiennes,* I, p. 244.

[2] Idem, *ibid.,* p. 245-246; il est possible que les deux premiers verbes indiquent les mouvements d'ailes de l'oiseau appelant.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la bouche et des yeux ». Nom donné à l'ensemble des rites funéraires ayant pour but de remettre le mort en possession de ses facultés, de manière à pouvoir se nourrir des provisions déposées dans son tombeau. On emploie aussi, pour désigner la même cérémonie, le terme *oun-ro* , qui a exactement le même sens.

I. — ANCIEN EMPIRE.

A. Cérémonie. — L'origine du rite de l'ouverture de la bouche doit remonter à une très haute antiquité, puisque parmi les lames de silex d'époque archaïque, il s'en trouve quelques-unes qui ont exactement la forme du *peseshkaf* des âges postérieurs (voir ci-dessous B, p. 171)[1]; nous n'avons aucun autre renseignement sur la cérémonie telle qu'elle devait exister pendant cette période.

L'*ap-ro* était en usage dans le culte funéraire des rois de la Ve et de la VIe dynastie, comme le montrent certains passages des textes des Pyramides, et ce rite était déjà alors considéré comme ayant été institué par Horus lorsqu'il s'était agi de rendre la vie à son père Osiris[2]. La cérémonie avait lieu au moment où l'on installait la momie dans le tombeau et où on la munissait de tout ce qui pouvait lui être nécessaire dans la vie d'outre-tombe; elle occupe à cet effet quelques-unes des premières cases de la grande liste d'offrandes, et cette position même indique bien son caractère purement utilitaire, de préambule obligatoire du repas. Nous pouvons, à l'aide de ces textes, reconstituer l'office comme suit : ce qu'Horus était pour Osiris, l'officiant l'est pour le mort, son « fils qui l'aime » [3]; il commence par s'assurer que le corps est bien entier[4], puis procède aux purifications avec de l'eau contenue dans des vases de divers types, et avec plusieurs sortes d'encens et de résines[5], tout en récitant des formules qui ont pour but de débarrasser le corps de tout ce qui lui est mauvais ou nuisible et de le mettre en possession de son double, comme les dieux[6], c'est-à-dire de lui permettre de revivre à

[1] Petrie, *Abydos*, I, pl. LI et p. 24; II, pl. XLI et p. 38.

[2] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 179b, 589b, 644a, 1329-1330. Une fois c'est la terre (ou *Geb*) qui ouvre la bouche du mort : 1343a.

[3] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 11b-15.

[4] C'est-à-dire entièrement reconstitué après l'opération du démembrement; *ibid.*, 9b.

[5] *Ibid.*, 10, 26-29.

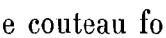
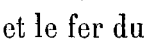
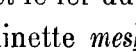
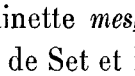
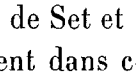
[6] *Ibid.*, 17-18.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nouveau. Puis commence l'opération proprement dite de l'ouverture de la bouche, qui se fait soit à l'aide d'instruments spéciaux, les herminettes de fer pour écarter les mâchoires et le *pesesh-kaf* pour les consolider[1], soit par la présentation d'aliments comme la cuisse du bœuf sacrifié[2] ou de boissons comme le lait, le vin ou la bière[3].

Les prêtres chargés de l'opération de l'*ap-ro* du roi sont parfois figurés munis de leurs insignes, la peau de panthère et l'herminette  [4].

Dans les tombeaux des particuliers on retrouve, très rarement du reste, la mention de cette cérémonie, soit par une simple indication comme les mots  ou , inscrits à côté de la figure d'un prêtre du *ká* se présentant devant le mort[5], soit — et cela seulement à la fin de la VI^e^ dynastie — par les noms des instruments dans deux des premières cases de la « pancarte » ou grande liste d'offrandes[6]. Il ne semble donc pas que ce rite ait été en usage de façon constante pour les particuliers pendant cette période.

B. Instruments. — Pour la célébration de l'*ap-ro* on employait, au dire des textes des Pyramides, des vases nommés *nemsit* , *des*  (ou *deshrit?*) et *sour*  [7], et deux sortes d'instruments spéciaux : d'un côté le *pesesh-kaf* , sorte de couteau fourchu, de l'autre deux objets nommés soit  et  « le fer du Midi et le fer du Nord », soit  « l'herminette d'Anubis(?) et l'herminette *meskhá;* en fer », soit encore  « le fer sorti de Set et la *meskhá* en fer » [8].

Ces instruments se retrouvent dans certains petits monuments conservés dans divers musées[9] et qui représentent, en miniature, les nécessaires de

[1] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 13^c^, 14^a^, 30.

[2] *Ibid.*, 12.

[3] *Ibid.*, 31-40. Le lait se présente aussi sous forme de beurre ou de fromage : Maspero, *Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 7, 358.

[4] Bas-relief du Musée d'Aix : Wiedemann, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, IX, p. 180.

[5] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV, V, LXXXIX^c^.

[6] Capart, *Chambre funér. de la VI^e^ dyn.*, p. 15; peut-être aussi au tombeau de Mena (Petrie, *Dendereh*, pl. IV). Les autres pancartes de l'Ancien Empire ne portent aucune indication de ce genre.

[7] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 10.

[8] On a retrouvé dans la pyramide d'Ounas quelques-uns de ces instruments, de forme , en bois : Maspero, *Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 86.

[9] Musée du Caire, n^os^ 1764, 1768, 1864, et *Journal d'entrée*, n° 37741. — British Museum, n^os^ 5526 et 23222 (Budge, *The Book of opening the Mouth*, I, p. IX-XI, et frontispice du tome II); Petrie, *Dendereh*, pl. XXI.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

prêtres pour l'office de l'*ap-ro*. Ce sont des plaques de calcaire où sont ménagées, comme dans les écrins modernes, des cavités de formes diverses destinées à recevoir des objets de petites dimensions; ces objets eux-mêmes sont conservés sur plusieurs exemplaires, ce sont: 1° un *pesesh-kaf* en pierre; 2° deux petites lames de métal qui ne peuvent être autre chose que les deux herminettes réduites à leur plus simple expression et ayant plutôt la forme de certains couteaux de silex; 3° quelques vases représentés par de petites pierres, tournées, mais à peine évidées, les unes noires, les autres blanches, qui ont la forme des ustensiles avec lesquels on faisait les purifications au commencement de la cérémonie, les , les , parfois aussi des vases plus grands,  ou ; leur nombre est variable[1]. Ces objets, qui doivent dater de la fin de l'Ancien Empire, étaient sans doute des modèles déposés dans les tombeaux et destinés à rendre aux morts les mêmes services que la cérémonie elle-même. Un de ces écrins en pierre, encore garni de ses petits instruments, forme le socle d'une petite statuette représentant le défunt[2]; il n'est pas daté de façon certaine, mais est probablement aussi de la même époque.

Un autre monument de la même catégorie[3] peut, malgré la petite dimension des instruments, avoir réellement servi à la célébration du rite de l'*ap-ro*. C'est une cassette en bois, contenant un grand , également en bois, qui en occupe tout le fond et sur lequel sont disposés, comme sur une table, tous les petits outils : un  en pierre, deux couteaux (?) en bronze (?) puis une plaquette d'albâtre à godets, pour l'offrande des huiles sacrées, un plateau de cuivre rempli de boulettes, une dizaine d'écuelles de bronze, et enfin la série des vases: trois , non évidés, en albâtre, pierre noire et porphyre, un  et un  en cuivre, un  en terre cuite et un  en faïence.

II. — MOYEN EMPIRE.

Les textes religieux qui couvrent les parois des sarcophages ne font que rarement mention de l'ouverture de la bouche, et encore ces passages ne con-

[1] Généralement quatre ou huit, parfois davantage.

[2] Birch, *Catal. of the coll. of Alnwick Castle*, p. 64, n° 505; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 245.

[3] Musée du Caire, n° 1765; Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 258. Il doit dater aussi de la VI^e^ dynastie.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

tiennent-ils que des formules vagues, sans rapport direct avec la cérémonie elle-même [1]. Par contre, comme à la fin de la VI^e^ dynastie, mais plus fréquemment, on retrouve dans la grande liste d'offrandes l'indication sommaire de la célébration de ce rite, à la place qu'elle devait occuper dans l'office des morts, soit après les libations et fumigations, avant la présentation des huiles sacrées. Deux ou trois cases de la « pancarte » suffisent pour cette indication sommaire, puisqu'on se contente de donner les noms du *pesesh-kaf* et des deux outils de fer [2].

Parmi les instruments figurés dans la frise d'objets des sarcophages de cette époque, on voit paraître, assez rarement du reste, le *pesesh-kaf* (nommé aussi *mend* ), les herminettes [3], ainsi que l'écuelle contenant la boule d'encens ou la flamme, et la série des vases *nemes* et *desher* employés pour les purifications préliminaires [4].

Nous avons remarqué, dès la VI^e^ dynastie, que le rite de l'*ap-ro* tendait à se vulgariser, à entrer, pour ainsi dire, dans le domaine public; si rares soient-ils, les exemples du Moyen Empire, provenant tous de tombes de particuliers, sont suffisants pour montrer que cette tendance ne faisait que s'accentuer.

III. — NOUVEL EMPIRE.

A. Le rituel de l'*ap-ro*. — Rien ne pouvait faire prévoir, à la fin du Moyen Empire, le développement considérable qu'allait prendre le cérémonial des funérailles, et en particulier l'office concernant l'ouverture de la bouche [5]. A cette époque, ce n'était guère encore, autant que nous pouvons

[1] Par exemple Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, p. 206 (n° 28085), et *Annales du Serv. des Antiq.*, V, p. 245. En outre, le prototype du chapitre XXI du *Livre des Morts* se retrouve à plusieurs reprises (Maspero, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I, p. 216, 223; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, p. 145, 182, 205).

[2] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XVII, XXXV; II, pl. XV, XXX; Lacau, *Annales du Serv. des Antiq.*, V, p. 245; *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, p. 18 et 231.

[3] Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 117; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 324.

[4] Steindorff, *op. cit.*, I, pl. IV; II, pl. II; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXII et XXXIII, fig. 53 à 57.

[5] Les expressions de *ap-ro* et *oun-ro* prennent du reste aussi un sens beaucoup plus étendu et ne s'appliquent plus uniquement à la

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en juger, qu'un rite accessoire de la présentation des offrandes au mort, rite dont on parle rarement, qu'on ne représente jamais, et pour lequel on n'emploie que deux ou trois instruments des plus rudimentaires. Dès le commencement de la XVIII[e] dynastie, par contre, nous sommes en présence d'un office extrêmement compliqué, réglé avec la plus grande minutie jusque dans ses moindres détails de mise en scène, où les poses, les gestes et les paroles des acteurs sont fixés d'une manière absolue, et qui ne variera plus jusqu'aux derniers jours du paganisme.

Quelques tombeaux royaux donnent de bons exemplaires de ce texte, les meilleurs et les plus complets qui nous soient parvenus[1]; mais dans le plus grand nombre de ces hypogées, nous ne trouvons aucune allusion à ce rituel[2], comme si les rois, dédaigneux de ce qui maintenant était si apprécié de leurs sujets, avaient préféré se contenter de ces représentations de l'autre monde qui couvrent les parois de leurs chambres funéraires, innovation dont ils avaient encore le monopole. Comme pour bien d'autres choses en Égypte, le *Livre de l'ap-ro,* composé à l'origine pour le service funéraire royal, avait été peu à peu adopté par les simples particuliers, et les rois adoptaient à leur tour des textes nouveaux, destinés eux aussi à passer insensiblement au service de tout le monde.

Dans la plupart des tombeaux de particuliers, en effet, on trouve la trace de cette cérémonie; dans les uns, comme celui de Rekhmara, le rituel est reproduit *in extenso,* dans d'autres il n'y a que les scènes de figurées, sans texte, quelquefois les scènes principales seulement; dans d'autres enfin, la représentation des instruments employés paraît suffire pour assurer au mort le bénéfice du rite tout entier[3].

cérémonie en question, mais à n'importe quelle offrande, victuaille ou parfum, qui est aussi censée pouvoir ouvrir la bouche du mort ou du dieu auquel elle est adressée. Nous ne nous occuperons pas ici de cette extension du sens primitif.

[1] Tombeaux de Séti I[er], Ramsès III et Taousert. Lefébure, *Les Hypogées royaux de Thèbes,* I, 3[e] partie, II, p. 118-119; 141-145 et pl. LXVI.

[2] Dans certains de ces tombeaux, le rite est comme synthétisé dans un seul tableau, où deux prêtres, vêtus de la peau de panthère, élèvent, l'un les quatre vases des purifications initiales, l'autre les principaux instruments employés pour l'*ap-ro* : Guilmant, *Le Tombeau de Ramsès IX,* pl. LXXXV.

[3] La liste à peu près complète de ces tombeaux dans Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali,* II, p. 264-309.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, ce livre est divisé en une série de sections ou de scènes qui se suivent, s'enchaînent de façon logique et forment un certain nombre de groupes nettement distincts les uns des autres; pour chacune des petites subdivisions, un bas-relief ou une peinture nous donne la mise en scène exacte, avec les noms des personnages, leur place et leurs gestes, et au-dessous sont inscrites les formules qu'ils prononcent; ainsi, à part quelques phrases dont nous ne pouvons encore que vaguement discerner la signification, nous sommes à même de comprendre sans difficulté tout le texte et de nous rendre un compte exact de ce que devait être la cérémonie en question.

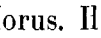
Suivant que l'office de l'*ap-ro* est censé se faire au moment des funérailles ou plus tard dans certaines fêtes commémoratives, nous le voyons se dérouler soit devant le sarcophage dressé sur un petit monticule, soit devant la statue du défunt; ce dernier mode est employé de préférence pour les rois et les très hauts personnages[1].

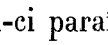
A en juger d'après les nombreux noms qui accompagnent les figures des prêtres officiants, on pourrait croire qu'il y en avait dix ou douze pour le moins; cependant on n'en voit jamais plus de quatre à la fois en scène, et il est probable que ce nombre de quatre était en effet le nombre réel des acteurs, et que ces acteurs ne faisaient que changer de nom suivant les péripéties du drame qu'ils avaient à représenter. Le mort étant un Osiris, il faut, pour lui rendre l'usage de ses organes, procéder de la même manière qu'autrefois pour Osiris lui-même, et l'opération doit être faite par les mêmes personnages, ou tout au moins par leurs représentants, leurs sosies. Ces embaumeurs d'époque mythique, à ce que nous apprend la tradition, sont toujours au nombre de quatre, que ce soient Horus et ses trois acolytes les *masniti*, ou les dieux des points cardinaux, ou bien encore les quatre enfants d'Horus. Tout semble être calculé, dans les cérémonies les plus somptueuses, pour que l'*ap-ro* puisse être exécuté par quatre hommes, image des quatre acteurs

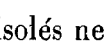
[1] Ainsi pour Rekhmara. De même que le sarcophage anthropoïde dans les exemplaires moins développés, la statue reste toujours la même, sauf au tombeau de Ramsès III, où elle porte des couronnes différentes suivant les scènes. — D'après M. Virey (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 349), au tombeau d'Amounzeh, la cérémonie se ferait sur un personnage vivant, mais il s'agit très probablement ici aussi d'une statue.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

primitifs, et pour les enterrements plus modestes, on pouvait se contenter de deux et même à la rigueur d'un seul prêtre, puisqu'en somme c'est Horus ou son représentant qui agit à peu près seul, tandis que les autres ne sont que des comparses lui donnant la réplique. Quant aux deux pleureuses, personnages muets qui se tiennent à la porte, on ne peut, bien qu'elles représentent deux déesses illustres, les compter comme acteurs, pas plus que le boucher, simple instrument qui opère aussi hors du tombeau.

Le principal acteur, l'officiant proprement dit, est donc celui qui tient le rôle d'Horus. Il porte en général le nom de *sam*  (ou *setem* dans le texte de Turin [1]), comme le grand prêtre de Ptah à Memphis, et se revêt comme lui de costumes archaïques. A un moment donné, le *sam* passe pour quelques scènes ses fonctions à un autre prêtre qui prend alors le nom de , *sá-mer-f* «le fils qui l'aime», incarnation plus précise encore d'Horus lui-même, qui donne la dernière main à l'opération commencée.

A côté de ceux-ci paraît presque toujours le  *ḫher-ḥeb*, le prêtre nécessaire à toute cérémonie religieuse, ceint de son écharpe et tenant son rouleau à la main; comme d'habitude, il est lecteur, répétiteur, souffleur, il est l'organisateur de la fête, et en même temps donne la réplique aux acteurs; il dirige le tout, non pas de la coulisse, mais sur la scène même; bref il remplit le rôle de Thot vis-à-vis d'Osiris.

Moins important est le rôle du *smer*  [2] «l'ami», qui se charge des purifications du début et paraît plus tard dans deux ou trois scènes; les autres acteurs isolés ne sont guère, comme l'*am-asi*  «celui qui est dans le tombeau», que des domestiques, ou bien des doublets du personnage qui remplace Horus, comme l'*ami-ḫhet-Ḥor*  «le suivant d'Horus [3]» ou le *repât*  «le prince» [4]. Ils ne se montrent qu'une ou deux fois au plus.

Les *masniti* , sont les «forgerons ou piquiers» d'Horus [5], ceux qui

[1] Pour tous ces noms, voir leur interprétation dans Maspero, *Études de Mythol. et d'Archéol.*, I, p. 290. Pour celui-ci spécialement : Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 28. Le sens de ce mot n'est pas encore établi, et on le traduit en général soit par «domestique», soit par «auditeur».

[2] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 35.

[3] *Ibid.*, I, p. 80 (var. , p. 123).

[4] *Ibid.*, I, p. 123.

[5] Maspero, *op. cit.*, II, p. 313-336; Schiaparelli, *loc. cit.*, p. 71-73. Ce nom paraît signifier plutôt les «modeleurs».

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'accompagnèrent lors de la conquête de l'Égypte; ils forment un groupe qui est ici de trois personnages, seulement leur rôle n'est pas belliqueux, comme quand ils étaient à la suite de l'Horus d'Edfou, ce ne sont plus que de simples embaumeurs qui ont aidé à Horus, fils d'Osiris, à faire la momie de son père[1].

Les *am-khenti* , forment aussi en général un groupe de trois personnes[2]. Ce sont ceux qui se tiennent dans le *khent,* la grande salle d'entrée du palais, le vestibule, sortes de gardes d'honneur ou de domestiques d'un rang supérieur, un peu comme les *ferraches* des grandes maisons orientales modernes. Leur rôle, qui n'est pas nettement défini, pourrait en effet bien être celui de serviteurs de confiance venant assister et coopérer à l'ensevelissement de leur maître défunt.

Le résumé systématique[3] que nous donnons ici du *Livre de l'ap-ro,* en tenant compte de toutes les scènes et de leur groupement, est basé sur le texte de Séti I^er^, complété au moyen des autres exemplaires, en particulier le long texte hiératique du Musée de Turin[4], et même, pour quelques scènes très abrégées, au moyen de l'édition saïte.

I. *Purifications par l'eau et l'encens.* — Toute cérémonie religieuse, toute opération magique doit commencer par des purifications; c'est tout particulièrement nécessaire pour l'*ap-ro* qui s'adresse à une momie longtemps manipulée et ayant subi nombre d'attouchements impurs. La scène est censée se passer dans la chambre funéraire, la « salle d'or » elle-même, mais pour des motifs d'ordre pratique, on officie dans la première salle du tombeau[5], qui est toujours d'un accès facile et de dimensions suffisantes, ou même peut-être sur la

[1] Leur nom est suivi parfois des déterminatifs , qui indiquent assez leur rôle de paraschistes; ils ne paraissent du reste qu'au moment où il s'agit de rappeler la momification du mort.

[2] Schiaparelli, *loc. cit.*, I, p. 57.

[3] Pour les textes et la traduction suivie, consulter les ouvrages suivants : Lefébure, *Le Tombeau de Séti I^er^,* 3^e^ partie; Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali;* Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mém. de la Miss. franç. au Caire,* V), pl. XXX-XXXVI; Dümichen, *Das Grabpalast des Patuamenap,* II, pl. I-XIV; Maspero, *Le Rituel du sacrifice funéraire, Études de Mythol. et d'Archéol.*, I, p. 283-324; Budge, *The Book of opening the Mouth.*

[4] Ce texte, de la XVIII^e^ dynastie, couvre la face interne des deux couvercles du sarcophage du scribe royal Bou-tehaï-Amon; il est publié dans Schiaparelli, *loc. cit.*, pl. I-XVIII.

[5] Au tombeau de Rekhmara (édit. Virey, pl. XXXI) on voit dans la première scène, pour bien montrer la valeur de cette fiction, la momie elle-même dans sa salle d'or, derrière la statue sur laquelle la cérémonie va s'accomplir.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

terrasse devant la tombe. Là, sur un petit tas de sable qui faisait de l'endroit même un lieu saint[1], on dressait soit la momie déjà enfermée dans son premier cercueil, soit la statue du mort, face au sud, et la cérémonie pouvait commencer, dirigée au début par un des acteurs subalternes, le *smer,* et ce fait indique que les premières scènes ne sont qu'une sorte de prologue[2].

1. La statue est seule en scène; les mots « tu es pur, tu es pur » sont sans doute prononcés par les assistants en attendant l'entrée des acteurs.

2. Entrée du *smer,* avec quatre vases *nemsit* ; il tourne quatre fois autour de la statue, jetant de l'eau par-dessus sa tête, en invoquant alternativement les dieux des points cardinaux; cette quadruple purification a pour but de rendre au mort sa tête et de rassembler ou de nettoyer ses os, réminiscence du temps où l'on démembrait les morts avant de les ensevelir[3].

3. Même opération avec les quatre vases rouges (*deshrit* ) pour purifier le corps de tout ce qui pourrait y être resté de mauvais ou d'impur après la momification. Comme dans la scène précédente et dans les suivantes, ce sont les dieux des points cardinaux qui sont invoqués, Hor, Set, Thot et Sop; de cette façon on donnait au mort accès dans les quatre parties du monde de Geb, le dieu terre.

4. Le *smer* offre au mort, toujours en tournant quatre fois autour de la statue, cinq grains de parfum du Sud, provenant d'El-Kab, réunis dans une écuelle ou présentés séparément.

5. Même scène avec des grains *sherpou* ( ou ), de l'Ouadi Natroun, dans le Delta; ces deux parfums purifiaient la bouche et devaient rendre le sens du goût au mort[4].

[1] Brugsch, *Die Ägyptologie,* p. 426; Petrie, *Nebesheh,* p. 8; Lefébure, *Rites égyptiens,* p. 36; Moret, *Rituel du culte divin journalier,* p. 201.

[2] Seul le texte de Turin met ici en fonction le *sam,* par erreur, et le revêt de la *qena* qu'il ne doit endosser qu'au courant du deuxième acte.

[3] Voir Wiedemann, dans J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* II, p. 210.

[4] Ces boulettes de natron et de parfum étaient employées non pour des fumigations, comme l'encens, mais pour clarifier et purifier l'eau. Voir Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.,* p. 10-11, et *Études de Mythol. et d'Archéol.,* I, p. 297. Elles n'étaient pas utilisées pour le culte ordinaire des dieux.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

6. Offrande de cinq grains de vrai encens, toujours présentés de la même manière; cette opération doit purifier le *ká* et les os du défunt, et le *smer* profite de cette dernière purification pour récapituler le résultat obtenu par celles qui l'ont précédée[1].

7. Réunissant tous les grains d'encens dans une coupe ▼, le *smer* les allume et tourne une dernière fois autour de la statue pour lui en faire respirer la fumée purificatrice.

II. *Préliminaires et présentations.* — Malgré de nombreuses obscurités résultant d'allusions un peu brèves à des faits que nous ne connaissons pas, nous pouvons suivre l'idée générale de cet acte, qui nous reporte à une antiquité très reculée, lors de l'établissement de la première momie, aux temps où après avoir démembré le corps, il fallait le reconstituer. Les premiers embaumeurs entrent en scène et, maintenant que le défunt est presque revenu à la vie grâce aux purifications par l'eau et l'encens, il faut qu'ils se fassent reconnaître de lui et que le principal d'entre eux, le *sam*, qui n'est autre que le fils du mort, affirme son rang supérieur vis-à-vis de ses collègues, et se présente lui-même à son père comme celui qui doit lui rendre la pleine possession de ses organes, devoir filial dont il assume à lui seul la pleine responsabilité.

1. Cette scène, divisée en deux parties, se passe en même temps dans le tombeau et au dehors : le *kher-ḥeb* et un *am-khenti* arrivent à la tombe pour voir le mort. A l'intérieur, un homme, l'*am-asi*, veille, debout derrière la statue, pendant que le *sam*, enveloppé d'un grand manteau[2], dort couché sur un châlit; en appelant « père! père! », le gardien réveille le *sam*, l'avertit

[1] La présence du *kher-ḥeb*, dans l'exemplaire de Séti Ier, paraît tout à fait injustifiée, bien que la scène de l'encens soit plus importante que les autres.

[2] Peut-être une peau de vache, ou la peau de Set dans laquelle Horus enveloppait son père. Maspero, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 453 et suiv.; *Études de Mythol. et d'Archéol.*, I, p. 298. Sur le sens et le rôle de la peau de Set dans les cérémonies funéraires, voir Lefébure, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XV, p. 437-443, et Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 44. — L'exemplaire du tombeau de Taousert (Lefébure, *Les Hypogées royaux de Thèbes*, II, p. 144) qui donne au *sam* un manteau à rayures horizontales rouges et jaunes, semble cependant exclure l'idée d'une peau d'animal.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de l'arrivée des visiteurs, et celui-ci se redresse, toujours étroitement emmailloté, et s'accroupit sur son siège.

2. Entrés dans la salle, les visiteurs viennent se ranger aux côtés de l'*am-asi,* et tous trois prennent alors le nom général d'*am-khenti;* la conversation s'engage avec le *sam,* toujours assis sur ses talons, qui leur dit avoir vu, — sans doute en songe pendant son sommeil en présence du mort — son père dans toutes ses formes. Le fait d'être favorisé d'un songe pareil montre aux autres la situation privilégiée du *sam,* et ils la reconnaissent, puis ils constatent tous quatre que si l'âme est vivante, le corps aussi est bien reconstitué, qu'il ne lui manque plus rien puisqu'il est doué d'une ombre [1]. Dès ce moment le mort peut être considéré comme vivant de nouveau, et la statue sur laquelle s'opère la cérémonie peut prendre à la main, comme les images des dieux, le signe de la vie ☥.

3. Le *sam,* debout, a déposé son grand manteau pour endosser une pièce de vêtement de forme variable, la *qena* , qu'on croyait probablement être le costume que portait Horus lors de l'ensevelissement de son père et qui était sans doute en vannerie plus ou moins fine. Un grand bâton à la main [2], il s'adresse à ses trois acolytes, toujours debout en face de lui, mais qui sont maintenant les *masniti,* les sculpteurs d'Horus, ceux qui l'ont assisté dans ses travaux d'embaumement; il leur rappelle qu'il a voulu ravoir son père, que c'est lui-même qui l'a reconstitué et modelé. Pendant ce discours, qui se rapporte au temps où il n'existait plus, le mort tient pour la dernière fois à la main son petit mouchoir; ce n'est qu'à la scène suivante que, convaincu d'être de nouveau bien vivant, il reprendra définitivement le ☥ [3].

4. Même mise en scène; le *sam* interdit à ses interlocuteurs de frapper son père, de le dépecer de nouveau; ces opérations sont inutiles dorénavant, puisque le mort est ressuscité, leur rôle est terminé.

[1] L'ombre est figurée au bas de la légende, comme une figure noire. Les allusions au mort sous la forme d'une mante religieuse et sur les trois abeilles qui doivent le protéger, sont encore très peu claires.

[2] Peut-être le *zâou*  mentionné dans la grande liste des accessoires de l'*ap-ro* au tombeau de Séti Ier (édit. Lefébure, 3e partie, pl. XIII).

[3] Les rois seuls ont droit au ☥, qu'on ne retrouve pas à la main des simples particuliers dans les cérémonies de l'*ap-ro*. Le groupe ☥ , dans le champ de la vignette, dit expressément que c'est le *sam* qui donne la vie au roi.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

5. Seul devant la statue, le *sam* lui touche les lèvres de son petit doigt [1], pour lui montrer ce qu'il compte lui faire encore, l'ouverture de la bouche, et en même temps pour se faire reconnaître de lui comme son fils, le seul être qui soit qualifié pour accomplir une action de cette importance [2].

6. Les *masniti* sont rentrés, ils se tiennent devant la statue, et le *sam* doit leur réitérer, d'une manière plus énergique encore, sa défense de frapper son père; avant de reconnaître définitivement ses droits, ils ont voulu le mettre à l'épreuve, sans doute, pour voir s'il est bien celui qu'il prétend être.

7. Un seul de ses interlocuteurs étant resté devant lui, le *sam* affirme encore une fois son identité et lui interdit de « faire briller » la tête de son père, c'est-à-dire de la nettoyer de ses chairs; toute tentative pour revenir sur la première opération funéraire, celle du démembrement, est désormais inutile; le corps est définitivement reconstitué et le fils du mort a seul qualité pour lui rendre la vie.

8. Enfin, les *am-ḫhenti* sont convaincus que le personnage debout devant eux est bien l'*ami-ḫhet-Ḥor*, le suivant, ou plutôt le représentant d'Horus [3]. Ils le reconnaissent en avertissant Isis, restée dehors [4], qu'Horus est venu pour embrasser son père.

9. Toutes ces scènes s'étant accomplies suivant les rites, le *ḫher-ḥeb* vient donner au *sam* l'autorisation de « voir son père », c'est-à-dire de continuer la cérémonie.

III. *Le premier sacrifice.* — Les ennemis d'Osiris s'étant autrefois déguisés en bêtes sauvages pour dévorer son œil qui contenait son âme, Horus les avait poursuivis et capturés au lasso ou au filet [5], et enfin les avait immolés

[1] Ou avec ses deux petits doigts, comme le veut le texte de Turin.

[2] A partir de cette scène, le dessinateur du tombeau de Séti Ier s'abstient de représenter la *gena;* cette omission n'a pas lieu dans d'autres exemplaires.

[3] L'orthographe de ce nom, dans le texte de Séti Ier, est une faute manifeste.

[4] La déesse ne figure en effet pas sur la vignette.

[5] On trouve une allusion à cette chasse d'Horus dans une phrase de la scène 2 de l'acte précédent (Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 64) et dans d'autres textes comme le *Livre des rites d'Osiris* (Pierret, *Études égyptiennes*, I, p. 23).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur la tombe de son père, libérant ainsi l'âme du mort. Ce sacrifice, qui avait été l'acte initial du premier *ap-ro,* il était nécessaire de le répéter à l'intention de chaque nouvel Osiris auquel on voulait rendre le libre jeu de ses organes. Ainsi seulement tout le mal que pouvaient lui faire les puissances mauvaises était écarté, et par la présentation des membres des animaux sacrifiés, on assurait la réussite de la cérémonie proprement dite de l'*ap-ro.*

Telle est du moins la signification que donne à ce sacrifice le rituel de l'*ap-ro,* mais il est des plus douteux que ce soit là l'idée première qui eût présidé à cette opération : en Égypte, tout sacrifice est d'origine purement utilitaire et a pour but de fournir des aliments soit au dieu, soit au mort, suivant qu'il se fait dans un temple ou à côté d'un tombeau. Ici aussi il s'agissait primitivement d'un sacrifice alimentaire[1], et nous ne pouvons savoir à quelle époque est venue se greffer sur cette idée celle, toute mystique, qui fait de l'abatage des divers animaux un acte procédant de la légende osirienne.

1. Le *sam* a déposé son bâton et quitté son vêtement d'embaumeur, la *qena,* pour endosser la peau de panthère, ornement pontifical qui fut sans doute le costume de guerre d'Horus lui-même, comme il devint par la suite celui des grands seigneurs, sous l'Ancien Empire; dans une conversation avec le *kher-ḥeb,* il commente la portée du sacrifice qui va s'accomplir : il s'agit d'arracher l'œil du mort de la bouche de son ennemi à qui l'on coupera la cuisse, et ce faisant, on rendra au défunt son âme[2].

2. Les quatre acteurs, le *sam,* le *kher-ḥeb,* le *smer* et l'*am-khenti,* réunis autour de la statue, prennent silencieusement congé d'elle pour se rendre dans la cour.

3. Là, sous les yeux de la grande pleureuse (Isis), le bœuf (ou veau) tacheté est étendu à terre, pattes liées, et le boucher est prêt à faire son office, n'attendant qu'un signe du *sam;* celui-ci lève la main[3] : le bœuf est égorgé,

[1] S'il s'agissait d'un sacrifice expiatoire, on abattrait la victime devant la momie ou la statue du mort, ce qui n'est jamais le cas : les animaux sont tués dehors, dans la cour.

[2] Le tombeau de Séti Ier donne pour cette scène deux vignettes identiques.

[3] Dans le tableau de Rekhmara, le *sam* tient à la main le casse-tête ⟶, faisant ainsi, comme

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

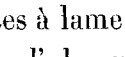
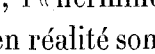
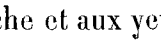
on lui enlève une cuisse, on lui arrache le cœur, puis on coupe la tête successivement à deux antilopes (ou gazelles) et à une oie.

4. Le *sam*, puis l'*am-khenti*, rentrent dans la salle où est la statue et celui-ci lui annonce que ses ennemis sont immolés.

5. Le boucher, ayant donné au *kher-heb* la cuisse et au *smer* le cœur de la victime, ceux-ci viennent les présenter à la statue et les déposer devant elle; on lui apporte aussi les deux gazelles et l'oie décapitées.

6. Le *sam* saisit la cuisse déposée à terre, pour faire le simulacre de l'ouverture de la bouche et des yeux; jusqu'ici personne n'a pu obtenir ce résultat, ni les coups de sa mère en pleurs, ni les coups de ses autres parents — allusion aux opérations de l'embaumement — mais il y parviendra bien, lui qui est le fils du mort, Horus, et il lui ouvrira la bouche et les yeux à l'aide de cette cuisse qui n'est autre chose que l'offrande par excellence, l'œil d'Horus.

IV. *Ouverture de la bouche et des yeux.* — Tout ce qui précède n'est en somme que préambule, et si la présentation de la cuisse de bœuf était censée avoir ouvert la bouche et les yeux d'Osiris, il faut la considérer ici comme une image du résultat qui devait être obtenu dans les scènes suivantes, car elle ne semble pas avoir agi d'une manière aussi efficace sur les autres morts : pour ceux-ci, en effet, on emploie des moyens plus énergiques, des instruments qui n'étaient autres, à l'origine, que des outils de menuisier, mais des outils qui ont subi une évolution spéciale et qu'on a gratifiés de noms magiques, pour les rendre plus efficaces.

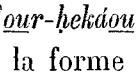
1. Le *sam* prend les deux herminettes à lame de fer, « les divines » , celles dont Horus s'était servi autrefois, l'« herminette d'Anubis »  et la « cuisse de fer » , qui en réalité sont toutes deux semblables[1]; il les présente par quatre fois à la bouche et aux yeux du mort. Horus en avait fait autant pour Osiris, et celui-ci avait pu dès lors reprendre sa couronne et

dans tous les sacrifices, le simulacre d'assommer lui-même la victime. Il en est de même pour le second sacrifice. La décollation des antilopes et de l'oie n'est pas représentée.

[1] Nous avons déjà vu ces deux instruments en usage sous l'Ancien Empire : cf. Devéria, *Le fer et l'aimant* (*Mélanges d'archéol. égypt. et assyr.*, I, p. 2-10, et *Biblioth. égyptol.*, V, p. 339-356).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sa place d'honneur parmi les dieux de son cycle. Puis l'*am-asi*[1], non représenté sur la vignette, s'écrie par quatre fois : « ô père! père! ».

2. Cette ouverture brutale ne suffit pas, il faut cicatriser les plaies faites à la bouche et aux yeux par la lame des herminettes et, pour cela, le *sam* a à sa disposition l'*our-ḥekáou* , la baguette magique qui, selon les uns, avait aussi la forme d'une herminette, et selon les autres, était un bâton recourbé, terminé par une tête de bélier surmontée d'un uræus. Le pouvoir de cet objet est considérable, et, qu'on le présente au mort une, trois ou quatre fois, on assure à celui-ci la protection des dieux qui sont forcés de faire derrière lui les passes magiques devant écarter de lui tout danger, car il est lui-même devenu dieu, il s'identifie à Shou, fils de Toum. — Et l'*am-asi* répète encore quatre fois : « père! père! ».

3. Scène triple, sorte d'intermède où l'officiant change trois fois, sinon de personnalité, du moins de nom, pour rappeler des événements qui se sont passés antérieurement et que nous connaissons déjà : comme *repât* « prince héritier », il dit que le mort a été frappé par sa mère en pleurs et par ses parents ou alliés; comme « suivant d'Horus », ses acolytes annoncent à Isis l'arrivée d'Horus, et comme *smer* « ami », il interdit aux embaumeurs de « faire briller » la tête de son père. Ces scènes sont presque identiques à celles qui précèdent ou suivent le sacrifice[2], et leur répétition annonce l'entrée en scène du fils, comme auparavant elles avaient préparé l'activité du *sam*.

4. Un nouveau personnage attend à la porte, et les acteurs en scène sortent pour aller le chercher; c'est le vrai fils du mort, le  « son fils qui l'aime » venu pour parachever l'œuvre du *sam* et accomplir, à son côté, quelques-unes des dernières cérémonies de l'*ap-ro*.

5. Introduction et présentation du fils; le *sam* l'amène devant la statue et, en l'annonçant, lui fait saluer son père en inclinant la tête.

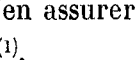
[1] Peut-être le personnage nommé ainsi, « celui qui est dans le tombeau », n'est-il autre que le *sam* lui-même, ou peut-être le *ḫer-ḥeb* qui assiste aussi à cette scène.

[2] Voir les scènes II, 7, 8 (p. 181), et III, 6 (p. 183).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

6. Le rôle du fils ressemble beaucoup à celui que le *sam* a rempli jusqu'ici; il reprend le travail de ce dernier avec de nouveaux outils, une sorte de ciseau en fer, le *mâzedfet* , dont la forme est très variable, et un doigt  en électrum. Comme la bouche a déjà été ouverte, il s'agit sans doute d'en assurer le bon fonctionnement, de bien l'équilibrer, comme le dit le texte [1].

7. Le *sam* passe son petit doigt dans la bouche maintenant ouverte, pour l'équilibrer et l'affermir.

8. Il continue la même opération avec un sachet contenant des pierres rouges *ḥemágá* , qu'il applique sur les lèvres et les paupières, sans doute pour leur rendre leur coloration [2].

9. A partir de ce moment-ci de la cérémonie, les textes du Nouvel Empire sont très écourtés, les vignettes manquent presque toutes, et pour reconstituer la fin de l'acte nous devons avoir recours à des textes d'époque saïte. Dans cette scène, le *sam,* prenant une bande de toile, en frappe par quatre fois la bouche et les yeux du mort, c'est-à-dire qu'il essuie avec un mouchoir les parties opérées [3].

10. Purification au moyen de l'aiguière , faite par le *smer* [4].

11. Le *sam* présente au mort le *pesesh-kaf,* l'instrument dont on se servait dès les temps les plus anciens, pour affermir les mâchoires et les diviser, opération magique qui a certainement pour but de leur permettre de fonctionner de nouveau normalement.

[1] Dans cette scène la statue tient de nouveau à la main le petit mouchoir, sans raison apparente, peut-être par une simple erreur du dessinateur, de même que par places, celui-ci oublie de représenter la peau de panthère du *sam.*

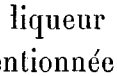
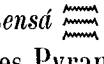
[2] Maspero, *Études de Mythol. et d'Archéol.,* I, p. 312. Peut-être aussi faudrait-il voir dans ces pierres *ḥemágá* des poids de balance, étant donné le déterminatif de ce mot, et le sens d'équilibrer, sur lequel le texte insiste à plusieurs reprises. Cependant en général ce mot semble désigner l'améthyste (voir ci-dessus, p. 121).

[3] Nous suivons ici l'ordre du texte très bref de Turin, qui correspond à l'exemplaire de Padouamenap (Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap,* II, pl. V et VI). L'objet que tient le *sam* ne peut être autre chose que ce mouchoir et non un cône funéraire comme le suppose Dümichen (*loc. cit.,* II, p. 8).

[4] Seul le texte de Turin indique la présence de ce vase; d'après les vignettes, la scène ne comporterait pas d'accessoires.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

12. Le mort doit être maintenant à même de se nourrir, aussi le *sam* commence-t-il par lui offrir du laitage sous forme de boulettes posées sur une écuelle, dans lesquelles on reconnaît sans peine les boulettes de beurre ou de fromage qu'on offrait, sous l'Ancien Empire, à ce moment précis de la cérémonie.

13. Le sens de cette scène, où le *sam* caresse le visage du mort avec une plume d'autruche, n'est pas des plus clairs; il semble que cette plume serve à humecter les lèvres du défunt avec la liqueur *mensá-shou*  ou *mou-mensá*  (sorte de petit-lait?) déjà mentionnée à cette place dans les textes des Pyramides[1].

14. Le fils reparaît pour présenter à son père quatre briques qui ne peuvent être autre chose que les quatre briques magiques en terre crue, qu'on avait coutume de placer dans les tombeaux, une contre chaque paroi, et qui étaient consacrées aux dieux des points cardinaux[2]; en les offrant au mort, on le mettait à même de se servir de sa bouche et de ses yeux, où qu'il aille. Ce rite devait être assez important, car dans un des textes saïtes, nous le voyons répété trois fois, quelques scènes plus tôt, d'abord, exactement dans les mêmes termes, puis après celle que nous venons de décrire; ici c'est le *sam* qui officie, avec des paroles un peu différentes[3].

15. Le rôle du fils est terminé, il vient s'incliner une dernière fois devant le mort, puis le *smer,* le prenant par la main, le mène à celui qui doit le reconduire sur terre, l'*am-tot,* personnage qui ne paraît qu'à cette occasion[4].

V. *Deuxième sacrifice.* — En terminant la cérémonie, on procède à un nouveau sacrifice qui n'offre aucune différence importante avec le précédent; c'est à peine si pour ces trois scènes les formules sont légèrement écourtées.

[1] Cette opinion, déjà émise par Maspero (*Études de Mythol. et d'Archéol.,* I, p. 314), se trouve confirmée par la présence, dans une vignette du papyrus d'Ani (pl. VI), parmi les outils de l'*ap-ro,* d'une plume plongée dans un vase (cf. *Ounas,* l. 31; édit. Sethe, 32[b]).

[2] Voir entre autres Naville, *Les quatre stèles orientées de Marseille;* Wiedemann, *Rec. de trav.,* XX, p. 144. La forme ovoïde que prennent ces objets au tombeau de Séti I[er] est certainement une erreur du dessinateur (cf. Maspero, *loc. cit.,* I, p. 312).

[3] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap,* II, pl. V et VI.

[4] Il ne se trouve du reste que dans la vignette de Séti I[er].

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1. Un taureau blanc tacheté de noir est couché devant la statue, ligoté et surveillé par la petite pleureuse, Nephthys. Arrive le *sam*, qui brandit son casse-tête[1] comme pour assommer l'animal, que le boucher égorge et découpe. Pour que le parallélisme soit parfait entre cette scène et celle qui précède l'*ap-ro*, il faudrait que l'animal sacrifié soit le taureau du Nord et non celui du Sud, comme le disent la plupart des textes, par une erreur qui devait être reconnue plus tard[2]. On égorge aussi en même temps deux gazelles et une oie.

2. Le sacrifice, figuré ici devant la statue, devait se faire hors du tombeau, comme la première fois. Dans cette scène on voit le *ḫer-ḥeb* et le *smer* venir déposer devant le mort la cuisse et le cœur que leur a remis le boucher.

3. Le *sam* ramasse la cuisse et la présente à la bouche et aux yeux de la statue, avec les mêmes paroles que précédemment.

VI. *Épilogue.* — De même que pour le deuxième sacrifice, ces dernières scènes sont pleines de répétitions : c'est une manière de récapituler toute la cérémonie en exposant une fois de plus au défunt ce qui a été fait pour lui, pour libérer ses organes des liens de la mort.

1. Reprenant les deux herminettes, le *sam* recommence quatre fois la cérémonie initiale de l'*ap-ro*, comme pour s'assurer que rien n'a été oublié; le mort a été traité comme on a traité les dieux eux-mêmes, il peut par conséquent se considérer comme leur égal.

2. Enfin[3], avant de passer aux cérémonies qui ont pour but de vêtir et de parer le mort, le *sam* remet un peu d'encens dans une coupe, l'allume et en fait respirer la fumée odorante à la statue, comme purification dernière.

[1] D'après la liste des accessoires de l'*ap-ro*, au tombeau de Séti Ier (Lefébure, *Les Hypogées royaux de Thèbes*, 1, 3e partie, pl. XIII), le nom de cette sorte de massue serait *mezát* , mot qui, en réalité, signifie ciseau (Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 278).

[2] Les textes de basse époque disent en effet que c'est le taureau du Nord (Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 151; Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, II, pl. VII).

[3] Cette scène ne se trouve à cet endroit que dans Séti Ier; les autres textes la reportent beaucoup plus loin. Elle semble, cependant, bien faite pour clore la cérémonie (voir Schiaparelli, *loc. cit.*, II, p. 121).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

B. L'*ap-ro* au *Livre des Morts*. — La longue vignette qui accompagne le chapitre I est comme le résumé de toutes les cérémonies de l'ensevelissement depuis le cortège funéraire jusqu'à la mise au tombeau, et l'on y voit figurer entre autres, très en abrégé, la célébration de l'*ap-ro* [1] : la momie, emprisonnée dans son cartonnage, est dressée devant la porte de la tombe, et pendant que les femmes se jettent en pleurant à ses pieds pour lui faire leurs derniers adieux, on dépose à terre, à côté des offrandes, le coffret contenant les divers instruments, on étale ceux-ci sur une natte ou sur une petite table, puis le *sam*, soit seul, soit avec l'aide d'autres prêtres, accomplit l'office. Le texte de ce chapitre ne contient du reste aucune allusion à la cérémonie.

Il y a par contre trois autres chapitres (XXI, XXII, XXIII) consacrés à l'ouverture de la bouche, mais leurs textes sont absolument différents de ceux du rituel [2]; il ne s'agit pas des détails de la cérémonie, mais de son résultat final, aussi ne sont-ce guère que des formules par lesquelles le mort s'identifie aux dieux, en particulier à Osiris. Dans les vignettes, on voit le *sam* employer indifféremment l'herminette ou l'*our-ḥekáou*; souvent on se contente de n'indiquer qu'un geste de la main fait par l'officiant ou même par le mort quand celui-ci est représenté seul. Un détail important à noter se trouve dans une phrase du chapitre XXIII, où il est dit que l'herminette est l'instrument que Ptah employa pour ouvrir la bouche des dieux et que c'est lui-même qui doit ouvrir celle du mort; cette allusion relative à un événement mythologique que nous ne connaissons pas, explique en quelque mesure pourquoi le prêtre officiant porte le nom de *sam*, ce titre étant celui du grand prêtre de Ptah à Memphis.

C. L'*ap-ro* dans la liste des offrandes. — Ce n'est que dans les « pancartes » les plus développées, comme celle de Hatshepsou à Deir el-Bahari [3], que nous

[1] La vignette la plus développée est celle du papyrus d'Ani au British Museum (édit. Budge, pl. VI), où se voit entre autres la plume d'autruche dans le vase de lait dont il a été question plus haut (p. 186, note 1). Pour les vignettes des autres papyrus, voir Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. II et IV; cf. la scène du tombeau des graveurs (Scheil, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, pl. VIII) et celle du tombeau de Pari (Scheil, *ibid.*, p. 583).

[2] Chap. XXI (pap. de Nou, édit. Budge, p. 17, pl. IX), XXII (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. XXXIII; pap. d'Ani, pl. VI), XXIII (Naville, *op. cit.*, I, pl. XXXIV; pap. d'Ani, pl. XV).

[3] Naville, *Deir el Bahari*, IV, pl. CX et CXIII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

voyons mentionner la cérémonie funéraire, de même qu'au Moyen Empire, par les noms des instruments employés, le *pesesh-kaf* et les deux herminettes. Les petites listes n'en parlent jamais.

D. Instruments. — Dans les tombeaux, on se contente souvent de représenter, au lieu de la cérémonie complète ou abrégée de l'*ap-ro*, les instruments qui servaient à la célébrer, leur supposant sans doute un pouvoir magique qui leur permettait d'opérer l'ouverture de la bouche sur le mort, par leur seule

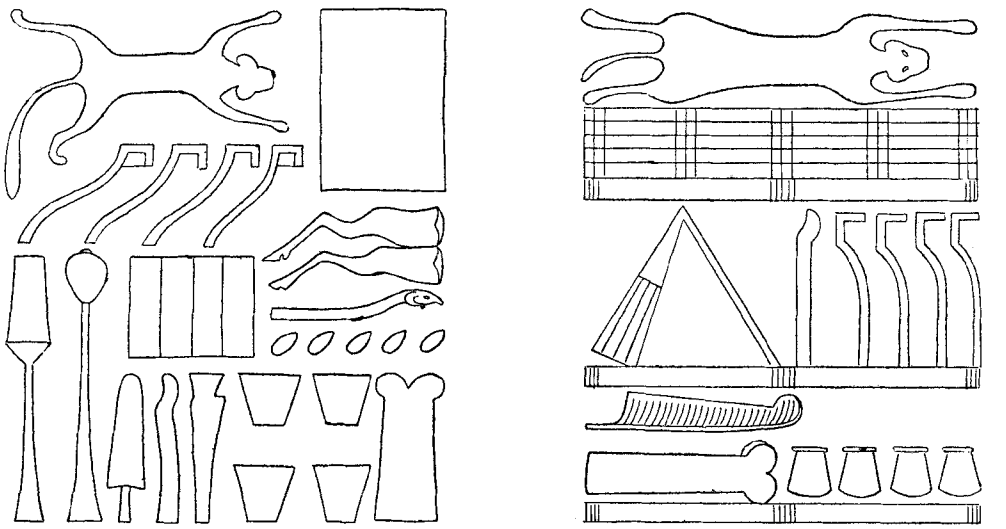


Fig. 119 et 120. — Les outils de l'*ap-ro*, au tombeau d'Amenemheb (croquis de l'auteur).

présence dans les chambres funéraires. Ces objets sont figurés comme dans la vignette du *Livre des Morts*, rangés les uns à côté des autres sur des nattes ou sur une petite table, et parfois on représente aussi près d'eux le coffret à couvercle bombé dans lequel on les serrait d'ordinaire. La collection n'est jamais absolument complète, mais en comparant entre eux les spécimens qui nous sont parvenus[1], on arrive à retrouver à peu près tout le matériel

[1] Les figures 119 et 120, tirées du tombeau d'Amenemheb, sont publiées en croquis très sommaires dans Virey, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 263 et 268. Un autre exemplaire au tombeau de Menkheper (Virey, *ibid.*, p. 327). D'autres plus complets au tombeau de Taousert (Lefébure, *Les Hypogées royaux de Thèbes*, II, pl. LXVI) et de Kha-m-hat (Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 323).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nécessaire à la célébration de l'office funéraire, et qui comporte les catégories suivantes d'objets :

1. Accessoires de costume : la peau de panthère et peut-être la *qena*[1].

2. Sceptres de l'officiant : le bâton à fleur de lotus du 2e acte[2], et la massue pour assommer le taureau.

3. Vases divers, pour les aspersions, la présentation des parfums, la fumigation à l'encens, et le lait[3].

4. La cuisse du taureau et même celle de la gazelle, résumé du sacrifice.

5. Instruments de l'*ap-ro :* les herminettes, au nombre de quatre ou de six, de même forme, mais de matières diverses, l'*our-ḥekáou,* le *pesesh-kaf,* le *mâzedfet,* le doigt d'électrum, les quatre briques, les sachets de pierres rouges, la plume d'autruche.

6. Accessoires des cérémonies qui suivent celle de l'ouverture de la bouche, et qui sont relatives à la toilette, à la parure et à l'habillage du mort : vases à onguents, flagellum, étoffes.

Au tombeau de Séti Ier[4], le tableau des instruments est remplacé par une liste très détaillée, donnant les noms de tous les objets, vêtements, animaux de sacrifice, et se terminant par ces mots : « de nombreuses offrandes pendant de nombreuses années ».

Les instruments ayant servi aux cérémonies de l'*ap-ro* sont rares dans les musées. Les petits nécessaires en miniature comme ceux de l'Ancien Empire se retrouvent encore parfois dans les tombeaux, mais beaucoup plus rarement; celui de la tombe de Tii était un coffret contenant deux *pesesh-kaf,* le manche d'un ciseau, quatre briquettes en albâtre, deux cailloux rouges et des couteaux de silex[5].

[1] Je crois la reconnaître dans le rectangle strié en longueur et en largeur, sous la peau de panthère, dans la figure 120, peut-être aussi dans le grand rectangle blanc de la figure 119.

[2] Dans la figure 119 ce bâton prend la forme d'une massue.

[3] Le lait est représenté par cinq boulettes à la figure 119.

[4] Édit. Lefébure, 3e partie, pl. XIII. Une liste analogue se retrouve dans un tombeau au Musée de Leyde (Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden,* IV, pl. XIV).

[5] Ayrton, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.,* XXIX, p. 280.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Parmi les amulettes retrouvées sur les momies, il en est qui rappellent par leur forme certains outils de l'*ap-ro*, ainsi le *pesesh-kaf*, qui serait représenté par les deux plumes , l'*our-ḥekáou*, par la tête de serpent[1], le doigt d'électrum par les deux doigts tendus , mais nous ne pouvons considérer ces analogies que comme des rapprochements, non des identifications certaines[2].

E. Rituel du culte divin. — Il y a une très grande analogie entre les cérémonies funéraires et celles du culte des dieux dans les temples, et l'on admet communément aujourd'hui que celles-ci sont dérivées directement des premières. Il y a cependant lieu de faire ressortir certaines divergences très importantes, surtout en ce qui concerne les rites de l'ouverture de la bouche, divergences qui proviennent non pas nécessairement d'une origine différente de ces deux genres de culte, mais du fait que tous les deux poursuivent d'autres buts. Le rituel funéraire doit mettre le mort à même de jouir à nouveau de la vie, et surtout de pouvoir se nourrir des offrandes, réelles ou fictives, qu'on met à sa disposition; il en est autrement pour le rituel du culte divin, ou tout au moins pour le seul rituel de cette catégorie que nous connaissions à fond, celui qui était en usage à Abydos aussi bien qu'à Thèbes, pour des dieux très différents, ce qui nous porte à le considérer comme le rituel le plus courant pour l'office journalier[3] : le but des cérémonies décrites ici est de ranimer l'image du dieu renfermée dans son naos, en faisant descendre chaque fois à nouveau sur elle l'âme du dieu lui-même, puis de présenter son hommage et son adoration à la divinité ainsi réincarnée, et enfin de la vêtir et de la parer. C'est un service divin qui ne comporte ni sacrifice, ni offrandes, par conséquent pas d'ouverture de la bouche; aussi nous retrouvons presque identiques les purifications avec les vases d'eau, les parfums et l'encens, mais il manque toutes les scènes relatives à l'*ap-ro* proprement dit, et il n'est pas parlé une seule fois des instruments de l'opération, herminettes ou autres. Les quelques

[1] Maspero, *Études de Mythol. et d'Archéol.*, I, p. 306.

[2] Cf. Schäfer, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIII, p. 67.

[3] Rituels d'Amon et de Mout, pap. n^{os} 3055, 3053 et 3014 du Musée de Berlin : *Hierat. Pap. aus den königl. Mus. zu Berlin*, I; Rituels d'Abydos, voir Mariette, *Abydos*, I. — Tous ces textes ont été comparés et traduits par A. Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Égypte;* cf. O. von Lemm, *Das Ritualbuch des Amondienstes.*

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

allusions faites par ces textes à l'ouverture de la bouche[1] sont de nature plutôt mythologique et n'ont aucun rapport avec la cérémonie en question, et la scène de l'*ouverture de la face* , la seule qui pourrait en être rapprochée, paraît plutôt consister dans le fait de dévoiler la statue, de la débarrasser des linges qui l'enveloppent[2].

Certaines indications très brèves nous permettent cependant de supposer qu'il devait y avoir dans les temples, sinon à l'office journalier, du moins à certaines fêtes et en particulier à celles où l'on présentait aux dieux des offrandes alimentaires, une cérémonie de l'ouverture de la bouche[3]. Malheureusement les tableaux des temples, si prolixes quand il s'agit des purifications et autres cérémonies, sont pour celle-ci absolument muets.

Dans le culte de certains dieux des morts, par exemple Osiris, dont nous ne connaissons pas le rituel, on procédait très certainement, comme aux époques postérieures, à des cérémonies d'ouverture de la bouche (voir plus bas, § IV), mais nous n'en avons aucun exemple remontant au Nouvel Empire.

F. L'*ap-ro* des animaux sacrés. — Les animaux sacrés sont considérés comme des dieux, et à leur mort on traite leur corps comme celui des hommes; à ce double titre, on devait donc pratiquer sur leur momie la cérémonie de l'*ap-ro*, en adaptant les formules usuelles de façon spéciale. Il ne nous est resté de traces de cette coutume que dans quelques monuments du Sérapéum[4].

IV. — EPOQUES SAITE ET GRECO-ROMAINE.

Les exemplaires du rituel de l'*ap-ro* postérieurs à la période thébaine nous font connaître que l'office des funérailles continuait à être célébré de la même

[1] Pap. n° 3055 du Musée de Berlin, pl. XVI, l. 5; pl. XVII, l. 9. L'ouverture de la bouche par le parfum, pl. XXXIV, l. 3; pl. XXXVI, l. 1. Voir aussi Champollion, *Monuments*, pl. CXLIX, l'ouverture de la bouche par la libation ordinaire, etc.

[2] Pap. n° 3055 du Musée de Berlin, pl. IV, l. 3-6; cf. Moret, *loc. cit.*, p. 49-53.

[3] Mariette, *Abydos*, I, pl. XXXVIII et XXXIX. Voir aussi un texte de l'époque de Darius (Brugsch, *Reise nach der Grossen Oase*, pl. XVII, 10), et surtout les textes ptolémaïques : de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 173, 207, 220, où paraissent les textes des herminettes et de l'*our-ḥekáou*, et Mariette, *Dendérah*, II, pl. XXXVIII, et IV, pl. LI.

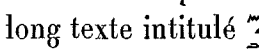
[4] Chassinat, *Rec. de trav.*, XXI, p. 71-72 (Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, pl. XV et XVI).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

manière qu'auparavant, sans variante appréciable; des textes très développés, avec illustrations, couvrent les parois des tombeaux les plus importants, comme celui de Padouamenap, dont nous nous sommes servis pour compléter certaines lacunes du texte du Nouvel Empire [1].

En plus de ces textes, on trouve la mention de ces cérémonies dans la grande liste des offrandes, comme sous l'Ancien Empire, avec les noms des trois principaux instruments employés, le *pesesh-kaf* et les deux herminettes, par une recherche d'archaïsme, courante à l'époque saïte [2].

Le papyrus de la dame Saï, au Louvre, qui date de la domination romaine, est presque identique au texte hiératique du Musée de Turin [3]; il était aussi destiné à accompagner dans la tombe celle qui l'avait commandé et ne présente aucune particularité nouvelle. La collection des objets employés pour la cérémonie est figurée au tombeau de Padouamenap, d'une manière plus complète que dans les monuments du Nouvel Empire, avec, entre autres, l'antilope et l'oie décapitées, et neuf herminettes au lieu de quatre ou six [4]; au-dessous, debout devant le mort assis, et séparé de lui par un guéridon d'offrandes, un prêtre lui parle de la cérémonie qu'il va accomplir.

Il n'y a pas de différence notoire à signaler pour les chapitres du *Livre des Morts* qui sont relatifs à l'*ap-ro*. Un des plus importants de ces papyrus se termine par un long texte intitulé  « livre des rites d'Osiris » [5], invocation mise dans la bouche d'Isis et adressée à Osiris : toutes les cérémonies faites après sa mort sont énumérées, entre autres le massacre des ennemis et l'ouverture de la bouche, puis le corps étant de nouveau reconstitué, on passe en revue toutes les parties de son corps et le rôle qu'elles sont appelées à jouer, entre autres la bouche qui a été pressée par Horus [6]. Ces cérémonies se pratiquaient sans doute dans le culte d'Osiris et devaient faire partie du rituel ordinaire de cette divinité.

[1] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, II, pl. I-VIII; cf. Schiaparelli, *loc. cit.*, II, p. 307-309.

[2] Dümichen, *loc. cit.*, I, pl. VI; Scheil, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, pl. VIII (tombeau d'Aba).

[3] Pap. n° 3155 du Musée du Louvre. Catalogue Devéria, p. 170. Schiaparelli, *loc. cit.*, I, p. 19 et pl. XIX-XLIX.

[4] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, II, pl. XIV; une de ces herminettes doit remplacer l'*our-ḥekáou*, non représentée; ni la peau de panthère ni la *qena* ne s'y trouvent.

[5] Pap. n° 3079 du Musée du Louvre. Catalogue Devéria, p. 123-124.

[6] Pierret, *Études égyptol.*, I, p. 24 et 26.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans les mammisi on voit paraître pour la première fois une coutume qui est sans doute beaucoup plus ancienne, celle de l'ouverture de la bouche de la déesse immédiatement après la naissance du jeune dieu; on faisait sur la nouvelle accouchée l'opération de l'*ap-ro* en lui présentant une galette nommée *âperit*  et un peu de miel [1], puis on procédait à des purifications par l'eau et l'encens [2] qui, au dire d'un texte beaucoup plus ancien [3], duraient quatorze jours. Comme chez certains peuples sauvages modernes, la femme, après l'accouchement, était considérée comme morte (voir ACCOUCHEMENT).

APTOU.

, *apdou*  [4]. Mot employé toujours au pluriel pour désigner les découpures de bois assemblées de manière à former les parois de certains édicules, catafalques de momies, naos de statues divines, comme aussi le couronnement de quelques meubles de luxe, pavillons portatifs, litières, etc. [5]. La forme de ces pièces de menuiserie, qui correspondent en une certaine mesure aux moucharabiehs modernes, est le plus souvent celle des amulettes  et , ce qui indique qu'elles ont non seulement un rôle décoratif, mais un caractère talismanique; parfois aussi elles représentent deux ombelles de papyrus entr'ouvertes, montées sur tige et adossées l'une à l'autre. Elles étaient faites en bois précieux, en ébène, en caroubier, en cèdre (?) *âsh*, et même en ivoire; on les taillait à l'herminette, en les polissant soigneusement et en arrondissant les angles, et on laissait en haut et en bas un petit tenon servant à les assembler entre les traverses horizontales qui formaient l'ossature du meuble, ainsi que le montrent des représentations dans les tombes thébaines [6] et les quelques exemplaires originaux qui nous sont parvenus [7].

(1) CHASSINAT, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, X, p. 183-186.

(2) *Ibid.*, p. 190.

(3) ERMAN, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, I, pl. XI, l. 18 et p. 67.

(4) Cette dernière orthographe est celle du Nouvel Empire; celle en est antérieure (pap. Westcar).

(5) JÉQUIER, *Rec. de trav.*, XXXIV, p. 118.

(6) NEWBERRY, *The Life of Rekhmara*, pl. XVIII. Une réplique de cette scène, mais sans légende, au tombeau des graveurs (SCHEIL, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, pl. II, après la page 564).

(7) GAUTIER-JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 59.

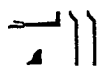
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Quand il s'agissait d'un objet sacré comme l'*ounit*  ou châsse de Thot, le nombre même des *aptou* qui entraient dans sa décoration avait une importance capitale, une valeur mystique ou magique toute particulière, puisque Khoufou, au dire du papyrus Westcar, attache tant de prix à pouvoir connaître ce nombre de manière à faire copier avec une exactitude absolue, pour son propre tombeau, l'objet original qu'il parvient sans doute à retrouver après de longues recherches [1].

Dans le *Conte des deux frères* [2], c'est en « beaux *apdou* » que la femme de Bitiou veut faire convertir les deux perséas miraculeux dans lesquels elle a reconnu son ancien mari.

Pour certains naos aux parois pleines [3], on imitait parfois en léger relief la décoration ajourée des *apdou*, en reproduisant exactement la disposition ordinaire des  et des .

ÂQÁ.

, *âqáou* , *âq*  [4]. Nom s'appliquant de façon générale à toutes les cordes employées pour la navigation, et non à un cordage spécial [5]; ce mot ne paraît donc pas dans les listes détaillées des parties de bateaux, mais par contre il se trouve souvent dans les textes religieux [6] relatifs aux barques divines, sur lesquelles l'action d'attacher la corde () représentait à elle seule toute la manœuvre : cette expression a pu, par extension, devenir en quelque sorte un titre, et certains hauts fonctionnaires se vantent d'être chargés d'attacher la corde sur la barque royale [7]. D'après une

[1] Pl. VII, l. 5 et 7; pl. IX, l. 2; cf. Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, I, p. 43.

[2] Pap. d'Orbiney, pl. XVIII, l. 1.

[3] Naville, *Deir el Bahari*, II, pl. XXV et XXVII; *The XI^th Dyn. Temple at Deir el Bahari*, II, pl. XIV et XV.

[4] Pour les deux signes représentant des bâtons recourbés qui se trouvent dans cette variante, voir 2. *Âqou*.

[5] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 289.

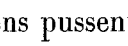
[6] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 399^c, 514^a. — Lacau, *Textes religieux*, § I et LXXII, l. 2 (*Rec. de trav.*, XXVI, p. 64; XXXI, p. 27). *Livre des Morts*, chap. XXIV (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. XXXV, l. 6), XCIX (Naville, *op. cit.*, pl. CXI, l. 3, 8), C (Naville, *op. cit.*, pl. CXIII, l. 5), CLXIX (Naville, *op. cit.*, pl. CXC, l. 5), CLXXXII (Naville, *op. cit.*, pl. CCVII, l. 24); Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 116, l. 16; Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 142.

[7] Inscription d'Amenemheb, l. 34 (*Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XI, p. 7; Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, III, p. 895).

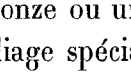
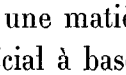
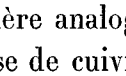
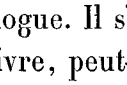
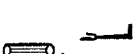
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

formule des textes des Pyramides, les *âqâ* seraient faits de la plante *shemshemit*  [1], mais si vraiment ce nom désigne le sésame [2], il serait difficile d'accepter à la lettre cette indication.

AQḤOU.

. Nom d'une matière en laquelle on fabriquait, en Syrie, des armes ayant la forme de la *khopesh* égyptienne [3]. Le sens de silex, établi par Brugsch [4], n'a pas encore été abandonné [5]; cependant, outre qu'on ne voit pas la possibilité de tailler dans le silex de grands sabres courbes que les Égyptiens pussent qualifier de *khopesh*, les dernières copies du texte des Annales de Thoutmès III, où paraît ce mot [6], donnent comme déterminatif non pas , qui pourrait s'appliquer à une pierre, mais , qui désigne toujours le bronze ou une matière analogue. Il s'agit donc ici d'un métal, sans doute un alliage spécial à base de cuivre, peut-être un métal particulièrement brillant (cf. le mot  « rayon, flamme » [7]).

1. *ÂQOU.*

,  [8], *âq* , . Nom d'une sorte de victuailles qui paraît être beaucoup plutôt une ration alimentaire qu'un pain spécial, vu que ce mot ne figure ni dans la grande liste des offrandes funéraires (pancarte), ni sur des monuments comme la table d'offrandes de Ptahnefrou [9] où sont représentés les divers pains avec leurs noms. On le trouve dès l'Ancien Empire, dans l'expression  « la maison des aliments » [10], et au Moyen Empire, dans des textes religieux [11] et dans des comptes où la

[1] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 514ª.

[2] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 57.

[3] Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum ægypt.*, V, p. 1182; Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 726.

[4] *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 22.

[5] Breasted, *Ancient Records*, II, § 525.

[6] Sethe, *loc. cit.*

[7] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 131.

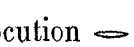
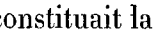
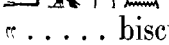
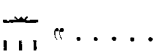
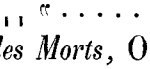
[8] Lacau, *Rec. de trav.*, XXVII, p. 230.

[9] Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. 10, pl. VII.

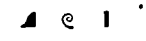
[10] Maspero, *Études égyptiennes*, II, p. 249, note.

[11] Lacau, *Textes religieux*, § XXI, l. 61; § LXXII, l. 17 (*Rec. de trav.*, XXVII, p. 230; XXXI, p. 27).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

locution  montre qu'il s'agit bien de rations journalières[1]. Au papyrus Prisse[2], il est employé dans le sens très général d'« aliments », de même qu'au papyrus moral de Boulaq[3]. Dans les textes du Nouvel Empire, le mot *âqou* se trouve fréquemment[4], en particulier dans la liste des dons de Ramsès III aux temples, où il est toujours mis comme apposition au mot *ta*  « pain » et suivi d'un qualificatif indiquant la nature de l'aliment qui constituait la ration, ainsi  « grands pains-rations »[5], ou  « grands pains-rations, à manger »[6], ou  « biscuits[7] (?) », ou  « d'orge »[8], ou  « doux »[9]. Il ne paraît jamais dans les textes médicaux. Au *Livre des Morts*, Osiris est qualifié de « maître des *âqou* » [10]. Le même mot se retrouve en copte sous la forme ϣκ, ϣικ, ογικ, λικ.

2. *ÂQOU*.

. Nom donné à un certain bois employé pour la fabrication des cannes : [11] « canne, bâton droit (?) travaillé en bois *âqou* ». Il s'agit sans doute ici non d'une espèce d'arbre, mais d'un bois quelconque travaillé d'une manière particulière, en le présentant au feu pour pouvoir ensuite le courber ou le couder : il suffisait pour cela d'introduire l'extrémité du bois ainsi chauffé dans un appareil spécial, sorte de trépied fixé solidement en terre, et d'exercer une forte pression à l'autre bout du bâton; un tableau de Béni Hassan, où sont figurés deux hommes occupés à courber

[1] Griffith, *The Petrie Papyri*, pl. XXII, l. 38; cf. pl. XX, l. 7.

[2] Pl. XVII, l. 7.

[3] Mariette, *Les papyrus de Boulaq*, pl. XX, l. 20; pl. XXI, l. 4 et 5; Chabas, *L'Égyptologie*, II, p. 46, 49, 54, 55.

[4] Par exemple *Hierat. Pap. aus den königl. Mus. zu Berlin*, III, pl. XXXI, l. 3; pl. XXXIII, l. 2, 4; pl. XXXVIII, l. 4; Pleyte-Rossi, *Les papyrus de Turin*, pl. VIII, l. 8.

[5] Pap. Harris n° I, pl. XVII^b, l. 11; pl. XXXV^a, l. 4.

[6] *Ibid.*, pl. XVII^b, l. 8; pl. LXXII, l. 5.

[7] Pap. Harris n° I, pl. XVII^b, l. 10; pl. XXXV^a, l. 3.

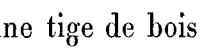
[8] *Ibid.*, pl. XVII^b, l. 12.

[9] *Ibid.*, pl. LXXII, l. 5. Le nombre total des *âqou* distribués aux temples est de 6.272.421.

[10] Chap. clxxviii (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CCII, l. 29). Les *âqou* reparaissent au chapitre clxxii (Naville, *op. cit.*, pl. CXCIV, l. 35).

[11] Pap. Mallet, pl. I, l. 6 : Maspero, *Rec. de trav.*, I, p. 48. Le premier mot étant féminin, désigne une sorte de canne (voir *Âounit*), non le bois de genévrier.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une tige de bois de cette façon [1], est accompagné de cette légende  « courber le bois », qui indique clairement la signification du mot *âqou*. Le

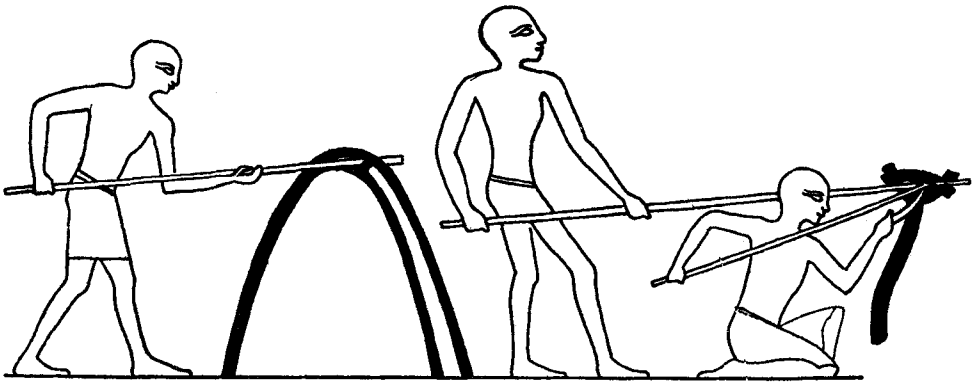


Fig. 121. — Appareils à courber le bois (d'après Newberry et Montet).

même mot est aussi appliqué à une opération analogue, faite sur un établi un peu différent, dans le même tableau. De là provient très probablement le signe accompagnant toujours la racine , le bâton coudé , qui n'aurait aucune raison d'être pour un mot signifiant « être juste ».

ARCASSE.

Terme de marine désignant la charpente qui forme la partie arrière d'un navire, au-dessus de l'étambot, quand cet arrière est carré; ce mot peut s'ap-

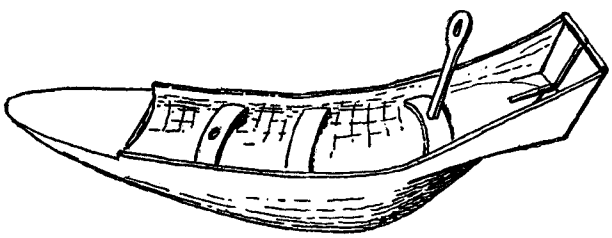


Fig. 122. — Bachot du Moyen Empire (Musée du Caire, n° 4887; croquis de l'auteur).

pliquer, en Égypte, à la disposition de la poupe dans certains bateaux, en particulier les bachots non pontés, à fond plat ou arrondi, à double mât et à

[1] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. VII (cf. I, pl. XI; II, pl. XIII); Champollion, *Monuments*, pl. CCCXCIII; Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 13 et pl. XI.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

deux gouvernails, connus seulement par des modèles du Moyen Empire[1]. Dans ces barques, les lisses de plat-bord se prolongent en augmentant de hauteur vers l'arrière et quittent le bordage pour former comme deux grandes ailes, réunies dans le bas par un pont léger, en haut par une simple traverse; l'arrière reste ouvert, coupé seulement par une barre verticale soutenant la traverse. Ce dispositif devait avoir pour but de donner un peu plus de place au matelot chargé de la manœuvre de la voile, qui se tenait à la poupe; on le trouve déjà à la fin de l'Ancien Empire sur des bateaux beaucoup plus grands, à mât simple et à voile carrée[2], mais il est alors muni d'une balustrade ajourée et forme une sorte de gaillard d'arrière. Les autres bateaux, navires ou barques, n'ont pas de superstructure de ce genre.

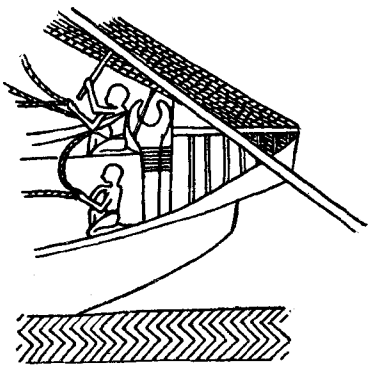


Fig. 123. — Arcasse de l'Ancien Empire (d'après Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, pl. III, fig. 2).

ARCHAIS.

Étui dans lequel on renferme l'arc, par opposition au carquois, qui est destiné uniquement aux flèches; c'est le γωρυτός, κωρυτός des Grecs, le *corytus* des Romains[3]. On en trouve en Égypte quatre modèles différents.

1. L'*archais-gaine*, de forme à peu près cylindrique, presque aussi long que l'arc, est comme un long tube ouvert à une extrémité, fermé à l'autre, cette dernière se terminant soit en pointe, soit carrément. D'après les peintures, qui le représentent généralement blanc avec de grandes taches irrégulières noires, cet objet devait être fait en peau encore revêtue de ses poils, sans doute montée sur une armature légère en bois ou en roseaux. Il est destiné aux grands arcs droits, chaque archais pouvant en contenir plusieurs, trois ou

[1] Bateaux provenant de Meir, au Musée du Caire (Reisner, *Models of Ships and Boats*, nos 4882-4887, pl. XIII et XIV).

[2] Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, pl. III, fig. 2; Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. VII.

[3] Rich, *Dictionn. des Antiq. rom. et gr.*, p. 198.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

même davantage, dont on voit sortir l'extrémité des cornes, car ces étuis n'ont jamais de couvercle. Tel qu'il est, il ressemble beaucoup aux étuis dans lesquels on serre d'autres armes, par exemple des javelines [1].



Fig. 124 et 125. — Archais-gaine (d'après Mariette, *Monuments divers*, pl. XVIII, et Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. V).

L'archais-gaine ne se suspend pas, n'étant pas muni de courroie; on le porte sur l'épaule gauche, en le soutenant de la main. Sous l'Ancien Empire, on ne le voit que dans de très rares tableaux [2]; il paraît aussi comme hiéroglyphe [3]. Au Moyen Empire, il se trouve parfois entre les mains des suivants de certains grands seigneurs, ou de soldats qui semblent ici apporter des armes de rechange aux combattants [4].

On ne se servait probablement plus de ce modèle d'archais à partir du début du Nouvel Empire, l'arc n'étant plus guère une arme d'infanterie. Celui qui a été retrouvé dans le tombeau d'Amenophis II est bien une sorte de gaine, mais d'une forme très différente : il est recourbé et muni d'un couvercle; il est fait en bois de sycomore; nous ne savons s'il était destiné à être porté à la main ou fixé au char [5].

2. L'*archais triangulaire*. Si le précédent modèle est fait pour les longs arcs droits, celui-ci est destiné aux arcs triangulaires dont il a exactement la forme, et ne paraît, comme eux, qu'avec le Nouvel Empire. Aucun exemplaire ne nous en est parvenu, mais d'après les figurations [6], on peut se rendre compte

[1] Exemples de ces étuis dans Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 218 à 221; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 218-220. Dans ces peintures, des fourreaux exactement semblables contiennent des javelines, ce qui est le cas aussi pour les étuis trouvés dans certaines tombes du Moyen Empire (Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 47, pl. XIII). L'archais s'en distingue uniquement par ce qu'on voit des arcs qu'il contient, leurs extrémités recourbées.

[2] Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. XIX.

[3] Petrie, *Medum*, p. 31, pl. IX; Mariette, *Monuments divers*, pl. XVI.

[4] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. V, XVI.

[5] Musée du Caire, n° 24121 (Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, p. 69, pl. XIX).

[6] Tombeaux d'Amenmes (n° 89) et d'Ouserhat (n° 56), à Cheikh Abd el-Gournah. — Naville, *Deir el Bahari*, pl. LXIX, XC; Champollion, *Monuments*, pl. XXVII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que c'était une simple forme en peau encore garnie de poils ou en cuir, à laquelle on ne donnait jamais la riche ornementation des archais de chars, et

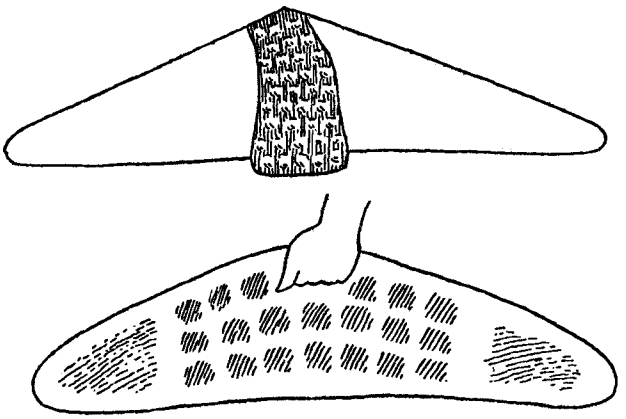


Fig. 126 et 127. — Archais triangulaire
(d'après les peintures des tombeaux d'Amenmes et d'Ouserhat; croquis de l'auteur).

qui devait s'ouvrir sur l'un de ses trois côtés. Il n'y avait pas de courroie pour le suspendre, et les soldats le tenaient à la main, généralement dans la position horizontale.

3. L'*archais-poignée* ne recouvre pas l'arc tout entier, mais sa portion centrale seulement; il est donc ouvert aux deux bouts et peut se comparer à une sorte de serviette avec laquelle on envelopperait l'arme; il est donc fait en une matière souple, sans doute du cuir. Il est toujours représenté un peu plus étroit au milieu, dans la partie qui est tenue par le poing de l'archer, et s'évasant aux deux extrémités.

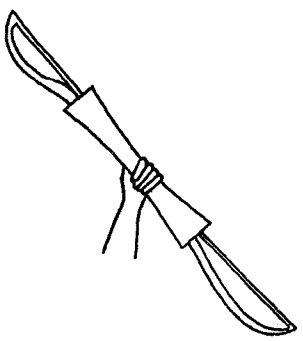


Fig. 128. — Archais-poignée (d'après Jéquier, *Les temples memphites et thébains*, pl. XL [Deir el-Bahari]).

A l'origine, cet objet servait à serrer les flèches en même temps que l'arc, en un seul faisceau, à un moment où l'on ne connaissait pas encore le carquois; il ne paraît du reste pas avant le Moyen Empire, époque où on le retrouve dans les scènes guerrières et entre les mains des suivants des grands seigneurs[1]. Sous le

[1] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XIII, XIV, XLVII; II, pl. V, XV; Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXIX; J. de Morgan, *Catalogue général*, I, *Assouan*, p. 151.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nouvel Empire, on le voit rarement, mais il paraît destiné à recouvrir uniquement l'arc [1].

4. L'*archais de char* est un des accessoires essentiels de tout char égyptien, et non seulement des chars de guerre, mais même de ceux qui sont employés pour les promenades les plus pacifiques; il en est extrêmement peu qui ne

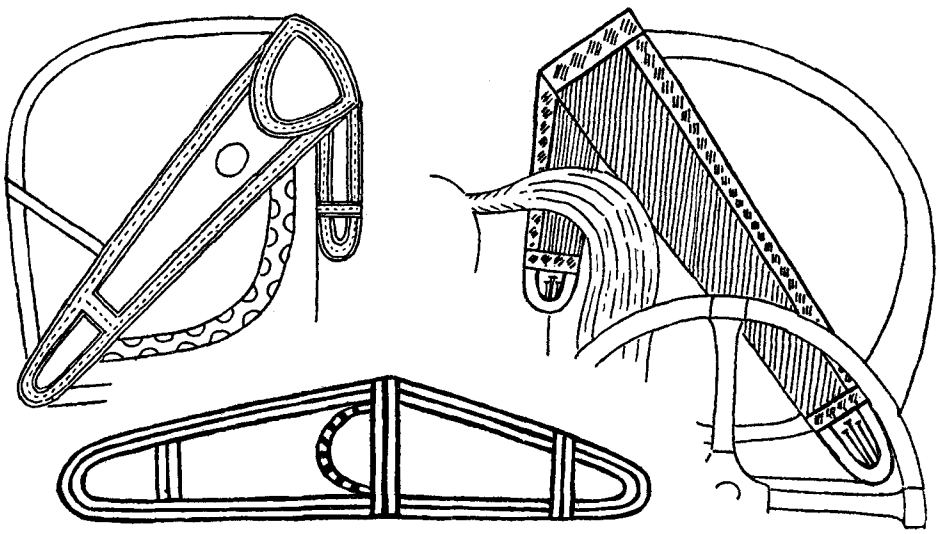


Fig. 129 à 131. — Archais de char (d'après les peintures des tombeaux thébains; croquis de l'auteur).

soient pas munis de cet accessoire. Celui-ci se compose de deux parties : une gaine et un couvercle; la première, de forme à peu près conique, arrondie dans le bas, est rigide et se fixe à l'extérieur de la caisse du char, sur le côté droit [2], obliquement, la pointe en bas, l'ouverture arrivant au ras de la bordure appui-main. Les dimensions de cette gaine dépendent donc de celles du

[1] Naville, *Deir el Bahari,* pl. CLV.

[2] C'est du moins ce qui semble résulter de l'examen des nombreuses représentations du char royal, où du reste le dessinateur indique presque toujours l'archais du côté visible pour le spectateur. Ce que l'on peut établir sûrement, c'est que l'étui à javelines fait pendant à celui de l'arc, de l'autre côté du char, et dans la même position, et que jamais les javelines ne sont placées dans l'archais, malgré certaines apparences qui ne sont que des erreurs de l'artiste. Pour les chars des simples particuliers, qui n'ont d'autre accessoire que l'archais, celui-ci est indiqué par le peintre ou le sculpteur, toujours du côté visible, ce qui ne signifie pas qu'en réalité on l'ait mis n'importe de quel côté; de même aussi dans la stèle triomphale d'Amenophis III (Petrie, *Six Temples at Thebes,* pl. X), où l'artiste voulait avoir deux chars se faisant exactement pendant.

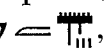
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

char lui-même; elle est toujours beaucoup plus courte que l'arc qu'elle doit contenir, et il faut pour protéger la partie supérieure de celui-ci, qui dépasse l'étui d'un quart, d'un tiers ou même de près de la moitié de sa longueur totale, un couvercle qui est ici constitué par une sorte de capuchon en cuir souple pendant sur le côté quand l'arme n'est pas dans son fourreau. Ce couvercle doit être assujetti sur le côté intérieur de l'ouverture de la gaine, c'est-à-dire du côté qui est tourné vers la caisse du char [1].

La partie inférieure de l'archais, montée sur son armature, est en cuir incrusté de diverses couleurs et décorée de la même manière que le couvercle; le fond est en général rouge, avec des bandes bleues, blanches ou jaunes formant bordures et des motifs spéciaux aux deux extrémités; au haut de la gaine, une pièce retombante, en forme de demi-cercle, paraît indiquer la présence d'une poche latérale. Des modèles de très grand luxe se trouvaient parfois sur les chars royaux, avec une ornementation beaucoup plus compliquée, comme celui de Ramsès II qui était décoré d'un lion allongé en pleine course [2].

La fabrication est parfois représentée dans les tombeaux de Thèbes, en même temps que celle des autres accessoires des chars; les ouvriers incrusteurs de cuir travaillent à côté des charrons, sans doute dans le même atelier [3].

Ce modèle d'archais est fait pour contenir au moins deux arcs. Il paraît en Égypte en même temps que le char lui-même, aux débuts du Nouvel Empire, et se retrouve aussi sur les chariots de guerre des peuples syriens [4].

Le nom égyptien de l'archais n'a pas encore été retrouvé; il se peut qu'il faille le reconnaître dans le mot , qui fait partie d'un titre de l'Ancien Empire [5], étant donné son déterminatif ainsi que l'analogie avec le mot , copte ⲧⲱⲙⲉ, ⲧⲱⲱⲙⲉ, *sacculi, marsupia* [6]. Quant au mot employé

[1] Par exemple Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. XCII, XCIII, CV, CVIII, CXXVI, CXXVII, CXXVIII, CXXX, CLX, CLXVI, etc.

[2] Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. CLXV, CLXXXVII[d].

[3] Tombeaux n[os] 66 (Hapou) et 75 (Amenhotep-sisa).

[4] Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. CXXX[a], CLXI, CLXVI; cf. le chariot d'une princesse soudanaise, *ibid.,* pl. CXVII.

[5] Petrie, *Medum,* p. 31, pl. IX; Mariette, *Monuments divers,* pl. XVIII.

[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.,* p. 1328.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pour désigner l'archais de char, il se trouve sans doute dans les textes qui contiennent la liste des parties et des accessoires du char, mots qui pour la plupart ne peuvent encore être identifiés [1].

ARCHER.

Dans les armées égyptiennes, les archers [2] forment des corps de troupes spéciaux, une infanterie légère nettement distincte, tant par son équipement que par ses armes, des troupes de ligne pourvues de lances et de boucliers, parfois aussi de haches ou de sabres. Le costume de ces archers, à toutes les époques, est des plus simples et se compose d'un pagne court et d'une perruque ordinaire, quelquefois encore d'une double bandoulière croisée sur la poitrine [3]; comme armes, ils portent à la main un arc et un paquet de flèches serrées dans une gaine de cuir, et parfois une sorte de casse-tête, mais à partir du Nouvel Empire seulement [4].

Au moment du combat, les archers déposaient leurs paquets de flèches à terre devant eux, pour avoir les mains libres. Souvent ils étaient accompagnés de valets portant des provisions de flèches [5].

L'arc étant une arme employée en Égypte dès les temps les plus anciens, il y eut des troupes d'archers dès les débuts de la royauté pharaonique, et les documents que nous avons sur les armées de l'Ancien Empire établissent clairement la distinction entre les deux genres de fantassins, l'infanterie lourde, composée de piquiers, et l'infanterie légère, les archers [6]. Dès le commence-

[1] Pap. Anastasi IV, pl. XVI, l. 5 et suiv.; pap. Anastasi I, pl. XXVI, l. 5 et suiv. (Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 271; Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 224; Gardiner, *Egyptian hieratic Texts*, I, p. 28*). Ostracon d'Édimbourg (Erman, *Hymne au char, Congrès prov. des Oriental. à Saint-Étienne*, p. 430).

[2] Erman, *Ägypten und äg. Leben*, p. 714; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 213; Breasted, *History of Egypt*, p. 234.

[3] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. V et XV. Cette double écharpe ne paraît pas avoir une fonction pratique dans l'équipement, elle est plutôt un ornement emprunté au costume de certaines tribus libyennes (cf. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. I, VI, VII; Champollion, *Monuments*, pl. XCII). Dans les mêmes représentations, d'autres archers portent aussi sur leur coiffure un autre insigne libyen, la plume (Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, pl. III).

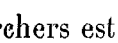
[4] Naville, *Deir el Bahari*, pl. CLV; Champollion, *Monuments*, pl. CCXXI.

[5] Voir les représentations de Béni Hassan.

[6] Sethe, *Urkunden des alten Reichs*, p. 101, 103, 104, 105, 127, 128, 133, 134, 135, etc.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ment du Moyen Empire, les groupes de soldats de Sioût[1] montrent bien qu'il existait une différence entre les deux catégories de troupes : d'un côté les quarante Égyptiens armés de la lame et du bouclier, de l'autre, quarante hommes plus foncés de peau, très irréguliers de taille, tenant à la main des arcs et des flèches à pointe de silex. Ce n'était donc pas dans la même population que se recrutaient les deux genres d'infanterie : tant par leur armement que par leur aspect physique, les archers paraissent appartenir à une race autre que celle des piquiers, mais non à une peuplade nègre; cette différence s'expliquerait par le fait que les seigneurs de la principauté de Sioût recrutaient leurs archers dans les provinces méridionales de l'Égypte, comme il est dit dans les inscriptions de leurs tombeaux[2]; certains détails de costume semblent indiquer que ces archers appartenaient souvent aux tribus libyennes[3]. Ceci justifie suffisamment les divergences d'équipement, d'armement et de méthode de combat de ces deux sortes de soldats qui, même lorsqu'ils luttent côte à côte, ne se confondent jamais en une seule troupe[4]. Au Nouvel Empire, les deux races sont assimilées, mais les archers continuent à former une troupe spéciale, indépendante de l'infanterie de ligne aussi bien que des mercenaires étrangers; on les employait tout spécialement comme troupes d'occupation dans les pays conquis[5]. Dans les temples[6] il y avait aussi des troupes d'archers pour la garde des lieux saints, mais ces troupes étaient parfois formées de soldats étrangers, amenés en Égypte à la suite d'une conquête[7].

Le nom que portent les archers est *pediti* [8], dérivé d'un mot désignant une des sortes d'arc, *ped* [9]. Les chefs portent le titre de *hir*

[1] Maspero, *Le Musée égyptien*, I, pl. XXXIII-XXXVI, p. 31-34; cf. Naville, *Rec. de trav.*, XXXIII, p. 201.

[2] Griffith, *Siut and Der-Rifeh*, pl. XV, l. 17-18.

[3] Les rapports de costume entre ces archers et les troupes libyennes sont indiqués ci-dessus, p. 204, note 3; le vêtement des archers de Sioût est un pagne très court avec devanteau rappelant l'étui phallique des Libyens.

[4] Voir les représentations de Béni Hassan (cf. la même note).

[5] Delattre et Wiedemann, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XV, p. 347 (Lettre de Rib-Addou à Khayapazi..., l. 27).

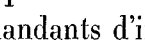
[6] Pap. Harris n° I, pl. XXVIII, l. 3-4; pl. XLVI, l. 1; pl. XLVIII, l. 2.

[7] Pap. Harris n° I, pl. X, l. 16.

[8] Champollion, *Monuments*, pl. CCXVIII; *Notices descript.*, II, p. 90, 103; Mariette, *Karnak*, pl. XXXV, l. 63.

[9] Wiedemann, *loc. cit.*; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 213.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

peditiou , [1], ct occupent un rang assez élevé à la cour, passant immédiatement après les commandants d'infanterie de ligne [2].

Un nom dérivé également d'un autre mot servant à désigner l'arc, *anti* , s'applique non pas aux archers, mais à la peuplade reconnue maintenant comme celle qui habita primitivement l'Égypte[3], et la similitude de ces deux noms est toute en faveur de l'hypothèse que les corps d'archers égyptiens se composaient des descendants de l'ancienne race aborigène. Ce fait explique aussi pourquoi les premiers conquérants du pays[4] traitaient d'« archers » ou *peditiou*  les nations étrangères avec lesquelles ils avaient été primitivement en contact, nom qui plus tard fut employé pour désigner la totalité des populations non égyptiennes : les étrangers étaient pour eux des races moins avancées qu'eux dans la civilisation et dont la principale arme de guerre était encore l'arc, tandis qu'eux étaient déjà en possession de la lance et des autres armes de métal.

A côté des archers ordinaires, troupe de pied, on voit paraître dès le commencement du Nouvel Empire les archers montés : les soldats qui combattaient sur les chars se servaient presque uniquement de l'arc, tandis que leurs seconds, debout à côté d'eux, les protégeaient du bouclier; un archais et un carquois fixés à la caisse du char servaient à serrer l'arc et les flèches pendant le repos ou la marche[5].

Sur les bateaux de guerre on retrouve les deux mêmes catégories de soldats que dans les armées de terre : le contingent militaire, l'infanterie de marine, était composé en majeure partie d'archers[6] qui attaquaient l'ennemi de loin par des décharges de flèches, et étaient secondés au moment de l'abordage par des soldats pourvus de piques, de haches et de boucliers[7].

[1] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 465; Golénischeff, *Rec. de trav.*, XIII, pl. II, l. 17 et 18; Dümichen, *Histor. Inschr.*, I, pl. IV, l. 45. — Pap. Anastasi III, *verso*, pl. VI, l. 4; pap. Harris n° I, pl. LXXVII, l. 5.

[2] Daressy, *Rec. de trav.*, XIV, p. 31.

[3] Naville, *Rec. de trav.*, XXXII, p. 52.

[4] L'arc figurait probablement dans l'armement de ces conquérants, mais ne devait cependant pas être pour eux l'arme de guerre par excellence.

[5] Champollion, *Monuments*, pl. XXIII, XXV, XXVI, etc.

[6] Pap. Harris n° I, pl. VII, l. 8; pl. XLVI, l. 1; pl. LXXVII, l. 9.

[7] Champollion, *Monuments*, pl. CCXXII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ARCHET.

Outil employé en Orient dès la plus haute antiquité et jusqu'à nos jours par les artisans et surtout par les menuisiers, qui s'en servent pour imprimer un mouvement de rotation très rapide à un instrument pointu et tranchant au moyen duquel ils percent des trous dans le bois ou dans une autre matière. Dans les tableaux de l'Ancien et du Moyen Empire, où l'on voit des menuisiers travaillant de leur métier, ils sont rarement représentés se servant de l'archet et du foret [1], mais par contre ces instruments sont souvent figurés dans les frises d'objets des sarcophages de la XII^e^ dynastie [2], et certaines scènes peintes dans les tombeaux de Thèbes (XVIII^e^ dynastie) montrent que l'usage en était exactement le même qu'aujourd'hui [3].

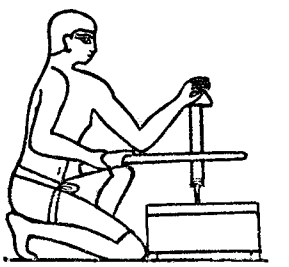


Fig. 132. — Maniement du perçoir (d'après Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII).

L'archet était constitué par une pièce de bois incurvée en arc ou à peu près droite et recourbée à un bout pour former poignée; près des deux extrémités était attachée une cordelette assez peu tendue pour pouvoir s'enrouler autour de l'objet qu'on voulait faire tourner. Cet objet était maintenu dans la position verticale au moyen d'une noix indépendante que l'ouvrier tenait dans le creux de sa main, et était mis en mouvement d'une façon très rapide, dès que l'on faisait manœuvrer l'archet, alternativement en avant et en arrière. La grandeur des archets, dont les musées possèdent quelques exemplaires, ne dépasse guère o m. 50 cent. Le nom ancien de cet outil est *ounit*  [4].

L'archet était également employé par d'autres artisans, toujours pour percer au moyen d'un foret un corps quelconque : ainsi les joailliers s'en servaient pour faire des trous dans les pierres dures et spécialement pour percer

[1] Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII.

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), II, pl. XLI, fig. 222-224; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 55 et 59; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 275.

[3] Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. XVIII.

[4] Lacau, *op. cit.*, II, p. 13 (sarcophage n° 28088, n° 13); le dernier signe est douteux.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les perles; ils avaient pour cela un outil de forme spéciale, dont l'archet, beaucoup plus long que celui des menuisiers, devait atteindre près d'un mètre de longueur et avait exactement la forme d'un arc [1].

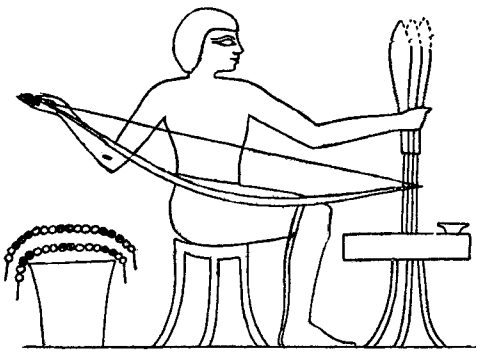


Fig. 133. — Forage de perles au tombeau d'Amenhotep-sisa (croquis de l'auteur).

Pour allumer le feu, on se servait d'un instrument semblable au foret, avec un archet faisant tourner une tige munie à une extrémité d'une pointe en bois dur, et à l'autre, d'une noix mobile et indépendante (voir ALLUME-FEU); l'archet est semblable de forme à celui des menuisiers [2].

Jamais on n'employa d'archet pour jouer des instruments de musique à cordes; on avait cru en reconnaître un dans une sorte de luth de la collection Passalacqua [3], mais il a été prouvé qu'il s'agissait d'un plectrum et non d'un archet [4].

ARET.

. Dans une liste d'objets qui est sans doute l'état de la cargaison d'un bateau [5], ce mot se trouve suivi de deux noms de poissons : il s'agit donc probablement de trois espèces de poissons séchés emportés en quantités assez considérables, comme provision pour l'équipage [6]. Cette explication n'est pas absolument certaine, vu la présence du  à la fin du mot, qui indiquerait plutôt un oiseau qu'un poisson, mais il semble cependant qu'il

[1] Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, p. 62-66, 84, 99, 114, 137, 139; Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. XVII; tombeau d'Amenhotep-sisa (Cheikh Abd el-Gournah, n° 75); Scheil, *Tombeau des graveurs* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. II.

[2] Petrie, *Illahun, Kahun, Gurob*, pl. VII; *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. IX.

[3] Passalacqua, *Catal. raisonné des antiquités*, n° 566 *bis* et p. 156.

[4] Jomard, *ibid.*, p. 252.

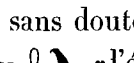
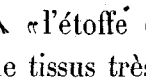
[5] Pleyte-Rossi, *Les papyrus de Turin*, pl. CLI, l. 1, et p. 212.

[6] Il y a 500 *aret*, contre 800 et 100 des deux autres espèces de poissons, dont le nom est perdu.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

y ait là plutôt une inadvertance du scribe, surtout vu la valeur minime d'un *kit* d'argent pour les 500 *aret*.

ÂRF NETER.

[1]. Nom d'une étoffe; littéralement le *sachet*[2] *divin*. Le signe  étant ici sans doute comme d'habitude une forme du , abréviation du mot *adma*  «l'étoffe divine», il y a tout lieu de croire qu'il s'agit d'une de ces sortes de tissus très fins dont on se servait pour faire des sachets. La seule fois que paraît ce mot, sur un sarcophage du Moyen Empire[3], il est en corrélation avec le nom *khent-tenen* , employé comme nom de divinité, mais qui se retrouve ailleurs[4] pour désigner une étoffe. Il est cependant à remarquer que dans ce sarcophage la figure  à laquelle se rapporte ce mot s'applique dans les autres cas non seulement aux étoffes, mais à des objets de toute nature.

ARMOISE.

Plusieurs espèces appartenant à ce genre de plante, de la famille des composées, croissent spontanément sur le sol de l'Égypte, de préférence dans les lieux incultes et même en plein désert; celles qui ont été déterminées jusqu'ici sont les suivantes : *Artemisia judaica, A. monosperma, A. abrotanum, A. arborescens, A. inculta, A. valentina* (*æthiopica*), *A. dracunculus*[5]. La plupart de ces variétés ont des propriétés médicinales qui résident dans les feuilles, les fleurs ou les racines, et sont employées aujourd'hui par les pharmaciens arabes aussi bien que par les Européens comme tonique, excitant, vermifuge, purgatif ou emmenagogue. On se servait également des différentes sortes d'armoise dans la pharmacopée ancienne[6]. D'après le mot *σόμι*, qui est employé

[1] Il est possible que le dernier signe doive être considéré comme idéogramme et ne pas se lire : le mot serait alors *ârf*.

[2] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 267.

[3] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXV.

[4] Frise dans le sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre.

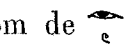
[5] Raffeneau-Delile, *Descr. de l'Égypte*, XIX, p. 104 (nos 796-802) et p. 343-347; Atlas : *Hist. nat.*, II, pl. XLIII.

[6] Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, III, p. 195; V, p. 1894, articles *Beifuss* (Wagler) et *Eberraute* (Schmidt); Woenig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 227.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

par Dioscoride pour désigner l'absinthe [1], une des espèces d'armoise les plus répandues et les plus utilisées en Égypte, on a cru pouvoir reconnaître cette plante dans celle qui est nommée *sâm* , *sâdm*  dans les papyrus médicaux; dans ces textes on voit en effet le *sâm* entrer fréquemment dans la préparation de remèdes analogues à ceux pour lesquels on emploie encore aujourd'hui l'absinthe ou une autre espèce d'armoise [2]. Cette identification est cependant loin d'être absolument certaine [3].

ARMURIER.

D'après la Satire des métiers [4], l'armurier est un homme de condition indépendante, libre de pratiquer son métier comme bon lui semble et de voyager pour placer sa marchandise. Non seulement il fabrique les armes, comme l'indique son nom de , mais il doit aussi aller les vendre lui-même et courir à la recherche du client; les voyages à l'étranger, la location et l'entretien des bêtes de somme sont pour lui de bien lourdes charges et son sort, pas plus du reste que celui des autres artisans, ne paraît enviable au scribe ami de ses aises.

La fabrication des armes en pierre [5] n'est pas représentée dans les tableaux qui nous sont parvenus. Une peinture du Moyen Empire montre trois ouvriers occupés à la fabrication de haches de bronze [6]; à part cette scène, les armuriers qui paraissent dans des bas-reliefs et peintures de diverses époques travaillent le bois seulement, à la façon des menuisiers et avec les mêmes outils; ils sont placés à côté des charrons, charpentiers, menuisiers, comme s'ils représentaient, non un métier tout spécial, mais une des branches de l'industrie du bois.

La plus ancienne de ces représentations date de la VI[e] dynastie [7] : une

[1] *De materia medica*, III, 23.

[2] Stern, *Papyros Ebers*, II, *Glossarium hierogl.*, p. 38.

[3] Maspero, *Études égyptiennes*, I, p. 254.

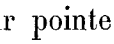
[4] Pap. Sallier II, pl. VII, l. 4-6; pap. Anastasi VII, pl. II, l. 6-8; Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 59-60.

[5] Les tableaux de Béni Hassan dans lesquels on a voulu reconnaître des hommes taillant des couteaux de silex (Griffith, *Beni Hasan*, III, p. 33-35, pl. VII et VIII), sont loin d'être absolument probants à cet égard (voir J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 9).

[6] Champollion, *Monuments*, IV, pl. CCCLXX[3] (cf. Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. XIV).

[7] Tombeau de Khounes à Zaouiet el-Maïetin (Champollion, *Monuments*, pl. CCCCII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CVIII).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

douzaine d'hommes y sont figurés accroupis par terre, taillant à grands coups d'herminette des arcs ou des hampes de lance, qu'ils achèvent ensuite en les raclant soigneusement, toujours avec le même outil; pour cette dernière opération, l'arme est appuyée sur un petit billot posé à terre; les lances sont déjà à ce moment munies de leur pointe métallique. La légende , inscrite au-dessus de chaque ouvrier, désigne, comme toujours, le travail du bois à l'herminette.

Sur quelques tableaux du Moyen Empire[1] on voit les détails de la fabrication des arcs et des flèches, et en particulier la manière de courber les bois d'arcs après les avoir chauffés sur un brasero. Le mot égyptien qui caractérise cette opération est *âqá*  (voir 2. *Âqou*).

La scène la plus complète, reproduite ici, se trouve dans un tombeau de la XVIII^e^ dynastie[2]; les hommes sont assis auprès de ces petits billots qui servent d'établi aux menuisiers, l'un courbe le bois d'un arc sur son genou,

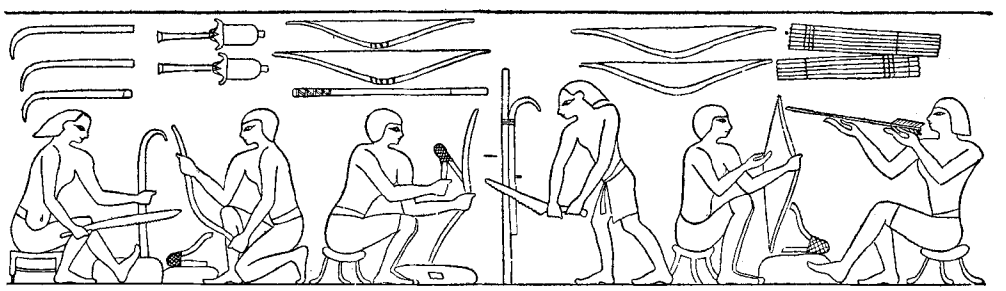


Fig. 134. — Atelier d'armuriers (d'après le tombeau de Menkheperra-senb; croquis de l'auteur).

un autre le retravaille à l'herminette, et un troisième le tend pour l'essayer; un autre ouvrier regarde si une flèche qu'il vient de fabriquer est bien droite, pendant que les deux derniers[3] sont occupés à façonner à l'aide de scies des objets en forme de crochets dont la couleur blanche semble indiquer de l'ivoire,

[1] Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXIX, CCCLXX, CCCXCIII; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XI; II, pl. VII, XIII; Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 13.

[2] Tombeau de Menkheperra-senb (n° 86) à Cheikh Abd el-Gournah. Virey, *Sept tombeaux thébains* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), p. 212, où la scène est reproduite d'une façon très incomplète; Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. XLI, LXXX, LXXXI.

[3] Ces deux personnages ont une coiffure et un costume différents des autres, qui sont de vrais ouvriers égyptiens. Faut-il y voir des étrangers?

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et qui pourraient avoir servi d'applications ou d'incrustations pour certains grands arcs de luxe [1]. Il y avait encore dans d'autres tombeaux des représentations du même genre, quoique moins développées [2], mais jamais rien qui ait trait à la fabrication des armes métalliques.

ÂROU.

, , *ârou* . Nom d'un arbre qui était considéré comme sacré dans le Ier nome de la Haute-Égypte (Éléphantine) et dans le IIIe de la Basse-Égypte (Libya) [3], et qui par conséquent appartient sans doute à l'ancienne flore indigène et n'a pas dû être importé d'un pays voisin. Cet arbre était d'une médiocre utilité : nulle part nous ne voyons qu'on ait employé son bois pour la construction ou la menuiserie, et il ne figure même pas parmi les arbres fruitiers ou d'agrément dont se composait le jardin d'Anna [4]; il ne paraît pas non plus dans les textes religieux. En médecine seulement, on se servait de certaines parties de l'*ârou*, les feuilles (?) (), les fruits (), les copeaux de bois () et une sorte de farine (), dans des potions pour maux internes [5], pour purifier le sang ou les chairs boursouflées [6], ou encore dans des onguents employés pour guérir des maladies de peau [7] ou certains maux de jambe [8].

Ces données sont insuffisantes pour qu'on ait pu jusqu'ici identifier avec quelque certitude l'arbre *ârou*. On a proposé d'y reconnaître le cyprès, en suite de l'analogie du nom avec le mot copte ⲁⲣⲟ [9], ou le térébinthe, en le rapprochant de l'hébreu אֵלָה [10], étymologies qui toutes les deux sont très dou-

[1] Les défenses d'éléphants apportées en tribut par les Éthiopiens sont parfois représentées exactement semblables de forme (Champollion, *Monuments*, pl. LXIX). Parmi les armes distribuées aux soldats de Ramsès III, on voit aussi une sorte de crochet de la même forme (Champollion, *Monuments*, pl. CCLVIII : cf. pl. CCXVIII).

[2] Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), I, p. 343.

[3] Liste géographique d'Edfou : Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1362, 1370.

[4] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 73.

[5] Pap. Ebers, pl. XXIV, l. 15; pl. XXXV, l. 13; pl. XLV, l. 1; pap. Hearst, pl. I, l. 17; pl. VI, l. 17.

[6] Pap. méd. n° 3038 de Berlin (édit. Wreszinski), pl. XX, l. 8; pap. Ebers, pl. XXVII, l. 21; pl. LXXXVII, l. 2; pap. Hearst, pl. X, l. 14.

[7] Pap. Ebers, pl. XCII, l. 20.

[8] Pap. méd. de Berlin, pl. X, l. 10.

[9] Moldenke, *Ueber die in altägypt. Texten erwähnten Bäume*, p. 142.

[10] Stern, *Papyros Ebers*, II, *Glossarium hierogl.*, p. 10.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

teuses. Il en est de même de la théorie d'après laquelle *ârou* ne serait qu'une variante de *âoun* , le genévrier[1], et de l'assimilation avec l'arbre *ouâr* , lequel est probablement une simple variante de *ouân* .

AROUT.

[2]. Les yeux figurés sur la coque de la barque solaire, à l'extérieur du bordage, près de la proue[3]; malgré la forme plurielle du nom, il n'y a jamais qu'un seul œil représenté sur chacun des côtés, souvent l'œil simple ou surmonté seulement de son sourcil , ou bien, et cela surtout aux époques les moins anciennes, l'*ouzá*, le grand œil fardé [4]; pour mieux faire ressortir cet œil, on ménageait à l'endroit voulu un rectangle qui est souvent peint d'une autre couleur que le reste de la coque, et il est probable qu'à l'origine, quand la barque était réellement faite en roseaux, on accrochait des deux côtés du bordage, à l'avant, une planchette portant l'image de l'œil mystique[5]. Comme pièce indépendante de la barque, mais surtout à cause de sa valeur symbolique, l'*arout* prend place dans la liste des parties de la *Mâdit-Sektit*, immédiatement après les objets qui constituent l'accastillage[6]; il représente les rayons solaires dardés sur la terre, mais aussi et surtout il est l'emblème de la course du soleil pendant les deux moitiés de l'année[7] ou plutôt de la journée; ainsi d'après un texte du *Livre des Morts*[8], l'œil droit est sur la barque *Sektit*, l'œil gauche sur la *Mâdit*, et comme ces deux *baris* peuvent se confondre en une seule, il est naturel que les deux yeux viennent

[1] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 41. Ces mots ne se trouvent jamais ensemble dans la même recette, mais ils ne sont jamais non plus pris l'un pour l'autre.

[2] Texte funéraire du Moyen Empire : Lacau, *Rec. de trav.*, XXX, p. 67; *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, p. 149 et 151.

[3] Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 57.

[4] Ces yeux ont disparu sur tous les modèles de barques provenant de Bersheh (Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 32, 37); on les voit par contre presque toujours dans les vignettes du *Livre des Morts* (par exemple au papyrus d'Ani, édit. Budge, pl. X, XIX, XXI, XXII, etc.).

[5] Les textes funéraires cités plus haut donnent après le nom le déterminatif , indiquant qu'il s'agit d'un objet en bois.

[6] Jéquier, *loc. cit.*

[7] Goodwin, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, X, p. 124.

[8] Chap. cli*bis* (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CLXXIV, l. 5-6).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

s'y placer, l'un à bâbord, l'autre à tribord, sur la partie la plus visible de la coque.

De la barque du Soleil, les *arout* ont pu passer sur celles d'autres divinités qui ont également un caractère solaire, comme Amon[1], Horus[2], sur le bateau de cérémonie du roi[3] et sur l'embarcation où était placée la momie pour le transport au tombeau[4].

Nous ne pouvons savoir si le même nom était appliqué à une représentation analogue, celle des deux *ouzá* à l'extérieur de la paroi gauche des sarcophages rectangulaires, sous l'Ancien et le Moyen Empire; ici du reste, l'idée symbolique est différente, les yeux n'étant plus un emblème solaire, mais l'expression sommaire de la théorie que le mort est, du fond de son tombeau, en communication avec le monde des vivants[5].

ARPENTAGE.

Plus que partout ailleurs, étant donné les empiétements périodiques du Nil, les habitants de l'Égypte ont dû sentir de bonne heure le besoin de mesurer leurs propriétés, et l'État, celui d'enregistrer les terres soumises à l'impôt. De là l'invention de l'arpentage et du cadastre, que les anciens ne contestaient pas aux Égyptiens[6].

Un certain nombre de scènes d'arpentage nous sont parvenues, peintes ou sculptées dans les tombeaux; elles proviennent toutes de Thèbes et datent de la XVIII[e] dynastie[7]. Elles sont en quelque sorte le couronnement des scènes

(1) Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCXXXV.

(2) Champollion, *Monuments*, pl. CCLV.

(3) Naville, *Deir el Bahari*, pl. CXXII, CXXV.

(4) Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. XXVI; Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*ibid.*), pl. V; Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), V, pl. LXXXIV; Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. I, etc. — Les autres barques du cortège funéraire ne portent par contre jamais l'*arout*.

(5) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXII, p. 169. — Pour la bibliographie des diverses opinions émises sur la signification des yeux mystiques, voir von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. LXXVI, texte, note 10.

(6) Hérodote, II, chap. cix, et Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 422.

(7) Tombeau de Menna (Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLII, p. 70); tombeau de Kha-m-ha (Prisse d'Avennes, *Hist. de l'Art égyptien*); tombeau de Zeserkara-senb (Scheil, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 578 et pl. IV; Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, I, pl. XI); tombeau d'Amenhotepsisa n° 75 (Borchardt, *loc. cit.*, p. 71); peinture au British Museum (Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs*, p. 57).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

relatives à la vie des champs : en bas, le labourage, les semailles; au centre, la récolte et toutes les opérations qui s'y rapportent; en haut, l'arpentage, qui devait toujours se faire au moment de la moisson, puisque chaque fois la scène se passe devant un champ de blé tout jaune, où l'on distingue parfaitement les épis mûrs.

Les personnages principaux sont les mêmes dans tous les tableaux : si le propriétaire du tombeau, qui est censé présider à l'opération, n'y assiste pas toujours en personne [1], il y a toujours au moins deux ou trois de ses scribes, souvent accompagnés de petits garçons qui leur portent leurs écritoires et leurs tablettes; puis viennent les deux mesureurs, vêtus d'un simple pagne, l'un tenant le bout de la corde [2], et l'autre marchant en la déroulant; ils sont munis chacun d'une corde de rechange, qu'ils portent accrochée à l'épaule; parfois un homme portant le même costume marche à côté ou devant eux et semble les diriger du geste. Enfin un paysan, reconnaissable à son vêtement

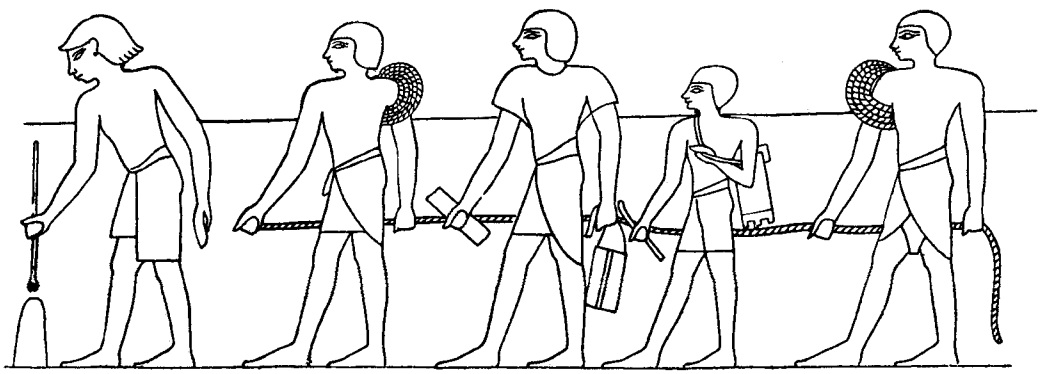


Fig. 135. — Scène d'arpentage, au tombeau de Kha-m-hat (croquis de l'auteur).

long derrière et court devant, et à sa coiffure d'une coupe négligée, spéciale à la basse caste, les précède, armé d'un long bâton fourchu [3] : c'est sans aucun

[1] Quand il y est, il met volontiers des jambières, sans doute pour se garantir contre les piqûres des herbes raides. Cet accessoire de costume n'est en usage que dans ce cas spécial.

[2] M. Borchardt (*loc. cit.*, p. 71) a bien montré que ce personnage devait se tenir debout sans bouger et non marcher, comme le dessin l'indique, par une maladresse de l'artiste, assez naturelle du reste pour un Égyptien.

[3] Le petit garçon qui l'accompagne, sur le tableau de Menna, est tout nu, tandis que les enfants des scribes portent le pagne.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

doute le cultivateur ou le fermier du champ qui doit montrer aux arpenteurs les limites exactes du coin de terrain qu'il cultive; avec son bâton, qui ressemble parfois au , parfois au , il avance en tâtonnant, cherchant la borne, pour donner aux mesureurs le repère cherché. Plus loin — parfois à côté [1], parfois au registre inférieur [2], — les chars qui ont amené sur place l'inspecteur et ses employés attendent tout attelés [3], pour les reconduire sitôt l'opération terminée, soit chez eux, soit plutôt à une nouvelle inspection. En général, des rafraîchissements sont préparés sous un arbre du voisinage, à moins qu'un des paysans ne vienne lui-même les apporter aux arpenteurs.

Cette opération n'a pas pour but la perception des impôts ou l'enregistrement des champs au cadastre de l'État; cela se voit par le fait que trois fois sur quatre, l'arpenteur en chef n'est pas un employé du gouvernement, mais un directeur des greniers, des champs ou des bestiaux d'Amon, et les récoltes qu'il inspecte sont sans aucun doute celles des propriétés mêmes du dieu, dont le fonctionnaire en question est surveillant; si nous voyons une fois dans ce rôle un chef des greniers du roi, on peut sans difficulté admettre qu'il inspecte des terrains appartenant personnellement au roi. Il est donc probable que l'objet de ces relevés était de calculer d'avance la quantité de grain que la récolte devait rapporter, et de pouvoir contrôler le compte des mesures de blé après le foulage, en empêchant ainsi les fraudes et les vols de la part des fermiers et des moissonneurs.

Cette charge de maître arpenteur, inhérente au titre de directeur des greniers, avait pour les titulaires une importance honorifique se traduisant par le fait que plusieurs de ceux-ci se sont fait représenter par des statues qui les montrent agenouillés, tenant devant eux le rouleau de corde surmonté de la tête de bélier. Comme ceux des hypogées, ces personnages sont des directeurs des greniers, l'un d'Amon [4], l'autre d'Anhour [5].

L'outillage est des plus réduit : le bâton employé par le vieillard qui cherche

[1] Peinture du British Museum.

[2] Tableau de Kha-m-ha.

[3] On y remarque dans les deux cas le char attelé de deux mulets blancs, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

[4] Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, n° 42128, pl. LXXVII; le vrai titre de ce personnage dans Pierret, *Rec. d'inscr. inéd. du Musée du Louvre*, I, p. 1; II, p. 38.

[5] Statue n° 711 du Caire (Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLII, p. 72).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les bornes est un simple bâton de paysan, qui n'a en réalité rien à faire avec le matériel des arpenteurs, et l'attirail des scribes est le même que partout ailleurs; rien ne nous indique qu'on se soit servi de fiches ou de jalons d'une espèce ou d'une autre, bien que la chose soit assez probable[1], et il ne reste par conséquent à mentionner que la corde. Les tableaux ne nous donnent naturellement aucune indication sur la longueur de ces cordes, mais nous savons par les auteurs classiques que la mesure de longueur, pour les champs, était le σχοινίον de 10 ὀργυιαί, l'orgye étant elle-même de 4 coudées[2]; cette longueur de 21 mètres serait une bonne longueur pour une corde d'arpenteur, et sur la corde figurée au tombeau de Menna on voit des divisions indiquées par des nœuds et qui paraissent bien, d'après les dimensions des personnages, devoir être distantes d'environ 2 mètres, donc 4 coudées ou une orgye. Il n'y a pas de divisions indiquées dans les autres tableaux, il n'y en a pas davantage sur la seule corde actuellement conservée et qui ait pu servir à des arpenteurs : cette corde, en fibres de palmier, longue de 45 pieds (13 m. 50 cent.), est entièrement lisse, se termine à un bout par un simple nœud, à l'autre par une main qui paraît devoir permettre de la fixer à une fiche[3].

Les cordes de rechange portées sur l'épaule sont, sauf en un seul cas, surmontées d'une grande tête de bélier qui se retrouve aussi sur les cordes des statues d'arpenteurs. C'est un emblème bien connu d'Amon[4], et, comme tel, on l'a soigneusement martelé dans la plupart des tombeaux, lors du schisme de Khounaten; nous pourrions aussi le considérer de cette manière dans le cas particulier, surtout étant donné que le seul tableau où les cordes n'en sont pas ornées, est celui de Kha-m-ha, fonctionnaire du roi et non du temple; mais le fait qu'il se trouve aussi sur la statue du chef des greniers

[1] Dans ce cas, les jalons devraient être de la forme de ceux que les rois ont coutume d'employer pour piqueter l'emplacement d'un temple à construire, droits avec un renflement conique au milieu, comme celui du tombeau du roi Hor, qui est encore muni d'une cordelette enroulée (J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 96).

[2] Eisenlohr, *Ein mathematisches Handbuch*, p. 9; Brugsch, *Die Ägyptologie*, p. 372-374.

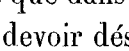
[3] Passalacqua, *Catal. raisonné des antiquités*, n° 828, p. 42 et 163.

[4] Voir par exemple les statues d'hommes portant devant eux cette tête de bélier posée sur un pilastre ou une colonnette, comme celles de Turin n°s 3032 et 3035, entre beaucoup d'autres (Petrie, *Photographs*, n°s 76 et 144; cf. Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLII, p. 71).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'Anhour à Abydos est en opposition très sérieuse avec cette conclusion, puisque le dieu de Thinis n'eut jamais le bélier pour emblème. Le sens de cet objet ou de cet ornement reste donc indécis, et l'on peut y voir soit la marque d'une mesure propre aux temples, soit l'indication d'une mesure officielle, contrôlée par l'administration du temple d'Amon et admise aussi ailleurs, soit une sorte de tête de jalon, comme la main de la corde Passalacqua.

ÂRQOU...

. Partie du char égyptien paraissant dans la nomenclature que donne l'Hymne au char du roi[2]; la matière dont était fait cet objet nous est inconnue, les déterminatifs étant indéchiffrables sur le manuscrit; il se peut qu'ils doivent se transcrire par , ou , le bois, le cuir et le métal étant les trois matières employées dans la fabrication des chars. Si l'on se reporte au sens primitif de la racine *ârq* «lier, attacher»[3], on peut être tenté d'y voir la pièce partant du haut de la caisse pour la relier au timon et soutenir celui-ci, auquel elle vient se fixer dans le premier tiers de sa longueur, un peu au-dessus de sa courbe initiale; cette pièce est toujours double, très mince, donc sans doute en métal plutôt qu'en bois, la manière dont elle s'attache au timon excluant l'idée d'une courroie; on la voit très souvent sur le char de guerre du roi[4], mais assez rarement dans les chars des simples particuliers, qui étaient sans doute moins solides[5]. Une chose qui pourrait confirmer cette identification est que dans le même texte, le mot suivant *âounit*  (voir ce mot), paraît devoir désigner le timon lui-même.

AS.

[6]. Nom d'une des huiles ou essences employées pour la toilette et appartenant à la catégorie , qui ne paraît au complet que sur les listes

[1] Lacune de deux groupes illisibles.

[2] Ostracon d'Édimbourg (Erman, *Congrès provincial des Oriental. à Saint-Étienne*, II, p. 432).

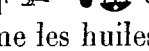
[3] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 209; *Suppl.*, p. 269.

[4] Par exemple Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XCII, CXXVII, CXXVIII, CXXX, CLIII, CLXV, CLXVI, CLXXXVII, etc.

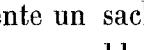
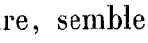
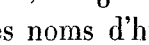
[5] Ainsi les chars représentés dans les tombeaux de Thèbes n'ont pas cet accessoire, qui par contre se trouve à El-Kab (Tylor-Griffith, *Tomb of Paheri*, pl. III).

[6] Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX; Petrie, *Medum*, pl. XIII; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 152.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'offrandes les plus anciennes (IIIe dynastie). Les seules variantes de ce mot sont  et  « la grande (*a*)*s* »[1]. Cette huile devait s'extraire, comme les huiles analogues, d'une plante, mais ici le signe ou , qui représente un sachet semblable à ceux dans lesquels on mettait les fards en poudre, semble indiquer que la matière première devait se conserver en poudre, en grains ou en petits morceaux, et comme, par analogie avec les autres noms d'huiles des mêmes listes, le mot *as* doit s'appliquer aussi à la plante elle-même, on peut admettre que cette plante n'était autre que l'*asi*  (voir ce mot), sorte de cyperus : les rhizomes de certaines cypéracées contiennent en effet une huile douce.

ASBIT.

[2], *asbouit* [3], mot employé aussi parfois sous la forme masculine *aseb* [4], *adseb* , *daseb* [5]. Ce terme peu usité sert à désigner le trône royal, aussi bien au figuré, dans l'expression « monter sur le trône de ses pères », qu'au propre, pour indiquer le bloc cubique, siège traditionnel des rois et des dieux. L'origine de ce mot est encore incertaine : on le considère généralement comme une variante de *asouáta*  « poutre »[6], mais on pourrait avec plus de raison y voir une transformation par métathèse de *abes* , le banc des rameurs sur les bateaux, vieux mot qui n'était plus guère en usage au Nouvel Empire. Il y a aussi un rapprochement à signaler entre *asbit-aseb* et *sep* , qui désigne un siège royal de même forme, mais monté sur une sorte de corbeille et employé uniquement pour porter le roi dans les processions solennelles.

[1] Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II; dans ces cas, on pourrait songer à lire *ours* ou *sour* (*ibid.*, p. 34), mais la position même qu'occupe dans le groupe le signe semble prouver qu'il s'agit plutôt d'un mot indépendant.

[2] Mariette, *Abydos*, II, pl. XXXV, l. 24; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLIII, l. 8.

[3] Pap. Harris n° I, pl. LXXV, l. 9.

[4] Dümichen, *Histor. Inschr.*, I, pl. IV, l. 36; Chabas, *Papyrus mag. Harris*, p. 208.

[5] Reinisch, *Die æg. Denkm. in Miramar*, p. 278.

[6] Levi, *Vocab. gerogl.*, I, p. 108; Wiedemann, *Actes du Xe Congrès des Oriental. à Genève*, IV, p. 48.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ASBOUÏR.

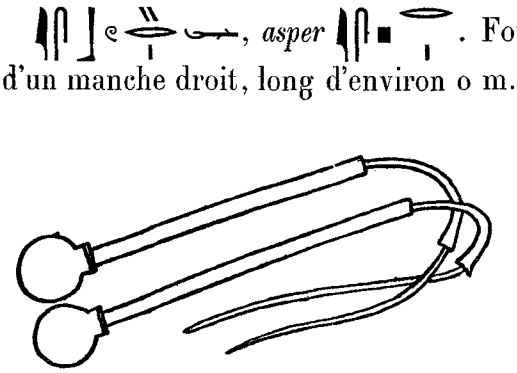
, *asper* . Fouet des conducteurs de char [1], formé d'un manche droit, long d'environ o m. 50 cent. à o m. 75 cent. [2], et portant une lanière mince, plus ou moins longue, qui s'attache soit à l'extrémité même, soit un peu sur le côté; ce manche peut se faire en bois de diverses espèces, en genévrier [3] ou en ébène, parfois avec une riche incrustation [4], et se termine soit par une lourde boule en ivoire ou en une autre matière [5], soit par une courroie formant boucle et permettant au conducteur du char de la suspendre à son poignet pendant qu'il tirait de l'arc [6]. Cet objet est nommé à la suite des armes dans une énumération des accessoires du char [7]; ailleurs il est parlé du pommeau (?) du fouet [8].

Fig. 136. — Fouets (d'après le tombeau d'Amenemheb; croquis de l'auteur).

La forme la plus fréquente de ce mot, qui est celle employée dans les papyrus, *asbouïr,* semblerait indiquer une origine sémitique, comme pour son homonyme *asbäïr* , qui désigne un arbuste [9]; c'est sans doute une déformation due à la manie sémitisante de beaucoup des scribes du Nouvel Empire, de la forme *asper,* un peu plus rare, mais d'une tournure plus égyptienne.

[1] L'identification de ce mot est due à Chabas (*Voyage d'un Égyptien,* p. 120).

[2] A en juger d'après les représentations figurées, il n'aurait guère que o m. 50 cent. à o m. 60 cent. La longueur de o m. 75 cent. est celle d'un fouet provenant de la trouvaille des prêtres d'Amon (Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.,* VIII, p. 33).

[3] Pleyte-Rossi, *Les papyrus de Turin,* pl. II^c, l. 10 et p. 11.

[4] Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. LXIV.

[5] *Ibid.,* et tombeaux d'Amenemheb (n° 85), d'Amenemhat (n° 53) et de Kha-m-ha (n° 57) à Cheikh Abd el-Gournah.

[6] Tombeau d'Amounzeh (n° 84) : cf. Virey, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire,* V, p. 354; tombeau d'Amenemheb (n° 85); tombeau de Ramsès III (Champollion, *Monuments,* pl. CCLXII).

[7] Pap. Anastasi IV, pl. XVII, l. 2. Le papyrus Koller, pl. I, l. 5 (Gardiner, *Egyptian hieratic Texts,* I, p. 37* et 82), parle des lanières du fouet.

[8] Pap. Anastasi I, pl. XXVI, l. 8; voir Chabas, *Le voyage d'un Égyptien,* p. 272, et Gardiner, *loc. cit.,* p. 28* et 76.

[9] Pap. Sallier I, pl. VII, l. 5. Il n'y a probablement aucun rapport entre ces deux mots.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ASESIT.

, *aásesit* , *ases* , *as* . Nom donné à une des parties constitutives du grand filet au moyen duquel on capturait des oiseaux, et sans doute un des éléments les plus importants de ce genre de piège, puisqu'il est cité en premier au chapitre CLIII[a] du *Livre des Morts*, le seul texte où il paraisse [1]. D'après le déterminatif, qui est toujours , il ne s'agit pas, comme on l'a cru [2], d'une pièce de bois, mais probablement, comme d'autres ont traduit ce mot, de la grande corde de tirage [3] ou du réseau de mailles [4].

Il faut peut-être rapprocher de ce nom un mot analogue qui se trouve dans un autre passage du *Livre des Morts* [5], également en rapport avec le filet, *asnit* (var. *ansen*), et qui ne serait alors qu'une faute de copie [6].

ÂSH.

. Vase employé pour la bière, qui d'après le déterminatif aurait eu une panse ovoïde, un long col et point de pied; c'était sans doute une sorte de jarre de grande dimension [7].

ASHED.

, , *ashet* , , . Nom d'un arbre faisant partie de la flore indigène de l'Égypte et très répandu autrefois dans le pays, où il était cultivé surtout pour son fruit.

(1) NAVILLE, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CLXXVII, l. 4, et II, p. 433; pap. de Nou (édit. Budge), pl. XLI, l. 4.

(2) BÉNÉDITE, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLVIII, p. 5; l'erreur provient de la similitude de ce mot avec celui d'*asout* «poutre» (BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl.*, p. 122).

(3) BUDGE, *Book of the Dead*, Transl., p. 278.

(4) NAVILLE, dans LE PAGE-RENOUF, *Book of the Dead*, p. 331.

(5) Chap. LXV : NAVILLE, *Das ägypt. Todtenbuch*, II, p. 140 (l. 7).

(6) Par confusion entre le et le hiératiques.

(7) Dans l'unique exemple où paraît ce mot (Stèle du Songe : MARIETTE, *Monuments divers*, pl. VII, l. 9; SCHÄFER, *Urkunden der ält. Aethiopenkönige*, p. 64), il s'agit d'une offrande de 36 bœufs et de 40 vases de bière, donc probablement de grands vases.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'*ashed* était l'un des arbres qu'on vénérait le plus dans l'Égypte ancienne; jusqu'à l'époque ptolémaïque, il fut considéré comme sacré dans dix-sept nomes, depuis Edfou jusqu'à l'extrême nord du Delta [1]; dans les listes d'arbres sacrés, il paraît le plus souvent à côté de l'acacia *sont* et du napéca (*nebes*) [2]. L'*ashed* était plus spécialement voué à Râ et était l'objet d'une vénération particulière dans le temple du Soleil à Héliopolis : là il était l'image terrestre de l'arbre divin [3] sous lequel le chat, personnification de Râ lui-même, avait livré son grand combat au serpent des ténèbres [4]; sur les fruits de cet *ashed* divin, les dieux venaient écrire le nom du roi pour lui assurer l'immortalité et la divinisation [5]; dans une des régions de l'autre monde accessibles aux morts, le Ro-staou, poussait également un *ashed* de Râ — sans doute le même — sur les fleurs duquel les âmes pouvaient venir se poser et respirer un vent rafraîchissant [6].

Les représentations de cet *ashed* où les dieux inscrivent le cartouche royal [7] nous montrent ce que devait être l'arbre réel, en une image un peu stylisée suivant l'usage égyptien, au moins pour la régularité du contour, mais aussi précise que possible pour tout ce qui concerne les caractères généraux de la plante : le tronc, de dimensions moyennes, est à peu près droit, un peu noueux; tout le long de ce tronc, déjà presque depuis le pied, partent de

[1] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1362 et 1370; Moldenke, *Ueber die in altägypt. Texten erwähnten Bäume*, p. 13-16; Lefébure, *Sphinx*, V, p. 3.

[2] Le *sont* est sacré dans vingt-quatre nomes, le napéca dans seize, les autres arbres sont beaucoup plus rares.

[3] « L'*ashed* caché » : Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 384, l. 14.

[4] *Livre des Morts*, chap. XVII (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. XXIV et XXV, l. 54-57). — Lefébure (*Sphinx*, V, p. 78) donne à ce mythe, dont la signification est encore obscure, une valeur toute astronomique.

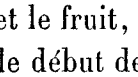
[5] Champollion, *Monuments*, pl. XLIII, CCCXXXIV, CCCXLVII; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XXXVII, CLXIX; Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 358; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, pl. XIX (p. 112) et XXIX (p. 291, 297); dans ce dernier exemple nous voyons, à côté de l'*ashed*, deux autres arbres divins, l'*aâm* et le *sont*. — Lefébure, *Sphinx*, V, p. 1 et suiv. — Un rameau de l'arbre est figuré sur le plat du socle d'une statuette de Ramsès II (Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, II, pl. V, n° 42143).

[6] Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 46, 47. — *Livre des Respirations* (Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 511). — Lefébure, *Sphinx*, V, p. 5-6.

[7] Lepsius et Champollion, *loc. cit.* Les vignettes du *Livre des Morts* sont trop sommaires pour qu'on puisse en tenir compte ici.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

longues branches flexibles qui montent d'abord obliquement, puis retombent courbées par leur propre poids; de petites feuilles lancéolées, alternées, les couvrent d'un bout à l'autre. Les fruits sont ovales ou plutôt ovoïdes, mais on ne peut juger de leur dimension par rapport aux feuilles, les proportions en étant forcément très exagérées, puisqu'il fallait pouvoir y inscrire le nom du roi.

Le bois de l'*ashed* n'étant pas cité dans les textes, ne paraît jamais avoir été employé pour la construction ou la menuiserie. Si l'on cultivait cet arbre dans les jardins [1], c'était peut-être comme arbre d'agrément, à cause de son ombrage et de sa belle forme, mais c'était principalement pour son fruit. De toutes les parties de la plante, la seule qui avait de l'importance pour les Égyptiens était en effet le fruit, nommé généralement *ashdit* , qu'on recueillait dès le début de l'Ancien Empire pour le sécher et le conserver : on le trouve déjà sur les plus anciens tableaux d'offrandes [2], parmi les aliments les plus indispensables, généralement mis en tas à côté des grains et des autres fruits, ou conservé dans de grands paniers [3]; c'est aussi dans des paniers qu'on avait l'habitude de présenter aux morts les fruits de l'*ashed*, comme on le voit d'après la grande liste d'offrandes ou pancarte [4] et certaines tables d'offrandes [5]. Quand les couleurs sont indiquées, ces fruits sont peints en noir [6] ou plus souvent en rouge. Le signe , qui accompagne souvent le mot *ashdit* et qui représente des raisins suspendus à une corde pour sécher, montre que ce fruit se mangeait généralement sec plutôt que frais. Les *ashdit* ne paraissant pas une seule fois dans les listes d'offrandes de Ramsès III au grand papyrus Harris, il est à présumer qu'on n'avait pas l'habitude de présenter aux dieux ce genre de fruit.

[1] Jardin d'Anna : Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 73. Le chiffre indiquant le nombre de ces arbres dans ce jardin a disparu.

[2] Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III; Schiaparelli, *Museo archeol. di Firenze*, p. 231 (n° 1534).

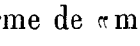
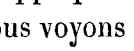
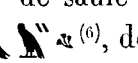
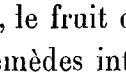
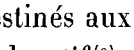
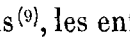
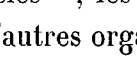
[3] A l'origine on les conservait sans doute aussi dans des vases de pierre : ainsi un fragment d'un de ces vases (I^re^ dynastie) porte l'inscription *shed*, qui est vraisemblablement une orthographe primitive du mot (Petrie, *Roya Tlombs*, II, pl. XXV, n° 16).

[4] *Pyr. Ounas*, l. 154 (édit. Sethe, 95^d^). — Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XXV, n° 105; Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 66.

[5] Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n° 23013.

[6] Maspero, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I, p. 207 et pl. III (tombeau de Rokhou).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les Égyptiens considéraient l'*ashdit* comme le fruit par excellence, puisqu'ils emploient le terme de « maison des *ashdou* »  pour désigner le fruitier[1], et qu'ils appliquent le mot lui-même aux fruits ou aux graines d'autres arbres; ainsi nous voyons des *ashdit* de sycomore [2], de napéca [3], de saule [4], d'*aám* [5], de *degámi* [6], de *khet* [7].

En médecine, le fruit de l'*ashed* est aussi très fréquemment employé, surtout pour des remèdes internes : il entre dans la préparation de nombreux médicaments destinés aux affections des voies digestives, et agissant le plus souvent comme laxatif[8]; on le retrouve dans des remèdes pour les inflammations de l'anus[9], les enflures[10], contre la fièvre[11], la polyurie[12], la faiblesse[13], les furoncles[14], les impuretés du sang[15], les maux du côté gauche[16], du foie[17] ou d'autres organes[18], contre la chute des cheveux[19] et les maux de dents[20], et enfin comme vermifuge[21]. Plus rarement on se sert de l'*ashdit* pour préparer certains emplâtres ou onguents qui doivent être appliqués sur le ventre[22] ou sur d'autres parties du corps[23], ou encore pour une injection

(1) Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 279; Dümichen, *Resultate der archäolog.-photogr. Exped.*, I, pl. VII; Maspero, *Études égyptiennes*, II, p. 249.

(2) Pap. Ebers, pl. LXXV, l. 1; pl. LXXXI, l. 13.

(3) *Ibid.*, pl. LXXV, l. 1; pap. Hearst, pl. I, l. 14.

(4) Pap. Ebers, pl. LXXV, l. 2.

(5) Pap. Hearst, pl. I, l. 14.

(6) *Ibid.*, pl. XI, l. 11.

(7) Pap. Ebers, pl. LXXIV, l. 20; pl. LXXV, l. 5.

(8) *Ibid.*, pl. II, l. 18; pl. V, l. 13; pl. XII, l. 8; pl. XIII, l. 4; pl. XV, l. 3; pl. XXIII, l. 4, 5, 8; pl. XXIV, l. 11; pl. XXXV, l. 7, 22; pl. XXXIX, l. 15; pl. XLIII, l. 9; pl. LII, l. 8, 16; pl. LIV, l. 10; pl. LV, l. 4; pap. Hearst, pl. II, l. 14, 17; pl. IV, l. 8; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XIII, l. 8; pl. XIV, l. 1, 4, 5.

(9) Pap. Ebers, pl. XXXII, l. 14.

(10) *Ibid.*, pl. XXVII, l. 18; pap. Hearst, pl. IX, l. 15; pl. XV, l. 17.

(11) Pap. Ebers, pl. XLIV, l. 9; pl. XLV, l. 11, 19.

(12) *Ibid.*, pl. L, l. 10; pap. Hearst, pl. IV, l. 16.

(13) Pap. Ebers, pl. LV, l. 4.

(14) *Ibid.*, pl. LXXVI, l. 2; pap. Hearst, pl. X, l. 3.

(15) Pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XII, l. 11.

(16) Pap. Ebers, pl. LXXIX, l. 10, 14, 17; pap. Hearst, pl. II, l. 13.

(17) Pap. Ebers, pl. LXVII, l. 7, 13.

(18) *Ibid.*, pl. LXXXIX, l. 23; pap. Hearst, pl. XIII, l. 13.

(19) Pap. Ebers, pl. XCII, l. 17.

(20) *Ibid.*, pl. XXVII, l. 9; pl. LXXXVI, l. 1; pl. LXXXIX, l. 11; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. III, l. 10.

(21) Pap. Ebers, pl. XXII, l. 12.

(22) *Ibid.*, pl. XXXV, l. 7.

(23) *Ibid.*, pl. LXXXIV, l. 9; pap. méd. n° 3038 de Berlin, pl. XII, l. 1.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ayant la propriété de hâter les accouchements[1]. Enfin pour un emplâtre destiné à faire sécher les croûtes sur les blessures, on se servait de poudre d'*ashed* vert[2]. Il est à remarquer que dans la plus grande partie de ces recettes, on trouve mentionnée la figue à côté de l'*ashdit*, et que ces deux fruits sont en général en tête de l'ordonnance, comme s'ils en étaient le composant le plus important.

Les opinions les plus diverses ont été émises au sujet de l'identification de l'arbre *ashed*. Champollion voulait y voir le perséa[3], mais cette supposition n'est plus acceptable, maintenant que nous connaissons le vrai nom de cette plante, *shouáb* . D'autres assimilations sont à écarter d'emblée, comme s'appliquant à des arbres non originaires d'Égypte, tels que le pin[4], le pêcher[5], l'abricotier[6], ou ne reposant que sur la forme du signe employé parfois pour désigner le fruit , qui a pu faire croire qu'il s'agissait du raisin[7]. Quant au sycomore[8] et au napéca[9], non seulement l'aspect général de ces arbres et la disposition de leurs branches diffèrent sensiblement des représentations qui nous sont parvenues de l'*ashed*, mais nous en connaissons les noms anciens, qui ne permettent aucune confusion. Restent les deux identifications qui sont de beaucoup les plus plausibles, et qui consistent à assimiler l'*ashed* soit au *Cordia Myxa*[10], soit au *Balanites ægyptiacus*[11]; de ces deux arbres nous ne savons si le premier a vraiment fait partie de la flore indigène, ni à quelle époque il a pu être acclimaté en Égypte, tandis que le second, le *Balanites ægyptiacus*, a certainement poussé de tout temps dans la vallée du Nil, et de plus tous les caractères de cet arbre, l'ancien *lebakh* des écrivains arabes, qui tend aujourd'hui à disparaître du pays, correspondent exactement à ce que

(1) Pap. Ebers, pl. XCIV, l. 19.

(2) *Ibid.*, pl. LXXIV, l. 16.

(3) Birch, dans Bunsen, *Egypts Place in Universal History*, V, p. 374; Lefébure, *Sphinx*, V, p. 19; Budge, *Egyptian Dictionary*, II, p. 817.

(4) Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 46.

(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1361.

(6) Murray, *Saqqara Mastabas*, I, p. 33.

(7) Stern, *Papyros Ebers*, t. II, *Glossarium hierogl.*, p. 7.

(8) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 128.

(9) Moldenke, *Ueber die in altägypt. Texten erwähnten Bäume*, p. 106.

(10) Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 63; Dümichen, dans Moldenke, *op. cit.*, p. 107.

(11) Maspero, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XIII, p. 499.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nous savons de l'*ashed* antique : aspect général, disposition du tronc et des branches, forme des feuilles, utilisation du fruit; la seule objection possible, l'existence de nombreuses et fortes épines, surtout à la naissance des branches, n'est pas concluante, ces épines étant à peine visibles à une petite distance, cachées comme elles le sont par les feuilles. Nous pouvons donc admettre, sinon avec une certitude absolue, du moins avec une grande probabilité, l'identité de l'*ashed* et du balanite.

ÁSHER.

, ou plus fréquemment *tá-ásher* [1]. Mets nommé dans la grande liste d'offrandes (pancarte) à la suite des pains; le nom indique qu'il s'agit d'un pain rôti ou grillé, donc une sorte de biscuit[2] qui, d'après le déterminatif, avait une forme allongée, légèrement conique; on retrouve ces pains dans la table d'offrandes de Neferou-Ptah, placés dans une corbeille, au nombre de quatre, sous la forme féminine du mot, *ásherit* [3].

Ce mot vient du verbe *ásher*  « rôtir »[4], employé spécialement quand il s'agit de volailles; un autre dérivé du même verbe, — généralement de forme féminine, *ásherit* , , mais parfois aussi masculin, , — s'applique à tout morceau de viande rôtie[5].

ASHTIT.

, *ashtou* , *ashet* [6]. Suivant une des plus anciennes théories funéraires, on donnait ce nom à l'un des instruments essentiels de la

[1] *Pyr. Ounas*, l. 117 (édit. Sethe, 78[a]). — Murray, *Saqqara Mastabas*, I, p. 38 (n° 43); Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XXIII, n° 69.

[2] Maspero, *Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 366.

[3] Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. 12 et pl. VII (n° 23013).

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 17; *Suppl.*, p. 20; Maspero, *Les Mémoires de Sinouhît*, p. 98.

[5] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 82[b], 214[c]. — *Livre des Morts*, chap. cxli (Budge, *Book of the Dead*, Text, p. 318, l. 3; cf. Index, p. 3).

[6] Cette dernière forme est plus rare (Sethe, *op. cit.*, 1513[b]), le mot s'appliquant presque toujours à un groupe d'objets semblables et se mettant par conséquent au pluriel (*ibid.*, 775[c], 824[c], 847[b], 1064[c], 1881[b], où certaines variantes omettent parfois le signe du pluriel).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

transmission des offrandes destinées aux morts. L'*ashtit* était originairement l'objet sur lequel on mangeait avant l'invention de la table-guéridon, une grande galette plate ou peut-être une nappe ronde qu'on plaçait par terre et sur laquelle on disposait les aliments, solides et liquides; dans les tombeaux, les *ashtit* étaient représentés par des disques de pierre, et grâce à certaines formules magiques[1], les mets déposés sur ces disques devenaient la propriété d'un dieu, après quoi le dieu donnait la jouissance perpétuelle de ces victuailles à celui au nom duquel elles étaient consacrées, et cela par l'intermédiaire de génies spéciaux[2]. Ces *ashtit*, au dire des textes, étaient généralement au nombre de cinq[3], trois d'entre eux au ciel, auprès de Râ, les deux autres sur la terre, auprès de l'ennéade divine; ceux-ci seuls existaient réellement et étaient placés dans le tombeau devant la stèle, pour servir au dépôt des offrandes et à la nourriture du mort, tandis que les premiers, simples fictions, représentaient les tables à manger du dieu et de ses deux intermédiaires. Cette théorie est très ancienne, puisque les disques d'offrandes sont devenus très rares sous la V^e^ dynastie et que le mot *ashtit* ne se retrouve pas dans les textes funéraires postérieurs à ceux des Pyramides. Dans les textes du Moyen Empire on retrouve bien des formules analogues, mais où le mot *ashtit*, incompris sans doute, est remplacé par le terme plus général de *khet*  « les biens »[4].

ASI.

. Plante aquatique[5] dont l'espèce n'est pas encore déterminée exactement, mais qui poussait à côté des papyrus, des roseaux, des souchets, aussi bien dans les marécages[6] que dans les étangs des jardins[7], où elle était cultivée comme plante d'agrément.

(1) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 120-121, 124, 717.

(2) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXII, p. 164.

(3) Certains textes n'en nomment que trois (Sethe, *op. cit.*, 1072).

(4) Lacau, *Textes religieux*, § III, IV, XXIII, l. 53.

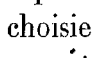
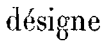
(5) Cette seule constatation empêche d'accepter le sens de *myrte* proposé par Maspero (*Études égyptiennes*, I, p. 237), d'après l'analogie du mot avec l'arabe آس.

(6) Pap. Harris n° 500, *verso*, pl. II, l. 8 (Maspero, *loc. cit.*); pap. Anastasi III, pl. II, l. 12; pap. Anastasi IV, pl. I *bis*, l. 4.

(7) Pap. Harris n° I, pl. VII, l. 12; pl. VIII, l. 4; pl. XXVII, l. 11.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les Égyptiens en faisaient des guirlandes, qu'ils portaient autour du cou en signe de réjouissance [1]. En pharmacie, ils faisaient entrer l'*asi* dans des potions pour diverses maladies, entre autres celles du foie [2], dans des vermifuges [3], dans des emplâtres pour les maux de tête [4] et des frictions contre la fièvre [5].

Une utilisation d'aussi minime importance, la seule cependant dont parlent expressément les textes, ne peut guère justifier le fait que cette plante ait été choisie parfois pour désigner les deux parties de l'Égypte :  [6]; les quantités considérables, les centaines de mille tiges () ou poignées () [7] d'*asi* que Ramsès III donne aux divers temples d'Égypte montrent bien que l'emploi de ce végétal devait être beaucoup plus fréquent. Un autre mot *asi*  (plur. ) qui dérive sans aucun doute de celui de la plante, désigne un tissu grossier, employé pour les vêtements des gens du peuple [8]; il faut en conclure qu'on tirait de la plante *asi* une matière textile d'une qualité inférieure. Un autre mot ayant très probablement la même origine, l'adjectif *as*  [9], signifie *ancien* et se rapporte plus spécialement aux vieux écrits, et il existe même un substantif *asouit*  qui s'applique uniquement aux anciens livres [10]; nous sommes donc en droit de supposer qu'à l'origine on tirait de l'*asi* la matière dont étaient fabriquées les feuilles sur lesquelles on écrivait, avant que fût adopté le papyrus, sans doute mieux approprié à cet usage, et qu'on avait gardé aux époques historiques, pour désigner les vieux manuscrits, le nom de la plante anciennement employée dans ce but. Le syllabique *as* , qui constitue la racine même du mot, est en effet l'image soit d'une botte, soit d'un rouleau analogue au déterminatif ordinaire de tout mot désignant quelque chose d'écrit , également attaché par le milieu au moyen d'un lien, mais posé debout pour le distinguer de l'autre signe [11].

[1] Pap. Harris n° 500, *verso*, pl. II, l. 6.

[2] Pap. Ebers, pl. XXIII, l. 16; pl. LXVII, l. 10; pl. LXXIX, l. 11.

[3] Pap. Ebers, pl. XVIII, l. 22; pl. XIX, l. 13.

[4] Pap. Ebers, pl. XLVIII, l. 12.

[5] Pap. méd. n° 3038 de Berlin (édit. Wreszinski), pl. VII, l. 11.

[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 141.

[7] Pap. Harris n° I, pl. XXI^a, l. 5; pl. XXI^b, l. 6; pl. XXXVI^b, l. 9, 10; pl. XL^b, l. 1, 2; pl. LVI^a, l. 7; pl. LXXIII, l. 5. Dans un autre passage (pl. XXXVII^a, l. 3), c'est sans doute par erreur que le scribe a employé le mot *didi*, nom d'un vase, au lieu de *dit* «poignée».

[8] Pap. Sallier II, pl. VIII, l. 1. — Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 141.

[9] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 120.

[10] Inscription de Khnoumhotep, l. 45 (Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXV.

[11] Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*,

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Quant au déterminatif usuel de toutes les plantes, 𓇋, il est employé comme phonétique pour le mot *asi*, aussi bien que comme syllabique dans un autre nom de plante, *ḥen* 𓎛𓈙𓇋 [1]; il est donc très probablement l'image de ces deux plantes qui devaient être peu différentes l'une de l'autre, et assez répandues dans le pays pour que le signe 𓇋 ait pu devenir le déterminatif ordinaire de tout végétal. Les plus anciens monuments montrent bien clairement qu'il s'agit d'une plante de marais, aux trois tiges se séparant à la base et se terminant non par une fleur, mais par une sorte d'ombelle [2]. De tous ces faits on peut déduire avec la plus grande probabilité que l'*asi* était une plante très voisine du papyrus, sans doute une sorte de cyperus, peut-être le *Cyperus dives* C., dont on fait encore aujourd'hui des nattes [3].

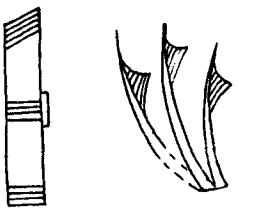


Fig. 137 et 138. — L'*asi* (d'après Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XL, et Griffith, *Beni Hasan*, III, pl. III).

ASIR.

𓇋𓏏𓂋𓄿𓅱, 𓇋𓏏𓂋𓄿𓅱 [4]. Nom d'une plante de marais [5], employée par les vanniers en même temps que le roseau *gásha* 𓇋𓏏𓂋𓄿𓅱 à côté duquel elle est le plus souvent citée [6]; on s'en servait en particulier pour faire des nattes *ḥotpou* 𓇋𓏏𓂋𓄿𓅱 [7]. On réunissait les tiges de cette plante en bottes appelées *merou* 𓇋𓏏𓂋𓄿𓅱, et Ramsès III donne aux temples des quantités assez considérables de ces bottes [8].

I, pl. XIV, nos 310, 316; Griffith, *ibid.*, p. 32; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XL, p. 45. La partie supérieure, qui est généralement coupée en biais, est toujours droite dans les plus anciens exemples : Mariette, *Monuments divers*, pl. XVIII; Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, I, 560b.

(1) Griffith, *Hieroglyphs*, p. 26; cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 369.

(2) Griffith, *Beni Hasan*, III, pl. III, n° 19.

(3) Delile, *Descr. de l'Égypte*, XIX, p. 125, *Hist. nat.*, II, pl. IV.

(4) Cette orthographe est celle du grand papyrus Harris; la première appartient aux papyrus Anastasi IV et VIII.

(5) Pap. Anastasi VIII, pl. III, l. 3, 9.

(6) Pap. Harris n° I, pl. XIXb, l. 9; pl. LXXII, l. 1. — L'*asir* est cité seul à la planche LXVb, l. 15.

(7) Pap. Anastasi IV, pl. XIII, l. 11.

(8) 7860 en tout (pap. Harris n° I, pl. LXXII, l. 1).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La forme même du mot indique une origine sémitique [1]; on a voulu l'assimiler à l'arabe اصر [2], dont le sens un peu trop général de « corde, fil, tenture » ne peut guère s'appliquer à une plante, mais par contre le mot اسل, *Juncus acutus* L., offre une étymologie très satisfaisante [3]. Ce jonc aux tiges grêles et très souples est admirablement approprié aux ouvrages de vannerie, et est encore aujourd'hui employé pour des travaux de ce genre. Il est à présumer que dans l'antiquité, pour la fabrication des nattes et sans doute aussi des corbeilles, on s'en servait pour attacher et lier ensemble les matériaux plus solides et plus rigides tels que les roseaux *gásha*.

ASPÁTA.

, *aspetou* . Ce nom a été emprunté aux langues sémitiques (assyrien *išpatu* [4]; hébreu אֶשְׁפָּה [5]) pour désigner, à partir des débuts du Nouvel Empire, le carquois en usage à cette époque et qui fut introduit en Égypte probablement par les Hyksos en même temps que le char de guerre, dont l'emploi modifia considérablement les méthodes de combat ainsi que l'armement. Dans les scènes où l'on voit des étrangers apportant des cadeaux ou des tributs, les Syriens ont toujours avec eux un certain nombre de carquois de ce modèle [6], et les *aspáta* sont cités à plusieurs reprises dans les listes d'objets conquis sur les ennemis, Syriens ou parfois même Libyens [7].

[1] Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte*, II, p. 8, n° 138.

[2] Ahmed bey Kamal, *Vocab. hiérogl. des noms de plantes*, p. 42.

[3] Loret, *Rec. de trav.*, XVI, p. 11-14; Loret, *Sphinx*, VIII, p. 150.

[4] Delitzsch, *Assyr. Handwörterb.*, p. 147. Ce mot n'apparaît qu'aux basses époques et peut être d'une origine étrangère.

[5] Psaume cxxvii, 5; Job, xxxix, 23; Isaïe, xxii, 6; xlix, 2; Jérémie, v, 16.

[6] Tombeau de Rekhmara (Virey, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. VII. — Cf. les représentations du tombeau de Menkheperrasenb et d'Amounzeh (W. M. Müller, *Egyptological Researches*, II, pl. XV, XVI, XX, XXIV, XXVII).

[7] Bouriant, *Rec. de trav.*, XIII, p. 161, l. 9 (stèle d'Amenophis II, cf. de Rougé, *Inscr. hiérogl.*, III, pl. LXXVI); Dümichen, *Histor. Inschr.*, I, pl. IV, l. 35 (cf. Mariette, *Karnak*, pl. LIII); Dümichen, *op. cit.*, I, pl. XXI.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce genre de carquois, dont la longueur est de près de o m. 80 cent. [1], se fait en cuir de couleur, souvent couvert d'une riche ornementation en repoussé ou en incrusté; il est de forme à peu près conique, arrondi dans le bas et

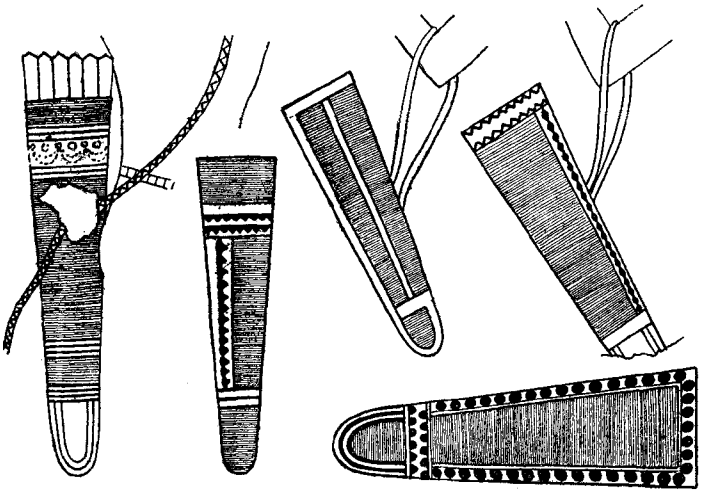


Fig. 139 à 143. — Carquois
(d'après les tombeaux d'Amounzeh, Amenemheb, Menkheperra-senb et Hapou; croquis de Mme G. Jéquier).

largement ouvert du haut [2]; un couvercle peut se placer sur cette ouverture par où sortent les extrémités empennées des flèches, un peu plus longues que le carquois. Au moyen d'une courroie passée en sautoir, l'archer suspendait le carquois sur son dos, assez bas, l'ouverture n'arrivant pas à la hauteur de l'aisselle, ou simplement à son bras [3].

Les représentations du carquois sont extrêmement nombreuses : on le voit sur le dos du roi [4] comme sur celui des soldats [5] ou des chasseurs [6], ou dans les magasins d'armes [7]. Le mot *aspáta* paraît aussi dans les textes littéraires,

[1] Les carquois de Maherpra (Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, p. 32) ont o m. 77 cent., et cette longueur correspond aux proportions de ceux qui sont figurés sur les peintures de l'époque.

[2] Les carquois de Maherpra (*loc. cit.*) ont une ouverture de o m. 16 cent.

[3] Cette manière de porter le carquois est celle des Syriens, en particulier dans le tombeau de Menkheperra-senb.

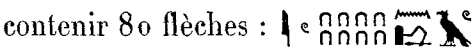
[4] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXXVI, CXXVIII, CXXX, CLX, CLXVI, CLXXXIII, etc.

[5] Champollion, *Monuments*, pl. XVIII; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLIV.

[6] Virey, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 355 (cf. notre figure 139).

[7] Champollion, *Monuments*, pl. CCLXIV; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXIV.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

toujours à côté de celui de l'arc[1]; dans l'un de ces textes, il est dit que le carquois pouvait contenir 80 flèches : [2].

ASPERGE.

Les anciens employaient le nom d'*ἀσπάραγος*, *ἀσφάραγος*, *asparagus*, *aspharagus*, pour désigner d'une manière générale les jeunes pousses tendres et comestibles de plantes très diverses, mais ils l'appliquaient plus spécialement à l'*Asparagus officinalis* L., plante de la famille des liliacées, sur la culture de laquelle ils nous donnent des détails circonstanciés. A côté de cette espèce, qui est encore aujourd'hui celle qui est le plus employée comme légume, les Grecs et les Romains mangeaient aussi diverses asperges sauvages, telles que l'*Asparagus acutifolius* L., l'*A. aphyllus* L., l'*A. horridus* L. Ils connaissaient également les propriétés médicinales de cette plante et l'employaient surtout comme diurétique, mais aussi contre les maux de dents et de reins[3].

On trouve en Égypte, en plus de l'*Asparagus officinalis*, les trois autres espèces sauvages mentionnées ci-dessus[4]. Il est peu probable que les Égyptiens aient jamais employé cette plante en médecine, car dans les nombreuses recettes qui donnent des médicaments diurétiques, on ne trouve pas un seul mot qui puisse correspondre aux mots coptes ⲁⲗⲓⲁ et ⲕⲣⲓⲕⲟⲛⲁⲗⲓⲁ, seuls employés pour désigner l'asperge[5]. Par contre, il y a lieu de croire qu'elle était considérée par eux comme un légume et qu'ils la mangeaient, car on voit souvent dans les représentations de victuailles, déjà sous l'Ancien Empire[6], des corps longs et minces, arrondis à un bout et coupés droit à l'autre, peints en vert

[1] Pap. Anastasi I, pl. XXV, l. 8 (Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 262); pap. Anastasi IV, pl. XVII, l. 1.

[2] Pap. Koller, pl. I, l. 4 (Gardiner, *Egyptian hieratic Texts*, I, p. 82 et 37*). Il est possible qu'il s'agisse ici d'un carquois fixé au char, puisqu'il est question dans ce texte de l'équipement du char aussi bien que de celui du soldat.

[3] Wagler, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, II, p. 1712-1716 (article Ἀσπάραγος).

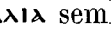
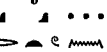
[4] Raffeneau-Delile, *Floræ æg. illustr.*, n° 377 (*Descr. de l'Égypte*, XIX, p. 84). — Aujourd'hui, les Somalis emploient les racines de l'*Asparagus retroflexus* F. pour tresser des paniers dans lesquels on met du lait (Schweinfurth, *Verhandlungen der Berliner Ges. für Anthropologie*, 1897, p. 397).

[5] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 40.

[6] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXI, LXIV*bis*, LXVII, LXVIII, LXX; Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), pl. VI; Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, II, pl. XXII, XXVI, XXVII, XXXIII, etc.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

clair, généralement réunis en bottes par deux ou trois liens, qui ne peuvent guère être autre chose que des asperges [1].

Le nom ancien de l'asperge n'a pas encore été reconnu, mais le seul dont pourrait être dérivé le copte ⲁⲗⲓⲁ semble être le *adret* , *aar* , *arer* , qui se trouve au Nouvel Empire [2]; pour obtenir le correspondant de ⲕⲣⲓⲕⲟⲛⲁⲗⲓⲁ, il faudrait ajouter à ce mot celui de  [3] « germe, semence », ce qui donnerait *  « pousse d'asperge ».

ÁTEF.

, , *atef*  [4], *ádef*  [5]. Mot désignant un arbre encore inconnu qui sert à écrire le nom des XIII^e^, XIV^e^, XX^e^ et XXI^e^ nomes de la Haute-Égypte  et  [6],  et . Ce nom a été traduit, mais sans preuves à l'appui, par « térébinthe » ou « laurier-rose » [7], mais comme il ne paraît jamais ailleurs que dans ces noms de nomes, il est probable qu'il ne désigne pas un arbre réel, mais un fétiche en forme d'arbre [8]. Les plus anciennes variantes du signe montrent parfois, sortant de l'arbre, un bras tenant un morceau d'étoffe [9].

ATEN.

. Dénomination s'appliquant dans quelques cas aux miroirs que les rois présentent à certaines déesses, Isis et Hathor entre autres [10]; ce mot

(1) Woenig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, p. 207-209; Loret, *La Flore pharaonique*, p. 39.

(2) Pap. Harris n° I, pl. VIII, l. 5; pl. XXXIX, l. 3, 4; pl. XL^a^, l. 10; pl. XL^b^, l. 4; pl. LV^b^, l. 9.

(3) Pap. Ebers, pl. XCVI, l. 12.

(4) Ces lectures se trouvent entre autres dans Dümichen, *Recueil de Monum. égypt.*, III, pl. VIII, et LXI, LXIII.

(5) Levi, *Vocab. gerogl.*, I, p. 12. — Dans le signe désignant les XIII^e^ et XIV^e^ nomes, l'arbre est généralement traversé par le serpent, ce qui n'est pas le cas pour les nomes XX et XXI, de sorte que pour ces derniers, il est possible que le nom doive se lire autrement, peut-être *am*.

(6) Dans toutes les listes de nomes, on trouve ces signes sur la tête des Nils représentant ces deux provinces, sans variantes appréciables.

(7) Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 72 (cf. Loret, *Rec. de trav.*, XV, p. 102).

(8) Il faut remarquer que l'arbre sacré des deux premiers de ces nomes est l'acacia *sont*, et non un arbre comme celui qui décore l'enseigne du nome (Dümichen, *Zur Geogr. des alten Ägypten*, pl. II).

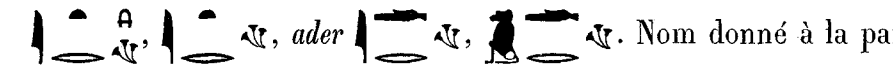
(9) Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. X, et II, pl. X et XVI.

(10) Mariette, *Dendérah*, III, pl. L; Bénédite, *Le Temple de Philæ*, p. 106; Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 156.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

s'explique par la similitude de forme qui existe entre le disque du miroir et le disque solaire (*aten*) tel que le représentaient les Égyptiens, une surface qui n'est ni circulaire ni elliptique, mais oblongue, légèrement aplatie aux pôles; il y a encore un autre point de contact entre le miroir et le soleil, l'éclat et le pouvoir mystérieux de reproduire les formes de la vie soumises à son action réfléchissante [1]. Le miroir *aten* a généralement un manche en forme de massue, modèle qui ne se présente jamais aux anciennes époques [2], et il ne paraît qu'à la période ptolémaïque.

ATER.

, *ader* . Nom donné à la partie de la tige du papyrus qui servait à la fabrication des feuilles sur lesquelles on écrivait, donc la pellicule ou les fibres [3]. Ce mot est employé surtout à l'époque ptolémaïque pour désigner des liens de toute sorte qu'on faisait au moyen de cette matière très résistante [4] et auxquels on donnait aux époques antérieures le nom d'*aádit* , cordons pour fermer les portes d'un naos, que le roi ouvrait solennellement au début de l'office [5], attaches pour les rouleaux de papyrus [6], liens pour certaines statuettes de divinités façonnées en vue de cérémonies spéciales [7]. C'est aussi avec des *aterou* qu'on fabriquait, en diverses

[1] Bénédite, *Miroirs* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. III. — Les tableaux ptolémaïques où les mêmes miroirs sont présentés sous des noms plus usuels comme *oun-hi*, renferment souvent le mot *aten*, établissant ainsi la comparaison entre le soleil et le miroir : Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, II, p. 76; J. de Morgan, *Kom Ombos*, I, n° 492; Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. LXV.

[2] M. Bénédite ne fixe pas de manière absolue la date des diverses formes de miroirs (*op. cit.*, p. XXXII-XXXV), mais on peut constater que ce modèle ne paraît qu'une fois dans les frises des sarcophages du Moyen Empire (Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 133-134); la variété à manche court et grand disque peut appartenir au Nouvel Empire (Bénédite, *op. cit.*, p. 3, n° 44006), mais celle à long manche et petit disque est certainement de basse époque.

[3] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 29.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 145.

[5] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 40; Mariette, *Dendérah*, I, pl. XLIa; II, pl. LXIVb; J. de Morgan, *Kom Ombos*, II, p. 159; etc.

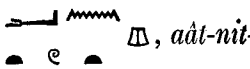
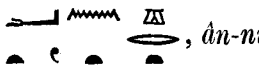
[6] Brugsch, *loc. cit.*

[7] Textes des fêtes du mois de Khoïak (Mariette, *Dendérah*, IV, pl. XXXV-XXXIX), l. 20, 25, 112; Loret, *Rec. de trav.*, III, p. 49, 50; V, p. 88.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

occasions, des barques sacrées[1], sur le modèle des nacelles de l'Ancien Empire, faites en bottes de papyrus; enfin on s'en servait pour le cannage des chaises[2]. On a voulu rapprocher le mot *ater* de la racine hébraïque אָטַר « fermer »[3], mais il est plus probable qu'il faille chercher son origine dans un ancien mot qui n'était plus en usage aux basses époques, son synonyme *ader* [4], mot désignant une certaine étoffe employée parfois pour faire des ceintures, donc quelque chose d'analogue aux *aterou* en fibres de papyrus.

ÂTOU-KHERIT.

, *âtou-nit-kher* , *aât-nit-kherit* , *ân-nit-kher* . Les « manœuvres inférieures », ou les « manœuvres du bas » sont parmi les rares cordages mentionnés au chapitre XCIX du *Livre des Morts*, dans la liste des parties de la barque infernale[5]. Le rang qu'occupe ce mot dans la nomenclature, après le nom de la vergue, avant ceux du mât et de la voile, ainsi que l'épithète « inférieur » montrent qu'il ne peut être question d'autre chose que des cordes au moyen desquelles on fixait la basse-vergue, les deux amures et les deux écoutes (voir AMURE); une des variantes du texte donne en effet comme déterminatif du nom quatre cordes enroulées. Ce sens est de beaucoup préférable à ceux qui ont été proposés jusqu'ici, sans aucune preuve à l'appui : cabine[6], quille[7], pont inférieur[8]. Quant au nom mystique de l'objet  « c'est le support d'Ap-Ouaïtou », il repose sur un simple jeu de mots entre *âtou* et *aât* et n'a aucune valeur explicative.

[1] MARIETTE, *Dendérah*, IV, pl. XXXV-XXXIX, l. 78; LORET, *Rec. de trav.*, IV, p. 28.

[2] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl.*, p. 145.

[3] BRUGSCH, *loc. cit.*

[4] JÉQUIER, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 24 et 341.

[5] Pour le Nouvel Empire, voir NAVILLE, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXI, l. 19; II, p. 223; pap. de Nou (édit. Budge), pl. XLVI, l. 16. — Pour l'époque saïte, voir LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. XXXVI, l. 12. — Dans la plupart des variantes de ce chapitre, ce nom manque.

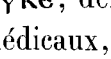
[6] PIERRET, *Livre des Morts*, p. 299.

[7] LE PAGE-RENOUF, *The Book of the Dead*, p. 175.

[8] BUDGE, *The Book of the Dead*, Transl., p. 158.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

AUBERGINE.

Solanum melongena. Plante cultivée aujourd'hui en Égypte[1], mais dont on ne retrouve aucune trace pour la période antique, pas plus parmi les offrandes déposées en nature dans les tombeaux que dans les représentations figurées, où son fruit caractéristique serait aisément reconnaissable. Le seul indice pouvant faire supposer que les anciens connaissaient l'aubergine est le fait que le mot copte ⲃⲉⲧⲩⲕⲉ, dérivé sans doute de l'égyptien *bededouká*  des papyrus médicaux, est indiqué dans les *scalæ* comme correspondant à l'arabe باذنجان البري, l'aubergine sauvage[2].

AUTEL.

Très différent — sinon par sa forme, du moins par sa destination — de l'autel des Sémites, sur lequel étaient immolées les victimes offertes aux dieux, l'autel égyptien n'est pas autre chose qu'un support d'offrandes, la table sur laquelle on sert le repas du dieu. Les victimes étaient égorgées ailleurs, en général sur le sol nu[3], et leur chair seule était déposée devant la divinité, sur l'autel, avec les pains, les légumes, les boissons : la consécration se faisait non par l'acte de l'immolation, mais par celui de la présentation.

A l'époque ptolémaïque cependant, on voit parfois le roi sacrifiant au dieu une antilope placée sur un bloc rectangulaire plus ou moins haut, sans aucune décoration, et ayant une vague ressemblance avec l'autel de pierre en usage pour les offrandes[4]; il peut y avoir là une coutume d'importation étrangère, puisqu'elle ne correspond à aucun rite purement égyptien. Quant au monument dans lequel on a cru reconnaître un autel à sacrifices humains[5], il y

[1] Raffeneau-Delile, *Descr. de l'Égypte*, XIX, p. 79 (n° 255).

[2] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 73; Loret, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 62, n° 381. Il semble bien cependant que le mot désigne plutôt la pastèque que l'aubergine.

[3] Tout au moins pour les bœufs et autres grosses bêtes; pour les animaux plus petits, il y avait dans les temples des blocs sur lesquels on les égorgeait : Mariette, *Karnak*, pl. XVI, l. 32.

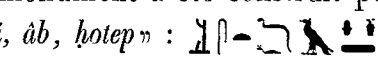
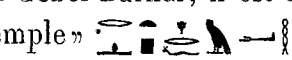
[4] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 77; II, p. 75; Mariette, *Dendérah*, III, pl. XXII, LXXI; IV, pl. LXXXV; Jéquier, *Sphinx*, XVI, p. 117.

[5] Weigall, *Annales du Serv. des Antiq.*, VIII, p. 44.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a tout lieu de croire qu'il s'agit d'un socle de statue ou de quelque chose d'analogue[1].

L'autel égyptien, sur lequel on ne pratique donc pas de sacrifices sanglants, présente de grandes analogies avec ceux des races indo-européennes qui servent aussi, le plus souvent, à exposer l'offrande ou à la brûler[2], mais tandis que chez les Grecs et les Romains l'origine de cet important monument du culte est l'autel domestique qui dans chaque maison était le centre du culte familial, il ne semble pas y avoir eu rien de semblable en Égypte : ici l'autel est de nature simplement utilitaire, c'est l'objet qui sert à exposer ou à brûler l'offrande alimentaire. En Égypte, cette cérémonie de la présentation des offrandes, bien que très importante, n'est pas le but principal du culte rendu aux dieux, et l'autel n'est jamais l'objet qui forme le centre du temple, c'est un accessoire, au même titre que tous les autres ustensiles du culte. Bien qu'Hérodote affirme que les Égyptiens avaient les premiers inventé l'autel de pierre[3], il semble qu'à l'origine ce n'ait été pour eux qu'un meuble de minime importance, tandis que l'objet qui dans le culte funéraire tient la place de l'autel, la table d'offrandes, a acquis de bonne heure une place prépondérante.

Le rôle de support d'offrandes des autels est bien caractérisé par le signe , qui est employé pour désigner un des plus importants monuments de cette catégorie, celui de Deir el-Bahari[4], et par des textes plus développés gravés sur d'autres autels; ainsi sur celui d'Ameni-Antef-Amenemhat, il est écrit que le monument a été construit pour « élever les diverses sortes d'offrandes, *zefá, âb, ḥotep* » : [5]; tandis que de celui de Taharqa à Gebel Barkal, il est dit qu'il était fait « pour faire l'offrande sur lui dans le temple » [6].

La manière de présenter l'offrande n'étant pas toujours uniforme, et se rattachant à des rites très différents les uns des autres, il existe plusieurs types d'autels, qui peuvent se classer en deux groupes principaux; le but qu'on se proposait d'atteindre était la transformation de l'offrande matérielle

[1] Jéquier, *Sphinx*, XIV, p. 178.

[2] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, I, p. 347-353.

[3] Hérodote, II, chap. iv; Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 55.

[4] Naville, *Deir el Bahari*, pl. VIII (south side).

[5] Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. 32-33.

[6] Lepsius, *Denkmäler*, V, pl. XIII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en un mets spirituel dont les dieux pussent se nourrir, et pour cela, ou bien l'on se bornait à exposer les aliments en récitant les formules magiques qui en assuraient la transmutation, et en accompagnant la cérémonie de libations et d'encensements, ou bien l'on avait recours à la combustion plus ou moins complète des victuailles. De ces deux théories dérivent les deux catégories d'autels, qui se subdivisent à leur tour en divers types secondaires : l'autel à offrandes proprement dit et l'autel à feu. A côté de cela, on employait encore le petit autel à libations, pour les offrandes de liquides. Quant à la table d'offrandes, qui n'est guère affectée qu'au service des morts, elle constitue un monument d'un autre ordre, bien que le but auquel elle répond soit le même que celui de l'autel et que ces deux genres de monuments aient pu parfois se combiner de façon à donner des autels-tables d'offrandes comme ceux qu'on trouve dans les chapelles funéraires des rois[1].

I. — AUTELS D'OFFRANDES.

A. La natte. — Cet objet très usuel n'est pas à proprement parler un autel, mais il en est le prototype. A l'origine, les Égyptiens venaient simplement déposer devant le dieu, c'est-à-dire devant son image ou son symbole, les offrandes alimentaires qu'ils lui consacraient, et de même que dans leurs propres repas ils ne posaient pas les mets immédiatement à même le sol, ils durent très anciennement songer à isoler de la terre ceux qu'ils destinaient à la divinité, et employer pour cela un meuble d'usage courant, la natte, sur laquelle on pouvait déposer aussi bien un bœuf entier qu'un pain ou une botte de légumes. N'ayant pour ainsi dire pas de représentations de cérémonies cultuelles sous l'Ancien Empire, nous ne pouvons contrôler la chose de façon absolument certaine, mais nous constatons qu'au Moyen Empire[2] la natte était employée pour la présentation des offrandes, conjointement avec le guéridon, et que cet usage persiste encore au commencement de la XVIII^e^ dynastie[3]; à partir d'Amenophis IV, on ne s'en sert presque plus dans ce

[1] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 22; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 68.

[2] Naville, *The XI^th^ Dyn. Temple at Deir el Bahari*, I, pl. XXIV.

[3] Naville, *Deir el Bahari*, pl. XV, XVI, XXI, XXXVI, XXXVII, XCVIII, CIV, CV, CXXIX, CXLI, CXLIII; Gayet, *Le Temple de*

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

but[1], et ce n'est que sous les Ptolémées[2] que nous voyons reparaître la natte d'offrandes, probablement par recherche d'archaïsme.

B. Le guéridon. — Du moment que les offrandes devaient constituer le repas du dieu, il était naturel qu'on lui servît ce repas sur un meuble semblable à celui dont se servaient les Égyptiens dès le commencement de l'Ancien Empire, le guéridon classique, composé d'un plateau rond monté sur un pied. Nous ne savons si son emploi dans les temples est antérieur ou postérieur à celui de la natte pour la présentation des offrandes, mais on le trouve déjà comme ustensile du culte dès la Ve dynastie[3], et plus tard à toutes les époques, jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne. Quelle que soit la date à laquelle il remonte, ce guéridon d'offrandes est toujours le meuble d'usage courant, représenté dans tous les tombeaux devant la figure assise du défunt, et ne varie pour ainsi dire pas de forme : c'est un plateau plus ou moins épais, fixé sur un pied en cône tronqué, légèrement cintré[4], dont parfois les deux parties semblent indépendantes l'une de l'autre. Comme on ne pouvait pas disposer devant le dieu, sur un seul guéridon, toutes les victuailles qui lui étaient destinées, on mettait d'habitude encore par terre des nattes pour poser les aliments qui ne trouvaient pas place sur la table.

Il existe encore un guéridon d'offrandes d'un type un peu différent, qui par son profil rappelle plutôt l'autel à feu (voir plus bas), la partie supérieure étant beaucoup plus petite que le plateau ordinaire, profonde et en forme de coupe; sa surface étant très petite, on en installe généralement l'un à côté de l'autre deux ou trois semblables sur lesquels on étend une natte, et c'est sur

Louxor, pl. XIV, XXXIV, XL, XLIX; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XLV[a], XLVIII[b], XLIX[b], L, LI, LVIII, LXVI.

(1) Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLXXIV.

(2) De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXX[a], XXXIV[b], XXXV[a], etc.; Mariette, *Dendérah*, I, pl. LX; II, pl. XXXVI; III, pl. XVIII, LIV, LVI, LXXIV; IV, pl. XXIV, etc.

(3) Schäfer, *Ein Bruchstück altäg. Annalen*, p. 39; Birch, *Transactions of the Soc. of Bibl. Archæol.*, III, p. 116 et pl. III, l. 17. — Pour le Moyen Empire : Naville, *The XI[th] Dyn. Temple at Deir el Bahari*, I, pl. XXIV; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 246.

(4) Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXIV, LXVII, LXXVIII, CCXVII; Naville, *Deir el Bahari*, pl. XXI, XXIV, CXXIX, CXXXII; Gayet, *Le Temple de Louxor*, pl. XVI, XLIX, LIII, LXX; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, pl. XL[b]; Mariette, *Dendérah*, II, pl. LXXII (avec plateau arrondi par-dessous); Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXLVII, CCXXII; J. de Morgan, *Kom Ombos*, II, p. 63, 296, 298, 313.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

cette dernière qu'on entasse les offrandes. Généralement, une ou deux coupelles à brûler l'encens sont posées sur le haut du monceau de victuailles, et ce fait accuse encore la ressemblance avec le petit autel à feu. Jamais à côté des guéridons de ce modèle on ne voit des mets posés à terre sur des nattes; ils paraissent le plus souvent dans les scènes funéraires où l'on voit le mort faisant une invocation à un dieu [1], mais se rencontrent aussi fréquemment dans les temples, tout spécialement dès la fin de la XVIII^e^ dynastie [2].

C. La table. — C'est sans doute l'exiguïté même du guéridon, très insuffisant pour porter les masses énormes d'offrandes déposées dans le temple d'Aten, qui fit adopter, à la fin de la XVIII^e^ dynastie, un meuble de plus grandes dimensions, une vraie table du modèle ordinaire, mais si massive qu'elle peut déjà être considérée comme un véritable autel. Sur les bas-reliefs, cet objet est représenté comme un plateau épais, avec la corniche et la gorge classiques, monté sur de gros pieds à section carrée, réunis par une traverse; ces pieds qui, ainsi que le plateau, sont sans doute en bois, sont au nombre de deux, trois ou quatre sur un même côté; donc, si la table était carrée, ce qui est probable, elle aurait pu avoir jusqu'à douze pieds. Entre les pieds sont des panneaux décoratifs avec les cartouches royaux. Sur la table, tout à fait à l'arrière, c'est-à-dire du côté de l'officiant, on voit toujours une sorte de bordure qui devait être, comme sur les autels de pierre, un petit parapet courant tout autour du monument pour empêcher le tas de vivres de s'écrouler, mais qui ici, pour ne pas masquer les mets, n'est représenté que d'un seul côté, comme en coupe; à l'autre extrémité du plateau est une figurine du roi agenouillé, tourné du côté du dieu et tenant à deux mains un haut pain (?) pyramidal. Déjà employé sous Thoutmès III [3], très fréquent sous les rois hérétiques [4], ce type d'autel continua à être en usage pendant le reste du

[1] Budge, *Papyrus of Ani,* pl. I, II, XXIX, XXXVI, XXXVII; Scheil, *Tombeau des graveurs* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire,* V), pl. V; Lepsius, *Denkmäler,* pl. CCXXXIII, CCXXXVI.

[2] Gayet, *Le Temple de Louxor,* pl. XLIV, LI; Davies, *The rock Tombs of El Amarna,* I, pl. XXII, XXXIII; II, pl. XII, XIX; III, pl. XI, XXX; IV, pl. XVIII, XX; VI, pl. XVI; Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. CVI, CLXXXVIII, CCXVII.

[3] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.,* p. 636.

[4] Davies, *The rock Tombs of El Amarna,* I, pl. XI, XXVIII, XXXIII; II, pl. V, VII, VIII; III, pl. XI; IV, pl. XV, XVI, XXXI; V, pl. III, XXXIII; VI, pl. II, XXVI. Après cette époque, la figurine du roi agenouillé se trouve très rarement.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nouvel Empire [1], ainsi qu'à l'époque ptolémaïque et romaine [2], mais à ce moment-là avec des formes un peu plus grêles.

Le motif pour lequel on adopta l'autel-table est peut-être aussi que de tout temps on avait l'habitude de présenter aux dieux des vases réunis en groupes sur des sellettes basses, légers meubles en bois à quatre pieds [3], dont le profil est exactement semblable aux premières tables employées pour l'exposition des mets solides, à l'époque d'Amenophis III [4] et même déjà au Moyen Empire et antérieurement pour les besoins du culte funéraire [5]; on se servait du reste également de grandes tables du même genre pour y déposer les ustensiles du culte pendant l'office [6].

D. L'autel de pierre. — La similitude de profil que présente l'autel de pierre avec les lourdes tables de bois étudiées ci-dessus pourrait faire croire qu'il n'en est qu'une dérivation, ce qui n'est cependant pas le cas, puisqu'il apparaît avant ces dernières, dans la première moitié de la XVIII[e] dynastie [7]; cette ressemblance s'explique par la destination même du monument. Qu'il soit un bloc monolithe ou un massif de maçonnerie, l'autel de pierre est toujours un support d'offrandes de la forme la plus simple, à peu près cubique, et comme il était généralement en évidence, on le décorait à la façon ordinaire, de la classique corniche à gorge [8]. Cette forme, qui n'est pas particulière aux autels, a donné lieu à beaucoup de confusions, et l'on a coutume

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLXXX, CCXII, CCXXXV, CCXXXVII.

[2] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. XXXV[a], XXXV[b], XLIII[a], XLIV[a]; Mariette, *Dendérah*, I, pl. LX; III, pl. XLIX; J. de Morgan, *Kom Ombos*, II, p. 115, 125, 136, 139, 189, 227, 229.

[3] Naville, *The XI[th] Dyn. Temple at Deir el Bahari*, I, pl. XXIV; *Deir el Bahari*, pl. XV, XVI, etc.

[4] Par exemple Gayet, *Le Temple de Louxor*, pl. XXVI, XXVIII. Ces sellettes n'ont pas de corniche.

[5] Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 287; Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), pl. I, II, III, VII.

[6] Champollion, *Monuments*, pl. CCCXVII; ces tables ont sur le côté des anneaux pour y déposer les vases.

[7] Le plus ancien de ces monuments connus jusqu'ici est le grand autel de Deir el-Bahari (règne de Hatshepsou). Nous ne pouvons du reste savoir avec certitude l'époque où furent inventés l'un et l'autre modèle d'autel.

[8] Parfois il est plus simple encore et ne porte dans le haut qu'un bandeau plat surmonté de petits créneaux : Naville, *Deir el Bahari*, pl. CLV. D'autres ont la corniche et les créneaux : Champollion, *Monuments*, pl. CCCXVI.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de classer sous le nom d'autels certains monuments qui ne sont en réalité que des socles de statues ou de naos [1].

Parmi ces autels de pierre, les uns, de très grandes dimensions, comme ceux de Deir el-Bahari [2] et du temple funéraire de Ménephtah [3], le maître-autel du temple d'Aten [4] et ceux de la cour d'Ombos [5] et de Barkal [6] sont pourvus, sur l'une de leurs faces, d'un escalier monumental ou d'une rampe d'accès peu inclinée, montant du sol à la plate-forme; autour de celle-ci court en général un petit parapet, légèrement en retrait, pour soutenir les offrandes amoncelées. Des autels plus petits, monolithes et de même forme, se trouvaient dans la plupart des temples, entre autres à Karnak [7], Ibsamboul [8], en Éthiopie [9], etc.; dans la cour du temple d'Aten, à Tell el-Amarna, il y en avait toute une série qui entourait le maître-autel [10].

Un autel de pierre beaucoup plus ancien, provenant de Karnak, celui d'Ameni-Antef-Amenemhat [11], présente un type très différent, imitation d'une table de bois, puisque sur les deux blocs dont se compose le monument on voit figurés, en saillie, les pieds et le plateau de la table; une série de petites écuelles était sculptée sur la face supérieure pour recevoir, d'après le texte cité plus haut, les offrandes liquides et solides présentées au dieu : ce n'est donc pas une table à libations, mais un véritable autel d'offrandes.

E. L'autel aux quatre . — La forme de la table d'offrandes funéraire, bien que très différente de celle des autels des temples, procède de la même idée, celle d'une table servie [12]; le signe , en usage dès les temps les plus

[1] Par exemple Ahmed bey Kamal, *Rec. de trav.*, XXXI, p. 33; Maspero, *Annales du Serv. des Antiq.*, IX, p. 187; von Bergmann, *Rec. de trav.*, XII, p. 4. — Les inscriptions de ces monuments et leur position dans le temple (voir plus bas, p. 243, F. Emplacement des autels), font connaître leur destination. — Cf. Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 633; Jéquier, *Sphinx*, XVI, p. 114.

[2] Naville, *Deir el Bahari*, pl. VIII.

[3] Petrie, *Six Temples at Thebes*, p. 12.

[4] Davies, *The rock Tombs of El Amarna*, I, pl. XII, XXVII, XXVIII; II, pl. XVIII; III, pl. X.

[5] J. de Morgan, *Kom Ombos*, I, p. 76.

[6] Lepsius, *Denkmäler*, V, pl. XIV.

[7] Temple de Ptah.

[8] Maspero, *Les Temples immergés de la Nubie, Rapports*, I, pl. CLX à CLXII. Cet autel a un escalier d'accès.

[9] Lepsius, *Denkmäler*, V, pl. XIII, XXV, XLVIII, LI.

[10] Davies, *loc. cit.*

[11] Mariette, *Karnak*, pl. IX et X.

[12] Jéquier, *Sphinx*, XIII, p. 205.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

anciens, désigne ce genre de monuments, que les rois adoptèrent eux-mêmes pour leurs chapelles funéraires, mais avec des dimensions un peu différentes que celles des tables d'offrandes de leurs sujets. Ces blocs rectangulaires ont été souvent qualifiés d'autels, mais ce sont en réalité de vraies tables d'offrandes [1], portant en relief sur leur face supérieure deux , qui symbolisent la contribution des deux parties du pays à la nourriture du roi défunt. Cette idée devait être adaptée de bonne heure au culte divin, avec une petite modification : le dieu régnant sur le monde entier et non sur l'Égypte seulement, on y représente non plus deux, mais quatre  dirigés chacun vers un des points cardinaux, vers une des parties du monde. L'autel du temple du Soleil à Abousir [2] est le plus grand et le plus ancien exemple de ce genre de monument qui se retrouve plus tard, sous Thoutmès III, dans le temple de Karnak [3].

F. Emplacement des autels. — Comme on l'a vu, l'autel était destiné à recevoir les provisions de bouche du dieu, à lui servir de table à manger : il devait donc être placé immédiatement devant son image ou son symbole. Pour les autels mobiles, nattes, guéridons ou tables, on les installait à l'endroit voulu au moment de la cérémonie, comme le montrent tous les bas-reliefs, puis on les rentrait sans doute dans les magasins, tandis que les autels de pierre étaient fixes et que pour la plupart d'entre eux nous pouvons encore les voir à leur place originale : les uns se trouvent dans la grande cour du temple, où se faisaient les cérémonies publiques, dans l'axe même du sanctuaire et tournés vers lui, c'est-à-dire avec l'escalier dirigé du côté de la porte du temple [4]; parfois aussi ils sont dans la salle précédant immédiatement le sanctuaire, toujours dans l'axe du temple [5]. D'autres enfin sont installés de manière à présenter les offrandes non plus au symbole divin enfermé dans le sanctuaire, mais au dieu lui-même, qui est ici le Soleil; dans ce cas, l'autel se trouve dans une

[1] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 22; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 68.

[2] Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, p. 14, 43.

[3] Mariette, *Karnak*, pl. V (dans une petite salle au fond du temple); Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 640.

[4] A Tell el-Amarna, où il était entouré d'une série d'autels plus petits, dans le temple de Ptah à Karnak, et à Kom Ombo.

[5] Barkal : Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. CXXVIII.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

petite cour ou chapelle spéciale, en dehors de l'axe du temple, près de l'angle nord-ouest; il s'oriente non plus vers le sanctuaire, mais vers l'est, c'est-à-dire vers l'entrée, et une disposition spéciale de la muraille permettait aux premiers rayons du soleil levant de tomber directement sur les offrandes amoncelées à son intention[1] : cette disposition est surtout frappante à Ibsamboul, où le mur de face est échancré de façon à avoir l'aspect d'un pylône, tandis que devant l'autel se dressent deux obélisques, symboles solaires destinés à attirer les premiers rayons du dieu, et que sur la plate-forme étaient placés quatre cynocéphales adorant; on a même supposé au premier abord que c'était une sorte d'autel d'adoration où le prêtre serait monté chaque jour pour adorer le soleil à son lever et à son coucher[2], mais cette hypothèse ne paraît pas suffisamment justifiée par la seule présence des cynocéphales, et il est plus naturel d'admettre que ce monument est, comme les autres, un autel d'offrandes[3].

G. Matière et décoration. — Les autels monumentaux sont taillés dans les pierres les plus diverses, albâtre, calcaire, grès, granit; ils peuvent être ménagés dans le rocher sur lequel est construit le temple (Ibsamboul), ou bâtis en moellons (Deir el-Bahari); on employait aussi des substances plus précieuses, comme l'or[4], par quoi il faut comprendre sans doute un placage d'or. Les tables devaient être en bois rehaussé d'incrustations ou plaqué[5]. Quant aux guéridons, ils se faisaient en pierre (albâtre), parfois en métal[6], peut-être aussi en bois.

La décoration des autels de pierre se réduit en général uniquement à la corniche, les côtés étant unis ou même frustes; parfois cependant ils portent

[1] A Deir el-Bahari dans le temple de Ménephtah et peut-être aussi dans celui de Séti I^er^ à Gournah; ces temples étant des temples funéraires, cette disposition de l'autel au nord-ouest rappelle celle de la grande table d'offrandes dans la cour des chapelles funéraires des pyramides (Abousir et Licht). Le grand autel aux quatre [illegible] du temple du Soleil à Abousir était sans doute aussi destiné à présenter les offrandes au dieu lui-même, bien que se trouvant immédiatement devant l'obélisque, puisque le seul autel connu de ce type, celui de Karnak, se trouve également dans une position excentrique par rapport au sanctuaire.

[2] Maspero, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLVIII, p. 91-96.

[3] Jéquier, *Sphinx*, XVI, p. 109-114.

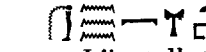
[4] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 629.

[5] *Ibid.*, p. 636.

[6] *Ibid.*, p. 634.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une bordure et des cartouches (Ibsamboul) ou des figures royales accompagnées d'inscriptions (Barkal). La décoration des tables-autels a été signalée plus haut, les guéridons n'en ont aucune.

H. Cérémonies se rapportant aux autels. — Certains prêtres étaient plus particulièrement attachés au service de l'autel, comme le montre le titre de , qu'on rencontre parfois au Nouvel Empire [1].

L'installation de l'autel devant le dieu devait donner lieu à certaines cérémonies rituelles qui ne nous sont pas connues, sauf celle où le roi lave de ses propres mains l'autel-guéridon qu'on vient de mettre en place, séparant pour cela le platean de son pied [2]. Nous ne savons pas s'il y avait des rites spéciaux à accomplir au moment où l'on déposait les offrandes sur l'autel.

II. — AUTELS À FEU.

Dans cette catégorie, les autels employés peuvent se classer en trois groupes : ceux pour la combustion des offrandes, qui présentent deux modèles très différents, ceux dont on se sert pour la présentation des mets, avant l'holocauste, et les autels à encens. Ici il n'y a plus de distinction à établir entre le culte divin et le culte funéraire.

A. L'autel d'holocauste. — Dans la plupart des tombeaux thébains de la XVIII[e] dynastie on voit le mort offrant aux dieux des victuailles de toute sorte entassées avec des morceaux de charbon sur un meuble de forme spéciale, et tout autour de ce monceau sortent des flammes [3]. Ce nouveau modèle d'autel, de construction très légère, est une sorte de caisse à claire-voie formée de deux cadres sur lesquels se fixent des traverses posées verticalement et arrondies

[1] Champollion, *Notices descript.*, I, p. 559; Guieysse-Lefébure, *Pap. de Soutimes*, p. 3 et *passim*; Griffith, *Siut and Der-Rifeh*, pl. VII, l. 284 (scribe de l'autel).

[2] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 471.

[3] Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), p. 427; tombeaux de Râ (n° 72), Menkheper (n° 79), Zauni (n° 74), Sonnofer (n° 96) et Menna (n° 69), à Cheikh Abd el-Gournah (inédits). Cette scène se trouve toujours dans la première salle du tombeau, de chaque côté de la porte d'entrée (Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXII, p. 167).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du haut; le tout est peint en blanc, et cela paraît indiquer que l'objet se faisait en bois stuqué[1] et devait par conséquent brûler en même temps que les offrandes; ce serait donc une sorte de bûcher[2], qui n'a été signalé jusqu'ici que dans les scènes d'offrandes aux dieux des morts et ne paraît pas dans les temples ou les scènes religieuses ordinaires.

L'autre modèle d'autel d'holocauste, beaucoup plus fréquent, ressemble à l'autel-guéridon dans celles de ses variétés où la partie supérieure est formée d'une coupe creuse; il est même souvent difficile de les distinguer l'un de l'autre, les flammes n'étant pas toujours indiquées, et il se peut fort bien qu'il y ait eu confusion pour les Égyptiens eux-mêmes, ou qu'ils aient employé le même ustensile pour l'offrande simple et pour l'offrande ignée, indifféremment. Cet autel à feu n'est pas autre chose que l'ancien foyer élevé sur un pied, et se pose à terre, généralement à côté d'un autel plus grand, soit l'autel de pierre, soit l'autel-table dans les temples[3], ou bien encore l'autel-bûcher, dans les scènes d'offrande funéraire mentionnées ci-dessus[4]. Il est aussi souvent employé seul, surtout à l'époque ptolémaïque, mais sa forme est alors un peu différente, avec le foyer représenté en coupe[5]. La matière employée pour les petits autels à feu était soit la pierre, soit le métal[6]; comme aucun original ne nous est parvenu, nous ne savons s'ils étaient faits en deux parties indépendantes ou en une seule pièce.

B. L'AUTEL À MAIN. — Cet ustensile sert à offrir au dieu un mets quelconque qu'on lui consacre plus spécialement que le gros tas des offrandes. L'officiant prend à la main un ou deux de ces petits autels, remplis à l'avance d'une substance en ignition, y dépose un pain ou une volaille et l'approche de la

[1] Aucune autre matière ne pourrait se prêter à un foyer de cette forme, sinon les métaux, et la couleur blanche exclut cette supposition.

[2] Les Romains donnaient également le nom d'*ara* au bûcher sur lequel on brûlait les morts (RICH, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, p. 46).

[3] NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. CLV; DAVIES, *The rock Tombs of El Amarna*, I, pl. XI et XII; II, pl. XVIII; III, pl. XI.

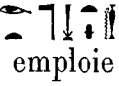
[4] Tombeaux de Cheikh Abd el-Gournah, n^{os} 68, 79, 81, 85.

[5] GAYET, *Le Temple de Louxor*, pl. XXXVII; MORET, *Rituel du culte divin journalier*, p. 110; DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. XVI, XXXV^{b-c}, XL$^{c, e, g}$, XLVI^{a3}; MARIETTE, *Dendérah*, II, pl. LXXII; III, pl. LXXIV.

[6] A en juger d'après les couleurs, dans les peintures de tombeaux, où ces autels sont généralement peints en blanc (calcaire) ou jaune (cuivre doré ou or).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

figure du dieu, auquel il fait ainsi respirer le fumet de l'offrande brûlée. Cet autel a la même forme que le précédent, mais il est plus petit et d'un galbe plus élégant; il est en général en métal, parfois aussi en pierre.

Cet ustensile est d'origine très ancienne, étant probablement une simple modification de l'encensoir du modèle primitif, la coupelle montée sur pied et munie d'un couvercle [1]; il y a donc tout lieu de supposer que le combustible déposé dans le récipient n'était pas du charbon, mais de l'encens, et qu'on ne brûlait pas l'offrande sur l'autel à main, mais qu'on se bornait à la présenter en l'imprégnant de fumées aromatiques comme l'indiquerait la légende  accompagnant une de ces scènes [2]. Il n'y a pas de cérémonie où l'on emploie cet ustensile seul, mais on s'en sert pour consacrer l'offrande qui est ensuite déposée sur un des grands autels, soit celui à holocaustes [3], soit celui de simple présentation [4]; cette opération est réservée au culte funéraire [5] et s'applique généralement à l'offrande faite aux dieux des morts, parfois aussi à celle qui est présentée au défunt lui-même [6]; elle paraît n'avoir été en usage qu'au Nouvel Empire; il est à remarquer que l'autel à main ne paraît jamais parmi les ustensiles du mobilier funéraire.

C. L'autel à encens. — Dans les scènes du culte funéraire, on voit parfois figurer, dès le Moyen Empire, une sorte d'autel sur lequel on brûle de l'encens; cet ustensile [7], exactement semblable à l'autel à libations, consiste en un pied massif sur lequel se pose la coupelle à brûler l'encens, et se place à terre. On le retrouve dans les cérémonies du culte, à l'époque ptolémaïque [8].

[1] Lepsius, *Denkmäler*, pl. XX, L, LVII; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. VII[b].

[2] Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, IV (*Gräber des neuen Reichs*), pl. XVII. Le prêtre tient dans l'autre main un vase à libations.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. IX, CCXVII. — Tombeaux de Cheikh Abd el-Gournah, n[os] 77, 79, 81, 85, 88, 90, 92, etc.

[4] Loat, *Gurob*, pl. XV et XVI; Lacau, *Stèles du Nouvel Empire* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, pl. XXXIX (n° 34075), XLII (n° 34083), XLIII (n° 34087), LVII (n[os] 34137, 34138), etc. Dans ces stèles, cette opération est en général accompagnée d'une libation, comme s'il s'agissait du simple encensement.

[5] Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXII, p. 167.

[6] Scène du tombeau de Leyde (voir plus haut).

[7] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXXV; Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. XXVI et XXVII.

[8] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, pl. XX, XXX[c].

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

III. — AUTELS À LIBATIONS.

On trouve dans les tombeaux de l'Ancien Empire des monuments de pierre d'une forme analogue au pied des guéridons d'offrandes, c'est-à-dire à peu près cylindriques ou cylindro-coniques, plus ou moins évasés à la base et à peine renflés au sommet; à la partie supérieure se trouve une légère dépression ou un récipient en forme de coupe qui peut être indépendant ou taillé dans le même bloc que le pied; le nom et les titres du propriétaire sont généralement gravés le long du fût [1]. Ce n'est pas autre chose, en somme, qu'un support de vase du type usuel, mais appliqué à une fonction spéciale, que certains tableaux des mastabas nous font connaître : les officiants y faisaient des libations d'eau pure devant l'image du mort [2]. Dans le culte des dieux, on employait également des autels à libations semblables [3], qui sont en général en granit et non en calcaire, comme ceux des tombeaux.

Aux périodes suivantes, l'usage de l'autel à libations se fait de plus en plus rare dans le culte funéraire, mais est par contre très répandu dans les temples. Dans les cérémonies où le roi fait l'encensement, il tient en général dans une main un vase d'eau dont il verse le contenu sur un ou deux autels à libations installés devant l'image du dieu [4]; parfois aussi la libation a lieu sans l'encensement, mais à l'époque ptolémaïque seulement [5]. Sur ces autels on avait la coutume de poser une fleur de lotus [6] et généralement aussi, avant la cérémonie, le vase qui devait servir à la libation [7]. Quelques-uns de ces autels du Nouvel Empire sont parvenus jusqu'à nous [8].

[1] Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, pl. XI; Schäfer, *Aegypt. Inschr. aus den königl. Mus.*, I, p. 54.

[2] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XX, XXII.

[3] Autel de Pépi Ier, à Turin (n° 1750) : Birch, *Transactions of the Soc. of Bibl. Archæol.*, III, p. 113. Les inscriptions montrent que ce monument n'a aucun caractère funéraire.

[4] Naville, *Deir el Bahari*, pl. XXVIII; Gayet, *Le Temple de Louxor*, pl. XVII, XXXII, LVII, LX; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXVIII, LXXI, CX, CXLVII, CLXXXIV, CLXXXVIII, CCI, CCVII, CCVIII, CCXIX; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, pl. XII, XV, XXXV[a], XXXV[c], XL[b], XL[d], XLVI[b], XLVI[c].

[5] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, pl. XVII, XXIII[a], XXVII[b], XXXI[a], XXXV[b], XXXV[c], XLIV[b], XLV[b].

[6] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XLIX, L, LXVII, LXXI, CLXXX; Naville, *Deir el Bahari*, pl. XV, XVI, XXXVI, XXXVII, CXLI.

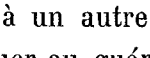
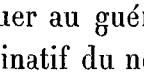
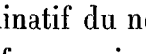
[7] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXIV, CXLI, CXLVI, CXLVII, CXLVIII, CLI, CLXVII, CLXXV, CLXXX, CLXXXV, CLXXXVIII, CXCI, CXCV, CC, CCXVII, CCXX, CCXXI; Gayet, *Le Temple de Louxor*, pl. XXII.

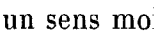
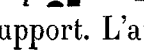
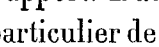
[8] Brugsch, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, VI, p. 78.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Un type tout différent d'autel à libations est représenté par celui de Nectanébo Ier à Turin[1]; il se compose d'un épais disque de pierre portant une série de petites rigoles à sa partie supérieure et muni, en dessous, d'un tenon servant à l'encastrer dans un support qui devait être également de grandes dimensions[2].

IV. — NOMS DES AUTELS.

Le mot employé couramment pour désigner l'autel, quel qu'il soit, est *khá*, mot dont les variantes d'orthographe peuvent, suivant les époques, s'appliquer à un type ou à un autre : ainsi *kháït* , sous l'Ancien Empire, paraît s'appliquer au guéridon d'offrandes, *kháouït* , plutôt à l'autel à feu; le déterminatif du nom est toujours le signe , montrant bien quelle était la forme primitive de l'autel.

Pour l'autel-table et l'autel de pierre, on emploie aussi d'autres mots qui ont à l'origine un sens moins spécial, ainsi *oudḥou* , qui signifie table, et *âba* , *ḥotep*  ou *ouden* , noms qui s'appliquent plutôt à l'offrande qu'au support. L'autel à feu ordinaire s'appelle aussi *âkh*  « le foyer », mais le nom particulier de l'autel d'holocauste n'est pas connu. Enfin on applique généralement aux autels à libations le nom de *tena* , parfois celui de *gen* .

[1] N° 1751. — Birch, *Transactions of the Soc. of Bibl. Archæol.*, III, p. 425. Les inscriptions et scènes qui en ornent le pourtour montrent que ce ne peut être qu'un autel à libations.

[2] Le diamètre du disque est de 0 m. 92 cent., son épaisseur de 0 m. 25 cent.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

APPENDICE.

AKÁ.

. Nom d'une graine citée dans quelques papyrus littéraires du Nouvel Empire[1]; le fait que ce mot est toujours déterminé par le signe des graines  et non par celui des plantes  montre qu'on ne doit pas le confondre avec le nom du poireau, *aáqit*, , malgré l'analogie de forme. Par contre, le copte ⲟⲕⲉ « sésame » en dérive probablement, en sorte qu'il faudrait admettre qu'il s'agit de cette plante et plus particulièrement de ses graines[2]. Ce mot ne paraît pas dans les écrits médicaux.

AKÁNÁ.

. Vase d'origine non égyptienne, qui ne paraît pas avant le Nouvel Empire, et seulement au milieu des objets apportés en tribut par les Syriens[3]. Le nom correspond exactement à l'hébreu אַגָּן, qui se retrouve en arabe (إِجَّانَة) et en syriaque pour désigner une sorte de vase (λουτήρ « labrum »)[4].

L'*akánd* était un vase de luxe, de grandes dimensions[5], qui se faisait généralement en argent[6]. La forme nous en est donnée par le déterminatif même :

[1] Pap. Anastasi IV, pl. XV, l. 10-11; pap. Mayer A (Liverpool), pl. II, l. 4; cf. Goodwin, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XII, p. 64.

[2] Goodwin, *loc. cit.*; Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 57.

[3] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, IV, p. 665, 717, 722, 731 (Annales de Thoutmès III).

[4] Gesenius, *Hebr. und aram. Handwörterbuch*, p. 10.

[5] Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, IV, p. 665.

[6] *Ibid.*, p. 717, 722, 731 (tribut du pays de Rotenou).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le corps du vase était plus ou moins conique, mais à fond plat; le col, légèrement évasé, se terminait par deux anses qui venaient rejoindre la partie supérieure de la panse. Dans certains tombeaux de Thèbes, où des tableaux

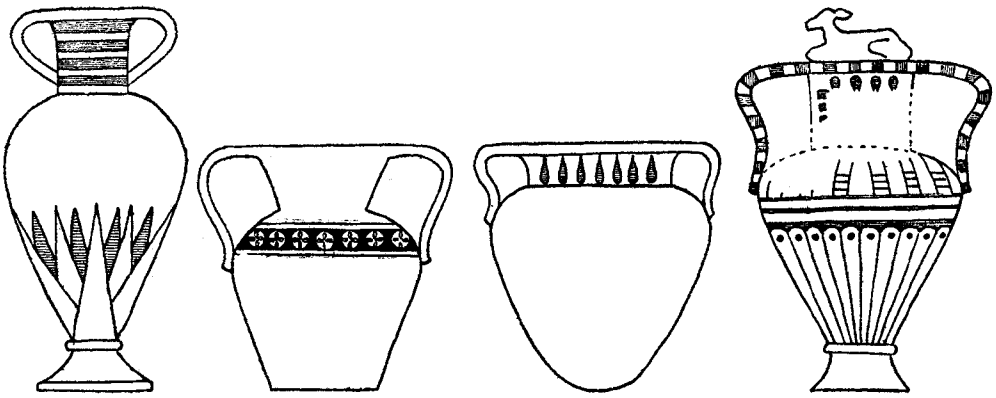


Fig. 144 à 147. — Vases en métal
(d'après les peintures des tombeaux thébains; croquis de l'auteur).

représentent des peuples étrangers venant apporter leur tribut [1], on voit souvent, au milieu des présents des Syriens, des vases en or ou en argent, en partie émaillés, dont la forme correspond en tout point à cette description et qui peuvent être considérés comme la figuration fidèle du vase *akáná*.

Le rapprochement de ce vase avec l'ἀχάνη [2], mesure perse de capacité, équivalant à 45 médimnes, soit 2382 litres, paraît douteux, étant donné l'énormité de cette mesure. Il existait une mesure béotienne [3] du même nom, de la grandeur d'un médimne (52 litres 1/2), qui pourrait plus facilement être caractérisée par le nom d'un grand vase.

L'*akáná* ne doit pas être confondu, comme on le fait d'habitude [4], avec l'*aken*  (voir ce mot), vase à boire de forme différente et très probablement d'origine égyptienne.

[1] Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. V; *Le Tombeau de Ramenkhepersenb* (*ibid.*), pl. I (p. 202); Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*ibid.*), pl. IV. On les retrouve aussi aux tombeaux n°s 76 (Tenna), 89 (Amenmes) et 91.

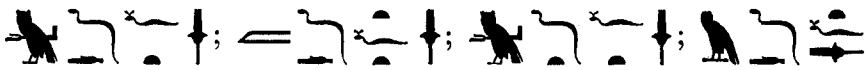
[2] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 154; Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, I, p. 208.

[3] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, I, p. 25 (d'après Hésychius).

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 154; Levi, *Vocab. gerogl.*, I, p. 141.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

MÂZEDFET.

. Instrument employé au cours de la cérémonie funéraire de l'ouverture de la bouche, ou *ap-ro*, à partir de la XVIII[e] dynastie [1]. C'est un simple ciseau de menuisier dont la lame, que les textes disent être en fer, est en général étroite et courte

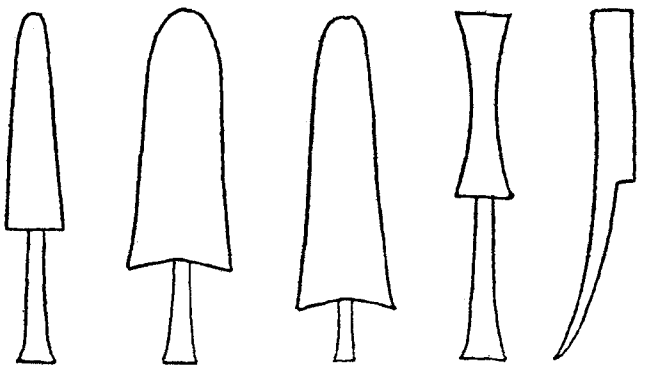


Fig. 148 à 152. — Le *mâzedfet*
(d'après les tombeaux de Séti I[er], d'Amenemheb, de Kha-m-ha et de Padouamenap).

et se fixe dans un manche en bois, de dimensions beaucoup plus fortes, arrondi à l'extrémité [2]. Plus tard, à l'époque saïte, la forme de cet objet varie davantage, puisque dans le même tombeau on le voit figuré tantôt comme un ciseau ordinaire, à lame aussi longue que le manche, tantôt comme un outil tout à fait fantaisiste, à longue lame recourbée [3].

Le prêtre qui emploie le *mâzedfet* représente le fils même du défunt [4]; il prend son outil à deux mains pour l'élever à la hauteur de la bouche de la statue. A ce moment, la vraie ouverture de bouche et des yeux est déjà faite, et il ne s'agit plus que de cérémonies accessoires ayant pour but d'en assurer le bon fonctionnement, d'équilibrer et d'assouplir le jeu des mâchoires, et c'est

[1] Voir plus haut, p. 145 (*ap-ro*).

[2] Voir les modèles de ciseaux du Moyen Empire, peints sur les sarcophages. Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XL, fig. 204-210; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 277.

[3] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, II, pl. IV et XIV.

[4] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 128.

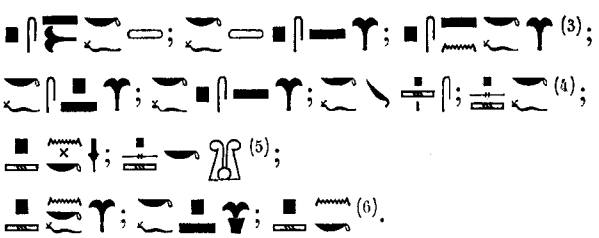
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à cela que servent le *mâzedfet*, le doigt d'électrum, les briques magiques, les sachets de pierres rouges, qui ne paraissent jamais avant le Nouvel Empire.

Les textes ne disent rien sur l'emploi de cet instrument, et se bornent à faire des jeux de mots, suivant la coutume égyptienne, avec le verbe  « presser »[1], qui, selon toute vraisemblance, constitue la racine même du mot *mâzedfet*[2] : cette étymologie s'applique admirablement à un ciseau de sculpteur sur bois pour lequel on ne se sert pas de marteau ou de maillet, mais qu'on emploie en le dirigeant d'une main et en pressant dessus, de l'autre. Le gros manche arrondi de ce ciseau est tout à fait approprié à un usage semblable.

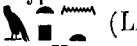
PESESH-KAF.

Instrument employé dans les cérémonies funéraires, pour le rite de l'ouverture de la bouche du mort, ou *ap-ro*, dès les temps les plus anciens. Ce mot s'orthographie de diverses manières et se lit aussi *pesesh-n-kaf*, *kaf-pesesh*, *pesh-nek*, etc.; en voici les variantes, par ordre chronologique :



Les deux racines verbales qui composent ce mot prennent donc alternativement l'une ou l'autre la première place, et par conséquent l'une ne saurait

[1] Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 589-593; Sethe, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXX, p. 53-56.

[2] Un mot qui semble avoir la même origine est , employé une fois sur un sarcophage du Moyen Empire pour désigner un poignard, du type de ceux qui portent toujours le nom de  (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, p. 18, 163, pl. XLIII).

[3] *Pyr. Ounas*, l. 26ª; *Noferkara*, l. 252ª (édit. Sethe, 30ª); Capart, *Chambre funér. de la VI^e dyn.*, pl. I.

[4] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XVII, XXXV; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, p. 18, 231; Lepsius, *Aelteste Texte*, I, pl. V.

[5] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 141; II, p. 288.

[6] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. III; II, pl. V; Schiaparelli, *loc. cit.*, I, p. 141.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

être subordonnée à l'autre : il faut admettre qu'étant de même valeur, elles se complètent mutuellement pour déterminer d'une façon plus exacte le sens de l'objet en question; le mot  signifiant « diviser, séparer », et  « étendre, écarter, dévoiler », le nom qui les réunit tous deux devra fort bien se prêter à désigner un objet dont on se sert pour séparer et écarter de nouveau les lèvres du mort et ses mâchoires [1].

I. — ANCIEN EMPIRE.

Dès la Ve dynastie, les grandes listes d'offrandes (pancartes) des tombes royales nous montrent que cet objet était employé au commencement de la cérémonie de l'*ap-ro*, immédiatement après les purifications et fumigations, et avant les deux petits outils de fer qui prendront plus tard une importance beaucoup plus considérable. Les petits écrins contenant le nécessaire du prêtre pour cette cérémonie [2] nous ont conservé soit la forme exacte du *pesesh-kaf*, à la place d'honneur, au milieu de la plaquette de calcaire, soit l'objet lui-même, qui répond parfaitement au déterminatif  qui suit le mot dans les textes : une tige droite, divisée à l'une de ses extrémités en deux parties qui se recourbent en dehors et se terminent en pointe. L'outil est toujours en pierre (schiste ou pierre rose?) et cela nous permet de le rapprocher de certains silex taillés d'une forme identique [3], dans lesquels on ne peut reconnaître ni des armes ni des outils d'aucune sorte [4]; ces silex, qui datent de

[1] Les traductions proposées jusqu'ici pour ce mot sont : le *diviseur de la mâchoire* (Maspero, *Biblioth. égyptol.*, I, p. 313); *der Bewältiger der Spaltung* (Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, p. 18-19).

[2] Musée du Caire, nos 1764, 1765, 1768, 1864, et *Journal d'entrée*, n° 37741; British Museum, nos 5526, 23222 : Budge, *The Book of opening the Mouth*, I, p. ix-xi, et II, frontispice. Cf. Petrie, *Dendereh*, pl. XXI; Naville, *The Cemeteries of Abydos*, I, pl. IV. Il est possible que ces objets n'aient pas réellement servi à des prêtres; ils seraient alors des modèles en miniature destinés à accompagner le mort dans le tombeau.

[3] Petrie, *Abydos*, I, p. 24, pl. LI; II, p. 38, pl. XLI.

[4] Les pièces qui s'en rapprocheraient le plus, mais qui s'en distinguent en ce qu'elles n'ont pas les deux ailettes aussi bien caractérisées, sont les flèches et lances à tranchant. La superbe pièce à manche d'or, au Musée du Caire (Quibell, *Annales du Serv. des Antiq.*, II, p. 131), rentre certainement dans cette catégorie d'armes et doit être une sorte de poignard. Le type intermédiaire (Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. LXXIII, 66) représente aussi une pointe de lance ou de javelot.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'époque thinite, sont sans aucun doute des *pesesh-kaf* primitifs, ceux qu'on employait à une époque où la cérémonie de l'*ap-ro* ne paraît pas encore dans les textes, mais n'en existe pas moins.

Le *pesesh-kaf* en pierre doit donc être le premier instrument employé pour l'ouverture de la bouche, et si, vers la fin de l'Ancien Empire, nous voyons paraître à côté de lui les outils de fer, c'est que nous assistons, à ce moment-là, à un commencement de transformation des usages religieux. Le métal, qui est déjà employé couramment dans tous les pays, tend à s'introduire aussi dans le rituel du culte, où les vieux instruments datant de l'âge de pierre gardent cependant encore la première place.

II. — MOYEN EMPIRE.

Les documents sont assez rares sur l'*ap-ro*, qui devait s'accomplir à peu près de la même manière qu'auparavant; dans les listes d'offrandes (pancartes), le *pesesh-kaf* garde toujours la première place, mais certains indices portent à croire que son emploi commençait déjà à tomber en désuétude, et que c'était plutôt un instrument de parade qu'un instrument d'usage courant : ainsi dans les représentations des sarcophages, où il paraît du reste très rarement, nous le voyons une fois dessiné correctement, mais avec un nom nouveau , *mend*, qui ne se retrouve pas ailleurs, et une autre fois sous une forme absolument fantaisiste qui rappellerait plutôt un motif ornemental assez connu qu'un outil réel [1].

III. — NOUVEL EMPIRE.

Le *pesesh-kaf* est passé à l'arrière-plan, le rituel très complet qui nous est parvenu ne laisse aucun doute à cet égard : ce sont les petits instruments en fer d'autrefois, devenus les herminettes, qui sont au premier rang et servent à donner le premier coup pour l'ouverture de la bouche, et le vieil instrument de pierre a été relégué, avec d'autres outils dont on ne sait trop que faire,

[1] Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 324. Le petit objet en cornaline et or représentant un *pesesh-kaf* surmonté d'une tête humaine (Petrie, *Diospolis parva*, pl. XXV et p. 41) est sans doute une sorte d'amulette.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans une sorte d'appendice, au texte très abrégé, qui ne comporte qu'une illustration des plus réduites [1].

Ce n'est que dans les tableaux représentant la série complète ou presque complète des objets employés par les prêtres pour la cérémonie de l'*ap-ro* [2], qu'on retrouve le *pesesh-kaf*, peint en bleu, et sous une forme rappelant encore celle qu'il avait sous l'Ancien Empire, mais se rapprochant surtout de ces amulettes assez fréquentes à partir de la fin de l'Empire thébain, qui représentent deux plumes d'autruche adossées et recourbées en dehors par le haut.

IV. — ÉPOQUE SAÏTE.

La recherche d'archaïsme propre à cette période se manifeste aussi dans les figurations de l'*ap-ro*, où l'on retrouve des vignettes représentant l'opération du *pesesh-kaf*, mais toujours à la fin de la cérémonie; le texte, assez bref, dit qu'il s'agit de consolider les mâchoires, et quant à l'objet, il a repris exactement la forme qu'il avait sous les premières dynasties.

C'est surtout à partir de cette période qu'on retrouve sur les momies des amulettes en verre ayant la forme d'une double plume d'autruche avec ou sans disque solaire à la base; l'opinion qui voudrait voir dans ces petits objets les dérivés directs du *pesesh-kaf* [3] paraît un peu avancée, car, outre que cet instrument a, à cette époque, une toute autre forme, on est obligé de reconnaître que les amulettes représentant des outils de l'*ap-ro* sont fort rares, et même il n'est pas absolument sûr que la tête de serpent soit l'*our-ḥekáou*, ni que le double doigt représente le doigt d'électrum. Par contre, on retrouve dans la série des amulettes plusieurs couronnes, comme le , le  et le , et il semblerait assez naturel de voir dans le  l'ancienne coiffure des chefs indigènes conservée par certains dieux d'Égypte aussi bien que par les tribus libyennes. Cette question ne peut donc être considérée comme absolument élucidée.

QENA.

. Pièce de costume, ornement sacerdotal dont se pare le prêtre officiant au cours de la cérémonie funéraire, lors de la célébration de

[1] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 141.

[2] Voir au mot *ap-ro*, les figures 119 et 120 (p. 189), et Jéquier, *op. cit.*, p. 323.

[3] Petrie, *Abydos*, I, p. 24; Schäfer, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIII, p. 67.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'*ap-ro* (rite de l'ouverture de la bouche); le *sam* l'endosse peu après son entrée en scène, au moment où il se fait reconnaître par le mort comme son fils, pendant qu'il lie conversation avec les *masniti* qui l'ont aidé à embaumer son père, pour récapituler cette opération et leur enjoindre de le laisser seul achever son œuvre.

Les textes de ce rituel antérieurs à la XVIII^e^ dynastie ne nous étant pas parvenus, on ne trouve la mention de cet objet que sous le Nouvel Empire [1].

La *qena* affecte des formes diverses suivant les tombeaux dans lesquels elle est représentée, mais c'est surtout dans la manière de la porter qu'on observe

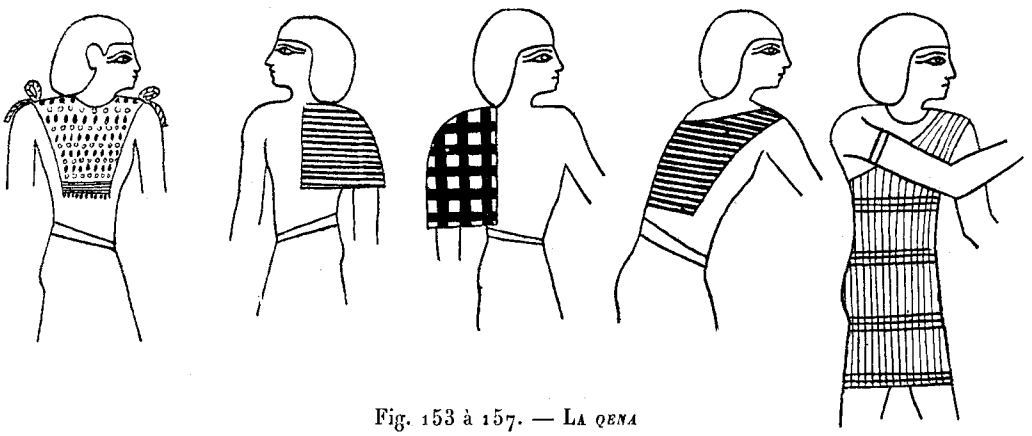


Fig. 153 à 157. — La *qena*
(d'après les tombeaux de Séti I^er^, de Rekhmara, d'Amounzeh et d'Amenemheb).

des différences sensibles : parfois elle s'étale sur la poitrine du prêtre, retenue aux épaules par de petits nœuds, et d'après cela, on a voulu y voir une sorte de rabat ou d'éphod, en verroterie ou en pierres fines [2]; parfois elle est jetée sur une épaule, et alors on l'a comparée à un camail [3], ou bien elle pend derrière le dos, de la nuque à la ceinture, ou bien encore, beaucoup plus longue, elle enveloppe tout le corps jusqu'à mi-cuisse, attachée seulement sur l'épaule gauche [4]. En somme, c'est une pièce de vêtement souple comme

[1] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 28, 68, 82; II, p. 269, 302, 304.

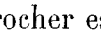
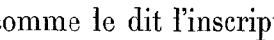
[2] Dans les tombeaux des rois. Lefébure, *Les Hypogées royaux de Thèbes*, I, 3^e^ partie, pl. III (Séti I^er^), et II, p. 145 (Taouser); Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie*, I, p. 301.

[3] Tombeaux de Rekhmara et d'Amounzeh. Virey, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 139 et pl. XXXI, XXXII, p. 350.

[4] Tombeaux d'Amounzeh et d'Amenemheb (voir nos figures 156 et 157).

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une étoffe, épousant les formes du corps sur lequel elle repose, et qui a en général une forme à peu près rectangulaire, un peu plus étroite du bas, avec les angles supérieurs plus ou moins allongés. Le détail de la texture est toujours indiqué par des stries parallèles, par des lignes se recoupant à angle droit ou en oblique, ou par un dessin plus compliqué qui peut faire penser à un réseau de perles aussi bien qu'à un tissu [1].

C'est dans le nom même de l'objet qu'il faut chercher l'explication de sa nature. Étant donnés les déterminatifs  ou , le seul mot [2] dont on puisse le rapprocher est , *qenna*, origine du mot français *canne*, qui désigne une sorte de roseau, ou plus exactement l'acore (voir ce mot), le roseau odorant [3]. Un tableau de l'Ancien Empire, dans un tombeau de Gizeh, montre que cette plante poussait en Égypte à cette époque et indique en même temps l'usage qu'on en faisait [4] : deux hommes assis par terre tressent une natte de roseaux *qen*, comme le dit l'inscription  [5].

La fabrication des nattes avait atteint en Égypte un rare degré de perfection; on en faisait de tous les genres, entre autres de très souples qui pouvaient se rouler et se plier en tous sens, comme ces nattes de bergers qui nous sont connues par le signe  et qui étaient de vraies couvertures. On a fort bien pu, à une époque où l'industrie de la toile était encore peu développée, exécuter, en tissant et tressant des fibres de roseaux, certaines pièces de vêtement [6]. Or les scènes de l'*ap-ro* dans lesquelles le *sam* revêt la *qena* sont justement celles qui nous reportent à la mort d'Osiris, à son démembrement,

[1] M. de Bissing (*Rec. de trav.*, XXIX, p. 183) voudrait y retrouver une de ces peaux de gazelle finement tailladées telles que celles qui proviennent du tombeau de Maherpra et qui sont en réalité un accessoire de certains costumes militaires (Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXII, p. 173). D'après Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1253, ce serait une sorte de sac.

[2] Le mot  « siège, trône », est probablement dérivé de la même racine, et doit s'être appliqué à l'origine à un siège en roseaux tressés.

[3] C'est le *Calamus aromaticus* des anciens, l'*Acorus calamus* L., très employé en parfumerie, déjà par les Égyptiens. Loret, *Rec. de trav.*, I, p. 190; IV, p. 156, et *La Flore pharaonique*, p. 31.

[4] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXXVII.

[5] Une scène analogue, mieux détaillée, se trouve au bas-relief n° 1562 du Musée du Caire, mais le nom de la plante n'est pas indiqué (Jéquier, *Rec. de trav.*, XXX, p. 40; Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIV, p. 78).

[6] On pourrait se demander si nous n'avons pas la représentation de pièces de vêtements analogues dans certains graffiti, ou marques de poterie, d'époque archaïque (Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. LII). Ces figurations étant toujours isolées, on ne peut en tirer de

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à la reconstitution de son corps, donc à une époque très reculée dont on conservait pieusement les traditions; en dehors de ces quelques scènes, l'ornement sacerdotal en question n'est jamais porté par aucun prêtre, pas plus dans le culte des morts que dans le culte des dieux [1]. En plus de cela, il faut encore relever le rôle important qu'ont joué les nattes dans les coutumes funéraires, puisque dans les plus anciennes sépultures on trouve souvent le corps enveloppé dans une natte et que cet usage se perpétue jusqu'aux époques historiques [2].

Il y a donc tout lieu de croire que la *qena*, faite en un tissu de fibres de roseau, était à l'origine le costume des embaumeurs, ou tout au moins de ceux qui préparaient les morts, et qu'elle est restée l'insigne du représentant officiel de ceux-ci dans certaines cérémonies funéraires.

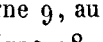
G. Jéquier.

conclusion (cf. Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. X et XVI). On pourrait aussi établir un rapprochement avec certaines nattes figurées au-dessus des nacelles, dans des scènes de pêche (Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. VI).

[1] Le *sam*, prêtre funéraire, a en commun avec le *sam*, grand prêtre de Ptah, non seulement le nom, mais certains détails de costume, comme la peau de panthère et la tresse de cheveux : peut-être pourrait-on rapprocher la *qena* d'un autre insigne de ce pontife, qui a une forme analogue, le grand collier ou éphod *sah* qui s'étale sur sa poitrine (Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et XXXVI).

[2] MacIver and Mace, *El Amrah and Abydos*, p. 31; Petrie, *Deshasheh*, p. 35; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 159; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 114, 117; Quibell, *Excavations at Saqqara (1905-1906)*, p. 9, etc.

ERRATA.

Page 2, ligne 4, au lieu de : *ḥaou*, lire : *ḥáou*.
Page 5, note 1, 1re ligne, au lieu de : *âa*, lire : *âá*.
Page 13, note 4, 1re ligne, au lieu de : *makes*, lire : *mâkes*.
Page 60, légende de la figure 47, au lieu de : *Afzet*, lire : *Âfzet*.
Page 88, ligne 6, au lieu de : *aqáná*, lire : *akáná*.
Page 93, ligne 9, au lieu de : , lire : .
Page 104, ligne 18, au lieu de : *teka*, lire : *teká*.
Page 104, ligne 19, au lieu de : *seta*, lire : *setá*.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

INDEX HIÉROGLYPHIQUE.

Les renvois en chiffres gras indiquent que le mot correspondant fait l'objet d'une étude spéciale dans le texte. Les variantes orthographiques ne sont données que dans les cas où elles modifient sensiblement la forme des mots.



, bâton, **13.**

, sorte d'arme, 8, **18.**

, trône royal, 219.

(?), sorte de vêtement, 5.

, pluvian (?), **110**, 118.

, sorte de sceptre, 18, 71.

, variété d'encens, 151.

, galette au beurre, **67.**

, rôtir, 226.

, biscuit, **226.**

, pièce de viande rôtie, 226.

, arbre indéterminé, **233.**



, panicule de roseau, 6.

, roseau, **6.**

, sorte de sceptre, **7**, 13.

, support d'enseigne, 7, 8, 235.

, sorte de vêtement, **5.**

, étui d'armes, 5.

, insigne de dignité; orient, **10**, 21.

, arbre indéterminé, **14.**

, asperge (?), 233.

, variété d'encens, 151.

, jeu, **18**; trône royal, 19, 219.

, poireau, 251.

, lien, 234.

, sorte de vêtement, 5.

, donner, 157.

, vautour éployé, 79.

, variété d'encens, 150.

, plante indéterminée, **153.**

, cadre de la caisse du char, **153**, 158.

, bâton de voyage, 124.

, fève, **155.**

, balance, 69, **156.**

, offrandes alimentaires, **157.**

, reliquaire d'Osiris, **19.**

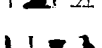
BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

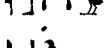
, danser, 46.

, sorte d'onguent, 26, 28.

, étalon, **22**.

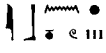
, sorte de pain, **23**.

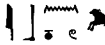
, mouflon, **22**, 112.

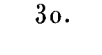
, plante médicinale, **27**, 30.

, arbre consacré à Horus, **29**.

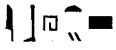
, alun, 106.

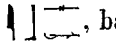
, plante médicinale, **27**, 28, 30.

, onguent ou parfum, **25**.

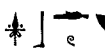
, sorte de pierre, **26**.

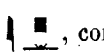
, banc de rameurs, 219.

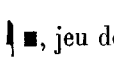
, plante médicinale, 27, **30**.

, sorte de poisson, **24**.

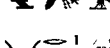
, compter, 158.

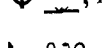
, jeu de mourre, **158**.

, sorte de pain, **160**.

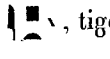
, rite de l'ouverture de la bouche, **169**.

, traîneau ou plan incliné, **162**.

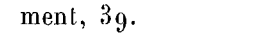
, tige de plante, 228.

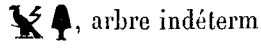
, canne, **164**.

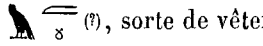
, découpures en bois, **194**.

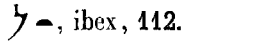
, édifice carré, kiosque, **58**.

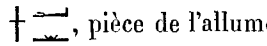
, siège d'accouchement, 39.

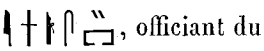
, arbre indéterminé, **14**, 136, 224.

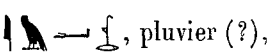
(?), sorte de vêtement, **109**.

, ibex, **112**.

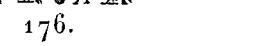
, pièce de l'allume-feu, 104.

, officiant du rite de l'*ap-ro*, 176.

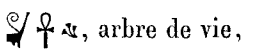
, pluvier (?), **118**.

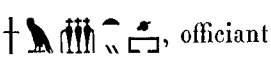
, officiant du rite de l'*ap-ro*, 176.

, sorte de bateau, **122**.

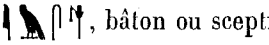
, arbre de vie, 136.

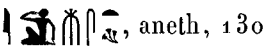
, officiant du rite de l'*ap-ro*, 177.

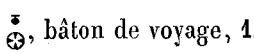
, bâton ou sceptre, 13.

, aneth, 130.

, bâton de voyage, **124**.

, sorte de poisson, 24.

, cordage, **126**, 151.

, plante médicinale, **126**.

, plante médicinale, 126.

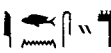
, plante médicinale, **127**, 128.

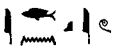
, albâtre, 93.

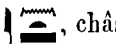
, thym (?), **139**.

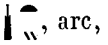
, variété d'encens, 151.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

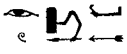
, étoffe rouge, **140.**

, cordage, 126, 151.

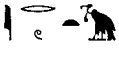
, châsse de barque divine, **132.**

, arc, 206.

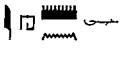
, cordage, 126, **151.**

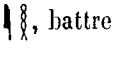
, armurier, **210.**

, œil de la barque solaire, **213.**

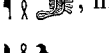
, sorte d'étoffe, 141.

, sorte de poisson, **208.**

, arme indéterminée, **71.**

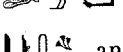
, battre, 72.

, étendre, embrasser, 66.

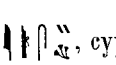
, filet, **66.**

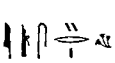
, papyrus, **71.**

, pagaie, **72.**

, paysan, 66.

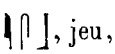
, ancien, 228.

, essence de toilette, **218.**

, cyperus, 219, **227.**

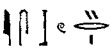
, jonc, **229.**

, poutre, 219.

, vieux livre, 228.

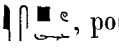
, jeu, **18.**

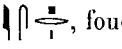
, arbuste, 220.

, fouet, **220.**

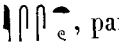
, trône royal, **219.**

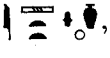
, carquois, **230.**

, poutre, 162.

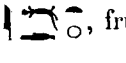
, fouet, 220.

, partie du filet à oiseaux, 221.

, partie du filet à oiseaux, **221.**

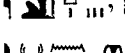
, disque d'offrandes, **226.**

, balanite, 15, **221.**

, fruit, 16, 65, 223, 224.

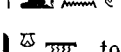
, rayon, 196.

, sorte de métal, **196.**

, graine de sésame (?), 251.

, vase à boire, 88, **251.**

, gobelet, **87**, 252.

, pioche, **88.**

, tourbillonner, 70.

, orge, 65.

, sorte de sceptre, 8.

, arbre indéterminé, 233.

, miroir, **233.**

, fibre de papyrus, **234.**

, sorte d'étoffe, 3, 209.

, ceinture, 235.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

, vêtement, 54.

, sorte de gâteau, 11, **54.**



, timon de char, **1.**

, lit portatif, **3.**

, sorte d'étoffe, **3**, 58.

, bassin de l'enfer, **6.**

, colonnette, **8.**

, superstructures de tours, **12.**

, variété d'encens, **10**, 151.

, variété d'encens, 151.

, montants de la caisse du char, **16.**

, courroie, **12.**

, baie, 16.

, matière pharmaceutique, granulation, 62, 65.

, onguent, **14.**

, sorte de graine, **11.**

, sorte de pain, **11.**

(?), pagne, 5.

, plante médicinale, **17**, 112, 114.

, enlever, 152.

, liquide fermenté, **151.**

, genévrier, 154, 213.

, timon de char, 2, 218.

, canne, **154**, 197.

, pagaie, 73.

, cannage de la caisse du char, 153, **158.**

, autel, 249.

, sceptre, 7.

, pièce de literie, **21.**

, bouquet, **28.**

, offrandes, 157.

, manteau, **160.**

, ornements de corps, 161.

, galette, 41, 194.

, laitue, 28, **57.**

, sorte d'étoffe, **57.**

, cassette, **60.**

, manger, 113.

, boue, 115.

, mode d'arrosage, **114.**

, plante médicinale, 18, 112, **114.**

, bassin de l'enfer, 6.

, boumerang, **110**, 113.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

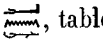
, plante médicinale, 18, 111, 113, 114.

, corbeille à pain, 113.

, boumerang(?), courbache(?), 111, 113.

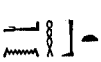
, nourriture, 113.

, liquide médicinal, 112, 113.

, tablette, 124.

, raisin (?), grappe, 127.

, mesure de capacité, 127.

, alcyon (?), 132.

, fleur, 134.

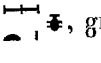
, bouquet, 135.

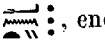
, plante, 136.

, sorte de vase, 137.

, briller, 142.

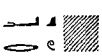
, graisse, 152.

, encens, 10, 11, 142.

, espèce d'étoffe, 209.

, arbre indéterminé, 212.

, partie du char, 218.

, cordages, 68.

, se tenir debout, 70.

, armes, flèches, 210, 232.

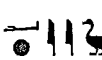
, grand bateau, 69.

, support de balance, 69, 156.

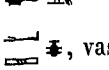
, échassier, 70.

, foyer, autel, 88, 249.

, voler, 90.

, oiseau, 90.

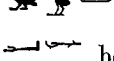
, rameau, feuille, 16.

, vase à bière, 221.

, arbre *âsh*, 10, 35.

, cordage, 195.

, pain, 87, 196.

, bois courbé, 197, 211.

, sorte de pain, 87.

, être chaud, 65.

, essence, 61.

, produit pharmaceutique, 62.

, hampe de bouquet, 62.

, courroie, 12.

, allume-feu, 63, 103.

, clou, ongle, 65.

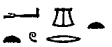
, granulation; produit végétal, 65.

, sorte de grain, 64.

, support de vase, 64, 103.

, métal en alliage, 64.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

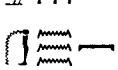
, amures et écoutes, 123, **235.**

, mulet (poisson), **55.**

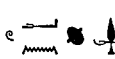
, titre de l'Ancien Empire, 55.

, hutte d'affût, 60.

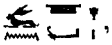
, support de balance, 70.

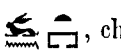
, prêtre de l'autel, 245.

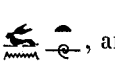
, acrostole, 53.

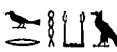
, sorte d'arbre, 213.

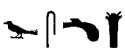
, sorte d'arbre, 213.

, rite du culte divin, 192.

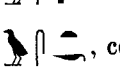
, châsse divine, 195.

, archet de menuisier, 207.

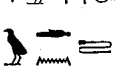
, instrument de l'*ap-ro*, 184, 257.

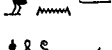
, essence de toilette, 219.

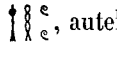
, collier, 83.

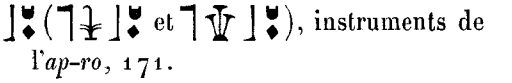
, copeau, 212.

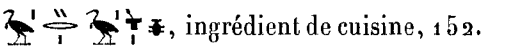
, acrostole, 53.

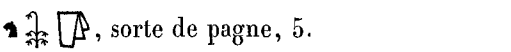
, autel, 249.

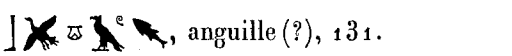
, autel, 249.

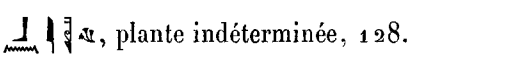
, support de balance, 70.

, instruments de l'*ap-ro*, 171.

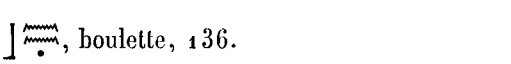
, ingrédient de cuisine, 152.

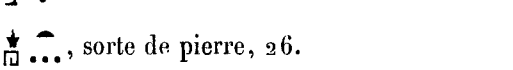
, sorte de pagne, 5.

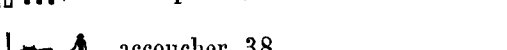
, anguille (?), 131.

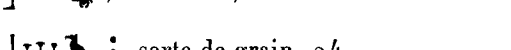
, plante indéterminée, 128.

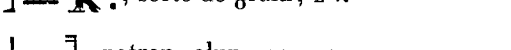
, fiel (?), 24.

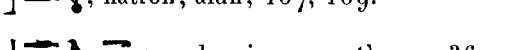
, boulette, 136.

, sorte de pierre, 26.

, accoucher, 38.

, sorte de grain, 24.

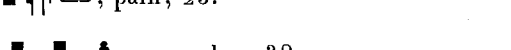
, natron, alun, 107, 109.

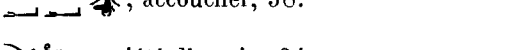
, aubergine ou pastèque, 236.

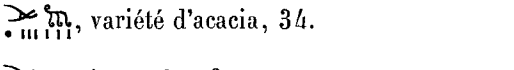


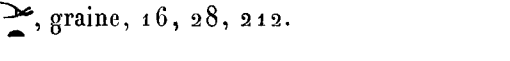
, pain, 160.

, pain, 23.

, accoucher, 38.

, variété d'acacia, 34.

, graine, 16, 28, 212.

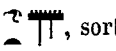
, amarre d'arrière, 116.

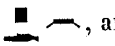
, bordure de la caisse du char, 17.

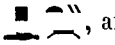
, diviser, 255.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

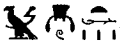
, instrument de l'*ap-ro*, 171, 185, **254.**

, sorte d'étoffe, 57.

, arc, 205.

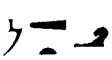
, archer, 205.



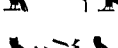
, essieux (?), 2.

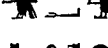
, variété d'acacia, 35.

, sorte de pagne, 5.

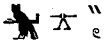
, étoffe, 57.

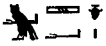
, boumerang (?), 111.

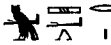
, variété d'encens, 151.

, balance, 156.

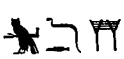
, bouquet, 62, 136.

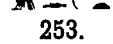
, variété d'encens, 151.

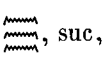
, variété d'encens, 151.

, sorte de sceptre, 13.

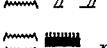
, presser, 254.

, instrument de l'*ap-ro*, 185, **253.**

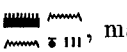
, suc, 136.

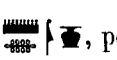
, danseurs, 50.

, petit-lait (?), 186.

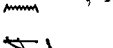
, sorte de bateau, 122.

, piquet d'amarrage, 116.

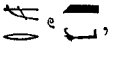
, manne, 14.

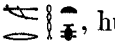
, petit-lait (?), 186.

, instrument de l'*ap-ro*, 173, 256.

, variété d'acacia, 35.

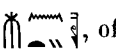
, botte, 229.

, huile, 55.

, aile, plume, 77.

, accoucher, 38.

, officiants de l'*ap-ro*, 176.

, instrument de l'*ap-ro*, 171, 183.

, tabouret d'accouchement, 39.

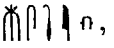
, salle d'accouchement, 44.

, liqueur d'aneth, 130.

, aneth, 130.

, mesure, 153.

, sorte d'onguent, 25.

; instrument de l'*ap-ro*, 187.

, variété d'acacia, 34.

, instrument de l'*ap-ro*, 171, 183.

, *Arundo isiaca*, 6.

, napéca, 15, 224.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

, figure de danse, 48.

, poupe, aplustre, 167.

, vase à aspersion, 171, 178.

, vêtement, 109.

, sycomore, 15, 144, 224.

, étoffe royale, 54.

, produit pharmaceutique, 62.

, instrument de l'*ap-ro*, 183.

, cordage, 151.

, travail à l'herminette, 211.

, officiant de l'*ap-ro*, 176.



, amarre d'arrière, 116.

, canne, 154.

, battre, 72, 74.

, sorte de sceptre, 7.

, vinaigre, 152.

, fleur, 29.

, couvercle, 60.

, améthyste, 121, 185.

, accoucher, 39.

, cyperus, 229.

, bâton, 124.

, cornaline ou jaspe, 121.

, natron, alun, 107.

, sceptre, 8.

, vase, 137, 138.

, sorte d'arme, 18.

, autel, 249.

, natte, 229.

, offrandes alimentaires, 157.



, guéridon d'offrandes, 249.

, autel à feu, 90, 249.

, ail, 75.

, danser, 46.

, cornaline, 121.

, étoffe, 209.

, sceptre, 7.

, maillet d'amarrage, 117.

, figure de danse, 48.

, officiant de l'*ap-ro*, 176.

, fruit, 16.

, accessoires de la barque divine, 134.

, sorte de pagne, 5.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

, bois, 144.

, arbre indéterminé, 224.

, aire, 85.

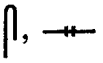
, bandage en bois de la caisse du char, 17.

, échelles de l'encens, 143.

, biens, offrandes, 227.

, bois pourri (?), sciure (?), 152.

, arbre de vie, 136.



, protection magique, 78.

, officiant de l'*ap-ro*, 170, 176.

, armoise (?), 210.

, vase à aspersion, 171.

, essence de toilette, 219.

, acore, 45.

, trône royal, 219.

, officiant de l'*ap-ro*, 176.

, poupe, aplustre, 167.

, officiant de l'*ap-ro*, 176.

, jeu, 18.

, résine, 147.

, allumage de la lampe, 104.

, pièce de viande, 67.

, pistaches, 65.

, métier de tisserand, 153, 158.

, filet de chasse, 153.

, briquet, 104.

, froment, 65.

, flamme, 104.

, allumage de lampes, 104.

, officiant de l'*ap-ro*, 176.

, partie du corps d'un poisson, 24.

, perséa, 225.

, aile, plume, 77.

, variété d'encens, 10, 151.

, sésame, 196.

, acacia *sont*, 15, 34, 36.

, espèce de natron, 178.

, sorte d'étoffe, 4.

, sorte de farine, 212.

, terrain élevé, 85.

, variété d'encens, 150.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

, variété d'encens, 151.

, variété d'encens, 151.

, rafraîchir, 70.

, vase, 137, 138.

, gomme, 142.

, étoffe, 54.

, vêtement cultuel, 45, 180, **257**.

, acore, 45, 259.

, germe, 233.

, albâtre, 93.

, acore, 44.

, écarter, 255.

, instrument de l'*ap-ro*, 254.

, acore, 44.

, acore, 44.

, variété d'encens, 150.

, variété d'encens, 150.

, variété d'encens, 150.

, roseau, 229.

, tourbillonner, 70.

, support de vase, autel à libations, 64, 249.

, pain, 23, 197.

, poudre, 28, 156.

, panneaux en cuir de la caisse du char, 17.

, sorte de pagne, 5.

, siège d'accouchement, 39.

, archais, 203.

, autel à libations, 249.

, saule, 136, 224.

, danser, 46.

, parapets, 12.

, cinnamome, 14, 106.

, lampe, 104.



, pain, 67.

, aile, 77.

, aile, 77.

, acrostole, 53.

, vase à aspersion, 171.

, vase à aspersion, 171, 178.

, couvrir, 54.

, plante indéterminée, 224.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

, poignée, 228.

, extrémité antérieure du timon, 2.

, extrémité postérieure du timon, 2.

, mandragore (?), 127.



, allume-feu, 103.

, accessoire de l'*ap-ro*, 180.

, sorte de vase, 64.

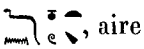
, portion d'un mur d'enceinte, 12.

, sorte de bois, 2.

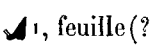
, aplustre, 167.

, acrostole, 53.

, sceptre, 8.

, aire (?), 85.

, aile, 77.

, feuille (?), substance végétale, 16, 37, 212.

, graisse, 28.

, garniture de bouquet, 62.

BIFAO 19 (1922), p. 1-271 Gustave Jéquier
Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net